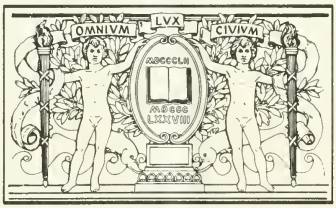


BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

1952

# BULLETIN

de la

# Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

Imprimerie Ballard Frères, Inc.
Manchester, New-Hampshire

1953

Réunion Annuelle

La Société Historique Franco-Américaine

Dix-neuf novembre 1952

University Club

Boston, Massachusetts

# M E N U

COUPE DE FRUITS

CREME DE TOMATES AUX CROUTONS

BOEUF ROTI JARDINIERE

POMMES DE TERRE A LA CREME

HARICOTS VERTS FRANCAIS

SALADE DU CHEF

CREME GLACEE

DEMI-TASSE

à sept heures précises
le mercredi 19 novembre 1952
Salle des banquets

## BIENVENUE ET PRESENTATION

Abbé Adrien Verrette, Président

## PROBLEME D'ORIENTATION LITTERAIRE

Conférence de Mgr Félix-Antoine Savard

doyen de la Faculté des lettres de

l'Université Laval de Québec

## REMERCIEMENTS

Présentation du diplôme de membre d'honneur

par le Président

## PRESENTATION DU "GRAND PRIX"

de

LA SOCIETE HISTORIQUE FRANCO-AMERICAINE

au

Dr Georges-A. Boucher, ancien vice-président

N. B. — Brève séance d'affaires au cours du programme.

## EXERCICE 1952-1953

### BUREAU

Gilbert Chinard, Président d'Honneur
Pierre-Georges Roy, Vice-Président d'Honneur
Antoine Dumouchel, M. D., Vice-Président d'Honneur

Adrien Verrette, prêtre, Président
Valmore-M. Carignan, avocat, Vice-Président
Gabriel Nadeau, M. D., Secrétaire
Roland Cartier, M. D., Secrétaire-adjoint
Antoine Clément, Trésorier

### CONSEILLERS

Damase Brochu
Oscar-W. Perrault, M. D.
Lauré-B. Lussier

R. P. Thomas-M. Landry, o. p.
Edouard-J. Lampron, juge
Lucien SanSouci

Emile Lemelin, juge
Fernand Hémond, M. D.
Valmore Forcier

1952

# BULLETIN

de la

# Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

Imprimerie Ballard Frères, Inc.
Manchester, New-Hampshire

1953

## Présentation

La variété des textes de la présente livraison du bulletin atteste que la société continue son travail diligemment. Il importe de maintenir bien vivante et active cette gardienne de notre présence française en Amérique. Les membres aideront grandement à cette tâche en s'acquittant promptement de leur cotisation, en invitant d'autres compatriotes à devenir membre et en fournissant au secrétaire des études sur notre histoire.

Abbé Adrien Verrette
Président

Bulletin de

# La Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

Administration: Secrétaire; Gabriel Nadeau, M.D., Rutland, Mass.

Trésorier; Antoine Clément, 195 W. Sixth St., Lowell, Mass.

BOSTON, MASSACHUSETTS ANNEE 1952

I

## Conférence

### *Orientation Littéraire*

*Mgr Félix Antoine Savard, P.D.* *

Lorsqu'en juin dernier, vous m'invitiez à venir à Boston, *"parler de mes livres"*, ainsi que vous disiez fort aimablement d'ailleurs, en me tendant un piège, je jugeai que je devais répondre à votre appel. Oui, comment résister à votre invitation? Je vous savais si inlassablement zélé pour la cause française; et derrière vous, je voyais tout ce peuple de mes frères américains qui serait heureux, pensais-je, qu'une voix de Québec, une fois de plus, lui apportât des paroles d'amitié et de réconfort!

Ces sentiments que j'éprouvais à votre égard, Monsieur le Président et chers auditeurs, étaient justes, bien sûr. Et sans les altérer, passèrent les vacances, puis les fêtes de Laval, cependant que la conférence promise se contentait de flotter vaguement dans les régions les plus indécises de ma bonne volonté.

Or, il y a une semaine, je commençai de sentir que j'avais été un peu téméraire; et je le sens aujourd'hui davantage en face de ce grand auditoire français qui m'écoute. Et ma gêne est de ne vous point apporter le beau et fervent discours que vous méritez.

Qu'au moins, je vous salue très cordialement chers Franco-Américains, mes frères. La nombreuse et noble famille que vous faites! famille solidement fondée sur des droits dont l'histoire est antérieure même à la constitution de votre grande république, droits qui font les peuples forts et les rendent utiles au bonheur de leur patrie.

Il y en a parmi vous dont les ancêtres ont été violemment amenés, il y a près de 200 ans, des bords de la tragique Acadie, et qui ne veulent

* Conférence prononcée le 19 novembre, au University Club de Boston, à la réunion annuelle par le doyen de la faculté des lettres de l'Université Laval.

plus évoquer de si tristes souvenirs que pour montrer aux fils de leurs persécuteurs la générosité du pardon chrétien et la force de l'âme française.

Il y en a d'autres dont les pères ont été poussés ici par les conditions économiques qui sévissaient jadis au pays de Québec. Que si, vous retrouvant si prospères et si fidèles, nous regrettons encore de vous avoir perdus, notre consolation est de penser que c'est la Providence qui guide les peuples pieux dans leur marche mystérieuse, notre espoir est de vous voir maintenir toujours, à côté de nous, cette civilisation catholique et française, l'une des plus belles et des plus solides qui soient.

Et maintenant, occupons-nous, puisque tel est votre désir, de ce que Claudel appelle un "minime personnage précis" s'avançant par le sentier du monde, "en remuant nettement les jambes".

Je suis né fortuitement à Québec d'une famille saguenéenne de navigateurs, de commerçants et d'hommes de loi. Ma grand'mère maternelle était Mary Ann O'Neil, née en Louisiane, émigrée à Chicoutimi pour y faire la classe. Elle était, je le vois mieux aujourd'hui, d'une grande délicatesse d'âme. Elle ne s'adressait jamais à nous qu'en français, mais nous écrivait en anglais, alternant ainsi, avec sourire et bonté, le droit que nous avions d'entendre notre langue natale et celui qu'elle avait de parler la sienne. Ah oui, c'était une très respectueuse et très juste grand'mère irlandaise que la mienne . . .

Le conférencier raconte ensuite son enfance, à Chicoutimi, ses années d'études, les vacances qui furent, nous dit-il, "le beau temps de son esprit!" . . . "Elles étaient agréablement mi-rustiques, mi-marines, sentant le foin, goûtant la mer. En ce temps-là, le Saguenay était libre; belles et douces, les grèves natales. Nous partirons sur le Saint-Louis vers en bas, vers le grand fleuve. Et,

*Vogue, petite galéote, toi qui vas dans ces îles!*

Il y avait la mer, et, dans les belles nuits paisibles, les saintes veillées dans la timonerie noire, les colloques avec le vent, le compas, les étoiles; ou encore, dans les hâvres sûrs, c'étaient les bons mouillages et les rêves qui peuplaient cette vie d'aventure . . . . Ainsi, nous étions à même mes compagnons et moi, d'acquérir une bonne santé de l'esprit, de l'élan, de l'audace, une curiosité des choses de la nature, un besoin de voir par soi-même, cependant que, le sel aux lèvres, les jambes pendantes au-dessus des vagues, la poitrine lavée et durcie par les embruns, nous chantions:

*Ohé! c'est le vent! Ohé! c'est le vent!*
*Le vent du nord m'appelle!*

Je rentrais des flots pour les foins. Il y avait entre la ville et les collines une terre où nous allions faner. Je revois encore ma première source bleue, le bel oeil limpide qui s'ouvrait au milieu de ce

premier champ. Nous revenions nichés sur les hauts *voyages*. Là, plongés dans le parfum des trèfles, altiers, triomphants, nous effeuillions au passage les branches des saules.

Ainsi allait l'été; et, l'hiver, c'étaient, le long des grèves, les *remparts*; des tours de glace s'élevaient sur les rochers; de fragiles faiences bleues brillaient, dons de la marée . . . Et ainsi j'allai de saison en saison jusqu'à ce septembre heureux où mon père m'amena vers la forêt que j'ignorais encore. Et là, après beaucoup de lacs, de *portages* et d'émerveillement, me montrant l'horizon qui s'était levé devant moi: "Regarde, me dit-il, le pays de tes ancêtres." Et de ce jour, je me mis à aimer Charlevoix, et hautes et irrésistibles furent ses montagnes en mon coeur.

Après les années d'enseignement, ce furent celles du ministère à Sainte-Agnès, à la Malbaie, puis à Clermont. "Je m'évadais parfois, poursuit notre conférencier. Je reprenais le chemin des draveurs et les sentiers de la forêt. Or, un soir, sans penser que j'en pourrais faire un livre, les paroles du vieux Menaud que j'avais rencontré me revinrent au coeur. Et je commençai de les écrire, et j'étais possédé par une sorte de violente passion. Toutes ces descriptions que je voulus bientôt faire de la vie des champs et des bois ,elles n'avaient qu'un objet: l'affranchissement des miens que je souffrais de voir réduits au rang de serviteurs dans un pays qu'ils avaient si péniblement découvert et défriché.

En 1935, j'entrepris de diriger des colons vers le Nord. Je partis allègre vers les terres neuves de l'Abitibi. Ah! la belle aventure que celle-là, et que je voudrais avoir le loisir de vous raconter. Quand j'y pense: la grande terre vierge encore: le vivant et doux commerce avec tous ces bons défricheurs que j'aimais comme des enfants! L'oeuvre des oeuvres de notre race! Mes marches, mes fatigues, mes découvertes, mes transports, mes premiers couchages à la belle étoile! J'étais heureux. Je faisais en paix le tour de ma journée. J'avais donné cinquante lots. Cette bande de terre était là, devant moi, neuve, longue; et je brodais sur ce canevas, champs, églises, maisons, moissons, un arbre ici, là, le ruisseau, et des hommes puissants et des femmes fertiles. . . . Prière faite, je m'endormais face à cette mesure du Ciel qui serait, pour mes gens, leur part à contempler, leur champ d'espoir, leur héritage de soleil et d'étoiles.

En 1948, je publiais *la Minuit*. Dans le cadre d'un pauvre vallon de Charlevoix, j'essayai de montrer que les solutions offertes par le matérialisme à la question sociale sont illusoires; et à la fin, je le plaçais en face de la mort. C'est là qu'il s'avère impuissant et ne trouve plus rien à répondre aux angoisses de l'homme. L'unique réponse est celle qui nous a été donnée par le Verbe de Dieu dont on adore la naissance à la Minuit de Noël de chaque année.

Je termine. Où s'en va donc la littérature d'aujourd'hui? C'est une question qu'on m'a posée. L'une s'enfonce résolument dans les ténèbres extérieures; et l'autre fait effort vers la lumière.

Certes, il y aurait beaucoup de choses à dire sur les devoirs de l'écrivain. Ce que Dieu et les hommes sont en droit d'attendre de lui, c'est la consonnance et la noblesse. Je m'explique. La consonnance, ai-je dit. Car, il y a une symphonie dans cette création qui nous a été donnée, un accord. Mais le chant a été brisé par le péché. Le péché fait fausser l'homme dans le concert des êtres. Notre-Seigneur Jésus-Christ, lui, a restauré le chant; et c'est par la seule charité du Christ que l'homme pécheur peut désormais entrer dans cette communion de saints concertants qu'est le royaume de Dieu.

Et l'écrivain, lui, *non tantum in verbis,* non seulement dans ce qu'il exprime, non seulement dans les pensées de son oeuvre, *sed etiam in cantu,* mais même dans la texture sonore de son style, doit, tout comme le plus humble de ses frères, s'accorder aux lois mêmes de l'harmonie sans doute, au monde mystérieux des proportions premières et des nombres éternels, mais cela ne suffit pas encore. Il doit monter plus haut, entraîner ses frères vers la rédemption de toute musique, et s'efforcer de passer avec eux, par le Christ, vers la sainte et ineffable unité.

La *noblesse* est le second devoir de l'écrivain. Ce mot, vous le savez, signifie la qualité de ce qui mérite d'être connu. La noblesse est une propriété transcendente. Il ne faut donc point, ici, confondre ce que le monde met habituellement en vedette avec ce qui est noble en esprit et en vérité aux yeux de Dieu. L'écrivain doit, à la ressemblance de Dieu, produire à la lumière ce qui est digne de la lumière. Il fait oeuvre diabolique si, usurpant le juste jugement de Dieu, il accorde gloire et honneur aux fils d'iniquité, s'il induit ses frères à devenir eux-mêmes, fils d'iniquité. Le *nescio vos* de l'Evangile est à l'antipode de ce cercle que tant de livres, tant de théâtres, tant de revues, pervertissant l'ordre sacré du monde et méprisant le sang de Jésus-Christ, vouent au vice et à l'iniquité. Les chrétiens le comprendront-ils avant le jugement dernier? et cesseront-ils d'être les complices de ceux qui profanent la sainte lumière de Dieu et agissent à la façon de Béhémoth dont il est dit, au livre de Job, qu'il avait sous lui les rayons du soleil comme litière et comme fumier?

Chers Franco-Américains, cette civilisation chrétienne d'ordre, de beauté, de respect, de sévérité, mais de miséricorde aussi, elle est le seul espoir du monde. Or, c'est elle que vous avez assumé de maintenir, de défendre, d'illustrer par tous les moyens que vous offre la grâce de Jésus-Christ. Gardez-la jalousement dans son intégrité; gardez-la dans cette modalité française, qu'un devoir naturel vous prescrit, que tout un passé de sacrifices, que les aptitudes mêmes de votre génie vous obligent de conserver. Et plaignant ceux qui renient, car ils ne savent

ce qu'ils renient; et pardonnant à ceux qui vous persécutent, car ils ne savent ce qu'ils font, dans la justice et la charité toujours, avec nous du Québec et avec vos frères du Canada tout entier, la main dans la main, continuez à mener le bon combat séculaire de votre vie catholique et française.

---

**Exemple de continuité ***

C'est toujours dans une atmosphère de franche cordialité que se déroulent les assises de la Société Historique franco-américaine. De tous les coins de la Nouvelle-Angleterre, nous revenons chaque fois fraterniser sous le charme de quelqu'évocation historique qui berce nos âmes aux accents de notre douce "*parlure*". Nous puisons ainsi dans le riche écrin de notre histoire de famille des pages qui nous invitent à la méditation et nous en retirons de nouvelles leçons de persévérance. Ainsi notre société continue sa mission fièrement.

Voilà une de nos institutions qui ne sent pas le besoin ni le désir de modifier son âme pour continuer ses labeurs au sein de la franco-américanie. Dieu veuille qu'elle demeure jalousement fidèle à sa voie en recueillant pieusement et en interprétant les gestes de notre présence en Amérique. Elle donne un vigoureux exemple de continuité qui ne manque pas de valeur en ces jours inquiétants que nous vivons.

Aussi, en cette 53e réunion annuelle, nous est-il très agréable de saluer nombre de figures familières et sympathiques qui se joignent à nos invités pour cette soirée vraiment réconfortante. Les réunions de notre société laissent toujours des échos profitables dans les esprits. Elles nous font davantage apprécier les incomparables richesses spirituelles et culturelles dont nous sommes les porteurs. Réjouissons-nous que la flamme de la fidélité brûle encore intensément au sein de notre société. C'est là son plus beau titre à notre commune admiration.

Il faut le reconnaître, la Société Historique franco-américaine n'aurait plus sa raison d'être; elle perdrait son âme, elle trahirait les buts des fondateurs, elle abdiquerait la noblesse de ses origines et renoncerait même à notre respect si elle allait changer sa voie parce que les conditions de vie française deviennent plus difficiles mais non moins sacrées pour nous.

Dans la poursuite paisible et sincère de notre idéal catholique et français, franchement intégré dans notre vie américaine, nous n'avons jamais cru depuis un siècle que nous étions des tenants du racisme et que nous refusions à la patrie ou à l'Eglise le meilleur de notre dévouement.

---

* Allocution du président, l'abbé Adrien Verrette.

Dans notre formule de vie nous avons toujours prétendu, et cela avec raison, que nous ne pouvions pas séparer la culture de la vie française, qui, elle, s'incarne dans le parler dont nos existences franco-américaines sont marquées. Depuis un siècle, appuyés sur les enseignements de l'Eglise, sur le droit naturel et sur l'histoire, nous avons reconnu l'usage du français comme le véhicule naturel de nos âmes. Si nous devons demeurer, il ne peut donc pas être question de préconiser une autre formule qui ferait mine de favoriser intensément la culture française, mais qui dans son application utilitaire renoncerait fatalement à l'usage de la langue française comme véhicule de pensée et d'expression dans nos foyers et au sein de nos maisons d'enseignement. Nous déplorons donc l'attitude de ceux des nôtres qui se font les défenseurs d'une telle aberration.

Au nombre des joies particulières de cette réunion, nous désirons en votre nom rendre hommage à deux de nos membres très distingués qui ont été récemment élevés à la prélature romaine. Saluons avec admiration Mgr F. X. Larivière, p.d., curé de la paroisse Ste-Marie de Marlboro et Mgr Joseph Boutin, p.d., curé de la paroisse du Très Saint-Rosaire de Gardner, deux fidèles amis de la société et deux fervents apôtres de notre vie franco-américaine.

Nous voulons également saluer le nouveau consul général de France parmi nous, M. François Charles-Roux. L'amitié qui unit le consulat de France à notre société est déjà une vieille tradition. Nous désirons accueillir M. Charles-Roux avec empressement en l'assurant de notre entier dévouement dans l'oeuvre qu'il accomplit et qui doit faire rayonner l'influence de la France au sein de notre patrie. Nous savons qu'il a déjà rencontré nombre de nos compatriotes et qu'il ne leur a pas ménagé les sympathies de son âme exquise. Nous avons confiance que son séjour chez nous sera rempli de féconds jaillissements.

Bien que son rôle le porte dans tous les secteurs officiels de la vie américaine pour y représenter efficacement son gouvernement, nous voulons assurer M. le consul général et madame qu'ils ne trouveront pas d'oasis plus reposant que l'amitié de leurs cousins d'Amérique. Leur place est toute indiquée dans nos coeurs. Elle est large et affectueuse, et elle se réclame de la plus authentique hospitalité française, celle de nos pères.

D'ailleurs, la carrière diplomatique de M. le consul, déjà si brillante et chargée de féconds travaux, nous invite à l'exploiter très amicalement à notre avantage, ce que nous ne manquerons pas de faire. Saluons aussi M. le consul et Madame Delisle qui sont déjà pour nous de précieux amis, qui ont voulu nous accueillir il y a quelques mois, et tous nos invités. Cette soirée doit laisser dans nos coeurs une autre belle leçon de persévérance.

Je m'en voudrais de ne pas saisir cette occasion magnifique pour remercier vivement, Mgr Marie-Alphonse Parent, p.d., vice recteur de

l'université Laval, et l'abbé Robert Dolbec, son sympathique secrétaire. Mgr Parent vient de s'acquitter d'une façon admirable de l'exécution des grandes fêtes centenaires de son université, manifestations, sans parallèle dans notre histoire et qui ont proliféré un nouveau lustre de gloire sur notre vie catholique et française en Amérique.

Je désire le remercier surtout au nom de tous mes compatriotes pour sa bienveillance et son dévouement à l'endroit de nos jeunes compatriotes qui fréquentent l'université Laval.

Au mois d'octobre dernier, à Québec, le Conseil de la Vie française en Amérique recevait à dîner le Cercle des Etudiants Franco-Américains de Laval. Le spectacle d'une vingtaine de jeunes compatriotes, presque tous étudiants à la faculté de médecine, nous a fait saisir tout l'avantage qu'il y a pour nous de diriger ces futurs médecins et chefs de nos chrétientés vers la maison mère de notre vie française en Amérique. Demain, ils seront de nouveaux chaînons qui maintiendront dans une ferme solidarité et les coeurs et les esprits de chaque côté de la frontière.

C'est grâce à la sympathie de Mgr Parent, à son intérêt soutenu et à sa bonté que nous jouissons d'un pareil bienfait et nous formulons le voeu que des centaines de nos futurs universitaires deviennent les images vivantes et fidèles de cette vénérable institution.

### *Mgr Savard*

Encore tout pénétrés des grandes leçons du Troisième Congrès de la Langue française et des éblouissantes fêtes du centenaire de l'université Laval, il était tout naturel d'inviter à notre tribune ce soir l'une des voix les plus écoutées et des plus délicieuses du Québec, Mgr Félix Antoine Savard, doyen de la faculté des lettres de cette vénérable institution. Combien nous sommes honorés par sa présence et combien nous avons hâte d'écouter sa voix que l'on a justement appelée celle "d'un raconteur du plus emporté et du plus contagieux lyrisme."

Avant de le céder à votre joie, permettez que je résume brièvement les principales dates de sa carrière. Originaire de Québec même, où il naît le 31 août 1896, c'est dans les *"pays neufs"* qu'il ira chercher son éducation, dans le beau royaume de Chicoutimi. Ordonné en 1922, il enseigne les lettres dans son collège pour devenir en 1935, le courageux curé fondateur de la paroisse St-Philippe de Clermont, comté de Charlevoix, aujourd'hui dans le diocèse d'Amos. C'est là, durant un séjour de dix années de colonisation, qu'il s'attache à la terre dont il voudra chanter bientôt toute la richesse et la poésie. Il n'oubliera jamais sa patrie, l'Abitibi, qui est entrée dans toutes les fibres de son âme, au point que le moindre appel de là-bas, le retrouve penché sur les gras sillons dont il a su respirer toute la fraîcheur et les secrets humanisants.

Oui, c'est dans sa chère paroisse que l'abbé Savard se révèle raconteur incomparable. Après ses courses de missionnaire où il soutient le courage de ses colons, le soir *"sous la lampe"* dans son modeste presbytère, il confie à sa plume les chapîtres de cette vibrante histoire *"Menaud maître draveur"* qui traduira jusqu'aux fantastiques chasses-galeries que la hache du bucheron refoule avec la noirceur de la forêt.

Ce premier jet atteint vite les sommets. Tout le Canada français s'empare de cet ouvrage et la critique dira que dans sa force d'humanité, de rusticité et de culture, ce roman livre "les plus belles images dont il nous ait été donné de jouir au Canada littéraire."

La critique ira plus loin. Valdombre croira presqu'au chef d'oeuvre tandis que Dantin se contente d'en proclamer le *"mérite littéraire indiscutable"*. Mais l'auteur est un artiste. Il a vite saisi la mesure de son oeuvre . Il remet la main à la pâte pour recréer son Menaud et lui donner une version définitive de roman réaliste en 1944. Entre temps l'Académie Française et le gouvernement de la Province de Québec lui ont décerné des prix de langue et de littérature.

C'est ainsi que l'abbé Savard entre dans la gloire. Désormais il ne s'appartient plus. Conférences, allocutions, articles de revues et cours universitaires lui sont imposés à un rythme croissant.

Toujours dans l'Abitibi où se dépensent les forces ardentes de tout un peuple plein d'espoir, l'abbé Savard découvre de nouveaux souvenirs dans son âme. Il les réunit cette fois dans *"L'Abbatis"* (1943) "Un hymne enthousiaste à la terre." Enfin, c'est *"La Minuit"* (1948) avec ses grandes fresques de moeurs et de fidélité et où la poésie et le symbolisme fixent en exergue les directives sociales de l'Evangile. C'est tout le problème de la vie chrétienne qui repose *"sur les vraies richesses qui ne périssent pas, et que l'on retrouve en Dieu, qui nous les réserve toutes."* Avec ce dernier ouvrage Mgr Savard se voit attribué le prix littéraire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

La réputation de Mgr Savard est donc fixée. En 1945, il est acclamé au sein de la Société Royale du Canada et reçoit la médaille Lorne Pierce qui consacre la valeur de son oeuvre.

Et l'ascension continue. En quelques mois les événements se précipitent dans cette vie débordante. La célébrité est en train de faire son oeuvre dévorante. Professeur aux cours d'été à l'université Laval depuis 1943, il est agrégé à la faculté des lettres l'année suivante pour en devenir le doyen en 1949.

Elevé à la prélature romaine, président de la Société de Géographie de Québec, il est invité à la Sorbonne pour y professer sur "La civilisation canadienne-française". Il parcourt plusieurs centres universitaires de l'Europe pour ravir ses auditeurs. Il est tellement prenant qu'on l'appelle et on l'acclame comme le Mistral du Canada!

Enfin Mgr Savard est élu à la direction de la Société du Parler Français du Canada pour diriger d'une façon très brillante les fêtes

cinquantenaires de cette vénérable institution à l'occasion du Troisième Congrès, en juin dernier. Il y préconise avec force l'établissement d'un Office de la Langue Française au Canada, un voeu très cher à tous ceux qui s'intéressent à l'enrichissement de notre langue parlée sur ce continent.

En cette circonstance remarquable, Mgr Savard, eut la joie d'entendre l'un des plus célèbres linguistes de France, M. Charles Bruneau, lire avec onction quelques-unes de ses pages ravissantes avec ce commentaire: "il faut une langue jeune et riche pour rendre exactement la fraîcheur de ces délicates impressions . . . ."

Voilà quelques détails nécessaires, ce nous semble, pour apprécier cet écrivain de grande classe que nous accueillons ce soir. Nous savons qu'il aime ses frères d'outre-frontière. Il connaît nos problèmes et nos misères, mais il ne nous croit pas en voie de désintégration culturelle.

Je suis certain que Mgr Savard nous apporte de nouveaux ferments d'espérance, car sur ses lèvres vibre délicieusement ce verbe qu'il sait faire aimer. Nous lui disons toute notre affectueuse admiration et toute la fierté que nous éprouvons à le saluer comme une des âmes exquises de notre génération, un ambassadeur incomparable de notre rayonnement culturel sur ce continent.
(Avant d'inviter Mgr Savard à nous donner sa conférence, je dois m'excuser du titre un peu confus que portait l'avis de convocation. Malgré un accident du fil télégraphique vous avez sans doute compris qu'il nous parlerait de "Problèmes d'orientation littéraire". J'invite donc notre poète romancier à nous dire tout ce que son âme d'artiste ressent à ce premier contact avec la franco-américanie.)

*Remerciements*

L'heure de la reconnaissance est toujours douce à vivre car elle permet de dire sans alliage ce qui jaillit vraiment du coeur. Vous comprendrez alors Monseigneur, toute la profondeur de notre gratitude après les réconfortantes et lumineuses réactions que vous venez de provoquer dans nos esprits. Nous vous remercions très cordialement. Votre message nous suffit. Nous le méditerons avec profit.

Mais notre société a une façon bien à elle de conserver le souvenir de ces illustres conférenciers. Elle ne veut pas oublier leur passage bienfaisant et alors, en plus de déposer leur message dans ses archives, elle les invite à s'inscrire sur la liste déjà imposante de ses bienfaiteurs, en leur décernant le diplôme de membre d'honneur.

Monseigneur, veuillez donc accepter ce parchemin qui vous fait membre de la famille. Il est un gage d'affection et vous donne droit de regard sur notre comportement. Il vous invite à nous continuer au moins dans votre coeur cette sympathie dont vous nous avez donné ce soir de si réconfortants accents.

Puisse ce nouveau lien qui nous unit davantage à nos frères du Québec, nous aider à forger encore plus solidement cette solidarité indispensable qui doit régner chaque côté de la frontière, au sein de notre grande famille. C'est bien là toute la raison d'être de l'apostolat qui se dégage de votre grande oeuvre, faire aimer, embellir, resplendir et rayonner cet héritage qui nous est commun, et, qui pour vous comme pour nous, comme vous l'avez proclamé si magnifiquement *"n'est pas une folie comme une autre."*

En ce dix-neuvième jour de novembre de l'an 1952, j'ai donc l'honneur de vous proclamer Mgr Félix-Antoine Savard, au nom de mes collègues, MEMBRE D'HONNEUR de la Société Historique franco-américaine.

## II

### Remise de la Médaille "Grand Prix" au Docteur Georges Boucher

*Séance du* 19 *novembre*

Au mois de juin dernier, à titre de président du Troisième Congrès de la Langue française, j'avais le grand bonheur d'assister avec Mgr Savard, au baptême du dernier né du docteur Georges Alphonse Boucher: "Chants du nouveau monde." Comme franco-américain, j'étais aussi très fier de m'associer à l'élite intellectuelle de l'Amérique française, pour rendre cet hommage très mérité à notre cher barde national. C'était, comme vous le devinez bien, la réception donnée par la Librairie du Quartier Latin dans les salons de la Maison des Anciens de Laval à Québec.

Ce soir, croyez-moi, je suis très heureux en votre nom, et pourquoi ne pas inclure toute la franco-américanie, de présider cette fraternelle cérémonie qui veut honorer notre vénéré poète, en lui remettant avec notre affection et notre admiration la médaille *"Grand Prix"* de la Société Historique franco-américaine.

Sur le promontoir de Québec, après avoir assisté aux grandes assises de famille de 1912 et de 1937 où il avait chanté au pied du monument Champlain son ode à la langue française: *"O toi, verbe sacré, qu'à nos lèvres la France imprima pour toujours"*, en 1952, cette fois, après 62 années de labeurs, le docteur revenait déposer le testament de sa fidélité avec cette prière: *"Vous nous avez cachés dans votre sanctuaire, et vous avez fait de nous une espèce de prodige, Seigneur, et vous ne nous avez pas confondus"*. N'était-ce pas là l'hymne de la reconnaissance, qui empoignait en ces heures mémorables toute la famille française agenouillée au berceau de nos pères.

Et comme gage de son immortelle ferveur, notre poète voulut en cette occasion, confier à la postérité le recueil de toutes ses générosités spirituelles, son plus grand trésor, son livre à qui il adressait ce regard de tendresse:

*"Cher livre! un dernier mot. Plus je touche à mon soir,*
*Plus j'aime à parcourir tes strophes où ma vie*
*Avec tous ses chagrins, ses amours, son espoir,*
*Avec tout ce qui l'a tourmentée ou ravie,*
*Repasse sous mes yeux comme dans un miroir.*
*Tu m'aides à vieillir. Grâce à toi, je n'envie*
*Plus rien à l'existence, et, fort de mon avoir,*
*Je m'en vais sans regret et d'une âme assouvie.*

Ce soir c'est un autre hymne que nous voulons chanter, *"l'invitation à la vie"* afin que se prolonge encore longtemps, pour se répandre dans une véritable vieillesse les 87 ans de notre cher compatriote.

Dans l'introduction de ses *"Chants du nouveau monde"*, notre cher docteur a eu la gentillesse de nous parler un peu de lui-même. Nous savons alors qu'il est né le 13 septembre 1865, dans la paroisse St-Edouard-de-Lotbinière, dans le riant village Rivière-Bois-Clair où souvent *"sur un petit pont en madrier"* il allait rêver *"le coeur gros, souvent une larme à l'oeil, et sans savoir pourquoi non plus, des heures entières"* . . . c'était peut-être déjà l'appel des muses!

Fils de terriens, parents très religieux, car quatre de ses oncles, frères de son père se destinent aux ordres sacrés, il a tôt fait d'imprimer dans son âme de profonds sillons de foi, que sa tendre mère Elize Chavigny de la Chevrotière saura embaumer de la plus vive candeur. Un jour, ce fils reconnaissant écrira:

*"O ma mère, voici le livre*
*Que je t'avais promis;*
*Avant que je le livre*
*En souvenir à mes amis*
*Sur ta tombe où ma foi repose*
*Je le dépose."*

Sa première instruction, il la reçoit d'un autre oncle prêtre, celui-ci frère de sa mère et c'est en 1878 qu'il termine brillamment ses humanités au Collège d'Ottawa, avec son baccalauréat-ès-arts et les médailles du cardinal Zigliara et du pape Léon XIII, et, rassurez-vous, il avait déjà commencé à rymer.

Durant ses études médicales à l'université Laval, une faiblesse pulmonaire allait lui confier le secret de la modération qu'il n'abandonnera jamais. Mais son coeur d'artiste restait généreux et aimant et c'est vers 1888, nous confie-t-il, après une première peine qui lui ravissait son *"envollée"* réclamée par la mort que le Ciel déposa cette fois sur sa route, celle qui partagera son bonheur, Fabiola Voyer; et il écrira:

*"Quand je la vis . . . je crus que c'était Elle,*
*La fiancée enfuie en sa paix éternelle . . . .*
. . . . . .
*Et j'aimai cette enfant*
*Comme si l'autre eut pris sa place accoutumée."*

Disciple d'Esculape et poète par surcroit, le docteur Boucher s'établira à Brockton, centre franco-américain au Massachusetts, le 1er octobre 1890. Il fonde son foyer et se livre à son ministère de clémence qu'il quittera après un soixantenaire bien sonné.

A un moment, il voudra retourner sur la glèbe de ses pères pour mieux chanter dans ses vers, mais un bon ami, Chapleau lui enjoint: *"docteur, ne quittez pas votre pratique . . . si vous avez été créé et mis au monde pour chanter Québec, vous le chanterez envers et contre tout."*

Et c'est ainsi en guettant les ours, accoucheur émérite et incomparable, que des longues nuits durant il voudra à ses songes donner une grâce ailée!

Le président remet la médaille "Grand Prix" au docteur Georges Boucher, de Brockton, Mass.

Voilà donc notre héros, barde insatiable que les années ont blanchi, et, qui, ce soir, en notre présence ,avec son sourire toujours prenant nous a enseigné au fil des ans comment croire, chanter et aimer pour reporter à Dieu le grand bienfait de la vie.

Sa plume, il ne la quittera donc jamais. Un jour, à son chevet, elle recueillera son dernier sonnet. Vingt fois sur le métier, il remet son rouage et les muses nous assurent qu'après avoir retouché encore odes, glanures, épitaphes, épigrammes, sonnets, chants de guerre et prières, il nous livrera bientôt les derniers trésors de sa pensée: *"A l'heure où je m'en vais, A toi cher Nouveau Monde, ému je les dédie."*

Vous conviendrez qu'il n'entre pas dans les attributions d'une société historique de porter jugement sur la valeur ou la puissance d'une oeuvre de poésie. Ce qui nous suffit, sans oublier le lyrisme, la délicatesse de sentiment et les harmonies délicieuses qui enveloppent la pensée de notre poète, c'est le souffle de fidélité et l'amour de la vérité qui circulent à travers toute son oeuvre.

Nous laissons à la critique le soin de fixer dans le panthéon de la poésie la place bien enviable qu'occupera le docteur Boucher. D'ailleurs le poète nous avertit avec justesse:

*"Que mon vers soit brillant ou qu'il soit très mauvais,*
*Je défends qu'on y touche*
*On regarde le temps, même quand il est laid*
*D'un geste las parfois, mais la main sur la bouche!"*

Pour nous, c'est la main sur le coeur que nous saluons notre barde national. Bien avant que la plupart d'entre nous fussent de ce monde, il avait déjà commencé à faire aimer les choses que la France immortelle avait semées sur nos rives.

Ce qui nous impressionne dans cette vie faite de devoir, de probité et d'idéal, c'est la continuité qui en enfile tous les battements. Oui, cher barde à nous, que vous importe comme vous le chantez si bien et l'éloge et le trépas, car votre vie vous l'avez consumée comme une flamme ardente au service de votre Divin Maître, au bonheur de vos frères et à la gloire de ce verbe qui trouva sur vos lèvres une si riche résonnance. Honneur et mérite! personne ne vous ravira votre place, car toute une vie de labeurs et de nobles accents ne s'efface jamais dans l'admiration d'un peuple!

Enfin, c'est bien parce que le docteur Boucher est un peu des nôtres que nous nous réjouissons ce soir. Membre fidèle, il fut durant plusieurs années, le vice président de notre société. Que de fois il nous a charmés à cette table avec sa voix sympathique et son verbe plein de sens.

La Société Historique Franco-Américaine est donc particulièrement heureuse ce soir, et j'en éprouve avec vous tout le bonheur, de proclamer le grand mérite littéraire et patriotique de ce fidèle serviteur. Elle caresse même un peu l'espoir de faire de son geste l'un des beaux

jours dans la carrière de notre héros. Car, c'est notre voeu bien ardent que longtemps encore, la plume sans cesse près du coeur, notre vénéré compatriote puisse répéter en les scandant avec un amour renouvelé ces émotions d'hier comme autant de soleils couchants qui ont illuminé sa vie. Il nous l'a dit un jour.

*"Rien n'égale à mes yeux un soleil qui décline*
*Amis, voilà pourquoi souvent sur la colline,*
*A l'heure où le jour fuit,*
*Vous me voyez monter et m'asseoir en silence,*
*Rêver jusqu'à la nuit."*

J'ai donc l'honneur de présenter à monsieur le docteur Georges A. Boucher, chrétien admirable, père de famille admirable, médecin admirable, poète à la voix d'argent et apôtre infatigable de notre culture, la médaille *"Grand Prix"* de la Société Historique Franco-Américaine.

**Docteur Boucher**

Merci de vos éloges ainsi que de votre très précieuse décoration.

Cette médaille Grand-Prix que vous me décernez, m'est doublement chère. D'abord elle m'honore au-delà de toute expression, et puis, par le fait qu'elle m'arrive au déclin de mes jours, alors que je vais paraître devant mon juge pour rendre compte de mes oeuvres, elle est pour moi un témoignage.

Ah! je craindrai moins, dorénavant, de faire face à mon auteur, car je sais maintenant, puisque vous me le dites, que je ne lui retournerai pas les mains vides. Je sais qu'en retour de ce qu'il m'a donné — et qui pourra jamais dire comme il fut prodigue à mon égard — je lui rapporterai une oeuvre sinon volumineuse au moins originale, dans laquelle j'ai mis tout mon coeur et ma foi.

Merci!

## III

## Etudes

### La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Warren, Etat du Rhode-Island

*(Dr Ulysse Forget)*

C'est grâce à l'amabilité de votre président, M. l'abbé Adrien Verrette, que j'ai l'honneur de vous causer ce soir. Il m'a demandé de vous parler de l'histoire de ma paroisse, Saint-Jean-Baptiste de Warren dans le Rhode-Island. J'ai écrit cette histoire afin de répondre au but que l'Institut d'Histoire de l'Amérique française s'est donné par l'entremise de son fondateur, M. le chanoine Lionel Groulx; à savoir que chaque membre écrive l'histoire du petit coin de terre qu'il habite. Il y a cinq ans, quand j'ai commencé mes recherches, j'avais aussi en vue la célébration de notre soixante-quinzième anniversaire de fondation.

Le travail est divisé en quatre partie:

1° Le texte français.

Les débuts de la paroisse et un mot sur les pionniers. Les premiers Canadiens Français sont arrivés à Warren vers 1865. C'est durant cette année-là que la première naissance, le premier mariage et le premier décès chez les nôtres eurent lieu. Tous nos prêtres ont une place d'honneur au début du volume, ayant chacun une photographie et une courte biographie. Ensuite viennent nos hommes de profession qui sont surtout des médecins, car le prêtre en pays étranger veut se faire seconder par le médecin compatriote. Nos enfants ont aussi une place d'honneur et sont repartis comme suit: Ceux qui sont au service de l'Eglise: un prêtre séculier, un Père Blanc d'Afrique, quatre Frères religieux et quatorze religieuses. Ceux qui sont dans les professions: deux médecins, un dentiste, cinq gardes-malades, un médecin vétérinaire, deux pharmaciens, deux avocats, trois musiciens et un grand nombre d'éducateurs dont l'un est docteur ès Lettres. Je m'attarde sur la question éducation pour faire remarquer que soixante-dix de nos enfants sont diplômés de collège. Depuis 1927, plus de 250 de nos enfants ont fait leur "High School", 452 ont fini le cours grammaire aux écoles publiques et 578 sont sortis du huitième cours de notre école paroissiale. J'insiste sur ce fait afin de prouver que nous n'avons pas négligé l'éducation de nos enfants. Enfin il y a ceux de nos enfants qui ont fait du service militaire durant les deux guerres mondiales. Leurs noms figurent dans un chapitre spécial.

Suivant les directives de M. le chanoine Groulx qui fut mon mentor dans la préparation de cet ouvrage, j'ai ajouté un chapitre sur l'Eglise, l'Ecole et la Famille. Et pour terminer, une conclusion où il est question de survivance française. La famille franco-américaine forme le sujet le plus important du volume et j'y reviendrai plus tard.

### 2° Le texte anglais.

Me reprochera-t-on d'écrire en anglais dans une histoire de paroisse franco-américaine? D'abord, près de la moitié de nos Francos ne lisent pas le français. Et puis, des amis chez les autres nationalités s'intéressent à nous et nous connaîtrons mieux en lisant notre histoire. Mais la raison principale qui m'a amené à ajouter un texte anglais, c'est que j'y donne des arguments probants en faveur de la langue française. Les brebis perdues qui prendront connaissance de ces faits auront peut-être des remords de conscience. Ces gens ne savent pas que nous représentons plus de 350 ans d'histoire française en Amérique du Nord. Ils ne savent pas qu'en se laissant assimiler, ils prennent une part directe au suicide national. Ils ne savent pas que des Américains de la trempe de M. Joël Fletcher, président de la "Southwestern Louisiana Institute" et d'autres éducateurs du même calibre, travaillent à la préservation du français aux Etats-Unis. Ils ne savent pas qu'il y a un mouvement nouveau au pays en vue d'élargir l'enseignement des langues. Ce mouvement prit naissance à Allentown, dans la Pennsylvanie et à Danbury, dans le Connecticut, où l'on enseigne le français et l'espagnol dans les écoles publiques à partir de la quatrième année. Ils ne savent pas que depuis la dernière guerre, le cadre de nos relations étrangères est tellement agrandi que notre gouvernement emploie au delà de 5,000 personnes parlant plus qu'une langue, et une personne qui parle le français peut se faire comprendre dans tous les pays du monde. C'est M. Fletcher qui le disait aux Louisianais: "Ce dont le gouvernement a surtout besoin ce sont des gardes-malades et des personnes qui parlent deux langues et plus." Ils ne savent pas que notre gouvernement dépense des millions chaque année pour l'enseignement des langues étrangères. Ils ne savent pas qu'un des premiers actes importants du général Eisenhower en arrivant à Paris, fut la fondation d'une école où ses subalternes puissent apprendre le français. Si on ne dit pas ces choses-là en anglais, à nos transfuges, ils ne les sauront jamais.

### 3° Les documents inédits

Les documents inédits par excellence que nous possédons, sont les recensements de 1888 et de 1895. Je dirai que ces recensements sont plus que complets, car le curé Bernard, en plus de nous renseigner sur

l'état civil complet de ses paroissiens, mentionne les "vieux parents" demeurés dans le Québec, donne les défauts et les qualités de chacun. Il va sans dire que l'on ne peut pas publier ces commentaires avec les noms. Ainsi le curé écrit: "Ivrogne avéré", "Bon garçon", "Généreux pour l'église", "Son mari est au loin et elle demeure seule avec les enfants", "Grand parleur, et avec du bon sens". etc. . .

J'ai compilé des statistiques concernant ces deux recensements et avec la coopération de mon curé, M. l'abbé Omer Paquin, j'ai pu me procurer des données comparatives avec le recensement de 1950. Warren est peut-être un peu plus anglicisé que bien d'autres villes, mais le pourcentage des différentes catégories de mariages tel que publié dans le Bulletin de la Société Historique Franco-Américaine, pour les années 1946 et 1947, concernant les familles Forget, Grégoire et autres et les villes de Lowell et Fall River, ce pourcentage, dis-je, est à peu près le même.

Résultats comparatifs des recensements ou démographie de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Warren, Etat du Rhode-Island.

| Recensement de | 1888 | 1895 | 1950 |
|---|---|---|---|
| Nombre de familles | 199 | 154 | 609 |
| Nombre d'enfants plus jeunes que 20 ans | 690 | 489 | 718 |
| Nombre d'adultes au-dessus de 20 ans | 517 | 486 | 1552 |
| Naissances | 57 | 64 | 52 |
| Mariages | 15 | 7 | 22 |
| Sépultures | 19 | 21 | 25 |
| Epoux et épouses franco-américaines | 197 | 151 | 323 |
| Epoux francos et épouses irlandaises | 0 | 0 | 11 |
| Epoux francos et épouses italiennes | 0 | 0 | 17 |
| Epoux francos et épouses portugaises | 0 | 0 | 12 |
| Epoux francos et épouses polonaises | 0 | 0 | 2 |
| Epoux francos et épouses anglaises | 1 | 1 | 11 |
| Epouses francos et époux irlandais | 0 | 0 | 30 |
| Epouses francos et époux italiens | 0 | 0 | 24 |
| Epouses francos et époux portugais | 0 | 0 | 24 |
| Epouses francos et époux polonais | 0 | 0 | 23 |
| Epouses francos et époux anglais | 1 | 2 | 19 |
| L'un des grands-parents n'est pas franco | 0 | 0 | 15 |
| Epoux francos et épouses protestantes | 0 | 1 | 9 |
| Epouses francos et époux protestants | 0 | 1 | 17 |
| Les deux époux sont de nationalité étrangère | 0 | 0 | 3 |
| Epoux francos divorcés | 0 | 0 | 5 |
| Epouses francos divorcées | 0 | 0 | 9 |
| Epoux séparés | 0 | 0 | 9 |
| Veufs au-dessous de 50 ans, avec enfants | 3 | 3 | 3 |
| Veufs au-dessus de 50 ans, avec enfants | 2 | 1 | 0 |
| Veuves au-dessous de 50 ans, avec enfants | 6 | 1 | 5 |
| Veuves au-dessus de 50 ans, avec enfants | 2 | 3 | 0 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Veufs au-dessus de 50 ans, sans enfants | 0 | 0 | 31 |
| Veuves au-dessus de 50 ans, sans enfants | 6 | 7 | 7 |
| Epoux au-dessous de 50 ans, sans enfants | 26 | 10 | 94 |
| Epoux au-dessus de 50 ans, sans enfants | 2 | 13 | 123 |
| Garçons célibataires, de 20 à 30 ans | 54 | 45 | 49 |
| de 30 à 40 ans | 3 | 4 | 23 |
| de 40 ans et plus | 3 | 0 | 35 |
| Filles célibataires, de 20 à 30 ans | 39 | 29 | 41 |
| de 30 à 40 ans | 3 | 4 | 23 |
| de 40 ans et plus | 1 | 2 | 58 |
| Familles avec 1 enfant | 27 | 23 | 132 |
| 2 enfants | 26 | 27 | 104 |
| 3 enfants | 29 | 27 | 61 |
| 4 enfants | 20 | 22 | 19 |
| 5 enfants | 22 | 9 | 12 |
| 6 enfants | 13 | 14 | 6 |
| 7 enfants | 15 | 9 | 3 |
| 8 enfants | 9 | 3 | 1 |
| 9 enfants | 2 | 9 | 0 |
| 10 enfants | 5 | 0 | 0 |
| 11 enfants | 1 | 0 | 0 |
| Propriétaires de leur maison | 9 | 20 | 317 |
| Ceux qui ont des propriétés en Canada | 56 | 10 | 0? |
| Ceux qui sont naturalisés | 12 | 50 | Presque tous |
| Ceux qui sont dans le commerce | 9 | 15 | 42 |
| Hommes de métier | 17 | 21 | (1) |
| Moyenne d'enfants par famille | 3.08 | 3.17 | 1.17 |

(1) *De nos jours la main d'oeuvre est si hautement spécialisée que la majorité de nos compatriotes sont des hommes de métier.*

En 1895, il y avait 177 adultes venus du Canada, qui savaient lire. En 1950, il y a une moyenne de 260 familles où l'on ne parle pas le français. Dans les listes municipales ,on trouve encore 157 Franco-Américains qui n'appartiennent pas à notre paroisse. La plupart, à cause de leur mariage mixte, fréquentent d'autres paroisses; les autres se sont mariés en dehors de l'Eglise ou ont simplement lâché. Il y a aussi un nombre considérable de Franco-Américaines qui se sont séparées de nous pour les mêmes raisons, mais comme une femme s'inscrit sous le nom de son mari, il est impossible de retracer ces brebis perdues.

### 4° En souvenir de nos morts.

Comme nous ne pouvions pas publier d'annonces dans un ouvrage de cette envergure, nous avons décidé d'intéresser les paroissiens à faire des dons en mémoire de leurs défunts. J'ai inclus dans cette partie un

peu de généalogie, de sorte que la question financière du projet de publication fut en partie réglée. Enfin, pour compléter ce volume, il y aura un index.

Pour terminer cette esquisse de notre groupe franco-américain de Warren, dans le Rhode-Island, scrutons un peu les recensements. Nous constatons d'abord que l'enfant est en minorité. Dans toute société viable, l'enfant doit être en majorité; or nous n'avons que 28 enfants de plus qu'en 1888 et nous sommes 400 familles de plus. Le nombre des adultes double celui des enfants; ceci vient du fait que nous avons 94 foyers sans enfants et dont les époux sont plus jeunes que 50 ans; nous avons 132 ménages qui n'ont qu'un enfant et 104 qui en ont deux. C'est dans ces trois groupes que nous perdons les enfants qui devraient nous remplacer. Quant aux autres foyers, les enfants y sont assez nombreux pour remplacer les parents quand ils mourront. Les célibataires viennent encore augmenter le nombre des adultes, car nous comptons 35 garçons et 58 filles âgés de plus de 40 ans. Remarquez bien que je ne fais pas une croisade pour éloigner nos enfants du célibat, mais s'il y a du coulage, il faut bien en découvrir la cause. Nos vieillards, que nous vénérons, viennent aussi s'ajouter au nombre déjà trop considérable d'adultes. Il y a dans la paroisse 94 veufs et 76 veuves âgés de plus de 50 ans. C'est là sans doute une tendance générale en notre pays, puisque le recensement du pays, de 1950, indique une augmentation de 37 pour cent chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Ces conditions de survie nationale s'avèrent précaires pour les autres groupements ethniques, mais le mal des autres ne guérit pas le nôtre.

Considérons maintenant les époux dans nos foyers franco-américains. Nous trouvons 323 foyers où les époux sont franco-américains, mais par contre il y en a 217 où le père et la mère sont de nationalité étrangère et sur ce nombre, il y a 26 protestants. De plus il y a 14 ménages brisés par le divorce et 9 par simple séparation. Je n'ai pas à critiquer les époux de nationalité étrangère, car ce sont de très bonnes gens. Je les connais parce qu'il ne se passe pas une journée sans qu'au moins la moitié des clients que je soigne soient de ces gens-là. Encore une fois, je constate cet état de choses qui est à la base de la survie française aux Etats-Unis. Bien que nous soyions entourés de nationalités étrangères à la nôtre, il y a tout de même un point en notre faveur. Ces nationalités sont presque toutes catholiques. Les Anglais protestants que nous appelons Américains nous ont devancés de 100 ans dans l'état des mariages stériles ou des mariages ayant un enfant unique; et aujourd'hui, ils sont presque disparus. Dans notre conseil municipal, le président ou maire est franco-américain, et les quatre conseillers comprennent un allemand, un irlandais, un polonais et un portugais. Où sont les Américains de 1867, époque où il n'y avait qu'un contribuable étranger qui s'appelait Louis Saillant? Les Irlandais ont aussi suivi la même route que les Américains, mais ils ont commencé plus

tard qu'eux. Je n'ai pas de statistiques pour les autres nationalités, mais nous glissons tous sur la même pente.

Qui est-ce que mon garçon va épouser? Qui est-ce qui épousera ma fille? Nous avions 52 naissances en 1950, avec nos 609 familles; par contre nous en avions 57 en 1888, avec 199 familles et 64, en 1895, avec 154 familles. Voici le nombre de mariages: 12 en 1888, 7 en 1895 et 22 en 1950. Avec nos 609 familles, nous avons à peu près le même nombre de garçons et de filles, entre 20 et 30 ans, que nous avions il y a 60 ans avec 199 familles. Mais entre 30 et 40 ans la différence est frappante: en 1888, 3 filles et 3 garçons, en 1895, 4 filles et 4 garçons, et en 1950, 23 filles et 23 garçons. La conclusion saute aux yeux: nos garçons et nos filles n'ont pas assez de choix pour se trouver des épouses et des maris. Mais me dira-t-on: "En 1888, la paroisse ne venait de commencer et les gens se tenaient plus ensemble". C'est vrai jusqu'à un certain point, mais 1888 c'est presque 25 ans après l'arrivée des premiers Canadiens à Warren. A mon avis, il n'en reste pas moins vrai que nous n'avons pas assez d'enfants et que les jeunes qui veulent se marier manquent de choix parmi les jeunes de leurs âge.

Il y a d'autres causes pour cet état de choses. D'abord, l'enfant franco-américain arrive à l'âge adulte tout à fait anglicisé et les enfants des autres races le sont encore davantage parce qu'ils n'ont pas d'école paroissiale. A l'exception de ceux qui ont fait leurs études académiques dans les "High Schools" catholiques, tous ces jeunes gens vivent ensemble depuis le début du cours élémentaire. Plus tard, à l'usine ou au bureau, c'est la même chose; les hommes travaillent à côté des femmes. Il n'est donc pas surprenant, qu'un grand nombre se lient d'amitiés sérieuses qui conduisent au mariage.

C'est donc dire que dans les conditions actuelles, notre survivance est en danger. Elle l'est d'autant plus que l'histoire nous apprend que tous les petits peuples qui n'ont pas combattu pour survivre, ont été invariablement assimilés. Les Acadiens semblent faire exception à ce fait historique, et encore. . . Les 16,000 âmes dispersées aux quatre coins du monde, il y a deux cents ant, ont semé leurs noms partout et leur race est encore bien vivante. Toutefois le château fort de la survivance acadienne n'est pas aux Etats-Unis, mais au Nouveau-Brunswick. Les Acadiens de la Nouvelle-Angleterre subissent les mêmes pertes que nous, parce qu'ils vivent de la même manière que nous.

De tous les peuples de la terre, les Juifs sont les seuls qui ont survécus intacts, à travers les âges. Et sur ce sujet, je cite un paragraphe extrait de "La Caravane Humaine", ouvrage du comte DuPlessis: "A cette tradition, en effet, dans toute la suite des siècles, à travers toutes les vicissitudes, en dépit de tous les obstacles, Israël se tient. Il s'y tient malgré lui, car il n'a pas pour les superstitions et les idoles moins de penchant que les Gentils. En vérité, il ne s'y tient pas, il y

est tenu. C'est lui-même et dans ses Livres Sacrés qui nous en rend témoignage. Il faut toute une suite de miracles pour l'arracher au paganisme et le contraindre à garder le dépôt intact. Il faut les rigueurs de la Loi et sa jalousie exclusive. Il faut la sainteté, l'autorité, l'incessant labeur des Prophètes. Aussi le peuple de la Promesse, tant qu'il s'obstine à ne pas la voir accomplie, reste-t-il au milieu de nous inassimilable et indestructible, seul survivant dans l'hémisphère occidental de l'Antiquité disparue. Il est défait, dispersé, mais non pas dissous; mêlé à tous les autres peuples, mais non pas absorbé par eux." Cette synthèse philosophique de l'histoire juive du comte Du Plessis devrait être un sujet de méditation, répété souvent par tous les nôtres. Pour ma part, je vous avoue que ce texte m'a touché profondément.

Mes chers amis, je vous ai donné une courte démographie de notre petite paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Warren, Etat du Rhode-Island. Nous verrions beaucoup plus clair dans notre inventaire national, si nous possédions de tels états de comptes de tous nos centres franco-américains.

## Vieilles Chansons

*(Au domaine essentiel de la Survivance: La Maison)*

*par Yvonne Le Maître*

La Survivance, le mot du jour, avec une grande S . . . Et cette ambiance anglo-américaine dont on parle avec sévérité, hostile à la Survivance, voleuse de petites âmes franco-américaines . . . Mais toute cette histoire de Survivance, j'en suis, c'est la mienne. J'en suis, une Survivante, je suis même la plus obstinée, la plus fieffée que je connaisse, sans y songer, sans y tâcher, sans m'y appliquer une seconde, Comme je respire.

J'ai soixante-quinze ans. Ma famille vint aux Etats-Unis quand je n'en avais que dix. Il y a donc soixante-cinq ans que cette fameuse ambiance anglaise, si mal vue des apôtres de la Survivance, m'enveloppe en tout et partout. Et avant d'entrer au service du *Travailleur* il y a quelques années, jamais je n'avais eu vent de la Survivance telle qu'on l'entend en Franco-Américanie, chose de résistance et de lutte. En ai-je perdu, pour d'autant, mon "héritage culturel français", comme disent ses combattants? Mon Dieu, non! Des flots d'ambiance m'ont passé sur la tête comme l'eau sur le dos d'un canard. Me voilà Gros-Jean comme devant, en aucune façon inondée par le Mississippi. Tel M. Jourdain avec sa prose, depuis soixante-cinq ans, je fais de la Survivance sans le savoir.

A quoi cela a-t-il tenu? A la maison; à la maison de ma petite enfance, hantée, de la cave au grenier, de vieilles chansons. Là, à la bonne ancienne façon française, on apprenait des tas de choses par coeur: chansons, prières, contes, fables, poèmes et proses qui devenaient de par ce fait possessions intimes, partie de vous-même, pain de votre psyché, nourriture de votre pensée à venir . Etait-ce donc là un programme conscient de survivance française? Pas du tout! C'était pour rien, pour le plaisir, par simple instinct irraisonné et joyeux de chanter, d'entendre chanter votre langage. Il n'y a pas dix ans que j'entends parler de la Survivance française en Amérique, armée pour le combat, clamante sur les hauteurs, et de ses projets pour l'avenir. Et je suis bien convaincue que mes parents, en leur vieille maison pleine de chansons, n'y songeaient guère non plus.

* * *

J'eus une enfance baignée de vieilles chansons populaires françaises, de contes de Perrault, de fables de La Fontaine. Du premier au dernier de douze petits Le Maître de Pierreville au Québec, nagèrent au *Clair de la Lune* avec le *Petit Poucet* et les *Animaux malades de la Peste,* apprenant par coeur pièce-ci, pièce-là. Pas tous les mêmes à la fois; sur douze, n'est-ce pas? Il y avait grande variété d'âge. Quand les plus âgés étaient de graves messieurs finissants au collège ou à l'université, moi j'étais encore plongée en mes chansons et fables naïves, benjamine émerveillée des morceaux majestueux que mes frères rapportaient de leurs voyages académiques, tous farcis de Racine et de Corneille. L'un de mes souvenirs persistants est de l'émotion où me plongeait mon frère Godefroy, âgé de quatorze ans quand j'en avais huit, me la faisant à la Louis Jouvet avec

*C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit,*
*Ma mère Jésabel à mes yeux se montra —*

Il roulait des yeux ronds. Il prenait une voix de basse terrible. C'était sublime!

* * *

Vous étiez donc, me direz-vous, une collection de petits pédants raseurs citant leurs auteurs à tort et à travers? Mais non, mais non. Nous étions de petits bouts d'hommes et de femmes pas bêtes du tout et plutôt amusants. Nos "talents" jamais ne s'exerçaient sur cette innocente victime, la visite. C'était entre nous, "dans la plus stricte intimité"; tout auditoire récalcitrant n'avait qu'à se sauver au jardin, ou à crier plus fort. Nous étions élevés à l'ancienne mode française, voilà tout, à apprendre par coeur une quantité de chansons, contes, fables et pièces de vers qui ne dépassaient pas trop nos petits moyens. C'est ainsi que *tout* petit Le Maître pouvait vous chanter avec *âme* la merveilleuse résurrection des trois petits protégés de saint Nicolas:

*Il était trois petits enfants*
*Qui s'en allaient glaner aux champs . . .*

la Poule Grise qui pondait dans l'église; vous dire la métamorphose par un baiser de la Belle au Bois Dormant, ou la dure leçon infligée à Maître Corbeau sur un arbre perché. *At the drop of a hat!* Si vous le demandiez ou si vous ne le demandiez pas.

* * *

Que de chansons, que de chansons! Et l'on devait y mettre "de l'expression"; de l'âme, comme on dit mieux aujourd'hui. C'était d'ailleurs, facile, car un *charme* puissant habite souvent, en air et en paroles, l'âme des vieilles *chansons* elles-mêmes. On n'a qu'à lui ouvrir la porte et la laisser jaser pour soi. Je ne suis jamais revenue de l'envoûtement qu'avait Ysabeau pour mes huit ans:

*Ysabeau s'y promène*
*Le long de son jardin*
*Le long de son jardin*
*Sur le bord de l'île*
*Le long de son jardin*
*Sur le bord de l'eau*
*Sur le bord du vaisseau.*

Comment Ysabeau pouvait se livrer à une gymnastique aussi étonnante, un pied dans son jardin sur le bord de l'île et l'autre sur le bord du vaisseau, ne me dérangeait aucunement. Mon sens critique ne valait pas cher.

* * *

Je respecte fort, je respecterai toujours cette vieille coutume française de faire apprendre aux enfants beaucoup de choses par coeur. C'est un don précieux, un don à perpétuité, à leur faire. Ils en possèderont des souvenirs qui jamais ne meurent, des souvenirs auxquels les hommes n'ont qu'à ouvrir la porte pour qu'ils chantent en eux, encore comme autrefois. Survivance! En est-il de plus aimable que celle-là? La survivance, c'est la famille, c'est la maison, et la maison c'est des chansons, des prières, des histoires, des légendes, des contes d'enfants qui jamais ne se perdent en mémoires d'hommes. Il est de mauvais goût de parler de soi, c'est entendu, mais la survivance la plus *crampon* que je connaisse au sein de cette ambiance anglo-saxonne dont on dit tant de gros mots, c'est la mienne, et elle est faite de chansons.

* * *

Je n'ai fréquenté que les écoles publiques américaines. Des études prolongées, des lectures ininterrompues de l'anglais, une langue que j'aime profondément et que j'écris plus facilement que le français — n'ignore-t-elle pas l'accord mortel des participes passés? — l'exercice du journalisme en anglais durant de longues années, rien de tout cela n'enterra dans mon âme *Ysabeau s'y promène* ou

*Quatre canards déployant leurs ailes*
*Disaient à leurs cannes fidèles*
*Coin! Coin! Coin!*

J'allai habiter Paris. Et en quelle langue pensez-vous que j'y écrivais? En anglais, pour des journaux et magazines américains. J'ai fait des traductions, adapté des pièces dramatiques, du français à l'anglais. J'ai enseigné dans les écoles de langues à Berlitz, *refugium peccatorum* des plumitifs déplumés, et qu'y enseignai-je, pensez-vous? L'anglais! J'ai habité New-York en y faisant des besognes identiques, besognes de plumitifs de quat' sous, sans rarement y parler un mot de français. Jamais je n'entendais le mot survivance au sens franco-américain du mot. Ce n'est que depuis mon affiliation au *Travailleur* que j'entends parler de Survivance avec S majuscule. Et ne suis-je pourtant une survivante fieffée? Mes amis, il y a vraiment plus que soixante-cinq ans que je fais de la Survivance sans le savoir. C'est plutôt soixante-quinze, car tout cela commença au Québec avec des chansons. A mon baptême, probablement. Quatre fils m'avaient précédé. On me reçut comme le Messie. Une fille enfin —

*V'là l'bon vent!*
*V'là l'joli vent!*

* * *

Je vais vous dire les voyages d'une chanson. J'avais une soeur nommée Estelle, qui se maria à Lowell, où naquît une petite Estelle. C'était l'ère de Théodore Botrel, barde breton, qui peuplait l'air de chansons, dont vous avez chanté *La Paimpolaise,* comme tout le monde. Estelle II, comme sa maman l'avait été au Québec, fut saturée de vieilles chansons françaises, de contes de Perrault, de fables de La Fontaine; vécut avec le Petit Poucet, la Poule grise, Maître Corbeau, et en sus, et surtout, avec le Grand Lustucru de Botrel. Suivant la tradition, elle y mettait "de l'expression". Grosse comme une puce, elle levait en l'air un doigt sévère et en menaçait les mauvais garçons qui ne veulent pas faire dodo:

*C'est le Grand Lustucru qui passe,*
*Entendez-vous dans la plaine*
*Ce bruit venant jusqu'à nous?*
*On dirait un bruit de chaîne*
*Se traînant sur des cailloux.*
*Qui repasse et s'en ira,*
*Emportant dans sa besace*
*Tous les petits gâs*
*Qui ne dorment pas.*
*Lon lon la*
*Lon . . . lon . . . la*
*Lonlon . . . la.*

Elle avait un succès fou. Devint-elle, pensez-vous, étoile de radio? Non; elle se maria, comme tout le monde, et s'en alla demeurer en

Californie, où naquît Estelle III. Et Botrel le Breton perdit-il alors le fil, avec son Grand Lustucru? Non; de la France au Québec, du Québec à la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Angleterre à la Californie, jamais il n'a encore manqué le bateau. Sa chanson habite le pays des oranges. Les chansons, comme on dit, "voyagent léger", et d'un signe, d'un mot, d'une note, elles accourent, pleines de survivance.

* * *

Plusieurs journaux et revues venaient chez nous à Pierreville; de France, des Etats-Unis, du Canada même. Mon père avait une dent prononcée contre les chroniqueuses canadiennes françaises, qui commençaient à dire à l'univers, dans les journaux métropolitains du Québec, comment vivre et mourir. "Ces bécasses" était sa façon favorite d'en parler. Ces dames de la chronique avaient invariablement le ton prêchi-prêcha. C'étaient les Soeurs Prêcheuses, *self-appointed.* Sans la belle robe blanche du Dominicain, sans son autorité et sa culture, elles brandissaient en l'air un bras implacable, prononçant des édits contre ce pauvre demain. Hier seul méritait de vivre, aujourd'hui pouvait aspirer au mérite en lui ressemblant, mais ce pauvre chien de demain était foutu. Leurs ukases s'appliquaient le plus souvent aux choses les plus futiles: la femme pouvait-elle sans moralement déchoir porter le pyjama, fumer la cigarette, envoyer promener le chignon encombrant pour les cheveux courts? Leur influence était telle que de bonnes vieilles dames de mon âge voient encore de travers une *poodle cut* à la tête de petites-filles, ou une humble cigarette à leurs lèvres. Je lisais parfois les bécasses. Non par goût; par curiosité. Je voulais voir quel était le texte du sermon aujourd'hui.

* * *

Quand mon père m'y prenait, il n'y allait pas par quatre chemins. "Pourquoi perdre ton temps à ces inepties?" disait-il. "Lis quelque chose d'humain, qui te restera." Un jour, il m'enleva une chroniqueuse des mains et la remplaça par les *Dernières Solitudes* de Sully Prudhomme, à la page ouverte à *L'Agonie . . . L'Agonie* qui dit la puissance des vieilles chansons sur l'âme humaine.

"Apprends cela par coeur", me dit-il, "et ce sera à toi, pour toujours. Ce sera ton bien. Tu le possèderas".

Je répétai après lui: "Mon bien, à moi pour toujours" . . . Et je m'emparai de *L'Agonie* par le simple truc de l'apprendre par coeur.

Vous qui m'aiderez dans mon agonie,
Ne me dites rien;
Pour allègement un peu d'harmonie
Me fera grand bien.
Je suis las des mots, je suis las d'entendre
Ce qui peut mentir;

J'aime mieux les sons qu'au lieu de comprendre
Je n'ai qu'à sentir.
Vous irez chercher ma vieille nourrice
Qui mène un troupeau,
Vous lui direz que c'est un caprice
Au bord du tombeau
D'entendre chanter,tout bas, de sa bouche
Un air d'autrefois,
Simple et monotone, un doux air qui touche
Avec peu de voix.
Lors elle sera peut-être la seule
Qui m'aime toujours,
Et je m'en irai dans son chant d'aïeule
Vers mes premiers jours.
Pour ne pas sentir,à ma dernière heure,
Que mon coeur se fend;
Pour ne plus penser, pour que l'homme meure
Comme est né l'enfant.
Vous qui m'aiderez dans mon agonie,
Ne me dites rien.
Faites que j'endende un peu d'harmonie,
Et je mourrai bien.

---

## Franco-Américains au Manitoba

*(Adrien Verrette, ptre)*

Les liens qui unissent tous les groupements français sur le continent sont nombreux. Ils s'expliquent, en partie, par le fait de la parenté très rapprochée qui existait entre les familles qui passaient la frontière ou qui se rendaient en d'autres provinces en vue de s'établir ou de coloniser. C'est ainsi que d'un bout à l'autre du continent, des familles alliées entre elles, et, peut-être ne se connaissant plus à cause des distances, forment la toile et les ramifications du fait français en Amérique.

Le mouvement migrateur du Québec connut donc des revirements étranges. Aux masses qui déferlaient en Nouvelle-Angleterre, on adressait des appels pressants de retour. On sentait bien dans le Québec la perte de ce capital humain, en face de l'attrait irrésistible du déplacement.

Des sociétés et des agences de rapatriement opéraient en plusieurs centres, encouragées par les compagnies de chemins de fer ou par les

offices de colonisation. Il ne sera peut-être jamais possible d'établir au juste le nombre de ceux qui retournèrent au Québec durant ce va et vient. Il n'est pas rare cependant de noter, que nombre de canadiens-français, dans la cinquantaine et plus ,sont nés aux Etats-Unis, enfants de familles qui avaient fait un certain stage outre frontière pour revenir au Canada.

C'est ainsi que vers 1874, déjà, un sérieux effort de rapatriement fut tenté dans l'intérêt des provinces de l'Ouest pour se continuer durant plusieurs années. Mgr Alexandre Taché, évêque de St. Boniface au Manitoba, s'intéressait vivement à ce travail afin de peupler les immenses régions de la Rivière Rouge, où il entrevoyait un avenir prospère. On dit même qu'il se rendit lui-même dans certaines villes d'outre frontière pour plaider en faveur de la colonisation. Le P. Lacombe, o.m.i., le grand apôtre de l'Ouest y fit plusieurs tournées avec un Charles Lalime pour obtenir des résultats.

De fait, à l'occasion des 75 ans de la paroisse St-Jean-Baptiste du Manitoba, l'abbé Sylvio Caron rappelait l'apport des Franco-Américains du Massachusetts qui furent au nombre des fondateurs de cette paroisse. Ils auraient encore participé à la fondation de plusieurs autres paroisses.

Dans le *"Rapport de Sa Grandeur Mgr Alexandre Taché, archevêque de St-Boniface, à Messieurs les directeurs de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi"*, le 16 juillet 1888, il est écrit: *"c'est en* 1876 *que des immigrants, venus des Etats-Unis se sont groupés à Saint-Jean-Baptiste et y ont nécessité la création d'une paroisse qui prend un développement rapide, que le curé y a baptisé* 46 *enfants l'année dernière* (1887) *et donné la communion pascale à* 450 *personnes. Il y a une bonne école à côté de l'église et trois autres à diffédents endroits. Les* 135 *enfants d'âge de recevoir une instruction élémentaire fréquentent tous ces écoles."* (Cf. Bulletin de la Société Historique de St-Boniface, Vol. V, 1915, p. 28).

Charles Lalime habitait Boston. Il était le beau-frère de Ferdinand Gagnon. A la mort de celui-ci en 1889, Lalime dirigea le journal *"Le Travailleur"* durant cinq ans. Il était originaire de St-Hyacinthe, né en 1844, et avait été agent de la Cie Vermont Central, puis du Grand Tronc, puis enfin du Boston, Barre & Gardner. En 1875, il était déjà agent d'immigration pour le Canada et il dirigea nombre de colons vers le Manitoba.

Au nombre de ses appuis, il comptait le docteur R. G. Janson Lapalme, de Lawrence, Massachusetts, qui dirigea pendant quelques années *"Le Progrès"* dans lequel hebdomadaire, il préconisait le retour au Canada et les offres d'un avenir prospère dans l'Ouest. Tout cela, bien entendu, était publicité commenditée par les compagnies de chemins de fer ou les agences de colonisation.

Le 10 mai 1888, le docteur Janson Lapalme écrivait à son ami le sénateur T. A. Bernier de St-Boniface, l'un des fondateurs de la Société Historique de St-Boniface, au sujet de la situation des canadiens dans le Massachusetts. Un simple hazard conserva cette lettre. Comme on brulait *"les papiers"* de feu le sénateur Bernier, geste inconcevable, un coup de vent emporta cet imprimé et une fillette le recueillit dans la rue. Il est conservé dans les archives de la société et son président, l'abbé Antoine d'Eschambault nous en a fait tenir le texte. La lecture de ces pages fait voir que les mêmes inquiétudes préoccupaient nos devanciers, à cette date déjà lointaine.

*Lettre du docteur Janson Lapalme*

*T. A. Bernier*
*Monsieur,*

*J'aurais dû me hâter de répondre à la vôtre du 23 avril dernier pour vous répondre sur ce que vous me demandiez sur les Canadiens des Etats-Unis mais je n'ai pu le faire, malgré ma bonne volonté, veuillez excuser mon retard.*

*L'observation que vous me faites que le sentiment public paraît s'égarer aujourd'hui sur les questions véritablement nationales, est un fait que j'ai observé depuis longtemps, et je vous dirai même que cela me paraît beaucoup plus accentué chez mes compatriotes des Etats-Unis depuis ces dernières années, apoutant quoiqu'il m'en coûte, que le Canada y a bien grandement contribué. Le grand mouvement de rapatriement créé par la Presse du Canada et des Etats-Unis, en 1873 et 74, est venu trop vite; la Province de Québec n'avait pas plus qu'aujourd'hui changé ses lois et n'en avait pas créé de nouvelles pour retenir ses habitants sur leurs terres: aussi ça été un fiasco complet; ça fait plus de tort que de bien.*

*Se voyant trahis dans leur ardente aspiration à rapatrier leurs frères émigrés, n'étant secondés qu'en belles paroles par les politiciens d'alors, les Journalistes français des Etats-Unis, comme ceux en qui leurs compatriotes avaient une confiance sans bornes, ont été obligés de modérer leur patriotisme et d'en rabattre de beaucoup sur le Province de Québec et le Canada tout entier.*

*Il n'est donc pas étonnant de voir aujourd'hui quelques-uns qui sont de ce côté-ci des lignes, faire des efforts inouis pour chercher à discréditer le Canada aux yeux de leurs compatriotes comme des étrangers, tout en protestant de leur amitié pour leur mère patrie.*

*Ce n'était pourtant pas sans raison qu'on travaillait à faire comprendre aux Canadiens émigrés combien il valait mieux pour eux de retourner au pays. Depuis longtemps déjà on avait à déplorer cette détestable manie des Canadiens français de ne parler que l'anglais dans l'intimité de la famille et de traduire ou changer leurs noms pour*

*avoir un nom anglais; on savait qu'un grand nombre avait renié leur nationalité comme leur langue, et ces raisons, comme vous le pensez, étaient plus que suffisantes pour pousser les hommes de coeur, les Canadiens véritables, à faire tous leurs efforts pour arrêter un tel ordre de choses . . . .*

*Le courant de l'émigration des Canadiens vers les Etats-Unis a été si rapide, qu'on pourrait penser, de prime abord, que cette manie de nos compatriotes de ne parler que l'anglais, de changer leurs noms, etc., a dû disparaître; malheureusement il n'en est pas ainsi.*

*D'ailleurs, le besoin d'apprendre et de parler l'anglais pour régler leurs propres affaires, pour exécuter les travaux qu'on leur commande, le contact journalier avec des individus qui n'ont pas leurs manières, leurs habitudes ni leurs langage, tout concourt à leur faire adopter peu-à-peu les moeurs et la langue de l'immense majorité avec qui ils sont forcément en relation tous les jours.*

*Malgré le bien que font les journaux français des Etats-Unis qui s'efforcent de mettre en garde leurs compatriotes contre cette fatale tendance de s'américaniser ou s'assimiler on en voit, hélas! encore un grand nombre qui prétendent se passer de leurs salutaires conseils.*

*Je vous envoie quelques-uns de ces articles de nos journaux, où vous trouverez la justification de mes avances.*

*Il n'y a aucun doute qu'un bon nombre de nos compatriotes sont destinés à mourir ici, malgré l'espoir qu'ils ont toujours, pour la plupart, de retourner au pays. Mais parce qu'ils doivent mourir sur ce sol étranger, parce qu'ils prétendent mieux vivre, avec plus de comfort paraît-il qu'au Canada, cela signifit-il qu'ils font plus d'économie. Eh! bien, non. . .*

*On a trop exagéré le bien-être des Canadiens émigrés; ils sont rares les Canadiens qui sont riches dans la Nouvelle-Angleterre. Le petit nombre de ceux qui ont réussi à mettre un tant soit peu d'argent de côté, savent au prix de quels sacrifices ils y sont parvenus; c'est en se privant de tout repos, en ruinant leur santé et celle de leurs enfants, par un travail exagéré ou par une mauvaise alimentation. Ceux qui maintenant veulent vivre un peu plus largement, avec un peu de comfort, quelles économies font-ils ou peuvent-ils faire, quand ils ont à chaque page du livre de compte, un tableau comme celui-ci:* maladie, chomage, usage immodéré de liqueurs, luxe des habits, cherté des comestibles, prix élevé des loyers, gages réduits. *Un coup d'oeil jeté dans les livres du marchand, du grocer, du médecin, etc, pourra vous convaincre d'une manière très positive que pour une grande portion de nos compatriotes des Etats-Unis, il est presqu'impossible de thésauriser.*

*Que peut-on dire maintenant de la condition morale de nos compatriotes émigrés? Cette grave question, la plus importante de toutes, est celle dont on a le moins parlé; ou plutôt si on en a parlé, c'est que*

*toujours on en a fait force louanges et qu'on n'a jamais eu en même temps le courage de dire la triste vérité. . . . J'aimerais vous voir vivre quelques mois au milieu de nos centres manufacturiers pour juger pour vous-même.*

*Il faut bien le dire, les moeurs d'ici sont loin d'être ce que sont nos moeurs au Canada. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement quand vous prenez des jeunes garçons et des jeunes filles ignorants des choses du monde ,ayant toujours vécu dans une atmosphère paisible, sous la surveillance continuelle de bons parents, et que vous les jetez tout-à-coup dans d'immenses manufactures où tous les exemples de la license se multiplient tous les jours? Joignez à cela un air empesté, une température élevée, l'usage de peu de viandes, le manque d'exercice, la perte de l'appétit, un climat humide et tempéré et il vous sera facile de comprendre le besoin qui se fait sentir d'employer contre ces diverses causes de débilité générale, un régime approprié, mais dont on abuse énormément, c'est-à-dire, une nourriture stimulante, les alcools, et . . . c'est ainsi que les organes de ces jeunes intelligences, continuellement surexcitées par le sang sans cesse fouetté par cette nourriture stimulante, se développent prématurément, et que cette jeunesse, qui fait notre orgueil au Canada, devient ici une proie facile pour les vices et la débauche.*

*On connaît vite, aux Etats-Unis, la valeur de la liberté. Les enfants, à peine en âge de travailler, sentent déjà qu'ils peuvent aisément se dispenser d'obéir à leurs parents; ils croient, par la contagion de l'exemple, à leur indépendance absolue, et si leurs parents veulent les reprendre sur leur conduite, ils se révoltent et veulent les abandonner: alors ceux-ci, craignant de s'aliéner pour toujours leurs fils ou leurs filles, craignant de plus d'être privés de leur gain de la semaine pour les aider à sustenter le reste de la famille, usent envers eux d'une autorité des plus débonnaire.*

*Il y a comme toujours de nombreuses exceptions à cette observation que je vous fais de la condition morale de mes compatriotes d'ici; on dira que j'exagère; que je suis un pessimiste: Je vous donne le fait pour avoir été observé des milliers de fois non seulement par moi-même mais aussi par un grand nombre de personnes, tant de la profession que du clergé.*

*Voilà un avancé, qui vous prouve qu'il serait temps plus que jamais, pour les gouvernements comme pour les hommes de coeur du Canada, d'étudier comme vous dites, les questions véritablement nationales sur le compte desquelles le sentiment public paraît s'égarer. A eux de prendre des mesures énergiques pour empêcher d'émigrer un si grand nombre de familles qui viennent tous les jours grossir le nombre d'esclaves des manufactures. Ce qui est étrange, c'est qu'après avoir constaté depuis si longtemps la dépopulation toujours croissante des paroisses du Canada, après s'être rendus compte des efforts qui ont*

*été faits depuis nombre d'années par des Canadiens émigrés, pour rapatrier leurs compatriotes ,les hommes d'Etat de la Province de Québec n'ont pris aucune mesure directe pour empêcher l'émigration, pas plus que pour inciter au moins une partie des Canadiens émigrés à retourner au pays. Ces Messieurs sont-ils, comme Sir Georges Cartier, contents de ce que la Province en est débarrassée?*

*Connaissant d'un côté le mauvais vouloir des gouvernements de Québec, de l'autre sachant qu'il sera toujours impossible pour un grand nombre de retourner au pays, pour les raisons que je vous ai plus haut énumérées, quelques-uns de la classe dirigeante ont entrepris de faire les Canadiens se naturaliser citoyens-américains. On a fondé ça et là quelques clubs de naturalisation où on souscrit certains fonds pour payer les premiers papiers de ceux qui ont été gagnés à la cause de la naturalisation, mais qui ne se feraient pas naturaliser s'ils étaient obligés à ces déboursés.*

*D'ailleurs la naturalisation ira toujours lentement tant que les Canadiens ne seront pas plus familiers avec la politique des Etats-Unis et qu'on n'aura pas complètement extirpé de leurs coeurs l'espérance de retourner au Pays; et chose extraordinaire, on leur fait reproche d'entretenir cet espoir, comme si c'était un crime pour un enfant de conserver dans son coeur un sentiment d'affection pour sa mère et de la supplier de lui venir en aide quand il est en détresse.*

*J'ai déjà dit ailleurs ce que je pensais de la naturalisation; je le dis encore, c'est une bonne chose; c'est un devoir pour ceux qui décidément veulent rester au pays, et même pour ceux qui ne savent pas s'ils n'y resteront que quelques années.*

*A part ceux qui sont instruits et qui ne veulent pas de la naturalisation, il y a encore un grand nombre qui ne savent pas lire, ou qui sachant lire le français, ne peuvent lire l'anglais; pour ceux-là, quand bien même ils voudraient se faire naturaliser, c'est impossible, la loi ne leur permet pas.*

*Puisque la presse française aux Etats-Unis, est si chatouilleuse, quand on parle colonisation, sur le serment d'allégeance qu'elle a renié une fois déjà, ne reste-il pas un grand nombre de compatriotes qu'un gouvernement un peu libéral pourrait, presque sans effort, ramener au Pays? Des millions ont été versés par les Gouvernements du Canada pour faire venir des émigrants d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et de Russie, (combient sur ce nombre sont passés aux Etats-Unis), ne pourrait-on pas affecter quelques milliers de piastres pour faire venir des Canadiens des Etats-Unis, cent fois meilleurs colons que ces étrangers?*

*Mais je m'arrête, j'abuse de votre patience et je m'aperçois que je m'écarte de la ligne que je m'étais tracée. Je ne doute pas, d'ailleurs, que dans votre prochain ouvrage, vous traiterez cette question de manière à faire comprendre combien il serait utile, pour le Canada de s'occuper un peu plus et d'une manière active des Canadiens émigrés.*

*Espérant que votre livre aura tout le succès possible, et que ces quelques pages pourront être de quelques utilité pour vous, je vous prie d'excuser ma franchise et me croire, avec considération,*

*Votre dévoué serviteur*

*Dr R. G. Janson-La-Palme.*

*Lawrence* 10 *mai,* 1888

*N.B. Veuillez prendre connaissance des articles de M. L. Garisson de Boston qu'il va publier bientôt dans les colonnes de l'Etendard de Montréal; vous y trouverez de nombreux renseignements qui vous seront très utiles, c'est de la statistique. Je suis en relation constante avec ce monsieur, et je puis vous assurer que ce qu'il dit est vrai. J'aurais bien voulu vous donner un plus grand nombre d'articles de journaux que je collectionne depuis plusieurs années et qui avaient rapport aux renseignements que vous me demandiez, malheureusement ils ont été anéantis au mois de janvier dernier. Je vous promets cependant de vous envoyer tous ceux qui pourront être pour vous de quelqu'intérêt.*

*Dr J. L. P.*

## IV

### Eloges des disparus

---

**Abbé Roland J. Massé, ptre**

(1904-1952)

*Fall-River,.Massachusetts*

*(T. R. P. Thomas-Marie Landry, o.p.)*

Le dimanche 20 janvier dernier, la Société Historique Franco-Américaine perdait un autre de ses membres distingués en la personne de feu l'abbé Roland J. Massé, ptre, vicaire à la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Fall River, Mass.

La veille, en la demi-obscurité du soir tombant, M. Massé, apparemment en hâte de quérir une automobile à un poste d'essence situé non loin du presbytère, par mégarde était tombé dans un de ces puits de restauration (grease-pit) que nous avons tous déjà vus. Chute pénible, faite alors qu'il était seul et dont personne ne se rendit compte que beaucoup plus tard. Enfin transporté à l'hôpital Ste-Anne ,avec fracture de plusieurs côtes et souffrant de graves lésions internes, l'abbé Massé ne devait pas se remettre. Malgré les meilleurs soins que l'hôpital pût lui prodiguer, il devait expirer le lendemain à la grande consternation de toute la population catholique et franco-américaine de Fall River. Il n'avait que 48 ans. Et c'est ainsi qu'un accident baroque, sûrement involontaire de sa part, mais en soi enrageant, nous prive des services d'un excellent prêtre qui meurt avant d'avoir achevé sa carrière, alors que notre peuple franco-américain a si grand besoin de prêtres, de ses prêtres. . . .

M. l'abbé Roland J. Massé était né à Fall River, fils de feu Dieudonné Massé et de feu Clara Frédette. Issus de parents profondément chrétiens; il était membre d'une famille nombreuse qui devait donner trois prêtres à Dieu et à l'Eglise. L'un d'eux vit encore.

Après ses études primaires à l'école paroissiale de Notre-Dame de Lourdes et ses études classiques à Québec, l'abbé Roland entre au Séminaire St. Mary's de Baltimore. C'est là qu'il reçoit sa formation philosophique et théologique. Le 30 mai 1931, en l'église cathedrale St. Mary's de Fall River, il reçoit l'onction sacerdotale des mains de Son Excellence Mgr James E. Cassidy. Sa première assignation l'amène, comme vicaire, en la paroisse du T. S. Sacrement de Fall River. En 1935, son évêque l'assigna à la paroisse St-Jacques de Taunton. Puis, de 1937 jusqu'en juillet 1951, l'abbé Massé exerce un ministère très continu et très fructueux en la paroisse des prémices de son sacerdoce, la paroisse du T. S. Sacrement de notre ville. C'est là qu'il

donne la pleine mesure de son talent et de son zèle. Il est alors transféré en sa paroisse natale et six mois après il y meurt en pleine maturité.

L'abbé Massé avait été doué d'un esprit vif, d'un coeur sensible, d'une santé robuste. Tout ceci devait l'aider en son ministère et donner à celui-ci une empreinte particulière.

Prêtre animé d'une foi et d'une piété profondes, il se fit remarquer par la dévotion avec laquelle il accomplissait les fonctions sacrées. Il se fit remarquer aussi par la chaleur de son verbe en chaire, ce qui ne faisait que traduire la profondeur de ses convictions chrétiennes et sacerdotales. Son zèle portait la marque distinctive de l'universalisme évangélique: il se faisait "tout à tous". Et c'est ainsi que les enfants, les jeunes gens et jeunes filles, les adultes, les vieillards, les malades et les pauvres surtout, les gens du monde comme les religieux et les religieuses, tous bénéficient tour à tour de ses bons offices.

Rien de plus touchant comme témoignage, sous ce rapport, que l'éloge si spontané jailli à la fois du coeur et de la plume de ce paroissien anonyme de Notre-Dame, au lendemain de la mort de l'abbé Massé, et que l'Indépendant devait publier deux fois en la même semaine. Rien de plus senti et de plus vécu que les paroles tombées des lèvres de son ami et confrère de ministère, M. l'abbé Hervé Jalbert, au jour des obsèques solennelles et qui peignent admirablement la physionomie spirituelle de ce bon prêtre que fut l'abbé Massé. Rien de plus significatif enfin que ce mot de son évêque, Son Excellence Mgr James L. Connolly, qui, apprenant ce décès inattendu, se serait écrié: "j'aurais tant voulu lui dire merci pour tout ce qu'il a fait."

Aussi bien, la Société Historique Franco-Américaine se fait-elle un pieux devoir d'exprimer ce soir sa peine très sincère de la disparition malencontreuse de ce digne prêtre de chez-nous et d'offrir à sa famille ainsi qu'à ses nombreux amis l'assurance de sa sympathie la plus profonde.

Paix à l'âme de ce prêtre au coeur ardent et zélé que fut l'abbé Roland J. Massé!
le 21 mai 1952

**Abbé J. Charles Cormier**

1899-1952 *Brockton, Mass.*

(*M. l'abbé Georges J. C. Duplessis*)

M. l'abbé J. Charles Cormier, dont j'ai l'honneur de faire l'éloge funèbre devant vous ce soir, est décédé le 15 mars dernier à Brockton, Mass. Il était membre de la société historique depuis 1940. Car tout ce qui touchait au problème franco-américain lui était sympathique.

Il est mort pieusement et sans peur, comme il avait vécu. Il avait toujours été un prêtre pieux, dévoué, charitable. Aussi, avait-il mérité

le titre si enviable de "bon Père Cormier". Il se savait frappé mortellement depuis un certain temps et il vit la mort avec courage et résignation quoiqu'encore dans la force de l'âge. Ainsi en est-il toujours pour le bon soldat du Christ qui toute sa vie a combattu le bon combat. L'assistance à ses funérailles fut nombreuse, recueillie et fort peinée, parce que un bon prêtre était disparu.

M. le curé Cormier était un franco-américain authentique et de bonne trempe, comme il s'en trouve de moins en moins aujourd'hui. Il était né le 15 juin, 1899, à Marlboro, Mass., de feu Amédée L. Cormier et de feue Célina Rochefort. Sa famille compta huit enfants, dont deux prêtres et deux religieuses. Famille profondément chrétienne chez qui s'étaient conservées les meilleures traditions religieuses et ethniques des bonnes familles franco-américaines d'autrefois. Enfant, il fréquenta l'école St-Antoine de sa paroisse, puis fit ses études classiques au séminaire St-Hyacinthe, au Canada. En 1918, toujours animé du désir de se faire prêtre, il entra au séminaire diocésain de Boston, où il poursuivit ses études philosophiques et théologiques.

Il fut ordonné prêtre le 23 mai 1924. Le jeune Charles Cormier, collégien et séminariste, fit preuve d'une intelligence solide, d'un bon jugement et d'une piété toujours soutenue. Au moral il avait beaucoup d'entregent et une belle humeur qui le rendaient agréable et recherché. Il exerça son ministère successivement à St-Louis-de-Gonzaque, de Newburyport, à St-Antoine, de Shirley, à St-Louis-de-France, de Lowell. Partout il laissa le souvenir d'un prêtre dévoué, zélé, empressé à faire le bien. Dans sa prédication, il visait uniquement à convaincre et à convertir. En août 1940, il fut promu à sa première cure, la seule qu'il devait occuper, et dans laquelle il y mit son coeur. C'était au Sacré-Coeur, de Brickton, Mass. C'est là que, pendant douze ans tout près, qu'il donna son plein rendement: curé entièrement consacré au bien des âmes, administrateur avisé et soucieux des biens paroissiaux. Pendant son séjour à Brockton, il éteignit une dette considérable, embellit les propriétés paroissiales et laissa un joli montant d'argent en banque à son décès.

L'abbé Cormier, dans sa carrière sacerdotale, occupa des postes qui lui permirent de toucher du doigt, à sa grande peine et à son grand découragement, l'infiltration anglicisante chez les nôtres — la disparition du français dans les familles, les sociétés, les clubs, l'engouement pour l'"American way of life". Comment espérer encore en la survivance des nôtres, pensait-il, quand ils se laissent aller si facilement au fil du courant, si fort soit-il. Car, lui était un franco-américain authentique, parlant bien le français et l'anglais, qui avait fréquenté des institutions canadiennes et américaines et qui conservait encore la conviction qu'on pouvait être en même temps bilingue et américain de bon aloi.

Combien de Francos partagent encore cette conviction? On en est rendu dans nos écoles et collèges à avoir recours à toutes sortes de trucs pour encourager les enfants et adultes à parler français comme si c'était une tâche tellement difficile et gênante qu'elle méritât d'être récompensée. N'est-ce pas le signe évident du manque de respect, de goût, d'attachement et de fierté pour le français, qui est général aujourd'hui et devient de plus en plus prononcé.

Le fait français existera toujours historiquement et géographiquement. Mais où en est-il aujourd'hui dans les moeurs, le parler et la culture? — malgré nos paroisses, nos écoles, nos journaux, nos sociétés. Je crois au maintien d'une culture française aux Etats-Unis, mais il n'est pas sûr qu'elle soit toujours soutenue par une majorité franco-américaine. Elle sera le partage d'une élite américaine tout court qui en apprécie la beauté et même l'utilité pratique, mieux que les nôtres. Ainsi pensait l'abbé Cormier devant le nombre grandissant des mariages mixtes de nationalités, des enfants qui se présentent à l'école ne parlant que l'anglais, des professionnels, des prêtres, du peuple en général dont la langue habituelle est l'anglais.

Le "melting pot" fait son oeuvre du point de vue langue comme autrement. Qui va l'empêcher? La presse franco-américaine? Qui se donne la peine de la lire et de l'épauler? Les sociétés nationales? Leurs membres sont déjà trop fortement atteints. La paroisse? Elle fut fondée avant tout pour la conservation religieuse, pour conserver la foi chez un peuple qui au début ne comprenait pas l'anglais. Et malgré tous ses efforts par le verbe français et la fondation d'écoles bilingues, à quoi avons-nous abouti aujourd'hui? La famille reste le dernier refuge. Mais, les familles franco-américaines d'aujourd'hui parlent de préférence l'anglais au français au foyer.

Réagir . . . . . Nous tâchons de le faire depuis cent ans. Tentative inutile et trop coûteuse? Non. L'américanisation complète n'est pas avantageuse. La culture américaine n'égale pas la française. Le peuple s'en rend-il compte? Faut-il nous soumettre graduellement à une situation insoluble? Peuple bilingue? Oui, où plus d'une langue est officielle et obligatoire dans les écoles. Mais pas dans un pays unilingue officiellement, comme le nôtre. Le polonais, l'Italien, le sénégalais se francisent en France à son avantage culturel. Aux Etats-Unis, le non-anglophone s'américanise à son détriment. Sorte de loi naturelle par laquelle l'élément le plus fort absorbe le plus faible. Et tous les peuples de l'Europe, à commencer par la France, ne sont-ils pas le résultat de la fusion de plusieurs races en celle qui a su s'imposer par sa langue et sa culture?

Voilà les considérations que la carrière sacerdotale de l'abbé Cormier m'a inspirées et sur lesquelles lui-même a sûrement souvent médité.

**Arthur-Edmond Moreau**

*Manchester, New Hampshire*

1885-1951

*(Juge Emile Lemelin)*

C'est le soir du quatre juillet 1951, au moment même où le grand public célébrait avec éclat le 175e anniversaire de la Déclaration d'Indépendance de sa patrie bien-aimée, que l'honorable Arthur-Edmond Moreau, à la suite d'une crise cardiaque, rendit son âme à Dieu.

Homme d'affaires consommé, politique averti, mutualiste compétent, philanthrope discret et chrétien exemplaire, Arthur Moreau, selon moi, mérite d'être placé presque au premier rang du trop petit nombre de Franco-Américains dignes d'être cités comme modèles aux générations présente et futures. De fait, son succès extraordinaire dans le commerce semble indiquer que toute sa vie durant il a compris le conseil de Corneille: "Vous devez un exemple à la postérité".

Né le 5 mars 1885 à Manchester — où il jouera plus tard un rôle prépondérant pendant plus d'un quart de siècle — né, dis-je, du mariage de Joseph J. Moreau et de Marie E. Houde, il reçut son éducation à l'école primaire Ste-Marie, au Central High School et au Hesser's Business College.

Dès 1903 il devient l'associé de son père dans le commerce de quincaillerie; en 1906 il en est le gérant, puis, en 1918, le propriétaire. Son intelligence, son talent pour le commerce, son ambition et sa persévérance, sans compter une capacité prodigieuse pour le travail, ne tardèrent pas à se faire sentir. Et c'est grâce à ses efforts, si en peu d'années, la maison J. J. Moreau et Fils, d'un tout petit magasin devint la firme la plus considérable du genre au nord de Boston. S'entendant comme peu au négoce et à la légitime réclame, ses intérêts commerciaux et financiers dépassent enfin les limites de ses grands magasins et en font un des grands propriétaires d'immeubles de Manchester. Pas surprenant, n'est-ce pas? qu'il fut membre du Bureau de direction de trois banques, directeur de la Public Service Co. of New Hampshire, président ou membre de nombreuses associations commerciales et industrielles, y compris la N. E. Hardware Dealers' Association et le N. E. Industrial Council.

Mais il y a plus. Aux jours sombres de la grande crise économique de 1933, la ville de Manchester est menacée d'une terrible catastrophe par la banqueroute de l'Amoskeag Manufacturing Company, alors la plus grande industrie textile au monde. C'est le désarroi dans les milieux ouvriers, financiers, commerciaux et industriels de Manchester. Toutefois, Arthur Moreau, maintenant devenu son principal commerçant, ne désespère point et c'est à lui que revient l'insigne honneur d'avoir trouvé une solution. Il suggère l'acquisition des pouvoirs d'eau

et des propriétés immobilières de la compagnie en faillite. Au prix de cinq millions de dollars avancés par certaines banques et hommes d'affaires, sa suggestion se réalise au moyen de la fondation de l'Amoskeag Industries, Inc., et la ville de Manchester est non seulement sauvée du désastre mais est mise en mesure de se réhabiliter sur des bases plus solides que jamais. La réussite des démarches d'Arthur Moreau dans cette affaire lui valut une renommée nationale en plus d'un degré de Maître-ès-Arts, *honoris causa,* du Collège Dartmouth.

Toutes ces activités et réalisations auraient sans doute suffi à l'homme moyen. Mais Arthur Moreau n'était pas un homme moyen. Il ne fut jamais "serf de ses négoces". Au contraire, il sut trouver le temps de s'intéresser à la chose publique et civique.

En politique, il fut tour à tour membre de la Garde du gouverneur du New Hampshire avec titre de major; commissaire des incendies de sa ville; conseiller du gouverneur; syndic de l'Hôpital Industrielle; maire de Manchester de 1925 à 1931; membre de la commission de police et syndic de l'Université du New Hampshire. A son décès il occupait encore ces deux derniers postes.

Membre de nombreux clubs civiques, tels le Rotary, le Jolliet, le Lafayette, le Cercle National, il faisait ausi partie de l'Ordre des Forestiers Catholiques, de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, de l'Association Canado-Américaine, de l'Ordre des Knights of Columbus et des Elks.

En 1939 il accepta gracieusement de servir comme premier directeur et membre de l'Exécutif de l'Association Canado-Américaine. Pendant six ans il accomplit les multiples devoirs de cette tâche avec sagesse et prudence et je me fais un plaisir et un honneur à la fois d'exprimer publiquement ma profonde reconnaissance pour les immenses services rendus à l'Association durant cette période.

Arthur Moreau fut aussi un excellent chrétien. Toujours fidèle à ses devoirs religieux, il donnait l'impression d'avoir constamment à l'esprit la pensée de Montaigne: "Tous les jours vont à la mort, et le dernier y arrive". Ceci explique peut-être le secret et la discrétion dont étaient entourés ses généreux dons à nombre d'individus et institutions. De ces dernières, l'Hôpital Notre-Dame, l'Orphelinat St-Pierre, la paroisse Ste-Marie et la paroisse St-Georges doivent être comptés parmi les principaux bénéficiaires de ses largesses.

Toujours bon compagnon, Arthur Moreau possédait la plupart des qualités et quelques-uns des défauts des Gaulois. Généralement gai, d'humeur égale, il se faisait souvent taquin, parfois malin, mais jamais mesquin. En somme, c'était le type du bon copain.

Homme de coeur, toujours humble et modeste, ne parlant jamais de lui-même ni de ses succès, tendre époux et bon père de famille, Arthur Moreau n'a jamais rougi de sa race et les siens ont aujourd'hui maintes raisons d'être fiers de lui.

Devant sa tombe inclinons-nous avec respect en nous rappelant ces paroles de Bossuet: *"L'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes"*.

**William L. Bourgeois**

*Southbridge, Massachusetts*

*(Juge Edouard J. Lampron)*

La Société Historique Franco-Américaine n'échappe pas plus qu'aucun autre groupe aux effets de la grande moissonneuse. A chaque réunion, ou à peu près, nous devons rappeler aux pieux souvenirs des membres la disparition d'un des nôtres.

Le 6 décembre dernier, à l'âge de quarante-sept ans, William-Louis Bourgeois, nous quitta pour aller recevoir du Souverain Educateur son dernier degré, celui décerné à un chrétien qui passa sa vie à l'enseignement de la jeunesse.

Né à Fall River, il fut diplômé du Collège de l'Assomption en mil neuf cent vingt-six. Il poursuivit ensuite des études spécialisées à l'Ecole d'Education des Universités de Harvard et de Boston ainsi qu'à celle du Connecticut. En vertu d'une bourse obtenue du gouvernement français il suivit des cours à la Sorbonne.

Après un stage comme professeur à l'école Boston Latin il occupa le poste de Surintendent des Ecoles à Jewett City ainsi qu'à Southbridge.

Toujours avide d'augmenter ses connaissances il préparait sa thèse de doctorat au Boston School of Education lorsque la mort le frappa.

Notre société lui est aussi redevable des services qu'il lui a rendus comme secrétaire de mil neuf cent trente-quatre à trente-six.

Nous partageons avec son épouse, née Pauline Cartier, ses parents et ses amis, la douleur de cette mort qui nous semble si prématurée.

**Wilford E. Lamarine**

(1878-1950)

**Joseph Adolphe Bonvouloir**

(1870-1951)

*Central-Falls, Rhode-Island*

*(R. de Blois La Brosse)*

Durant le cours des deux années qui viennent de s'écouler, nous, les Franco-Américains de Central Falls et Pawtucket, avons perdu deux de nos plus importantes lumières dans le monde de la finance et de l'industrie.

Le 28 juin, 1950, mourait à Central Falls, Wilford E. Lamarine, millionnaire, fondateur et gérant de la Bonin Spinning Co. de Woonsocket. Né à Central Falls, le 11 novembre 1878, fils de F. X. Lamarine et de Tarsile Lévesque.

D'humble origine, par son industrie et son sens des affaires, il arriva, passant par tous les échelons, au pinacle de sa sphère industrielle.

Ce fut toujours une personnalité prête à se dépenser pour ses concitoyens. Durant toute la dernière guerre il fut président du "Draft Board" de Central Falls, position sans aucune rémunération et ingrate au plus haut degré, à laquelle il se dévoua sans ménager ses fatigues.

C'est surtout comme Président de l'Hôpital Notre-Dame de Central Falls que nos Franco-Américains se le rappelleront; pendant les dernières vingt-deux années il s'y rendait tous les jours pour gérer à son administration, s'occupant même de maints détails.

Le 14 décembre 1951, la veille de son départ projeté pour une croisière aux Antilles, Joseph Adolphe Bonvouloir quittait soudainement et paisiblement cette terre où il s'était réellement préparé à la mort par l'assistance quotidienne à la messe et à la communion et par des retraites fermées régulières. Syndic de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur depuis 1935, il était un des fondateurs et maintenant le seul propriétaire des actions de la Central Falls Manufacturing Company, une industrie de construction où les aînés de nos Franco-Américains dans le travail du bois se donnaient libre cours et son commerce vendait toutes les matières de construction. C'était une maison importante valant dans les quelques cent milles dollars.

Né le 2 janvier 1870 à Ste-Brigide, Québec, fils de Pierre Bonvouloir et de Maria Nadeau.

Depuis longtemps au Bureau de Direction de notre même Hôpital Notre-Dame, il succéda à M. Lamarine comme président et avec les deux autres membres de son comité exécutif, Messieurs Edgar L. Jodoin et J. Orian Duchesneau, l'administra jusqu'à sa mort.

Démocrate de vieille souche, il assistait aux conventions nationales de son parti pour la nomination des candidats à la Présidence depuis plusieurs années. Il fut aussi longtemps inspecteur de la construction pour la ville de Central Falls.

Ni l'un ni l'autre ne laissèrent d'enfants et leurs industries passèrent à des neveux.

Tous deux avaient vu naître, des sous des écoliers, notre Credit Union Central Falls en 1915 et M. Lamarine comme son Vice-Président depuis 1920, et M. Bonvouloir comme Président de son Comité de Prêts depuis sa fondation, ont largement contribué à son accroissement jusqu'à ses 8 millions d'à présent. Tous deux étaient aussi membres fondateurs et actifs du Foyer Franco-Américain et M. Bonvouloir était en plus Président de son Syndicat des bourses scolaires.

Il était aussi très actif dans nos sociétés paroissiales et fraternelles, ayant été longtemps président de notre Société paroissiale St-Joseph et membre de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, et des Artisans Canadiens Français. Intéressé au beau, il assistait régulièrement aux réunions de notre Société Historique.

Leur rôle dans notre élément sera difficile à combler et l'estime dans laquelle nous les tenons les gardera longtemps en notre mémoire.

**Paul Mongeau**

*(Indian Orchard, Massachusetts)*

1882-1952

*(Abbé Adrien Verrette)*

Un septième deuil venait assombrir les cadres de la Société au cours de l'exercice avec la disparition du très estimé confrère, M. Paul Mongeau, pharmacien de Indian Orchard, Massachusetts, le 16 janvier à l'âge de 60 ans.

Depuis nombre d'années déjà, les compatriotes de St-Louis-de-Gonzague étaient familiers avec la figure sympathique de ce distingué franco-américain qui avait conservé pour les siens un culte fraternel très prononcé. Il portait en lui une âme vraiment française.

Il dirigeait son établissement en face de l'église. C'est dire que tout le monde appréciait ses services dans l'atmosphère accueillante de l'endroit le plus fréquenté d'un village, la pharmacie.

Né à Ashland, Massachusetts, le 20 octobre 1882, il était le fils de Joseph Mongeau, maître menuisier et de Aurélie Gatineau. Après ses études et quelques années de pratique, il venait s'établir à Indian Orchard.

Mutualiste, il était membre de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, de l'Ordre des Forestiers Catholiques et de l'Alliance Nationale. Très sympathique à nos oeuvres il était encore un ami du journal régional *"La Justice de Holyoke"*. Son succès dans les affaires lui avait mérité un directorat à la "Ludlow Savings Bank".

Durant plusieurs années il fut membre actif de la société.

Un brave serviteur disparaît en la personne de ce collègue et la société lui conserve un souvenir fidèle. Paix à ses cendres.

## V

### Troisième Congrès de la Langue française

Les assises du Troisième Congrès de la Langue française à Québec, du 18 an 25 juin, ont provoqué au sein de la société un vif intérêt. C'est le docteur Ubalde Paquin, alors président, qui remettait la médaille *"Grand Prix"* à Mgr Camille Roy, P.A., président du Deuxième Congrès en 1937. Cette fois le président de la société était le président même du congrès et les membres s'en réjouissaient. La médaille "Grand Prix" fut décernée le 19 novembre 1951 à l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité de la Survivance française en Amérique.

A la réunion du 21 mai, à l'hôtel Lenox de Boston, la société s'empressa de formuler son adhésion au congrès dans le texte suivant:

*"Comme en* 1912 *et en* 1937, *la Société Historique franco-américaine est très heureuse de participer aux grandes assises du congrès en juin prochain.*

*Elle accepte avec empressement l'invitation du Comité du Congrès et s'inscrit à titre de Membre Bienfaiteur du Troisième Congrès de la Langue française. Elle délègue en plus son secrétaire, M. le docteur Gabriel Nadeau, de Rutland, Mass. à la représenter aux assises.*

*L'importance de cette convocation ne peut échapper à la reconnaissance des Franco-Américains. Voilà encore une occasion splendide qui devra resserrer nos liens culturels de chaque côté de la frontière.*

*Elle-même consacrée, depuis plus de* 50 *ans à préciser la participation française à la vie américaine, notre société veut occuper une place importante dans ces délibérations. Elle veut retirer de cette enquête sur les conditions actuelles de notre comportement culturel sur le continent une nouvelle ferveur pour continuer son travail de conservation dans les cartables de notre histoire.*

*Le Troisième Congrès est un appel à une nouvelle croisade au pays de nos pères. La Société veut être présente pour recueillir les échos et les leçons de cette grande réunion de famille en y apportant son hommage et sa promesse de fidélité."*

*Gabriel Nadeau*
*Secrétaire*

21 *mai* 1952.

## VI

### Centenaire de l'Université Laval *

Les fêtes du centenaire de l'Université Laval, au cours de l'année, et particulièrement les journées du 19 au 22 septembre, ont projeté sur toute l'Amérique française un éclat réconfortant et précieux. La franco-américanie qui se reconnaît tant de liens de famille avec cette vénérable institution de haut savoir, d'où sont sortis tant de ses fils illustres, ne fut pas oubliée dans le faste de cette évocation. Le président de la société assistait aux fêtes centenaires.

Pour exprimer elle-même son affection et sa reconnaissance à l'endroit de ses fils dispersés, l'université choisit une circonstance heureuse. A l'occasion de la réunion du 21 novembre, au Club Universitaire de Boston, Mgr Alphonse-Marie Parent P.D., vice-recteur, accompagné de l'abbé Robert Dolbec, secrétaire de l'université, apportait le témoignage de son admiration aux Franco-Américains.

Après avoir rappelé brièvement l'histoire et le rayonnement de Laval en Amérique, Mgr Parent établissait comment l'université veut servir les intérêts franco-américains surtout en accueillant nos jeunes étudiants à la faculté de médecine, aux sciences sociales et aux cours d'été.

Comme gage de son inaltérable encouragement, l'Université Laval remettait par son vice recteur, aux représentants de six des principaux organismes de vie catholique et française aux Etats-Unis, sa *"Médaille du Centenaire"* soit à l'abbé Adrien Verrette, président de la Société Historique Franco-Américaine, à M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine, à M. le juge Eugène Jalbert, avocat conseil de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, à M. Louis Israël Martel, secrétaire du Comité d'Orientation Franco-Américaine, à M. Wilfrid J. Mathieu, président de l'Alliance des Journaux Franco-Américains et à Mlle Elise Rocheleau ,officier de la Fédération Féminine Franco-Américaine.

---

* Issue du Séminaire de Québec fondé en 1663 par Mgr François de Montmorency Laval, premier évêque du Canada, l'Université Laval est la plus ancienne institution Catholique et française en Amérique. Les Pères du Premier Concile du Canada en 1851 décidaient la fondation de l'Université. Le 8 décembre 1876, le Pape Pie IX proclamait Laval université pontificale. Aux quatre premières facultés, théologie, droit, médecine et arts, venaient s'ajouter dans la suite six autres facultés, la philosophie, les sciences sociales, les sciences, l'agriculture, l'arpentage et le génie forestier. Elle compte aussi les écoles des Gradués, de Commerce, de Musique, des Sciences Domestiques, de Pédagogie, des Pêcheries, des Sciences hospitalières, de Service social, de Pharmacie, et les Instituts d'Histoire et de Géographie et de Philosophie. Trente-deux collèges classiques sont affiliés à la faculté des arts.

## VII

### Rapports des Réunions

*Réunion du Bureau* — 5 *avril* 1952

A l'hôtel Vendôme de Boston sont présents les officiers Verrette, Carignan, Nadeau, Clément, Lemelin et Lampron. Le bureau reçoit les rapports du secrétaire et du trésorier, celui-ci avec un actif de $1,344.88. La société s'inscrit à titre de "membre bienfaiteur" du Troisième Congrès de la Langue française et le bureau choisit le docteur Gabriel Nadeau pour le représenter officiellement.

La séance du printemps est fixée au 21 mai, à l'hôtel Lenox de Boston. Le docteur Ulysse Forget et Mlle Yvonne LeMaître y présenteront des travaux. Le président nomme le comité des nominations pour le renouvellement du bureau: le docteur Ulysse Forget, M. F. Raymond Lemieux et Me R. de Blois La Brosse. Les éloges de sept membres disparus seront prononcés par différents membres. Le bulletin de 1951 sera bientôt distribué.

*Réunion générale du* 21 *mai* 1952

A l'hôtel Lenox sous la présidence de M. l'abbé Verrette. 58 membres et invités présents. Parmi les invités on remarque M. Delisle, consul du Canada, et M. Pierre Vieillotte, correspondant de *La Presse* de Montréal. On remarque aussi Mgr Boutin, qui vient d'être élevé à la prélature, le professeur Alexandre Goulet et le Dr Marius Peladeau, de Brattleboro, Etat du Vermont.

Les éloges des membres suivants, décédés depuis la dernière réunion du printemps, sont prononcés:

L'abbé Charles Cormier, par l'abbé G. Duplessis

M. Arthur Moreau, par le juge Emile Lemelin

M. Adolphe Bonvouloir, par M. Deblois-LaBrosse

M. W. Lamarine, par M. Deblois-La Brosse

L'abbé Roland Massé, par le P. Thomas Landry, O.P.

M. William Bourgeois, par le juge Lampron

Le Dr Ulysse Forget donne commnuication d'un travail sur la "Démographie de la paroisse de Warren, Rhode Island". Ensuite M. le Président donne lecture du travail de Mlle Yvonne Le Maître, empêchée d'assister à la réunion.

M. Alexandre Goulet propose ensuite, dans le but de faire mieux connaître la Société historique et les Franco-Américains en général, de faire traduire en anglais le Catéchisme d'histoire de M. Josaphat Benoit. Cette proposition est bien accueillie par l'assemblée.

Diner de la Société Historique franco-américaine, 27 novembre, University Club de Boston, Mass.

M. le consul et madame Jean Louis Delisle accueillent les invités et les

M. le Président invite ensuite le Consul du Canada à dire quelques mots. M. Delisle félicite la société du but qu'elle poursuit et parle de son influence et de son rayonnement aux Etats-Unis et au Canada.

Cinq nouveaux membres sont admis:

Mlle Paulette Cyr, 95 Lorraine Avenue, Somerset, Mass.

Mme Ovila Saint-Denis, 683 Middle St., Fall River, Mass.

M. Robert-G. Lacroix, 127 Cleaver St., Biddeford, Maine.

M. Richard-J. Potvin, 67 Perkins Avenue, Brockton, Mass.

Me René Brassard, 98 Front St., Worcester, Mass.

Le comité des élections, composé de MM. Ulysse Forget, Raymond Lemieux et Deblois Labrosse, fait le rapport de son choix pour le prochain bureau: réélection du président, du vice-président, du secrétaire, du secrétaire-adjoint et du trésorier, et élection des conseillers suivants pour trois ans: MM. Damase Brochu, Lauré-B. Lussier et le Dr Oscar Perrault. Ce choix est adopté à l'unanimité.

*Réunion du Bureau,* 18 *octobre* 1952

A l'hôtel Sheraton de Worcester. Sont présents les officiers Verrette, Carignan, Nadeau, Clément, Cartier et Lemelin. Le trésorier établit son avoir à $1,448.96. La réunion annuelle est fixée au 21 novembre au Club Universitaire de Boston. Mgr Félix-Antoine Savard, P.D., doyen de la faculté des lettres de l'Université Laval sera le conférencier invité. Le bureau choisit le docteur Georges A. Boucher, de Brockton comme titulaire de la médaille "Grand Prix". Ancien vice-président, le docteur Boucher vient de publier son recueil "Chants du Nouveau Monde". La société se réjouit de l'élévation récente à la prélature de deux de ses membres dévoués, Mgr F.-X. Larivière et Mgr Joseph Boutin. Pour fin de propagande le bureau distribuera aux institutions ses publications.

*Réunion générale du* 19 *novembre* VTEB

A l'University Club, de Boston, sous la présidence de M. l'abbé Adrien Verrette. 89 membres et invités présents. On remarque à la table d'honneur: Mgr Félix Savard, P.D., conférencier; Mgr Alphonse Parent, vice-recteur de Laval; M. Jean Lapierre, consul de France; M. Jean-Louis Delisle, consul du Canada; Mgr Joseph Boutin; Mgr William Drapeau et le Dr Georges Boucher. Dans l'assistance se trouvaient M. l'abbé Robert Dolbec, secrétaire général de Laval, et Mmes Jean Lapierre et Jean-Louis Delisle.

Conférence de Mgr Savard sur *Problème d'orientation littéraire.* Le conférencier est remercié par M. l'abbé Verrette qui lui présente le diplôme de membre d'honneur de la Société.

Mgr Parent décerne ensuite la médaille du Centenaire de l'Université Laval, avec l'Album du Centenaire, aux six associations culturelles et patriotiques suivantes de la Nouvelle-Angleterre:

La Société Historique franco-américaine

L'Association canado-américaine

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique

La Fédération féminine franco-américaine

L'Alliance des journaux

Le Comité d'orientation

M. le Président présente ensuite la médaille Grand-Prix de la société au Dr Georges Boucher, et fait l'éloge du récipiendaire.

M. Verrette annonce à l'assistance que le Dr Ulysse Forget vient de publier l'histoire de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Warren, Rhode Island, et recommande à chacun de se procurer cet excellent ouvrage.

Quatre nouveaux membres sont admis:

M. Louis-Israël Martel, 693 Beech St., Manchester, N. H.

Le Dr Elzéar Asselin, 38 Atlantic St., Lynn, Mass.

M. et Mme Frédéric Deschambault, 31 Crescent St., Biddeford, Maine.

Un vin d'honneur avait été servi, avant la séance, par le consul du Canada, à Mgr Savard et aux directeurs de la Société.

## VIII

### Modern Language Association of America

*North American French Language*
*(French VIII)*

La Modern Language Association of America tenait sa 67e réunion annuelle à l'hôtel Statler de Boston du 27 au 29 décembre. Cet organisme continental réunit les professeurs et universitaires qui s'occupent de l'enseignement et du rayonnement des langues.

Le secteur North American French Language and Literature (French VIII) était au programme samedi, le 27 décembre, dans la salle des Bals, sous la présidence de Mlle Marine Leland du Collège Smith, qui remplaçait la présidente, Mme Virginia Nyabongo. Le professeur M. E. Joliat, de l'université de Toronto, remplaçait le secrétaire, William Locke, du Massachusetts Institute of Technology.

Quatre travaux étaient présentés dans l'ordre suivant: *"Réaction des Poètes Franco-Canadiens devant les invasions américaines"* par M. Léopold Lamontagne, professeur au Collège Militaire Saint-Jean de Québec; *"Notes pour servir à une bibliographie franco-américaine"* par le docteur Gabriel Nadeau, secrétaire de la Société Historique Franco-Américaine; *"Résumé d'un inventaire franco-américain"* par M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine; *"Quelques aspects du Troisième Congrès de la Langue française"* par l'abbé Adrien Verrette, président du Conseil de la Vie Française en Amérique.

Après la discussion qui se déroula sous la direction de Mlle Leland, les congressistes prenaient le diner au University Club. Messieurs les consuls Francis Charles-Roux et Jean-Louis Delisle assistaient avec plusieurs membres et invités du secteur.

Vu que les Franco-Américains étaient surtout présents à ce symposium et afin de donner une plus grande publicité aux travaux présentés, le bulletin a cru offrir l'hospitalité à ces études. Le secteur *French VIII* fut constitué en 1941, et depuis, plusieurs travaux furent présentés au symposium annuel. Au nombre des présidents du secteur, se succédèrent les professeurs Edward B. Ham, Mlle Marine Leland, M. Joseph M. Carrière, William N. Locke, M. David M. Dougherty et Mme Virginia S. Nyabongo.

## (I)

## Les Poètes Franco-Canadiens devant les invasions américaines

*par*
*(Léopold Lamontagne, Ph.D.)*
*directeur du département de français*
*au*
*Collège Militaire Royal de Saint-Jean (Qué)*

Au Canada français, la poésie, née de parents très pauvres au milieu du XVIII siècle, a mené une vie plutôt rachitique jusque vers 1860, alors qu'elle a pris une vigueur tardive et produit des fruits relativement nombreux et robustes.

Hélas, c'est de cette existence poétique plutôt terne d'autour de 1800 que j'ai choisi de traiter, vous laissant le plaisir et la surprise d'étudier d'autres périodes. Et encore, comme pour circonscrire le mal, j'ai voulu restreindre mon examen à un aspect fort particulier de cette poésie. Dédaignant l'amour et ses jeux, la bergère folâtre et les longues satires morales et moralisantes si fort dans le goût de ce siècle, je me bornerai à répercuter en quelque sorte les accents mâles des poètes qui ont défendu à leur manière leur patrie attaquée et meurtrie. Ces échos bien lointains vont peut-être donner un son étrange en ce milieu bostonnais considéré alors comme ennemi; cependant, le recul du temps, l'amitié qui unit les deux peuples et le souci exclusivement littéraire qui nous occupe nous permettent d'analyser, en toute liberté, les réactions des poètes franco-canadiens aux invasions américaines.

Avant 1760, (nous passerons bientôt au déluge) nos poètes n'ont guère écrit que des chansons de guerre, la plupart du temps dirigées contre les Anglais si acharnés à la conquête de la Nouvelle-France. Ils ont célébré à l'envi les victoires de la Monongahéla, d'Oswego, du fort William Henry et de Carillon. Pour s'entraîner au combat, ils composaient des chansons de ce genre:

*"Le Français comme l'Anglais*
*Prétend soutenir ses droits,*
*Voilà la ressemblance;*
*Le Français par équité,*
*L'Anglais par duplicité,*
*Voilà la différence!"*(1)

Et tous ces couplets trouvent une multitude de ressemblances anodines mais de différences malicieuses entre les deux races.

(1) LaRue, H. — *Le Foyer canadien* — "Nos chansons historiques Vol. III, p. 17.

Après la cessation du Canada, la paix semble enfin descendre sur nos rives et les Muses commencent à risquer quelques sourires engageants à ces guerriers qui viennent de rentrer dans leurs foyers. Elles restent encore bien effrayées par les luttes orageuses que le vaincu livre au vainqueur en vue de conserver sa religion, sa langue et ses droits. Cependant, comme on disait alors, "la discorde a éteint son flambeau" et Pallas offre son "pacifique rameau." Dans une ode composée en l'honneur de Carleton, un poète peint même en rose le tableau de l'époque:

*"Déjà les arts en liberté*
*Paraissant avec allégresse*
*Dans le palais de la sagesse*
*Y sont reçus avec bonté."*

Il trace même aux dieux cruels une ligne de conduite non-équivoque:

*"Affreux compagnons de Vulcain*
*Cessez, Cyclopes détestables,*
*Par vos foudres trop redoutables*
*De consterner le genre humain."*(2)

Hélas, il ne se passe pas quinze ans que le territoire canadien est de nouveau envahi.

Les sentiments canadiens sont alors assez partagés. Le conquérant lui a imposé une constitution militaire, puis l'acte de Québec, régimes difficiles à accepter. Par contre l'envahisseur lui a promis liberté complète, si bien que lorsqu'il se présente sur les murs de Québec en 1775, il vient sur le point d'emporter la capitale, tant il s'est acquis de sympathies chez la population anglaise et française. Toutefois, la majorité des Canadiens-français, fidèles à la voix de ses pasteurs, se range sous les ordres de son gouverneur pour défendre le pays.

Voici dans une poésie intitulée: "L'Invasion américaine chantée" un tableau à peu près complet de la campagne américaine:

*En Canada est arrivé*
*Une chose à remarquer*
*Les Canadiens vivaient tranquilles*
*Les Bostonnais ont décidé*
*De les soumettre à leur contrée*

*Partant de la vill(e) de Boston*
*Ont pris le fort de Carillon*
*Et tout(es) les autr(es) place(s) ensuite*
*Et tout(es) les provisions*
*Mortiers, boulets, bomb(es) et canons.*

(2) Id.Ibid., "Ode à l'honorable Guy Carleton", (18 janvier 1770) p. 18.

*Le fort Saint-Jean en vérité*
*A pour sûr le mieux résisté,*
*Et malgré toute leur vaillance*
*Les Bostonnais l'ayant bloqué*
*Il a fallu capituler*

*Montgomery, leur général,*
*En arrivant à Montréal,*
*Sur le champ fait sommer la ville*
*Qu'elle(e) doit se soumettre au congrè(sic)*
*Il a fallu capituler.*

*Montgomery après cela*
*Poursuit Carleton à grand pas*
*A entré par la Basse-ville*
*Pour prendre Québec par assaut*
*C'est là qu'il trouve son tombeau* (3)

Les Canadiens-français ont opposé une résistance sérieuse à l'invasion américaine et c'est en grande partie grâce à eux si l'expédition a échoué. Par contre plusieurs Anglais, surtout des commerçants sont sortis de la ville pour éviter le siège. Voyez comment un cavalier de Pégase les fustige:

*"J'entends quelquefois des faquins*
*Qui méprisent les Canadiens,*
*Mais ce sont des vipères;*
*Quand il a fallu batailler*
*Ils n'ont cherché qu'à reculer*
*Demi-tour en arrière;*
*Et tous ces braves citadins*
*Sont fanfarons et bons à rien*
*Bon, bon, bon,*
*Le bruit du canon*
*Leur vaut un bon clystère."*

La fin du troisième couplet offre une variante plus propre sans qu'elle ne soit plus douce:

*" Bon, bon, bon,*
*Le bruit du canon*
*Les chasse en Angleterre."*

Et je ne puis m'empêcher de vous citer la recette tactique que nos généraux pourraient encore utiliser avec profit:

*" Bon, bon, bon,*
*Canon et flacon*
*Conduisent à la victoire."*(4)

(3) *Bulletin des Recherches historiques* 1920 p. 242.
(4) LaRue H. — *Le Foyer canadien* — "Les chansons historiques" Vol. III p. 40-41.

Mais les poètes ont aussi tiré sur les Américains leurs traits les plus acérés, comme dans cette chanson *Yankee Doodle*:

*"Les premiers coups que je tirai*
*Sur ces pauvres rebelles*
*Cinq cents de leurs amis*
*Ont perdu la cervelle.*
*Yankee Doodle, tiens-toi bien*
*Entends bien c'est la musique*
*C'est la gigue du Canadien*
*Qui surprend l'Amérique* (5)

En somme, la résistance poétique à l'invasion américaine de 1775, si elle ne s'est guère montrée ardente, est restée loyale à la couronne. Entre la Royauté qui venait de lui accorder le privilège de garder sa religion, sa langue et ses lois et la République qui lui promettait une liberté beaucoup moins sûre, le Canadien s'en est tenu au proverbe: Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Une fois l'envahisseur rejeté hors des frontières et l'épée remise au fourreau, le poète a repris sa lyre. Le climat politique est de plus en plus favorable. L'Angleterre vient de voter la loi constitutionnelle accordant aux Canadiens la responsabilité de gouvernement. Comment alors ne pas chanter Vive Georges III "le plus chéri des Rois" et l'"auguste nom" de ces "fiers Anglais" qui font "régner la raison". Heureux, s'écrie le poète possédé du démon (daimon) de la reconnaissance:

*"Heureux celui qui peut comprendre*
*Quel est le prix de vos bienfaits".*(6)

Cette admiration pour l'Anglais se complique d'un phénomène historique qui intéresse l'univers de l'époque: l'ascension inquiétante du caporal dompteur de peuples: Napoléon. Je vous laisse à trouver les raisons pour lesquelles les poètes canadiens-français se sont rangés sous la bannière d'Albion contre l'empereur français, et qu'ils sont même allés jusqu'à célébrer le courage de Nelson:

*"Des Français il dompte la rage*
*Rien ne résiste à vos guerriers.*
*Conservons notre monarchie,*
*Respectons le trône des rois;*
*Détestons l'affreuse anarchie*
*Qui réduit la France aux abois."*(7)

C'est, en 1799, *Les Châtiments* contre Napoléon le Grand, 54 ans avant *Les Châtiments* contre Napoléon le Petit.

La guerre, du moins sur notre continent, semble bien finie et le poète canadien va se tourner probablement vers la vie des champs comme le fait en France l'abbé Delille qui publie ses *Jardins* en 1792,

(5) Id.Ibid. p. 39 (1775)
(6) Huston — *Répertoire national* Vol. I p. 72 (chanson de 1799)
(7) Id. Ibid.

*son Homme des Champs* en 1800 et ses *Trois règnes de la nature* en 1809. On chante en tout cas la paix et ses bienfaits:

*"Sous l'aile d'Albion, sous les lois qu'elle donne,*
*Nous jouissons de cent bienfaits divers.*
*Fortunés habitants, chantons dans nos concerts*
*La Déité qui les couronne,*
*Fille des cieux, aimable paix*
*Qui sur ces bords as fixé ton empire*
*A nos désirs daignes sourire*
*Et ne t'en éloignes jamais."*(8)

Le voeu pacifique que chante cet hymne ne sera-t-il pas exaucé? Mars viendra-t-il toujours enlever son sceptre à Cérès? Voilà que de nouveau Bellone menace nos moissons.

En effet, le 18 juin 1812, les Etats-Unis déclarent la guerre à la Grande Bretagne déjà passablement occupée contre la France de Napoléon. (Etrange revirement des choses: les Américains se battaient alors pour conquérir le Saint-Laurent qu'ils se défendent si ardemment aujourd'hui de vouloir partager.)

Le canon remplit les airs de ses bruits infernaux au milieu desquels on entend les chants de guerre et de victoire:

*"Déjà nos vaillantes cohortes*
*S'avancent au champ de l'honneur*
*Montréal n'a besoin ni de murs ni de portes*
*Défendu par des bras qu'anime la valeur."*(9)

Ici je serai plus à l'aise car nos hôtes ne seront plus en cause. En effet, l'histoire vous l'apprend, lorsque le Congrès des Etats-Unis a ordonné le recrutement de cent mille hommes en vue de l'agression qu'il méditait contre le Canada, le Massachusetts et le Connecticut ont refusé de fournir leur contingent. La Nouvelle-Angleterre est même allée plus loin en expédiant des vivres aux Canadiens.

Pour compléter le climat historique de ces années terribles, rappelons succinctement que trois généraux américains envahissant le Canada: Dearborn le 20 novembre 1812 avec 1,500 hommes, Hampton le 21 octobre 1813 avec 8000 hommes et Wilkinson le 30 mars 1814 avec 8,226 hommes. C'est à Châteauguay, sur la route de Montréal, que le Colonel Salaberry, âgé seulement de 33 ans, à la tête de 300 Voltigeurs et de quelques centaines d'Indiens repoussa le général Hampton et ses 8,000 hommes. Je ne puis résister ici au plaisir de vous rapporter un fait peu poétique il est vrai mais illustrant l'utilité de la langue française. Au capitaine Daly, le colonel Salaberry crie ses ordres en français et prescrit à son subalterne de se servir de cette langue "afin de n'être pas compris des envahisseurs."

Ces quelques détails d'ordre historique nous permettront de mieux situer cette poésie si florissante de 1812. Benjamin Sulte, un poète

(8) *Ma Saberdache* Vol. P "A la paix" 1788 (par Joseph Quesnel)
(9) Id. vol. 2 p. 217 "Stances sur la guerre de 1812". (Daulé, ptre)

amateur de l'époque ultérieure indique les thèmes généraux que vos bardes ont chantés:

*"Ce jour (de Chateauguay) est immortel . .*
*Ils combattaient pour Dieu, le pays et les belles,*
*Et tout naïvement ils savaient s'illustrer."*(10)

Ils combattaient pour Dieu. — En effet, ayant échappé à l'influence irreligieuse de la révolution française, nos pères avaient conservé une foi très forte et ils craignaient le conquérant américain qui en établissant l'égalité des cultes leur apportait une liberté dont ils ne voulaient pas. C'est pourquoi en tête des caractéristiques de la poésie guerrière de l'époque se place l'inspiration religieuse. Les exemples ne manquent pas mais je voudrais vous citer au moins un quatrain d'une cantate qui rappelle d'assez près certaines stances de Racine (je veux dire Louis):

*"Dieu protecteur de l'innocence*
*Que ton bras s'élève..pour nous.*
*Tous nos fiers ennemis resteront sans défence,*
*Un seul de tes.regards les dissipera tous."*(11)

A cet égard il faudrait lire au complet l'*Hymne aux Canadiens* de Mermet dont la deuxième strophe est assez éloquente. A la voix de Mgr Plessis "les chrétiens. . . vont s'armer, vaincre ou mourir". Retenez ce distique tout à fait cornélien:

*"Ah! dès qu'à la valeur la piété s'allie,*
*Que peut notre ennemi? Qu'il tremble et s'humilie!*(12)

Religieuse, cette poésie est aussi patriotique. A la différence des poètes de 1775, ceux de 1812 sont unanimes en faveur de l'Angleterre contre les Etats-Unis et Napoléon qui les favorise. Cette fois plus d'hésitations, pas de neutralité, pas de sympathie du côté de l'Américain. Une chanson célèbre de l'époque l'indique clairement dans son refrain:

*"On dit que l'Américain*
*Menace la Province*
*Et qu'il veut d'un coup de main*
*Déposséder un Prince.*
*Mais je suis soldat, moi;*
*Fidèle à ma Patrie*
*Et pour elle et pour mon Roi*
*Je donnerai ma vie."*(13)

Cette image de Dieu qui plane au-dessus de toutes ces chansons, cette évocation du roi, cette fidélité à la patrie, ne rappellent-ils par la foi robuste et le patriotisme ardent des chansons de gestes? On retrouve de ces traces épiques même dans les expressions. Par exem-

(10) Taché L. H. — *La poésie française du Canada* p. 223.
(11) *Ma Saberdache,* vol. 2 p. 217 "Stances sur la guerre de 1812".
(12) *Ma Saberdache,* vol. 4. "Hymne aux Canadiens."
(13) LaRue H. — *Le Foyer canadien* vol. III p. 65.

ple, on utilise souvent la comparaison descendant de l'homme aux animaux:

*"Yankees (ce n'est pas un terme de la comparaison)*
*Yankees, si vous bronchez là-bas,*
*Ils iront rencontrer vos pas;*
*Pas canadien, c'est pas de grue,*
*Pas de Yankees, pas de tortue . . .*(14)

Cette rudesse verbale provenant d'une conviction toute fruste se retrouve dans cette bravade qui semble bien sortir d'une armure du moyen âge:

*"Vous sentirez, cannibales,*
*Si la mort a des attraits."*(15)

Chateauguay serait facilement devenu notre Roncevaux et Salaberry, notre Roland. Mais il y a une légère différence . . . d'ordre historique. C'est que Chateauguay pour nous a été une brillante victoire de trois cents Canadiens contre huit mille Américains. Pour un auteur qui a des lettres, et nos poètes n'en manquaient pas, la comparaison s'établissait d'elle-même:

*Oui! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire. . . . . .*
*"Ici, les Canadiens se couvrirent de gloire;*
*Passant, admire-les . . . Ces rivages tranquilles*
*Ont été défendus comme les Thermopyles;*
*Ici Léonidas et ses trois cents guerriers*
*Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers."*(16)

Tout le récit de cette "Victoire de Chateauguay" de Mermet emprunte d'ailleurs la trompette épique. Le poète apparemment affectionne cette évocation antique puisqu'il la reprend à l'occasion d'une visite qu'il fait à son héros à Chambly. Il nous en a laissé ce portrait multiface, fort érudit:

*"Au camp Léonidas, aux champs Cincinnatus,*
*Thémistocle au conseil, à table Lucullus. . ."*(17)

On pourrait difficilement souhaiter davantage!

Cette poésie teintée de merveilleux chrétien et chantant les héros de la patrie trouve maintes raisons de défendre le sol des aïeux, le foyer, la famille. Mères, filles, épouses s'unissent en une prière ardente pendant que

*"L'époux doit s'arracher des bras de la tendresse;*
*Il bénit au berceau l'enfant qui le caresse.*
*Adieu, dit-il, adieu! je vais vous secourir;*
*Pour vous, je vais vaincre ou mourir.*
*Je suis époux et père et je dois vous défendre."*(18)

---

(14) Id. Ibid.
(15) Taché, L.H. — *La poésie française au Canada* p. 10.
(16) Huston — *Le Répertoire national* — "La Victoire de Chateauguay Vol. I. p. 95.
(17) Id. Ibid.
(18) *Ma Saberdache,* vol. 4, "Hymne aux Canadiens".

Même dans les malheurs qui affligent leur patrie et leur famille, ces poètes restent français: ils conservent aux plus sombres moments leur gaieté proverbiale. En effet, cet "Hymne aux Canadiens" chanté plutôt sur un mode mineur adresse à l'Américain ce trait vainqueur:

*"On chante sur nos bords quand sur les tiens on tremble."*(19)

Le poète trouve en effet d'autres cordes que la corde d'airain et il sait rire à l'occasion, lorsqu'il visite Salaberry par exemple qu'il raconte l'engagement de Sackett's Harbour:

*"Point de retraite*
*Comme à Sackett*
*Honte qui montre aux combats*
*Ses pays bas!"*(20)

A ces thèmes généraux on peut ajouter la description des maux qu'apporte la guerre. A cet égard, rien de particulier à noter puisque les poètes ont déploré à l'envi les horreurs et les ruines qu'entraîne "la pompe homicide."

Enfin la paix revint entre les deux pays et nos Apollons abandonnèrent la trompette d'airain pour le rustique chalumeau. Dans le *Spectateur* du 16 mai 1815 on trouve un poème curieux intitulé: *"Soliloque d'un enfant de Cérès sur la saison et les affaires présentes du Canada"*; il commence par un souvenir de rancune:

*"L'Américain jaloux en vain dans sa folie*
*A-t-il voulu troubler une si douce vie. . ."*(21)

L'enfant de Cérès continue sur ce ton à déplorer les méfaits du "fier dieu des combats." D'autres poètes conseillent de se tourner vers des oeuvres de paix:

*"Dignes soutiens de la patrie*
*Vous qu'on voyait dans les combats*
*Hasarder mille fois la vie*
*Et braver même le trépas,*
*Canadiens à vos amantes*
*(Vous leur devez ce juste prix)*
*Donnez vos mains encore fumantes*
*Des flots de sang des ennemis."*(22)

Il faut croire alors que le sang de ces féroces Américains était agréable aux jeunes amantes Canadiennes puisque les guerriers allaient à elles sans laver leurs mains . . . "des flots de sang ennemi".

Un autre exemple assez curieux de notre poésie des débuts du XIXe siècle et qui plaira sûrement aux amateurs de littérature com-

(19) Id.
(20) Id. vol. 5 p. 100.
(21) Le Spectateur, 16 mai 1815.
(22) Id. 7 mars 1815 "Couplets sur la paix".
(23) Id. 9 mai 1815 "Tableau de la cataracte de Niagara après la bataille du 25 juillet 1814.
(24) Id.

parée est une description des chutes Niagara par Joseph Mermet à rapprocher du court tableau en prose qu'en fait Chateaubriand.

La description de notre poète est écrite après la bataille du 25 juillet 1814, soit donc treize ans avant la publication du *Voyage en Amérique,* mais douze ans après le *Génie du christianisme* qui abonde aussi en descriptions américaines.

L'oeuvre canadienne commence par un récit animé de la bataille. Du vacarme des combats le poète passe naturellement au bruit de la cataracte altière:

*"Emus, nous admirons ces pyramides d'eau,*
*Les sommets écumeux d'un déluge nouveau;*(23)

c'est là qu'on voit les soldats canadiens suspendre leurs combats pour admirer les chutes; le poète les compare d'une façon assez inattendue aux Grecs, près des murs d'Ilion, reposant leurs armes pour s'extasier sur les rives du Xanthe, devant l'Ida sourcilleuse. Ces souvenirs de l'antiquité païenne de la Grèce et de l'Egypte sont suivis d'une superbe profession de foi:

*"Ici, c'est de Dieu seul que je vois le chef-d'oeuvre*
*Cet aspect merveilleux m'inspire un saint effroi;*
*Pour être tout à lui, je ne suis plus à moi!*(24

Le poète "frémit avec l'eau et tremble avec le roc". Puis, c'est la nuit qui vient et "la frappante beauté se transforme en horreur". Devant ce spectacle grandiose, sous les étoiles, au milieu de "ce calme que fatigue un murmure éternel, le poète est ému et avoue que *"Tout ici parle à l'âme et la met dans les cieux".*

En somme, ces deux descriptions de Mermet et de Chateaubriand sont bien de leur époque et manifestent la recherche de Dieu dans les phénomènes de la nature. Il est indéniable cependant que pour une fois la prose l'aura emporté en poésie sur la versification.

Jusqu'à présent, toutefois, les poètes canadiens ont semblé épargner Boston; ils ont attaqué l'envahisseur américain, mais le Massachusetts peut aisément se disculper pour n'avoir pas fait partie de l'entreprise. Pourtant les Bostonnais ne s'en tireront pas à si peu de frais et je relèverai au moins deux oeuvres qui osent s'en prendre à eux.

La première est une satire de Michel Bibaud contre l'intolérance, la rage fanatique et la persécution. Elle évoque le tragique décès de Suzanne Martin, mère d'une nombreuse famille, que vous devez connaître mieux que moi. Mais, dit le poète, au déshonneur du peuple de Boston, "pour crime de sorcellerie, elle finit ses jours sur le bûcher. Vaut-il la peine d'essayer de prendre le poète en erreur? Après tout, ce n'est pas un historien et il saura toujours se retrancher derrière les licences poétiques. Cependant, disons que pour la bonne réputation de nos hôtes, Suzanne Martin n'était pas de Boston, mais d'Amesbury, licence assez considérable, qu'elle subit deux procès à Salem, l'un en

1669 où elle fut acquittée et l'autre en 1692 où elle fut condamnée. L'un des faits semble correspondre exactement chez le poète et chez l'historien. Le premier dit:

*"A l'entière cité Suzanne était aimable."*(25)

Le second confirme par la bouche d'un témoin au procès: *"Suzanne Martin, un dimanche soir, s'est introduite dans ma chambre par une fenêtre et elle s'est étendue sur moi pendant près de deux heures, sans que je puisse ni parler ni bouger . . ."* (26) Le pauvre homme! Et quelle sorcière!

L'autre licence poétique tient à un détail peut-être insignifiant pour nous mais important pour Suzanne. Au lieu de monter glorieusement sur le bûcher comme Jeanne d'Arc, elle est ignominieusement descendue d'un échafaud le 19 juillet 1692. C'est moins poétique!

Quoi qu'il en soit, les Bostonnais se sont lavés encore facilement de cette accusation de fanatisme. Mais j'ai gardé pour la fin le venin. Cette fois, ils ne peuvent nous échapper et l'on va enfin connaître les réactions des poètes canadiens-français à l'égard des citoyens de la capitale du Massachusetts:

*"Après un grand dîner qu'on donnait à Boston,*
*Chacun se trouva pris du hoquet à la mode.*
*Chacun de l'air le plus commode*
*Exhalait ses vapeurs, rendait le même son.*
*Les dames même en faisaient leur chanson.*
*Pris d'un combat naval on raconta l'histoire.*
*On disputa, mais sans cesser de boire;*
*Et le ho-quet coupait les arguments:*
*C'était des mais, des si . . . c'était un bruit de foire;*
*Oui! s'écria l'un d'eux, nous eûmes la vic-toire,*
*La mer - est le plus beau - de tous les . . . élémens;*
*Nous y trouvons . . . la fortune et . . . la gloire.*
*Morbleu, dit un Français, c'est bien facile à croire,*
*Puisqu'à vos tables même, on dispose des vents."*(27)

Avait-on servi ce jour-là ces fameuses "Boston Beans"?

Et voilà! Nous en avons assez relevé sur le dos de ces pauvres Américains. Si l'on se tournait un peu maintenant vers ces poètes mêmes pour voir si à leur tour ils ne méritent pas quelques reproches.

D'abord, quels sont leurs titres à la poésie? Nous ne parlerons pas de chansonniers, versificateurs d'occasion. Parmi les autres, Joseph Quesnel était marchand de village, Joseph Mermet, officier de carrière, Michel Bibaud, professeur et historien. Bédard était politicien, et Turcotte, industriel. Plus tard les Muses dédaigneront ces humbles métiers et n'habiteront plus que chez des notaires ou des avocats.

(25) Bibaud, Michel — *Epitres, satires, chansons* 1830 — "Le fanatisme".
(26) Burr, G.L. — *Narrative of the Witchcraft Cases,* 1648-1706.
(27) Ma Saberdache, vol. 5 p. 161.

Ces poètes ont écrit autres choses que des chansons, des hymnes et des odes militaires; mais vous avez déjà reconnu les défauts de ces sortes d'exercices d'écoliers: enflure, pédanterie, préciosité, goût de la cheville et de l'inversion, l'emploi d'une mythologie vieillotte si profondément en désaccord avec l'âme ardente de cette jeune nation canadienne. Ecoutez le son étrange de ces vers en pleine forêt de Chateauguay:

*"Mars apprête son casque et Pallas son égide."*(28)

Il faut une imagination bien sèche pour ne trouver que cette évocation caduque en face de la masse d'eau immense du Niagara:

*"C'est le miroir ardent dont le cristal épais*
*De l'amant de Thétis réfléchit les attraits.*(29)

De telles images abîment cette poésie déjà gâtée par l'abus de périphrases usées. Qui a déjà vu des Naïades dans les ondes du Niagara? Elles y seraient fort mal à l'aise pour effectuer leurs jeux élégants. Les canons sont les "bronzes tonnants". Le "fer de Mars" c'est-à-dire l'épée ne servait plus guère à l'époque de l'artillerie. On a même cherché à acclimater sur nos bords Pégase, Pomone, Démona. Ils n'y ont heureusement pas vécu.

A côté de ces défauts, on pourrait relever l'absence de certaines qualités essentielles à la poésie qu'on est aujourd'hui habitué de considérer comme un mode de connaissance émotionnelle, par qui le monde est appelé "à naître une nouvelle fois." (Maulnier) Il lui manque certes cet "état de transe" dont parle Mounin. On voudrait aussi plus de souplesse et de variété dans le rythme, plus de richesse dans le vocabulaire. Cette poésie est lourde; elle tourne autour de l'idée, l'amplifie par les procédés d'une rhétorique trop raffinée; elle se hâte trop lentement. Le compte exact des syllabes est là mais l'inspiration en est absente. La poésie qui pour nous est une combinaison d'intelligence, de sentiment et d'art devient chez eux une affaire de raisonnement, de ressentiment et d'artifices. Il ne faut pas oublier que ces versificateurs sont les contemporains de l'abbé Delille, de Jean-Baptiste Rousseau, de Népomucène Lemercier et de Lebrun Pindare, pour lesquels on n'a jamais été bien tendre en France. C'est ainsi qu'on les a appelés les petits poètes en les opposant à ceux du siècle précédent et suivant.

Par contre, lorsque nous aurons décidé de ne pas rechercher de lyrisme en cette poésie nous trouverons peut-être certains motifs d'indulgence envers ces poètes du début du XIXe siècle. Ils ont produit des oeuvres militantes, belliqueuses même. Ou bien ils défendent une idée ou leur territoire, ou bien ils attaquent un ennemi politique ou littéraire. Ils n'ont pas le loisir de s'étudier et de se raconter.

D'ailleurs, ils vivent au milieu d'un peuple peu nombreux, dont la population mal instruite n'atteint pas les cent mille. Le siècle qui

(28) Id. vol. 5 p. 146.
(29) *Le Spectateur,* 9 mai 1815.

les a vu naître n'était guère propice à l'inspiration ni à la production poétiques. Ce fut un âge de fièvre et de combat troublé par les passions politiques, travaillé par les idées révolutionnaires. Après la guerre de Sept Ans, c'est la lutte pour la conquête des libertés religieuses, parlementaire et civile; puis c'est en deux occasions la reprise des armes pour la défense du territoire. A cette époque les discours seuls retenaient l'attention. On écoute Papineau; on n'entend guère Bibaud. Ce petit peuple abandonné sur les bords du Saint-Laurent se demande avec anxiété qui va l'emporter dans la partie où se joue son existence nationale.

Les sources de cette poésie sont si desséchées que vingt ans plus tard on chantera encore les braves Voltigeurs:

> *"Demi-dieux par le coeur et géants par la taille,*
> *Ils tordaient dans leurs bras l'Amérique en arrêt!"*(30)

et leur vaillant colonel qu'on n'a pas encore oublié:

> *"Sur ton front où Bellone avait tracé des rides*
> *Et l'immortalité."*(31)

On parle bien de Bellone encore mais on sent qu'il y a quelque chose de nouveau dans ces vers; ces "demi-dieux par le coeur" et "géants par la taille" indiquent l'emploi nouveau d'une image ancienne. Ce rejet au second vers de "Et l'immortalité" manifeste bien que sur les bords du Saint-Laurent comme sur les rives de la Seine on essaie de briser ce grand niais d'alexandrin. D'ailleurs, en ce rapprochement du "coeur" et de la "taille", en ce "tordaient dans leurs bras l'Amérique. . ." en cette juxtaposition des "rides" et de "l'immortalité", on reconnaît sans peine l'auteur qui publiant en France cette même année 1835 ses *Chants du Crépuscule.* C'est le romantisme qui s'introduit enfin dans la citadelle de Québec et qui changea la face de l'art poétique français au Canada.

La poésie des années 1800 se serait donc perdue en des dissertations morales très laborieuses, en des épitres et des satires à la Boileau, bref en des sujets abstraits et en des vers plus abstraits encore, sans la visite armée des Américains qui ont ainsi eu l'honneur, comme les Sarrasins en France, d'avoir éveillé la poésie dans la Nouvelle-France.

---

(30) Huston — *Le Répertoire national.* J. Phelan "A Salaberry" 1835. Vol. I p. 342.
(31) Id. Ibid.

## (II)

## Notes pour servir à une Bibliographie franco-Américaine *

*(Gabriel Nadeau)*

Le bibliographe bien connu Edward-Larocque Tinker, exposant les raisons qui l'avaient amené à compiler un répertoire des écrits louisianais, s'exprimait ainsi: "Comme l'usage d'écrire en langue française a réellement cessé en 1900 dans la Louisiane et que cet usage ne reviendra plus, le moment est venu de faire l'inventaire des *restes littéraires* «de ce pays»." (1)

S'il fallait attendre que la langue française fût disparue en Nouvelle-Angleterre pour inventorier nos *restes* à nous, c'est à une autre génération que cette tâche serait dévolue. Mais est-il essentiel qu'une langue soit morte pour faire le détail de ses productions? Je ne le crois pas, car autrement ce serait se priver de moyens d'enquête très utiles. Une bibliographie exige des recherches soignées et minutieuses; c'est pendant que la langue se parle et s'écrit encore qu'il faut s'occuper d'assembler les matériaux d'une oeuvre aussi importante.

### *Définition*

Mais que je définisse d'abord ce que j'entends par bibliographie franco-américaine. Le mot de "franco-américain" prête à confusion, je l'admets volontiers, et on l'emploie dans des sens bien différents. Appliqué à la bibliographie, le plus souvent il englobe les ouvrages américains se rapportant à la France, les ouvrages français se rapportant aux Etats-Unis et les ouvrages américains traitant des groupements français d'Amérique. M. Médard Carrière et ses collaborateurs, par exemple, intitulent *Franco-American Studies* un des chapitres de la recension bibliographique qu'ils publient chaque année, et ils donnent à cette rubrique son sens le plus étendu. (2) Pour d'autres, un imprimé franco-américain peut vouloir dire aussi bien un ouvrage du Canada français qu'un ouvrage français de la Nouvelle-Angleterre. Prenons un titre comme *Franco-American Review* et son équivalent de *Revue franco-américaine*. En 1908, Joseph-Léon-Kemner Laflamme fondait la *Revue franco-américaine* qui parut jusqu'en 1913. (3) En 1936, paraissait aux presses universitaires de Yale une autre revue qui s'appelait, elle, *Franco-American Review* et portait en sous-titre *Revue franco-américaine*. (4) Or ces appellations identiques désignaient des choses différentes. La revue publiée par Laflamme s'intéressait uniquement aux Canadiens-français et à leurs descendants des Etats-Unis,

* Travail lu au Congrès de la Modern Language Association tenu à Boston en décembre 1952.

tandis que celle de Yale avait pour objet l'histoire des relations culturelles et politiques qui rattachent la France et les Etats-Unis.

Pour l'instant il ne semble pas possible de trouver un titre qui, clair et concis à la fois, serrerait mon sujet de plus près. Le mot de *Franco-Américanie,* créé récemment pour désigner la population de sang français vivant en Nouvelle-Angleterre, deviendra-t-il d'usage assez courant pour justifier le sens particulier que j'emploie? Il est impossible de le prévoir.

Par Franco-Américains donc j'entends les Américains dont l'ascendance canadienne-française ne va pas au-delà des premiers jours de l'émigration. Ils sont établis surtout en Nouvelle-Angleterre, dans l'Etat de New-York, dans l'Ouest mitoyen. Se trouvent en dehors de cette définition les Louisianais, les Français venus directement de France, les Suisses romands, les Wallons, et une bibliographie franco-américaine dans le sens que j'ai indiqué laissera de côté les écrits relatifs à ces groupes-là. Un tel inventaire ne s'occupera pas non plus de la participation de la France à la Guerre de l'Indépendance ni des établissements français dans l'Ouest et le long du Mississippi qui remontent à la période coloniale.

## *Travaux déjà parus*

La bibliographie au sens restreint que je viens de lui donner n'est pas un domaine tout à fait inexploré. Des essais ont été tentés qu'il convient de signaler.

1 - *Les répertoires généraux.* Parmi ceux-là peu sont dignes de mention. Jacques Ducharme en a publié un sous le titre de *Bibliography of Franco-American Literature* dans son ouvrage *The Shadows of the Trees,* paru à New-York en 1943. (5). Mais cette liste, simplement énumérative, est dépourvue de tout appareil scientifique. Ce n'est pas même ce qu'on appelle en anglais un *check-list.*

La compilation de la Soeur Marie-Carmel Therriault en 1946 pour sa thèse sur la *Littérature française de Nouvelle-Angleterre,* bien que mêlée de titres étrangers, est plus complète. (6) La thèse du professeur Alexandre Goulet, parue à Paris en 1934 sous le titre d'*Une Nouvelle-France en Nouvelle-Angleterre,* contient une bibliographie générale de quelques pages dont une partie seulement concerne le sujet qui nous occupe. (7) Il en est de même de celle de Josaphat Benoit, *L'Ame franco-américaine,* parue comme l'autre à Paris en 1935. (8)

Mentionnons pour mémoire la thèse encore manuscrite de Mme Frédéric Dupré, de Worcester, thèse présentée à McGill en 1935 en vue de la maîtrise sous le titre de la *Survivance française en Nouvelle-Angleterre.* Elle comprend une liste de *franco-americana.*

En 1944, dans les pages du *Canado-Américain,* M. Adolphe Robert, président général de l'Association canado-américaine, avait entrepris un inventaire de la Collection Lambert, qui malheureusement

n'a pas été mené à bonne fin. (9) Cet inventaire énumérait des autographes, des manuscrits, des imprimés, des albums de photographies. Les imprimés comprenaient des programmes de théâtre, des menus de banquets, mais surtout une liste de journaux et de revues. Comme la Collection Lambert contient un grand nombre d'ouvrages exclusivement canadiens, le travail de M. Robert n'était pas à proprement parler une bibliographie franco-américaine; mais il aurait été quand même des plus utiles et on doit regretter qu'il n'ait pas été mené au-delà des revues et des journaux.

2 - *Les répertoires spéciaux.*

a - *Les journaux.* Parmi nos imprimés ce sont les journaux et les revues qui ont surtout intéressé les chercheurs. Le premier à en dresser la liste fut Alexandre Belisle dans son *Histoire de la presse franco-américaine,* parue en 1911 et qui sera toujours consultée avec profit. (10) Mlle Lienne Tétrault reprit le sujet sur un autre plan en 1935 pour sa thèse de doctorat qu'elle intitula *Rôle de la presse dans l'évolution du peuple franco-américain de la Nouvelle-Angleterre.* (11) On trouve dans cet ouvrage une liste chronologique des journaux publiés dans les états de l'Illinois, du Michigan, du Minnesota, de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.

Dans la *Justice* de Holyoke, M. Maxime Frenière, à diverses époques, a fait paraître des études assez fouillées sur nos journaux, études qui auraient dû être recueillies en volume parce qu'elles sont introuvables aujourd'hui dans les colonnes de cet hebdomadaire. (12)

Pour finir mentionnons trois autres répertoires. Le premier a paru à Ottawa en 1913 sous le titre de *French Newspapers of Canada and the United States.* C'est une plaquette de 93 pages. (13) Le deuxième, d'une consultation indispensable celui-là, fut publié en 1937 par Winifred Gregory sous la direction d'un comité formé par la Bibliographical Society of America et il a pour titre: *American Newspapers,* 1821-1936. *A Union List of Files Available in the United States and Canada.* (14) Dictionnaire très volumineux, cet ouvrage énumère par état ou province les journaux de chaque ville, et chaque article comporte un court historique du journal et désigne les endroits où les collections sont conservées. Si ces collections sont incomplètes, les manques avec leurs dates sont indiqués. Le dernier répertoire, d'une importance moindre pour nous, détaille les revues et les périodiques. Publié aussi par Winifred Gregory sous la direction d'un comité de l'American Library Association, il s'appelle *Union List of Serials in the Libraries of the United States and Canada.* Il a paru en 1927, avec un supplément en 1931 et un autre en 1932. (15)

b - *Les auteurs.* Il y a quinze ans l'Université de Montréal fondait l'Ecole des Bibliothécaires, dont le diplôme comporte la préparation d'un travail bibliographique. L'élève choisit généralement un

écrivain, mort ou vivant, et il établit sa bibliographie, c'est-à-dire la liste de ses oeuvres et celle des écrits qui les concernent. Une biographie accompagne ce répertoire qui porte alors le titre de bio-bibliographie. Il existe au moins trois bio-bibliographies d'écrivains franco-américaines, exécutées par des diplômés de l'Ecole des Bibliothécaires: celle d'Edmond de Nevers par Raoul Trudeau en 1944, celle du Dr Georges Boucher par Thérèse Roch en 1946, celle enfin de Louis Dantin par Marcel Mercier en 1939. Cette dernière seule a été publiée. (16) Les deux autres sont conservées aux archives de l'Ecole dont elles sont la propriété.

*Les matériaux*

Où découvrira-t-on les matériaux dont la description raisonnée constituera cette bibliographie franco-américaine? "Je suis allé à l'intérieur des terres, écrivait Tinker après avoir complété ses recherches à la Nouvelle-Orléans, et là, dans les greniers, dans les écuries, dans les abris qui prenaient eau de tous côtés, j'ai trouvé d'autres matériaux, en particulier des collections de journaux de paroisses imprimés en langue française, qui étaient exposés à devenir la pâture des termites omnivores". (17)

Tinker, comme Philéas Gagnon et d'autres encore, s'était fait collectionneur pour devenir bibliographe. A ces recherches préparatoires il consacra douze années. Je ne crois pas qu'une enquête poursuivie par la Nouvelle-Angleterre, dans les caves et les greniers, rapporterait bien des fruits, même dans le Vermont où les Canadiens sont d'extraction plus ancienne. Les presbytères de nos vieilles paroisses rendraient peut-être quelques raretés. En tout cas, je conseillerais une méthode moins pénible d'assembler ses matériaux.

a - *Les dépôts de livres.* Les premières sources à explorer, il va sans dire, sont les bibliothèques. Nous n'en possédons aucune qui se spécialise uniquement dans les ouvrages franco-américains. Les collections de l'Institut canado-américain de Manchester et celles de la Bibliothèque Mallet de Woonsocket se composent d'ouvrages à la fois canadiens-français et franco-américains. Ces deux bibliothèques cependant sont très riches en *franco-americana,* livres, brochures et journaux. Elles sont assez connues pour que je me dispense d'en parler plus longuement. L'Institut, fondé, comme l'on sait, par l'Association canado-américaine, n'a pas de catalogue imprimé. Le catalogue de la Bibliothèque Mallet qui appartient à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique fut publié dès 1917. M. Georges Filteau, secrétaire actuel de l'Union, l'a fait rééditer en 1935. (18)

On pourrait s'attendre à trouver dans nos collèges des collections au moins élémentaires de *franco-americana.* La plupart cependant n'ont rien ou quasi rien. La collection la plus considérable est peut-être celle de Rivier, qui se monte à quelques 80 ouvrages. (19)

Chez les Américains, certaines bibliothèques, constituées par des sociétés historiques, méritent de retenir l'attention du chercheur. Mentionnons, par exemple, celle de l'American Antiquarian Society de Worcester, qui recueille tout imprimé se rapportant à l'histoire des Etats-Unis.

b - *Les collections particulières.* Il arrive parfois qu'un collectionneur possède sur un sujet déterminé plus d'imprimés que les bibliothèques spécialisées. C'était le cas de Tinker pour les écrits de la Louisiane, de Gagnon pour les *canadiana.* Nous avons en Nouvelle-Angleterre quelques collectionneurs parmi lesquels je me permets de nommer l'abbé Adrien Verrette qui passe maintenant ses acquisitions à l'Institut canado-américain auquel il a fait don de sa bibliothèque, le juge Arthur Eno, le Dr Roland Cartier, enfin M. Maxime Frenière qui a enrichi sa collection de celle de son père.

c - *Les librairies d'occasion.* Après les bibliothèques les librairies d'occasion constituent les sources d'information les plus importantes pour le bibliographe. Certains libraires sont de véritables encyclopédies. Feu Gonzague Ducharme de Montréal, que tous les collectionneurs du Canada et des Etats-Unis connaissaient, était de ce nombre. Il gardait une fiche descriptive de chaque imprimé qui lui passait par les mains. A la fin de sa vie ce fichier avait acquis une telle valeur que le service des archives d'Ottawa considéra de le faire microfilmer?

d - *Les catalogues de libraires et d'éditeurs.* Une méthode bibliographique exacte exige de ne décrire que les imprimés qu'on a vus, *de ses yeux vus.* Cependant il faut parfois s'écarter de cette règle. Des ouvrages sont devenus rares, même introuvables. La seule ressource alors c'est d'en faire la description sur la foi des catalogues de libraires ou d'éditeurs, ou sur celle des journaux et des revues datant de l'époque où ces imprimés ont paru. Ces sources secondaires fournissent aussi des indices qui mettent sur la piste d'ouvrages recherchés. Gonzague Ducharme a publié un catalogue général de 22685 titres parmi lesquels on relève des centaines de *franco-americana.* (20)

e - *Les journaux et revues.* Je viens de parler du profit qu'on trouve à dépouiller les anciennes collections de journaux et de revues. Quelques exemples vont le démontrer. En 1899, Eugène Brault faisait paraître un recueil de vers intitulé *Amicis,* petit in-12 de 60 pages. Malgré tous mes efforts je n'ai jamais pu mettre la main sur cet ouvrage. C'est par une note du *Bulletin des recherches historiques que* j'en connais l'existence. (21)

Prenons maintenant le célèbre conte de Bonin, qui aurait été imprimé à 500 exemplaires au moins ,dont il ne reste plus un seul. Adélard Lambert en possédait un, disparu aujourd'hui de sa collection. Dans son *Journal d'un bibliophile* il nous raconte que cet ouvrage avait pour titre *Les trois voyageurs,* qu'il avait été publié à Springfield vers 1884, enfin que l'auteur s'appelait Jules Bonin. (22) La plupart de

ces indications sont fautives. Mlle Tétrault le décrit ainsi: *Le Petit livre de trois voyageurs,* plaquette de 29 pages ,marquée à 30 centimes et publiée à Willimantic, Connecticut, en 1878. (23) Et voici ce que j'en lis dans le *Travailleur* de Ferdinand Gagnon, à la date du 4 avril 1878: "Adressez-vous à Louis Bonin, P.O. Box 629, Willimantic, Conn. . . . Ce petit livre vous racontera l'histoire de trois voyageurs arrivée le mois de janvier 1878 . . . Un livre d'histoire."

Autres exemples, tirés du *Travailleur* toujours. Le 16 octobre 1874 ce journal fait mention d'une brochure portant le titre suivant: *Constitution et règlements de la Société Saint-Jean-Baptiste de Ware, Mass.,* avec préface de l'abbé Charles Boucher, préface que le journal reproduit en première page. Voilà un *franco-americana* que personne ne connaît, dont il ne semble plus exister un exemplaire. Le 18 avril 1878 le journal publie la réclame suivante: "Nous venons de faire imprimer une vie de Joseph Lepage, avec quelques courtes considérations morales". Le titre de cette plaquette qui se vend 10 cents se trouve en page 3: *La Vie de Joseph Lepage, ses meurtres! sa conversion! sa mort!* Je n'ai jamais vu cette brochure nulle part. Dernier exemple. Le 7 septembre 1883, le *Travailleur* annonce que J. B. Rolland et Fils, libraires de Montréal, publieront prochainement l'Almanach des Associations Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis pour 1884. Si cet almanach a paru, il est introuvable aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, ces imprimés que le temps a emportés ne méritaient sans doute pas de survivre et leur perte n'appauvrit pas la littérature. Pourquoi en faire l'exhumation? A quoi il faut répondre que le bibliographe ne se soucie aucunement de la valeur littéraire ou historique d'un écrit. Ne faisant pas oeuvre de critique, il doit attacher la même importance à une plaquette qu'à un gros tome et les décrire l'un et l'autre avec une minutie égale.

### *Les cadres de la bibliographie franco-américaine*

Il faut maintenant diviser en catégories les imprimés qui ressortissent à la bibliographie franco-américaine. Deux groupes se les partagent surtout, en marge desquels se placent d'autres ouvrages d'un classement discutable.

1 - Dans le premier groupe nous réunirons les ouvrages écrits par des Franco-Américains. Peu importe le lieu de parution, que ce soit Worcester, Montréal ou Paris, ces ouvrages feront partie de notre inventaire.

2 - Dans le deuxième, qui comporte bien des subdivisions, prendront place les ouvrages écrits par des étrangers et concernant les Franco-Américains *in toto* ou *in partibus.* Entrent ici les écrits provenant d'auteurs américains, comme ceux de Robert-Cloutman Dexter,

par exemple, comme la thèse de Bessie-Bloom Wessel, *An Ethnic Survey of Woonsocket, Rhode Island,* comme le livre de Jonathan Daniels, *A Southerner Discovers New England;* les écrits sortis de la plume d'auteurs canadiens, canadiens-anglais ou canadiens-français; enfin quelques ouvrages d'auteurs européens, comme par exemple le mémoire de J. B. Geniesse paru à Rome en 1912, *Pour aider à la solution de Questions qui s'agitent aux Etats-Unis et au Canada.*

A ce deuxième groupe appartiennent aussi des écrits qui ne se rapportent souvent que d'une manière indirecte aux Franco-Américains. Ceux qui concernent la question du rapatriement, par exemple, la question de l'émigration, celle de la colonisation, le mouvement annexioniste de 1849; ceux aussi qui traitent du protestantisme, car le prosélytisme protestant dans la province de Québec est intimement lié à celui qui s'est poursuivi au sein des groupes franco-américains.

3 - Considérons maintenant quelques ouvrages dont le classement peut se discuter. Prenons le cas d'un ouvrage écrit par un Franco-Américain qui a quitté les Etats-Unis pour le Canada. Je cite deux exemples. Le Dr Joseph Thériault, après avoir exercé sa profession à Concord dans le New-Hampshire pendant près de 40 ans, s'en va finir ses jours au Canada. A Montréal en 1929 il fait paraître un recueil de poèmes, *Loisirs et vacances.* Au cours d'un séjour en France, vers 1929, un autre médecin, le Dr Philippe Sainte-Marie de Springfield, publie à Paris un volume de poésie qui a pour titre *En passant.* Quelques années plus tard ce médecin versificateur va s'établir au Canada. Ces deux livres, celui de Thériault et celui de Sainte-Marie, appartiennent-ils à la bibliographie franco-américaine? Je tiendrais pour l'affirmative.

Mais la question peut devenir plus compliquée. Que dire d'un Franco-Américain qui passe de bonne heure au Canada pour y rester définitivement? Le poète Robert Choquette, né à Manchester, vit à Montréal depuis nombre d'années et toute son oeuvre y a vu le jour. Le P. Ephrem Longpré, né à Woonsocket, a écrit ses livres en dehors des Etats-Unis. Il en est de même de l'historien Francis Audet, né à Détroit; de l'abbé Couillard-Després, autre historien, né à Saint-Albans. Ces écrivains nous appartiennent-ils? Pas du tout, dira-t-on sans doute. Alors les Américains ont tort de réclamer un romancier comme Henry James qui, dédaigneux de la culture de son pays, s'exile en Angleterre pour y exercer son métier d'homme de lettres. Ils ont tort aussi de compter parmi les leurs le poète T. S. Eliot qui proclame l'Angleterre pour sa patrie véritable. C'est à Londres qu'il vit; c'est dans cette ville qu'il écrit.

Et que dire des religieux qui passent du Canada aux Etats-Unis, des Etats-Unis au Canada selon les volontés de leurs supérieurs? Certains, une fois ici, y demeurent toute leur vie, comme Henri d'Arles; d'autres font la navette entre les deux pays. Doit-on, pour notre objet,

recenser seulement les écrits qu'ils ont fait paraître pendant leur séjour aux Etats-Unis ou établir leur bilan littéraire total, c'est-à-dire inventorier tous les écrits sortis de leur plume? Et ce que je viens de dire des religieux s'applique aussi à plusieurs de nos journalistes, à Asselin, à Beaugrand, à Caty, à Turcotte.

4 - Le cas des Franco-Américains qui écrivent en anglais. Leurs oeuvres, c'est certain, n'appartiennent pas à la littérature franco-américaine; mais il ne s'en suit pas qu'elles doivent être rejetées d'une bibliographie franco-américaine. Je donne comme exemples: Jacques Ducharme, Emile Gauvreau, le juge Albéric Archambault, John Kerouac.

5 - Le cas d'un Francais ou d'un Belge assimilé, devenu franco-américain. Les écrits de ces Francos d'adoption feront partie de notre inventaire. Citons Jules Savarin, Louis Tesson, Emile Tardivel, Yvonne Corporon, Henri de Vitry, Henri Perdriau, Jules Jéhin de Prume (Jehin-Prume), Lucien Carissan.

6 - Le cas d'un ouvrage écrit en anglais par un auteur américain, mais illustré par un artiste franco-américain. Par exemple: *Five Little Peppers and How They Grew,* de Margaret Sidney, illustré par George Giguère.

7 - Le cas d'un éditeur franco-américain. Ce serait tomber dans une faute qu'on a reprochée à certains bibliographes que de pousser la recension jusqu'aux éditeurs et éditeurs-imprimeurs. D'ailleurs, comme leurs publications la plupart du temps relèvent par leur nature de la bibliographie en question, une nomenclature à part devient superflue. Les ouvrages sortis de la Caron Press de Worcester par exemple. Quelques-uns cependant ont imprimé des livres que j'appellerais *étrangers.* Il me semble que ces éditeurs peuvent entrer dans notre inventaire. A titre d'exemple je nomme ici Achille Saint-Onge de Worcester qui se spécialise dans les éditions miniatures.

8 - Le cas des ouvrages que des auteurs du Québec font paraître aux Etats-Unis, ouvrages ne concernant en rien les Franco-Américains. Exemple: *Dumb-Bell,* roman d'Anna-B. Montreuil de Québec, publié à Boston en 1929. Aussi quelques thèses publiées à Washington par les presses de la Catholic University of America, comme *Le Premier concile plénier de Québec et le code de droit canonique,* de l'abbé Bruno Desrochers.

9 - Le cas des faux *franco-americana.* Ce sont des ouvrages d'auteurs canadiens, pas nombreux d'ailleurs. Citons *La Voix d'un exilé* de Louis Fréchette, qui porte Chicago comme lieu de parution mais qui a été publié au Canada. Sous le même chef relevons un cas inverse, celui d'un Franco-Américain qui donne un lieu d'édition fictif à son livre: Louis Dantin, *Chanson javanaise,* 1930, Samarang, Java. En réalité publié à Sherbrooke.

10 - Une bibliographie franco-américaine bien faite devrait comprendre dans le corps de l'ouvrage ou en appendice une liste des pseudonymes.

11 - Les non-parus. Il est souvent utile de connaître ce qu'un auteur se proposait d'écrire. Quelquefois c'est un manuscrit presque achevé qui est resté sur le métier; souvent l'ouvrage n'a pas été mené au-delà d'un brouillon, d'un plan général. Edmond de Nevers, le Dr Girouard, Bossue dit Lyonnais et d'autres encore ont laissé des manuscrits.

*La méthode*

Je n'ai pas le temps de m'étendre sur la méthode à suivre en bibliographie, méthode connue des spécialistes d'ailleurs. Des règles scientifiques rigoureuses la gouvernent, aussi rigoureuses que celles qui président à la préparation d'une généalogie. De fait, la bibliographie est la généalogie des livres.

Un inventaire bibliographique doit comprendre tous les imprimés: livres, brochures, tirés à part, mémoires, feuillets, feuilles volantes, articles de journal et de revue.

La description de ces imprimés doit porter sur le nom de l'auteur, celui de l'éditeur, celui de l'imprimeur, sur le nombre de pages et le format, sur la date et le lieu de publication, sur le tirage enfin. Pour les imprimés rares ou anciens, pour les collections de journaux surtout, l'endroit où on les conserve doit être indiqué. Enfin ces renseignements seront complétés d'une courte biographie de l'auteur.

Beau programme qui va être difficile d'exécution. Le P. Hugolin Lemay, auteur d'une vingtaine de bibliographies sur la température, sur les Récollets, sur les Franciscains, ouvrages qui sont des modèles du genre, écrivait en parlant de ceux qui voudraient continuer son oeuvre: "Je souhaite à ces futurs compilateurs, avec beaucoup de constance, beaucoup de succès. Mais je n'ambitionne point leur tâche. Elle sera ingrate et je les plains. Ils auront à mettre, sous un nombre considérable d'écrits anonymes ou signés d'un pseudonyme ou d'initiales très souvent trompeuses, les noms des auteurs. Puissent-ils y réussir! Et s'ils n'y réussissent pas, les auteurs inconnus — mais non méconnus — ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes de l'obscurité dans laquelle ils seront laissés. Pourquoi n'ont-ils pas signé leurs écrits? oui, pourquoi?" (24) Ces paroles du P. Hugolin s'appliquent à celui qui aura la témérité d'entreprendre une bibliographie franco-américaine.

J'ai parlé plus haut d'une liste des pseudonymes. La recherche de la paternité en bibliographie générale constitue souvent un problème ardu. Des chercheurs s'y sont attelés, nous laissant, pour la France par exemple, une compilation comme le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier et Billard. En bibliographie

franco-américaine les livres parus sans nom d'auteur, illégitimes donc, si on pourrait dire, ne manquent pas. L'identité de celui qui les a créés et mis au monde est aussi entourée de mystère que l'endroit et la date de leur naissance. Qui a écrit par exemple *Cinquante ans d'activité paroissiale - Sainte-Anne de Fall River, Mass.?* Et la plaquette *Aux Etats-Unis et dans l'Ontario,* signée Un Etudiant en médecine, qui en est l'auteur? La liste de nos imprimés pour lesquels la même question se pose est interminable.

Un auteur peut avoir ses raisons, quelquefois parfaitement légitimes, de ne pas signer ses écrits ou de se dissimuler derrière un psoudonyme: chez un religieux la modestie, en politique la peur des représailles, parfois la simple couardise. Mais ces motifs ne valent plus pour le bibliographe qui a *droit de regard* sur tout ce qui concerne un livre.

L'état civil de nos imprimés est souvent défectueux sous d'autres rapports. C'est le nom de l'éditeur ou de l'imprimeur qui manque, ou bien la date et le lieu de parution ne sont indiqués nulle part. Deux exemples entre plusieurs: *La Jeune Franco-Américaine,* roman paru sans indication d'éditeur ou d'imprimeur; *Notre Vie franco-américaine,* brochure du Comité d'orientation, sans nom d'imprimeur.

Si vous faites remarquer à un auteur qu'une indication bibliographique manque à son ouvrage, vous vous attirerez parfois une réponse comme celle-ci: "Je n'ai pas cru ça important parce que tout le monde le sait". Ce qui me rappelle la réponse de l'habitant à un étranger qui cherchait le bedeau: "Comment, cher monsieur, vous savez pas ous-ce qu'est la maison du bedeau! Mais tout le monde sait ça!"

## *Références*

1 — *Les Ecrits de langue française en Louisiane au XIXe siècle. Essais biographiques et bibliographiques,* Paris, 1932, 8.
2 — Voir *The French American Review,* organe de l'Institut français de Washington.
3 — Publiée à Québec puis à Montréal de 1908 à 1913. En 10 volumes.
4 — Parue jusqu'au printemps de 1938. Deux volumes.
5 — Chez Harper & Brothers. La bibliographie s'étend de 245 à 258.
6 — Parue chez Fides. La bibliographie va de 287 à 314.
7 — Deux éditions dont une édition de thèse qui ne contient pas la préface de M. Lauvrière.
8 — Parue en deux éditions aussi: une édition de thèse à Paris et une destinée au commerce, à Montréal, la même année.
9 — Livraisons de janvier-février, de février-mars et de mai-juin.
10 — Publiée à Worcester, Massachusetts, aux ateliers de l'*Opinion publique.*
11 — Deux éditions, dont une de thèse hors commerce.
12 — Signalons les études suivantes:
La presse franco-américaine à Holyoke (12 mars 1931)
Les journaux de langue française aux Etats-Unis (4 mai 1933)
Nos Journaux. Le *Jean-Baptiste* (15 mars 1934)
Inventaire chronologique des journaux publiés en français dans l'Etat du Vermont (24 janvier 1934)
Les jounaux de Holyoke (fin septembre 1934)
Les journaux de New-York (novembre et décembre 1934)
Les journaux franco-américains du Connecticut (mars 1936)

13 — Je n'ai pas eu ce catalogue sous les yeux. Il faisait partie de la bibliothèque de M. Victor Morin (Cat. 3, février 1951, #2102).
14 — H. W. Wilson Co., New-York
15 — H. W. Wilson Co.
16 — Edition d'auteur, imprimée à Saint-Jérôme. Avec portrait de Dantin.
17 — *Op. cit.*, 8. Tinker est aussi l'auteur de *Bibliography of the French Newspapers and Periodicals of Louisiana* parue dans *Proceedings of the American Antiquarian Society* d'octobre 1932. Aussi tirage à part en 1933.
18 — Première édition imprimée à la *Tribune* de Woonsocket, 187 pages. Deuxième édition à l'Imprimerie Deschamps de Salem, Mass., XVI-303 pages.
19 — Liste fournie par la R. S. Marie-Marguerite de l'Eucharistie que je tiens à remercier ici.
20 — Catalogue formé de 12 fascicules parus entre 1928 et 1931. A part ce catalogue général M. Ducharme en a publié un grand nombre d'autres.
21 — *Bull. rech. hist.*, 1900, 232. L'ouvrage de Brault parut à l'Imprimerie et librairie française et anglaise de Woonsocket.
22 — Pp. 99-100.
23 — *Bulletin de la Société historique franco-américaine,* 1946-1947, 79-80.
24 — *Bibliographie franciscaine . . . , Supplément,* Québec, 1932, 15.

N.B.—La référence suivante, qui se place sous la rubrique des journaux, m'avait échappé en décembre dernier: Georges-J. Joyaux, *French Press in Michigan: A Bibliography,* article paru dans *Michigan History,* septembre 1952, 260-278.

## (III)

## "Résumé d'un inventaire franco-américain" *

*Adolphe Robert*

### *L'immigration*

L'on peut faire remonter la période de l'immigration à un peu plus d'un siècle, c'est-à-dire à l'époque de la rébellion de 1836-1837, dans le Bas-Canada, contre la Couronne anglaise. Au dire des historiens, environ 400 familles quittèrent les bords du Saint-Laurent pour passer aux Etats-Unis. Par la suite, le courant migrateur sera plus ou moins intense, mais toujours continu et cela jusqu'après la guerre mondiale de 1914-1918. On peut ramener à quelques données essentielles les causes de cette émigration. D'un côté, les familles canadiennes-françaises étaient nombreuses en enfants et ceux-ci ne pouvant s'établir sur des terres neuves à cause d'une politique de colonisation à courte vue, ces familles passèrent aux Etats-Unis et trouvèrent dans l'industrie le pain quotidien qu'elles ne pouvaient ou ne voulaient demander à la culture du sol. D'autre part, les industriels américains de la Nouvelle-Angleterre appréciaient cette main d'oeuvre peu coûteuse, assidue au travail, foncièrement honnête et d'une morale rigou-

* Texte résumé d'une conférence donnée le 16 avril devant l'Association Canadienne française d'Education d'Ontario, a Ottawa.

reuse. Tous les moyens furent mis en oeuvre pour l'attirer, avec le succès que l'on sait. Refoulés d'un côté, attirés de l'autre par l'appât de forts salaires et d'une vie plus aisée, les Canadiens français émigrèrent en masse jusqu'à la fin de la guerre de 1918, le courant migrateur cessant presque complètement vers 1924 pour reprendre un peu plus tard, mais dans une proportion beaucoup moindre.

### *Flottements*

Une période de flottements, d'hésitations, d'incertitudes, de tâtonnements a marqué les premières années de l'immigration canadienne-française aux Etats-Unis.

En général, on ne venait pas ici avec l'intention d'y rester. Le but de chaque famille était d'amasser le plus d'argent possible, dans le moins de temps possible, puis de s'en retourner sur la terre ancestrale, et, avec l'argent mis de côté, établir les fils sur des terres neuves, acheter du matériel de ferme, libérer l'héritage de quelques hypothèques encombrantes. On ne voulait pas bâtir une maison, afin de n'avoir pas à payer les impôts. On ne voulait pas prendre ses lettres de naturalisation, afin qu'en cas de guerre, les fils ne soient pas appelés sous les drapeaux. Bref, on voulait bien de la vie américaine, mais sans accepter les obligations civiques qu'elle comporte. C'était se vouer d'avance à une éternelle situation de parias et de tribus errantes. Ajoutons à cela que les pouvoirs publics au Canada, justement alarmés de cet exode, fondaient des sociétés de colonisation, entreprenaient des campagnes de rapatriement et exerçaient une pression continuelle et méthodique pour ramener au pays les fils dispersés.

Un homme surgit, qui prit figure de précurseur. C'était Ferdinand Gagnon.

Il résolut de tirer ses compatriotes de la condition sociale inférieure dans laquelle ceux-ci s'étaient volontairement plongés. Par la parole et par la plume, mais surtout par la plume, car il était journaliste et il avait fondé un journal qui s'appelait *Le Travailleur,* il combattit les préjugés de ses frères à l'endroit des institutions américaines. Il s'appliqua surtout à prêcher la naturalisation. "L'élément canadien-français, disait-il, ne sera comparativement aux autres nationalités que fort peu de choses, si ceux d'entre nous qui désirent faire ici leur domicile perpétuel ne s'empressent point de prendre leurs papiers de naturalisation."

### *La paroisse*

A l'appel de Gagnon, les Canadiens français commencèrent à se fixer définitivement aux Etats-Unis, à faire les démarches nécessaires

pour devenir citoyens, à édifier une structure sociale. En fait d'organismes sociaux, l'Eglise était pour eux la base. Ils bâtirent donc les églises.

Depuis sur un total de 1,416 paroisses, dans les neuf diocèses de la Nouvelle-Angleterre, les Franco-Américains en ont érigé 427, soit 30.1 p.c., dûment constituées en paroisses nationales, en paroisses mixtes à majorité franco-américaine ou tout simplement mixtes. Ces paroisses sont desservies par 970 prêtres franco-américains sur un total de 4,944 prêtres réguliers et séculiers, soit une proportion de 19.6 p.c. (Relevé de 1949). Lorsque l'on saura qu'une seule de ces églises a coûté environ $1,500,000, cela donnera une idée de la valeur en tant que propriété immobilière, des édifices du culte érigés par les Franco-Américains. Dans ces églises, les sermons du dimanche, ceux des retraites surtout, s'inspirent des maîtres de l'éloquence sacrée en France et en Amérique. Les annonces au prône se font en français, de même les instructions aux confréries d'hommes et de femmes. Nous avons conservé nos prières et nos cantiques. Il sera donc à l'honneur des Franco-Américains d'avoir eu le souci, dès les premiers jours de l'immigration, de la conservation de leur foi et de s'être imposé à cette fin les sacrifices nécessaires pour la fondation des paroisses, l'érection des églises et l'entretien de leurs prêtres.

### *L'école*

Mais pour eux la conservation de la langue maternelle devait marcher de pair avec la conservation de la foi. L'école publique? On n'y songeait guère, parce qu'on n'y enseigne pas le catéchisme. Enfin, il n'y avait pas à compter sur les octrois de la municipalité ou de l'Etat pour le maintien de l'école séparée, contrairement à ce qui se passe ici dans l'Ontario. D'où la nécessité de fouiller plus au fond dans le porte-monnaie, de travailler un peu plus, de jouir un peu moins et l'école s'élèvera à côté de l'église. La province de Québec fournit les premiers manuels et nous envoya ses religieux et ses religieuses enseignants. Et c'est ainsi que s'érigea le système éducationnel des Franco-Américains, lequel comprend aujourd'hui 264 maisons d'enseignement sur un total de 958 institutions catholiques pour la Nouvelle-Angleterre seulement ,soit un pourcentage de 27.5. Le personnel enseignant est de 3,305 instituteurs et la fréquentation scolaire de 88,097 sur un total de 378,017, soit 23.3 p.c. (Relevé de 1949). L'enseignement y est toujours dans les deux langues, anglaise et française, à des degrés divers pour celle-ci. Bien que le bilinguisme soit considéré par certains comme une absurdité pédagogique, nous en faisons quand même notre affaire.

### *L'économique*

Après avoir pourvu à la conservation de la foi et de la langue par le moyen de la paroisse et de l'école, les Franco-Américains songèrent à la protection de la famille en cas de maladie, d'accident et de mort. Ce fut la raison des premières Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Il répugnait à nos compatriotes de faire appel en temps d'épreuve à l'assistance publique, communément désignée sous le nom de "pauvre maison". Finir ses jours à la "pauvre maison" était en quelque sorte une marque de déshonneur. Le rôle des Sociétés Saint-Jean-Baptiste fut donc de se substituer à l'assistance publique en cas de besoin. Le moment vint où ces sociétés furent assez nombreuses pour tenir un congrès; le premier eut lieu à New York, en 1865. Serait-il présomptueux de revendiquer pour la franco-américanie l'honneur d'avoir été la première à inaugurer la série de ces congrès nationaux qui, en 1865 à 1901, se sont renouvelés à différents intervalles pour nous conduire jusqu'au premier Congrès de la Langue française en 1912, au deuxième Congrès de la Langue française en 1937 et enfin au troisième Congrès de la Langue française en 1952! A partir de 1896, ces Sociétés Saint-Jean-Baptiste établirent entre elles un lien fédératif, donnant ainsi naissance à deux de nos principales sociétés de secours mutuels, groupant plus de 100,000 adhérents, avec une encaisse d'environ $17,000,000. Ajoutez à cela une trentaine de caisses populaires avec un avoir d'environ $30,000,000. Comme couronnement aux oeuvres d'assistance et d'hospitalization, l'établissement de 28 hôpitaux, hospices et orphelinats. En marge de leur comptoir d'assurance, nos sociétés nationales estiment que la culture française est, dans l'ordre naturel, la plus propre à affiner l'âme et à lui faire produire toutes ses valeurs. Elles travaillent donc à la conservation de la langue française, expression de cette culture.

### *La presse*

Dans la nomenclature des organismes culturels, la presse de langue française aux Etats-Unis occupe le rang de doyenne. Elle est antérieure à toutes les autres fondations, puisqu'elle remonte à la *Gazette Française,* publiée à Détroit en 1825. La chronologie établit que plus de 300 journaux ont été fondés par nous aux Etats-Unis. Il en reste deux quotidiens et dix-neuf autres publications hebdomadaires et mensuelles. Ces organes, en outre de fournir à leurs decteurs l'information à caractère d'universalité, s'appliquent à donner surtout la nouvelle locale et entre les nouvelles locales, la préférence et l'espace sont accordés à la vie franco-américaine.

### *Littérature et vie sociale*

Les organismes de base, paroisses, écoles, sociétés, journaux sont complétés par d'autres organismes dont quelques-uns de fondation récente: la Société Historique, le Comité d'orientation, la Fédération féminine, l'Union Internationale des Raquetteurs, l'Alliance des Journaux, l'Alliance radiophonique française, le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, l'Alliance française, France-Amérique, etc. Certains de ces groupements alimentent la vie sociale franco-américaine. Les réunions mondaines de ces groupes attirent généralement une assistance respectable, de bonne tenue. Il est à noter qu'en matière de relations sociales, c'est la politique du chacun chez-soi qui semble prévaloir.

### *La famille*

Dans la famille, les pratiques religieuses continuent d'être en honneur. On ne voudrait pas manquer la messe du dimanche. On ne recule pas devant les plus lourds sacrifices financiers pour embellir le temple paroissial. On travaille d'arrache-pied, la journée finie, à organiser les manifestations devant rapporter quelques deniers pour les oeuvres de charité. Il n'est guère de foyer franco-américain qui n'exibe dans ses différentes pièces des insignes de piété: crucifix, statues, images, lampions. L'assiduité aux retraites, les communions en corps, le grand nombre d'hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles appartenant à diverses confréries sont autant de signes de la vitalité du sentiment religieux. Six maisons de retraites fermées alimentent la vie spirituelle de la famille franco-américains.

### *La politique*

A l'exception de la présidence et de la vice-présidence des Etats-Unis, de même que la Cour suprême des Etats-Unis, il n'est pratiquement pas une fonction à laquelle nous n'ayons accédé. Sénateurs et congressmen à Washington, gouverneurs et lieutenants-gouverneurs d'Etat, secrétaires et trésoriers d'Etat, juges de la Cour suprême d'Etat, et de comtés, maires, échevins, percepteurs d'impôts, maîtres des postes, prévots, tous ces postes, nous les avons occupés successivement.

### *Un peuple*

D'après ce qui précède, on est en lieu de conclure que, dans l'ensemble, les Franco-Américains constituent un peuple distinct au sein de la nation américaine. Ils sont, en effet, un peuple distinct parce qu'ils possèdent certains attributs qui les différencient des autres peu-

ples comme, par exemple, la langue française, laquelle est la marque distinctive et la raison d'être de leur comportement, la clef de voûte de leur édifice culturel. Ils possèdent en outre une fête nationale, un folklore, un capital humain, des institutions, une presse, une littérature, des organismes propres, une identité de culture, de moeurs, de souvenirs historiques propres, de foi, de sang et un vouloir-vivre collectif, le tout finalisé par le bien commun de la nation et leur bien particulier.

*Le capital humain*

J'ai mentionné au début que l'on évalue à quelque trois millions d'âmes la population d'origine française aux Etats-Unis, soit un million et demi pour la Nouvelle-Angleterre et un million et demi pour le reste du pays. Comme une chandelle qui brûle par les deux bouts, ce capital humain est aujourd'hui entamé de deux manières. D'abord, l'immigration canadienne-française ne se fait plus dans une proportion suffisante pour alimenter et prolonger la survivance franco-américaine. Il est en outre une population à noms français qui, par suite des mariages mixtes de langue ou de religion, est complètement détachée du rameau franco-américain. Ces noms français ont fait souche et se sont transmis de génération en génération. Mais on ne peut les compter comme foyers franco-américains( parce qu'on n'y parle plus français. C'est dire que notre capital humain ne peut plus espérer pour son développement que sur son accroissement naturel par le moyen des naissances.

*L'esprit vs la matière*

Les esprits avertis qui suivent l'évolution du peuple franco-américain sont les témoins inquiets d'un duel entre l'esprit et la matière, dont l'enjeu est la jeunesse. Notre mystique spirituelle l'emportera-t-elle sur l'"American way of life?" Ici même au Canada, vos sociologues sont pris de la même inquiétude. Ils constatent que la civilisation française autonome de 1760, de 1890, cède graduellement le pas devant le matérialisme américain, donnant ainsi naissance à un nouveau type d'homme continental. Or, si cela est vrai pour vous, à combien plus forte raison cela l'est-il pour nous qui vivons plongés corps et âme dans le maëlstrom d'un grand pays. Ce n'est pas un problème ordinaire que de se glisser dans le creuset américain avec la volonté d'y conserver son âme originelle. Cette expérience nous l'avons tentée et réussie jusqu'ici, parce qu'il s'agissait d'une première et deuxième générations. Mais que sera la troisième? Née aux Etats-Unis, elle est menacée d'ignorer ses ascendances françaises. Entre les deux routes, celle de l'abdication et celle de la survivance, elle sera naturellement tentée de s'engager dans la première, parce que son inclination de naissance l'y

pousse et parce que tous les vents soufflent de ce côté-là. Heureusement que la route de la survivance comporte deux sentiers parallèles que l'on peut suivre: l'un, dans notre vie propre, au foyer, à l'école, à l'église, dans les sociétés, dans la presse; l'autre, dans notre vie commune avec tous nos concitoyens, dans les sciences et les arts, la politique, les professions, l'industrie, le commerce, le travail, le sport.

*Raisons de croire*

C'est pourquoi j'ai des raisons de croire que la jeunesse d'aujourd'hui et celle de demain prolongeront notre survivance. Ces raisons sont d'ordre personnel, d'ordre historique, d'ordre utilitaire et elles sont en outre basées sur une réalité d'actualité.

Au cours de 44 années de vie franco-américaine, combien de fois n'ai-je pas entendu ce pronostic: dans 10 ans, dans 20 ans, one ne parlera plus français aux Etats-Unis. Les années ont passé, les jours s'écoulent et l'on continue de parler, écrire, chanter et prier en français.

Dans l'ordre historique, peut-on citer le cas d'un peuple de 3 millions d'habitants qui, bien que vivant au sein d'une civilisation homogène, a perdu ses traits originels? Je ne connais pas de cas semblables. Au contraire, tout le monde sait que même en France où subsiste une très vieille civilisation, Bretons, Normands, Picards, Berrichons n'ont rien abdiqué de leur idiome provincial et de leurs qualités natives. La langue d'un peuple est un élément de cohésion, non de dispersion. Eparpillé sur toutes les plages du monde, le peuple acadien a reconstitué son unité, avec tout ce que cela comporte de vocables anciens, de prières, de légendes et de chansons.

Enfin, la réalité des faits nous rappelle qu'en cette année 1952, malgré un siècle de vie américaine, avec tous les dangers qui s'y rattachent et les défections que l'on déplore, un authentique Américain de descendance canadienne-française a été jugé digne de présider les solennelles assises du Troisième Congrès de la Langue française. Il serait paradoxal de songer qu'un congrès qui a pour objet la conversation d'une langue pourrait étre présidé par le représentant d'un peuple qui voudrait sa disparition.

Et je ne vois guère de meilleur indice de la fidélité franco-américaine à notre commun héritage culturel.

(Reproduit de *"Vie Française"*, Québec).

## (IV)

## Quelques aspects du Troisième Congrès de la Langue française

*(Abbé Adrien Verrette)*

Le secteur French VIII de la Modern Language Association devait tout naturellement s'intéresser aux échos du Troisième Congrès de la Langue française, tenu à Québec, en juin dernier.

C'est sans doute parce qu'à titre de président du Conseil de la Vie Française en Amérique j'ai eu à diriger ces importantes assises que l'on me fait l'honneur, en cette séance, de résumer quelques aspects de cet important congrès.

J'apprécie vivement cette invitation et je me permets tout d'abord de rendre hommage à ce secteur de la MLA qui s'emploie à faire mieux apprécier en Amérique, surtout dans les milieux anglophones, la culture et la langue françaises.

Pour nous, fils authentiques de cet héritage que nous portons dans nos veines, il est toujours fort agréable de constater le zèle de nos concitoyens à pénétrer la pensée française et d'en suivre le cheminement sur ce continent. Nous vous disons toute notre joie et notre reconaissance.

Si nous comprenons bien les buts de votre secteur, c'est l'étude sérieuse de la langue et de la culture telles que nous pouvons les rencontrer en Amérique dans toutes leurs manifestations au cours de trois siècles. Ces enquêtes, en plus de révéler l'évolution de ce comportement et de fournir une information technique ou philologique, permettent encore aux chercheurs de suivre le mouvement de l'influence française partout où elle a pris racine, et en définitive peut-être favoriser des relations plus intimes et utiles entre les tenants des grandes civilisations qui se partagent le rayonnement intellectuel sur ce continent.

Les études et les recherches de votre secteurs depuis 1941 ont produit des résultats précieux et nous voulons bien leur ajouter le fruit de notre modeste communication.

On l'a répété tant de fois et sur tous les tons, le congrès fut une grande réunion de famille au berceau de la race. Des représentants des six millions de parlants français y avaient été conviés.

En plus des heures de profonde réjouissance et de fraternelles étreintes, on y ferait aussi un inventaire sérieux sur l'état de santé de l'héritage commun dans toutes ses manifestations, avec l'espoir de trouver les ferments qui lui donneraient un nouveau rebondissement.

Naturellement cette convocation allait revêtir une atmosphère de joie profonde avec des déploiements religieux, académiques et populaires comme rarement la province de Québec en fut témoin. Des heures émouvantes se déroulèrent et toute la famille, d'un océan à l'autre, en ressentira une remuante consolation.

Il nous a semblé cependant que l'aspect qui intéressait surtout la présente réunion serait plutôt un rapide tour d'horizon sur les assises mêmes du congrès, ses heures d'étude et de résolution.

Le congrès compta cinq sections d'études, à savoir la langue parlée, la langue écrite, la refrancisation, la survivance et l'éducation patriotique soit une cinquantaine de travaux. Celui de 1937 en avait enregistré plus de 120.

Résumons ensemble ce que les congressistes ont laissé de plus durable au cours de leurs délibérations.

Disons d'abord que l'une des conséquences très heureuses du congrès fut la création récente d'une chaire de Civilisation Canadienne française à l'université de Montréal dont les cours seront inaugurés le mois prochain, sous la direction de M. Esdras Minville, doyen de la faculté des Sciences Sociales.

C'est la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal à la suite des succès de son *"Ecole de pensée nationale"* qui en suggéra l'établissement en assumant les frais de son administration.

A l'occasion de la signature de l'entente, le notaire Athanase Fréchette, le principal instigateur disait: *"Il est à souhaiter que la création de cette chaire de civilisation nous conduise à l'établissement d'un secrétariat national, qui serait un centre de documentation et de recherches indispensables pour la défense de notre peuple sur tous les fronts et l'expansion de notre civilisation sur le continent américain."*

Pour souligner l'importance que l'on veut donner à cet enseignement, citons le préambule du document qui explique les raisons:

*"Afin d'enrichir son âme nationale, au bénéfice de la patrie et de la foi, le Canadien français se doit de prendre une vue claire et profonde des valeurs essentielles de civilisation dont découlent son histoire, son droit et son ordre social et les manifestations principales de sa vie collective.*

*"Seule une étude approfondie des principes de cette civilisation et des raisons qui en justifient la permanence au 20e siècle peut permettre à nos élites d'en imprégner vigoureusement la vie sociale, économique, politique et même religieuse du Canadien français.*

Voilà croyons-nous une entreprise, qui, avec les ans, apportera des lumières d'orientation précieuses à tous ceux qui cherchent à se renseigner sur le comportement de cette civilisation française qui marque la vie de tant de foyers de chaque côté de la frontière. Elle fournira sûrement des élites solides.

Un enseignement de même portée a aussi été établi à l'université Laval, à la faculté des Lettres, ce qui devrait fournir un apport considérable de la part des deux universités françaises de Québec.

Après quinze années de labeurs, le Comité de la Survivance française en Amérique, devenu le *Conseil de la Vie française en Amérique* était le premier à reconnaître qu'il n'avait pu exécuter tous les voeux du congrès de 1937. Aussi c'est avec empressement qu'il accueillait la présente résolution à savoir:

*"Considérant que les voeux émis en détail par le Congrès de* 1937 *conservent encore leur actualité, particulièrement ceux qui ont trait à la langue parlée ou écrite au Canada et en Franco-Américanie . . . le Troisième Congrès de la Langue française émet le voeu: Que les membres présents et futurs du CVFA gardent sous leurs yeux les résolutions adoptées par les congressistes de* 1937, *et qu'ils s'appliquent à en assurer la réalisation et la parfaite exécution selon les circonstances des temps et des régions."*

Les congressistes saluaient avec enthousiasme le projet de la création d'un *Office de la Langue française au Canada.* C'est Mgr Félix Antoine Savard, doyen de la faculté des lettres, à l'université Laval, qui le demandait au nom de la Société du Parler français dont on célébrait le cinquantenaire.

En précisant les buts d'un tel office, Mgr Savard évoquait un voeu semblable proposé en 1937 par le linguiste éminent, M. Jean-Marie Laurence.

L'office aurait donc pour but d'unifier la langue, en consacrant l'usage de certains termes, certaines locutions, particulièrement dans le vocabulaire des affaires, de l'administration publique, de la finance; de fournir aux marchands, industriels, techniciens, instituteurs, journalistes, etc., l'aide dont ils ont besoin pour vaincre les difficultés auxquelles ils se heurtent soit dans la traduction, soit dans la correction des impropriétés des termes; d'intervenir auprès des corps publics pour obtenir la rectification d'erreurs que les imprimés, les règlements, les lois propagent dans le public; de travailler infatigablement à l'épuration de la langue française au Canada en offrant son concours bénévole à tous les individus et à toutes les sociétés qui pourraient le solliciter.

La création d'un tel office s'impose plus que jamais. Le gouvernement de Québec a semblé prêter une oreille sympathique à ce voeu réitéré. Le Conseil de la Vie française en est saisi et une réponse favorable ne peut pas tarder malgré les frais que peut exiger l'administration d'un pareil centre d'information. La Société du Parler Français semblerait être l'organisme désigné, si nous pouvons lui fournir les moyens de fonctionnement.

La Société du Parler Français au Canada avait accepté de préparer les travaux et de diriger les séances de la section de *"la langue*

*parlée"*. Une dizaine d'études sérieuses et de facture éprouvée mettait en pleine lumière le status actuel de notre parler dans tous les domaines. Ce fut un inventaire sévère. Des maîtres en linguistique ne ménagèrent pas leur brillante collaboration afin d'améliorer notre langue.

Les séances de cette section furent probablement les plus mouvementées. A ce sujet, toutes les sections furent fréquentées par des assistances nombreuses et très attentives.

Les titres des travaux et les noms de leurs auteurs en disent suffisamment pour attester que les assises du congrès entendaient bien n'être pas exclusivement des réunions de parlote complaisante.

Certaines affirmations de M. Marius Barbeau au sujet du parler français en franco-américanie soulevèrent des réactions vigoureuses, signe qu'il existe tout de même une certaine vitalité chez les Franco-Américains, malgré toutes les déficiences que nous connaissons.

Celui qui déclancha les réactions les plus animées ce fut M. Pierre Daviault, linguiste et traducteur à Ottawa. Bien que le texte officiel de sa communication ne soit pas encore connu, il semblerait que notre éminent puriste, au cours de son étude sur les *"Anglicismes et emprunts à l'anglais"* ait jeté un glas sur la survivance de notre parler français en Amérique.

Chose inévitable, la presse anglaise s'empressa, *"La Gazette"* (Montréal), en tête, d'affirmer que les Canadiens-français avaient décrété la mort de leur langue.

Bien qu'ayant raison sur bien des points, hélas, M. Daviault n'entendait certainement pas ensevelir la langue qui lui a donné tout son prestige. Ses déclarations cependant firent sensation et lui donnèrent les manchettes, peut-être convoitées, de la presse. En tout cas à la séance académique des pays de langue française, le Très Honorable Louis Saint-Laurent crut opportun et de son devoir d'affirmer que *"le français n'était pas une langue morte au pays."*

La langue parlée demeure toujours une grande préoccupation chez nous. Il ne faut pas s'en effrayer car notre parler est exposé à tant d'infiltrations. Mais il est réconfortant de constater que des mesures sont à l'étude pour obtenir une amélioration sensible dans le parler populaire en tenant compte des canadianismes et des franco-américanismes acceptables.

D'ailleurs ce n'est pas à des fervents de la MLA que l'on puisse apporter de nouveaux mystères sur le problème de la linguistique. Et quel peuple parle sa langue parfaitement! Il ne faut pas circuler très loin même au pays pour constater que la langue anglaise n'est pas précisément pure sur toutes les lèvres.

Il semblerait qu'une formule très pratique serait d'imposer les mérites de la langue parlée et d'en faire une matière de scolarité se rattachant à l'obtention du diplôme depuis le primaire et surtout à l'école normale. Ce projet est à l'étude et le Conseil voudrait bien lui

donner quelque suite. Nous croyons que les minorités françaises en Amérique se rallieraient à un tel programme.

En tout cas, il faut reconnaître le travail très utile que poursuit la Société du Bon Parler de Montréal qui compte des centaines de foyers de diction et qui entretient une ferveur croissante autour de notre parler. Malgré tout, il semble exister une nouvelle détermination pour améliorer notre langue parlée n'en déplaise à ceux qui s'attardent à la légende douloureuse du patois .

D'ailleurs, le célèbre linguiste de la Sorbonne, M. Charles Bruneau n'affirmait-il dans sa lumineuse étude sur *"les rapports entre les parlers provinciaux de la langue commune", "qu'il n'est pas de langue, si modeste soit-elle, qui n'ait subi une évolution. La langue française d'aujourd'hui est l'aboutissement, d'ailleurs provisoire d'une longue histoire, qui se continue chaque jour et dont nous n'entrevoyons pas la fin."* Et il ajoutait, *"je me réjouis de me trouver parmi des Canadiens qui parlent le français, qui pensent en français et qui ont le souci de penser juste et de parler correctement."*

La radio française au Canada, maintenant officiellement raccordée dans tout le pays va contribuer considérablement à notre bon et beau parler. Les quatre postes de l'Ouest en proclament déjà des bienfaits nombreux.

Le 3e voeu du congrès a voulu indiquer cette préoccupation:

*"Considérant que la radio française heureusement implantée dans la plus grande partie du territoire canadien, impose facilement à nos populations ,tant rurales qu'urbaines, ses modes de parler et que, de ce fait, elle peut contribuer grandement à relever le niveau du vocabulaire et de l'élocution populaire: Considérant aussi que la télévision sera bientôt, à son tour, un puissant facteur possible d'éducation populaire, le Troisième congrès émet le voeu:*

*"Que nos postes de radio s'appliquent de plus en plus à soigner la langue française, en vue de se constituer eux-mêmes les gardiens et les propagateurs de la culture française au Canada, de l'Atlantique au Pacifique; que la télévision de demain, respectant les lois de la morale, devienne aussi une école de bon goût et de bon langage; que le même souci de culture française anime les producteurs et les propagandistes du film canadien."*

La langue parlée fut aussi inventoriée. C'est M. Jean Bruchési, président de la Société des Ecrivains qui en dirigea le symposium. Une quinzaine d'écrivains et de professeurs y exposèrent leurs vues non sans provoquer des précisions.

M. Victor Barbeau demande que dans l'enseignement, le français soit *une substance vivifiante, germe et semence.* Mgr Savard déclare que l'écrivain doit se rappeler qu'il se livre à un *"véritable et difficile ministère dont la grandeur n'a d'égal que le sérieux."* Et M. Bruneau voulut reconnaître aux Canadiens, le droit au génie et le droit à une

langue canadienne, dont les écrivains peuvent se servir dans leur littérature à condition de respecter le génie de la langue.

Et la discussion reviendra sur la santé de la langue. On demande des précisions. M. Daviault ne démord pas — *"la langue est morte."* Ses collègues viennent à sa rescousse avec des ménagements. On reconnaît que la maladie est grave mais qu'il y a tout de même des remèdes à prescrire. Enfin des franco-américaines ajoutent leur mot qui suscite un nouvel intérêt, Mme Alice Lemieux-Lévesque et Mlles Michaud et Quintal.

Pour résumer les impressions, M. de Louvigny avoue qu'il faut parfois dire les choses un peu rudement pour les faire comprendre. Le Comte d'Harcourt qui entendit tous ces propos aurait dit: *"toutes les ascensions sont au prix de la dureté envers soi-même"*. On comprend que M. Daviault ait voulu maintenir ses positions!

En somme, personne croit à la mort de la langue et tout le monde comprend qu'il faut travailler sérieusement à son épuration . . . et c'est un peu pour cela que le congrès a lieu.

Aussi le symposium a l'avantage de soumettre des résolutions sévères et pratiques. On demandera que l'enseignement de la langue française soit donné avec plus de compétence et que des sanctions sévères accompagnent la correction des examens sous le rapport de la langue française.

On ira même plus loin en exigeant une amélioration dans l'enseignement du français dans tous les collèges classiques en refusant le titre de bachelier à quiconque ne peut écrire une page en bon français . . . et pourquoi pas deux. . . .

C'était faire échos aux déclarations du recteur de l'Université Laval, Mgr Vaudry, qui, au banquet de l'ACELF déplorait amèrement la médiocrité de trop de bacheliers qui parlent un mauvais français et qui ne l'écrivent pas avec soins.

Tout cela indiquait que le congrès avait provoqué certainement des réveils salutaires.

Les poètes ajouteront leur témoignage parmi les vivants. A son déjeuner à la Bastogne, la Société des Poètes, par son président Charles Harpes, rendra hommage au docteur Georges Boucher, de Brockton, qui vient de lancer ses dernières harmonies: *"Chants du Nouveau monde."*

Le secteur *"La Survivance"* comportait à son tour de graves examens, car il ne faut pas oublier ici que la culture française est pour tous les congressistes une formule de vie et que la langue française est le véhicule de cette vie.

Tous les groupements français parurent sur la scène pour soumettre un inventaire sans fard. Le procès était sérieux.

Le T. R. P. Thomas-Marie Landry, o.p. fit lui aussi sensation dans son étude *"Y aura-t-il demain une vie franco-américaine en Nouvelle-Angleterre"?*

Son réquisitoire était sévère et la polémique se poursuit encore. D'aucuns trouvent le doux religieux trop pessimiste . . . d'autres louent son courage. Il aurait réveillé des énergies!

Ce que l'éminent religieux affirme est vrai. Nous savons fort bien que nous vivons dangereusement en Nouvelle-Angleterre. Mais lui pas plus que les autres artisans sérieux de notre survivance voudraient la voir disparaître. Nous connaissons trop bien les nombreux services que le P. Landry rend au sein de la franco-américanie et au Comité d'Orientation F.-A. pour douter de son entêtement à faire fleurir notre fait franco-américain.

Il reste cependant qu'il affirmait: *"Hélas! il faut bien avouer, au train où vont les choses, qu'à la longue, dans le sens où la vie française chez nous semble s'engager, elle finira par ne plus être."*

A ce cri d'alarme, il faut bien espérer que des moyens seront consentis pour conserver et améliorer notre situation. Nous avons confiance quand même et le P. Landry aussi.

Mais il ne faudrait cependant pas oublier de noter qu'un nouveau courant s'accentue au sein de certaines de nos institutions, c'est le maintien de la culture française sans l'usage de la langue dans nos vies!

Le manifeste *"Notre Vie Franco-Américaine"* préparé par le Comité d'Orientation a pourtant établi péremptoirement que *"la langue est en fonction de la culture et la culture en fonction de la vie."*

Ce document qui a été appelé la charte culturelle des franco-américains devrait être connu de tous ceux qui étudient le fait français aux Etats-Unis.

M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du Comité Exécutif de la Province de Québec dirigea les séances de la *"refrancisation"*, un domaine qui lui est familier et cher.

Des études remarquables apportaient un nouvel intérêt à ce problème toujours si nécessaire, de conserver au Québec son visage français. Aussi importe-t-il de faire pénétrer cette préoccupation dans tous les domaines et pas seulement dans l'affichage.

Des conférenciers comme MM. Lacourcière, Gauvreau, Morisset, Léveillée, etc, étaient bien choisis pour faire ressortir les richesses qui demandent à être exploitées dans le folklore, l'artisanat, les arts décoratifs, l'architecture et la tradition.

Le Congrès avait choisi un thème assez général *"notre héritage culturel"*; il comptait surtout intéresser la jeunesse à cette oeuvre, en fixant son orientation patriotique, un aspect vital dans toute oeuvre de survivance.

L'ACELF (Association Canadienne des Educateurs de Langue française) avait été chargée de cet important secteur, *"l'Education*

*patriotique"*. Tous les aspects de la formation devaient trouver place dans cet inventaire. Les séances furent remplies de rapports solides apportant des solutions et des correctifs efficaces dans le domaine scolaire pour se clôturer avec la grandiose manifestation de la jeunesse au grand colisée, où le chanoine Groulx résumait les conditions de l'option que doit faire la relève.

Exactement 23 travaux remplirent les huit séances consacrées au sujet. Si nous relevons des noms comme MM. Minville, Parent, Savard, Boulanger, Guénette, Cormier, Gauthier, Aubé, Barbeau, etc, c'est pour faire ressortir la qualité de l'effort qui fut déployé et la justesse des résolutions qui sortirent de leurs propos.

M. Esdras Minville apportera un concours très réaliste lorsqu'il déclara que l'économique doit contribuer sa part "par une saine exploitation du milieu naturel pour être en accord avec les exigences permanentes de la vocation humaine et de la culture nationale canadienne française. A son tour ,cependant, l'éducation patriotique doit former un foyer intense d'hommes forts, compétents, consciencieux dont le bien commun profitera." Les Canadiens français ont peut-être trop négligé dans le passé ce double aspect dans leur orientation culturelle.

A dessein, nous avons voulu nous borner à ce bref résumé des assises du congrès, car c'est bien par elles surtout qu'il aura des lendemains fructueux. Cette vue d'ensemble résume le travail très sérieux, utile et informateur qui s'effectua durant ces journées intenses.

La publication prochaine de trois volumes (compte rendu et mémoires) avec un album illustré fournira toute cette documentation considérable.

Si nous allions choisir les cinq ou six tâches qui pressent et qui devront retenir l'attention et les labeurs des réalisateurs, nous voudrions songer 1) à l'amélioration de la langue parlée au moyen de nouvelles exigences dans la préparation au diplôme à tous les degrés; 2) l'établissement d'un office central de la langue française aux fins préconisées; 3) le développement de l'enseignement de la civilisation canadienne-française par des chaires universitaires et dans les collèges; 4) l'orientation patriotique de la jeunesse; 5) l'intensification du programme action de l'AJC; 6) l'amélioration de la langue parlée à la radio et à la télévision.

Voilà assez de besogne pour tenir très occupés tous ceux qui veulent prêter leur concours à l'enrichissement de notre patrimoine culturel, pour le faire rayonner en force et en beauté partout où les nôtres veulent vivre.

On conviendra qu'un petit peuple qui possède la force de réunir périodiquement, trois fois en quarante ans, autour de la table de famille, un nombre aussi imposant et brillant de spécialistes et d'apôtres de sa culture, est certainement engagé sérieusement dans la voie de son

amélioration. Et c'est bien le mystère de la vie elle-même et le sort qui est réservé à toutes les valeurs qui ont droit de se prolonger au service de la société.

Le travail du congrès vient à peine de commencer. Déjà de nombreux échos font voir que la semence est tombée en terre fertile. Tous les résultats ne jailliront pas par enchantement. Quelques-uns seront lents à germer, mais le bond a été donné et les ouvriers ne manquent pas.

En remerciant les membres de French VIII de la MLA qui me fournissent cette occasion de leur traduire la nature et l'ampleur du travail que poursuit le Conseil de la Vie Française en Amérique, laissez-moi les inviter, si possible, à une collaboration plus intime. Elle leur fournira certainement des aspects séduisants dans leurs sympathiques et académiques labeurs, autour d'une culture qu'ils aiment par choix et que nous portons dans nos vies comme l'héritage indestructible des ancêtres.

## IX

### Echos des Sociétés Historiques

La *Société Historique de Québec* publiait son 4e cahier d'histoire à l'occasion du Troisième Congrès de la Langue française. La brochure, in-8,32pp, intitulée *"Québec et son évolution"* était un sujet bien choisi pour procurer aux congressistes un intéressant résumé historique de la cité de Champlain. L'essai avait pour auteur Gérard Morisset, vice-président de la société et très versé dans les archives de la ville. Le texte est accompagné de vignettes sur le vieux Québec et comprend les chapitres suivants: la ville se dégage de la forêt, la ville se hérisse de murailles et la ville grandit quand même. M. Morisset y ajoute une esquisse biographie des principaux artistes et artisans qui ont contribué à la configuration historique de Québec.

La société favorisait encore une autre initiative avec la coopération de la Commission des Monuments Historiques, avec le dévoilement d'une plaque de bronze dans la basilique de Québec, pour rappeler la mémoire de quatre gouverneurs du régime français enterrés dans la crypte de l'église, Frontenac, Sallières, Vaudreuil et Jonquière. Des inscriptions évoquant ces noms avaient été détruites lors de l'incendie de la basilique en 1922. L'Honorable Cyrille Delage, président de la société présidait, Mgr Alphonse Gagnon, P.D., curé de la basilique, prononçait l'allocution et S. E. Gaspard Fauteux, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, après avoir dévoilé la plaque remerciait au nom du gouvernement. Tous les officiels du Congrès assistaient à la cérémonie, jeudi le 19 juin, dans l'après-midi, sur le parvis de la basilique Notre-Dame.

*L'Institut d'Histoire de l'Amérique Française.* (Montréal). A l'occasion de sa 5e Réunion Annuelle, tenue à Québec, le 17 avril, sur l'invitation de la Société Historique de Québec, pour s'unir un peu à l'esprit du Troisième Congrès de la Langue française et au Centenaire de l'Université Laval, l'Institut a fait voir encore une fois toute la valeur d'un tel organisme, où se rencontrent désormais les spécialistes, les techniciens et les amis de notre histoire.

M. le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut, prononçait une remarquable conférence: *"Une petite québecquoise devant l'histoire: Mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec."* Le président rendait aussi hommage à l'université qui sut un jour, reconnaître la place de l'histoire du Canada en confiant sa chaire à un historien de grande classe, l'abbé J. B. A. Ferland.

Trois études furent présentées: *"L'affaire Jumonville"*, Marcel Trudel, secrétaire de l'Institut d'Histoire et de Géographie de Laval; *"Papiers de Contrecoeur et autres documents concernant le conflit*

*anglo-français sur l'Ohio de* 1745 *à* 1756", Fernand Grenier, professeur au Petit Séminaire de Québec; *"L'Acte de Québec est-il la grande Charte du Canada français",* Maurice Séguin.

La Revue d'Histoire de l'Amérique Française entrait dans sa sixième année, 1952-53, livraisons en mars, juin, septembre et décembre, soit 610 pages de texte avec un index général, préparé par Gérard Malchelosse. En plus des études, on y fait aussi la chronique de l'Institut avec Documents Inédits et une revue critique des Livres et Revues. Elle a "d'emblée atteint le plus haut niveau des publications périodiques de l'ancien continent."

L'Institut compte plusieurs sections ou filiales dont La Société Historique Franco-Américaine. Au nombre de ses membres correspondants sont: J. M. Carrière, University of Virginia, Burton LeDoux, New York, R. P. A. Dutilly o.m.i., Lowell, Mass., Marine Leland, Smith College, Northampton, Mass., abbé Adrien Verrette, Plymouth, N. H., Adolphe Robert, Manchester, N. H., docteur Gabriel Nadeau, Rutland, Mass., docteur Ulysse Forget, Warren, Rhode Island, Agnès Dureau, Cleveland, Ohio et S. L. Villeré, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Revue d'Histoire de l'Amérique Française. (Trimestrielle). Abonnement: $5.00 par année; 261, avenue Bloomfield, Outremont, Québec.

*La Société Historique de Montréal* tenait ses réunions mensuelles dans la salle de la Bibliothèque Municipale sous la direction de son président, Mgr Olivier Maurault, P.D., recteur de l'Université de Montréal. La Société prépare la publication du premier Régistre de la Paroisse Notre-Dame de Montréal, *"Mémorial sacré de nos origines montréalaises".* Mgr Maurault publiait une plaquette illustrée sur l'histoire de *"L'Université de Montréal",* une étude qui paraissait dans Le Cahier des Dix. L'auteur termine dans les termes suivants: *"Ainsi donc, l'Université, établie à Montréal, en* 1876, *grâce aux efforts incessants de Mgr Ignace Bourget, émancipée en* 1919 *et complétée par Mgr Georges Gauthier et ses collaborateurs, régie depuis* 1950 *par un puissant Conseil de Gouverneurs, où siègent l'archevêque-chancelier, le recteur et dix administrateurs, offre à la population étudiante de la région de Montréal, du Canada tout entier et de l'étranger des cadres solides et complets, capables de rivaliser avec ceux des meilleures institutions du continent. Sa devise est: Fides splendet et scientia. Dieu veuille qu'elle y soit entièrement et perpétuellement fidèle!"*

*La Société Historique de Saint-Boniface* (1902-1952). Sous la présidence de l'abbé Antoine d'Eschambault, qui la dirige avec succès depuis 1933, cette société cinquantenaire célébrait son jubilé d'or le 6 décembre, par une journée d'histoire au Cercle Ouvrier et par une séance académique au collège de Saint-Boniface. On raconte que ce fut à l'occasion d'une expédition en vue de tracer ou de retrouver les ruines du fort Saint-Charles, excursion partie du Portage-du-Rat, le 3 sep-

tembre 1902, que fut fondée sur un petit vapeur, le *"Catherine S"* la société cinquantenaire. Ils étaient sept: Mgr Langevin, archevêque, qui avait inspiré le projet, le P. Blain, s.j., les PP. Cahill, Beaudin et Thibodeau, trois Oblats et l'abbé Béliveau, le vénérable archevêque de Saint-Boniface

Dans une étude *"Cinquante années de travaux"*, Marius Benoist a fait revivre ces années, qui sont parmi les plus intéressantes dans l'histoire des nôtres dans cet immense domaine du Manitoba. On y apprend comment des hommes nobles, rivés au sol des intrépides missionnaires ont recueilli pour les exploiter et les glorifier les gestes des pionniers de l'ouest.

Le cinquantenaire fut une journée vraiment émouvante. Au compte des études présentées: *"La Découverte du Fort Saint-Charles"* par le R. P. Lucien Hardy s.j.; *"Les Richesses de l'histoire manitobaine"* par Régis Lessard; *"Les Soixante-quinze ans de la paroisse Saint-Jean-Baptiste"* par l'abbé Sylvio Caron.

A la séance académique, l'abbé d'Eschambault évoqua *"Les fondateurs"*, soulignant la stature géante de ces hommes d'action. Il s'attarda aux travaux de Mgr Langevin et du juge Prud'homme au sein de la société. M. Maurice Prud'homme, greffier de la cité, énumérait les publications de la société; les sociétés historiques métisse et manitobaine apportaient leur hommage et Mgr Baudoux fixait la valeur de cette vaillante sentinelle franco-manitobaine qui conserve jalousement tous les échos des devanciers. *Les Cloches de Saint-Boniface,* (revue ecclésiastique et historique) qui publièrent tant de travaux de la société étaient encore heureuses de faire écho au cinquantenaire (Cf. Les Cloches de Saint-Boniface, Vol. LII, No. 1, p. 15-24.

L'on se rappelle comment en 1938, après de longues et patientes années d'attente, grâce à la persévérance de la société, les franco-manitobains et toute la race française d'Amérique se réjouissaient à l'inauguration du *"Monument La Verendrye"* érigé à Saint-Boniface. En 1877, Mgr Taché avait donné un lopin de terre pour ce monument.

Par la voix de son président, la Société Historique Franco-Américaine félicitait chaleureusement la société jubilaire et la remerciait d'avoir associé le souvenir des franco-américains, qui avaient participé à la fondation de la paroisse St-Jean-Baptiste, dont on évoquait les 75 ans. Puisse la société continuer ses inestimables travaux et reprendre le cours de ses intéressantes publications.

*Société d'Histoire du Canada.* (The Canadian Association). Société bilingue, mais surtout de direction et d'inspiration anglaise, cet organisme de caractère national était fondé en 1922, dans le but *"d'encourager les recherches historiques et d'intéresser le public à l'histoire et plus particulièrement à l'histoire du Canada, générale et locale.*

Bien qu'elle n'en soit pas la propriétaire, depuis 1947, la société a accepté *The Canadian Historical Review* pour publier ses textes et rapports. Celle-ci est publiée depuis 1896 par l'Université de Toronto.

Au cours de l'année, la société d'histoire tenait un symposium dans le but de discuter l'affiliation à son oeuvre des sociétés régionales des secteurs anglais eet français. Il reste que la société, dans son ensemble, est surtout d'initiative anglaise bien que des canadiens français l'aient dirigée, Sir Thomas Chapais 1925-26; Rodolphe Lemieux 1929-30, G. F. Audet 1934-35, Gustave Lanctôt 1940-41, Abbé Arthur Maheux 1948-49 et Jean Bruchési 1951-52.

Cette année, la société publiait un *"Index du Rapport Annuel"* 1922-51, volume gr. in-8, 43p. La société publie donc chaque année un rapport de son assemblée générale. Celui de la réunion du 4 au 6 juin 1952 à Québec, gr in-8, 94 p compte les études: *"L'Enseignement de l'histoire du Canada"* par Jean Bruchési; *"Les Canadiens français et la naissance de la confédération"* par Jean Charles Bonenfant; *"Les Urselines de Québec"* par Adrien Pouliot s.j. Le président est Jean Bruchési et le secrétaire français, Antoine Roy.

Dans une entreprise bilingue, il est difficile de toujours mesurer la part égale. Il faut tenir compte du nombre de ceux qui s'intéressent à l'oeuvre. Le symposium du mois de juin a tout de même suscité des considérations utiles. On y discuta le pour et le contre d'un projet d'affiliation ou de relations plus étroites entre sociétés régionales et la société nationale. Les témoignages anglais furent sympathiques. Le Rapport Massey-Lévesque les avait un peu préparés.

Miss Hilda Neatby, de l'Université de la Saskatchewan, elle-même membre de la Commission Royale Massey-Lévesque les résumait en disant: *"It is now being increasingly recognized that local and regional history, apart from their intrinsic interest have most important contributions to make to national historical studies. This is particularly true in Canada. In Canada also, it seems evident that general public interest in national history can most easily be developed through local organizations. There is ample evidence that those engaged in local history need and would welcome closer relations with the national association. I think that all will agree on the desirability of more effective cooperation."*

Pour sa part, l'abbé Honorius Provost, de la Société Historique de Québec favorise le projet. Il trouve que dans la même invitation, préconisée par l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, celui-ci y gagnerait un prestige "bien mérité" mais que les sociétés régionales n'en retiraient pas un profit substantiel *"puisque l'Institut s'adresse surtout aux historiens de métier et s'occupe surtout de la grande histoire académique."*

Il est évident qu'une affiliation à la Société d'Histoire du Canada fournirait aux sociétés régionales de grands avantages. D'ailleurs n'est-

ce pas un peu la coutume de ces organismes de devenir membres de nombreuses associations d'un caractère plus vaste. De plus, en histoire, les buts sont les mêmes et il y a avantage à frayer avec ceux qui interprètent les faits avec les concepts d'une civilisation différente.

Mais il reste quand même, que la trentaine de sociétés d'histoire de langue française en Amérique trouveraient un avantage bien particulier et irremplaçable à s'unir ensemble, pour se mieux connaître et s'entr'aider dans l'étude de notre histoire. Dans tous ces engagements bilingues, il faut toujours considérer sérieusement la part profitable qui nous échoit.

Le temps n'est-il pas venu, de la part de l'une de nos sociétés aînées de convoquer un symposium de cette nature qui nous permettrait d'étudier ensemble un plan de collaboration plus étroite et peut-être un solide organisme bien à nous, ce qui n'empêcherait pas une profitable collaboration avec la Société d'Histoire du Canada et même une affiliation à la American Association for State and Local History.

*La Société Historique du Saguenay* (Chicoutimi) tient logement à l'Hôtel de Ville même, et jouit aussi d'un octroi municipal, ce qui est un bel exemple tout à l'honneur de la population. Au cours de l'année, elle enregistrait des progrès marquants. Son actif portait les détails suivants: 1,060 documents, 139 cartes et plans, 11 mémoires de vieillards, 6,715 pages de notes et d'information, 4 volumes de découpures de journaux, 12 volumes du dossier du procès relatif aux frontières du Labrador, 1,184 photographies nouvelles, 22 causeries, 7 représentations de films, 83 articles sur l'histoire régionale, 1,054 réponses à des demandes de renseignements. Son musée se développe et compte une centaine d'articles et la société compte 361 membres. M. le chanoine Victor Tremblay, président, dirige la publication du bulletin.

*La Société Historique du Nouvel Ontario.* Le 28 avril, au collège du Sacré-Coeur de Sudbury, Ontario, où elle conserve ses archives et son secrétariat, cette active société célébrait son dixième anniversaire par une séance académique. On y accueillait Mgr Félix Antoine Savard, p.d., doyen de la faculté des lettres à l'Université Laval dans une conférence: *"Trois Ouvrages"* et M. Luc Lacourcière, professeur titulaire de folklore à Laval et directeur des Archives du folklore, dans une étude *"La Tradition"*. Les Compagnons du Folklore y exécutaient aussi des Chansons du folklore ontarien. S. H. le juge Alibert St-Aubin présidait.

Au cours des dix ans on relevait le travail accompli: 40 réunions régulières, 10 soirées publiques, 55 conférenciers invités, 22 documents historiques tirés à 40,000 exemplaires, 2 éditions hors-collection, 23 spicilèges et albums, 25 enquêtes folkloriques, 6 monographies en préparation, 400 chansons de folklore régional, 182 membres, 41 membres à vie et 174 souscripteurs.

Dans la série: *Documents Historiques,* le No 23 réunissait trois monographies paroissiales: Bonfield 1886, Astorville 1902 et Corbeil 1920, préparées respectivement par M. Joseph Chamberland, le R. P. Jean Archambault, s.j. et Marcel Larocque.

On écrivait: *"ces trois paroisses du diocèse de Pembroke, possèdent des caractéristiques distinctes. Bonfield est un village voisin de Pembroke, situé à une vingtaine de milles à l'est de North Bay, sur la voie du Pacifique Canadien. Là encore vivent plusieurs familles dont les chefs travaillent à Téminscamingue et à North Bay. Astorville offre l'aspect d'une région agricole très florissante. Et Corbeil compte d'excellents maraichers qui écoulent leurs produits à la ville voisine."* Ainsi se continue le travail de cette société qui a pour devise: *"Faire revivre notre histoire."*

*La Société Historique de Rigaud.* Cette société obtenait récemment des autorités fédérales la rectification du véritable nom de l'Ile-aux-Tourtres et non "Tourtes". Elle terminait aussi ses vingt années d'existence en continuant ses recherches dans la région Vaudreuil-Soulanges.

*La Société Historique de Kamouraska,* avec son secrétariat à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, accomplissait un beau geste en publiant une monographie paroissiale, celle de *Saint-Alexandre de Kamouraska,* in-12, 260 p, 1952. M. Léo-Paul Desrosiers trouve qu'elle *"est bien ordonnée, bien divisée, écrite simplement et nettement. L'équipe des collaborateurs mérite les plus grands éloges."* (Cf. R. d'H.A.F., 1952, p 456).

*La Société Généalogique Canadienne-Française.* (Montréal). La société annonçait récemment qu'elle a établi à la bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, un dépot d'archives: *"qui comprendra tout ce qui a trait à l'histoire de nos familles: livres, brochures, extraits de revues ou de journaux, cartes, photographies, actes notariés, livres de raison, textes de toute nature en originaux ou en copies."* La direction publiait en janvier et en juin, les fascicules 1 et 2 du cinquième volume des *"Mémoires",* remplis de textes importants sur nombre de familles.

On a dit avec raison que la Société Généalogique a provoqué un réveil fort utile autour de la petite histoire, chez nombre de membres, qui fournissent un apport utile à nos archives. *Le Mois Généalogique,* publié avec les dons de membres, maintient l'intérêt dans les secteurs en faisant la chronique régulière de la société.

Ne possédant pas encore leur secteur propre, les Franco-Américains ont bien des raisons de se joindre à cette société d'envergure nationale. Plusieurs des nôtres y sont déjà inscrits. On devient membre pour recevoir les publications, à raison de $3.00 par année, en s'adressant à M. Roland J. Auger, 3818, boul. La Salle, Verdun, Montréal (19).

*Institut Canado-Américain* (Manchester, N. H.). Filiale de l'importante société mutuelle, l'Association Canado-Américaine, et dirigé par sa Commission des Archives, l'Institut Canado-Américain continue le classement des précieuses archives qu'il possède pour en dresser l'inventaire prochainement. On y continue également la rédaction du *"Fichier Franco-Américain"* sous la direction de M. Armand Verrette.

*American Catholic Historical Society of Philadelphia.* L'aînée des sociétés historiques catholiques aux Etats-Unis, fondée le 22 juillet 1884, publiait son LXIII volume de ses *"Records"*, revue trimestrielle. Le R. P. William Lucey s.j. y inaugurait une longue rescension critique des *"Catholic Magazines"* publiés au pays depuis 1865.

*Le Bulletin des Recherches Historiques,* sous la direction de M. Antoine Roy, archiviste de la Province de Québec, entrait dans sa 58e année. Une rubrique intéressante, rédigée par G. B. Marquis, conservateur de la Bibliothèque du Parlement et intitulée *"Les Disparus"*, réunit de courtes biographies sur les personalités décédées au cours de l'année.

Au nombre des principaux articles: *"Le Fief Jouette"*, p5-23, J. B. Gareau c.s.v.; *"Zouaviana, d'après un manuscrit inédit"*, p 73-86, 135-149, Mgr Emile Chartier P.D.; *"La Famille Delesderniers"*, p127-134, Robert Lionel Séguin.

Abonnement: $3.00 par année—Le Bulletin des Recherches Historiques, 2050, Saint-Cyrille, Québec.

*Archives de la Province de Québec.* Conformément aux dispositions établies par le parlement de la province, chaque année, l'archiviste exhume des archives des documents et travaux qui peuvent servir à l'étude de l'histoire. Au cours de l'année, l'archiviste Antoine Roy publiait les *"Rapports"* 30 et 31 des années 1949-50 et 1950-51, un volume, gr. in-8, 565 p, imprimé chez Redemptori Paradis, Québec, Imprimerie de Sa Majesté la Reine, comportant les documents suivants: 1) Correspondance de M. Durand D'Aubigny, président du roi de France à Liège, 1755-1759; 2) Documents sur Pierre Gaultier de La Verendrye; 3) Liste des lieux de production ou de fabrication des principaux articles importés de France au Canada avant 1763; 4) Documents sur la seigneurie de Saint-Sulpice, actes de Foy et Hommages et Aveux et Dénombrements; 5) Histoire des Terres de la paroisse de Sainte-Famille à l'Ile d'Orléans; 6) Le Canada Militaire ou l'état provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760.

Au compte des autres publications, l'archiviste continuait la publication de *"L'Inventaire des Greffes des Notaires du Régime Français"*, volume xvi, gr in-8, 265p, Québec, 1952.

*Vie Française (Québec).* La revue du Conseil de la Vie Française en Amérique (Comité de la Survivance) publiait son sixième volume, in-12, 576p, surtout consacré aux préparatifs du congrès de la

langue française. On y trouve les textes suivants: *"Parlons un peu de nos affaires"*, Philippe Armand Lajoie; *"Inventaire Franco-Américain"*, Adolphe Robert; *"La Survivance en Acadie* (relation), abbé Adrien Verrette; *"Congrès de l'ACELF"* (Memramcook); *"La vie franco-ontarienne"*, Louis Charbonneau, J. S. A. Plouffe et Séraphin Marion; *"Histoire de la Louisiane"* (continuation), Antoine Bernard, c.s.v.

*"Vie Franco-Américaine,* 1951" (La) (Manchester). Quatorzième rapport annuel versé aux archives du Comité de la Survivance française en Amérique. Volume in-8, 454p, illustrations, Ballard Frères, 1952. Ce documentaire raconte l'histoire vivante au sein de l'Amérique française: travail du Comité de la Survivance, vie des minorités, voyage de la Survivance en Acadie, Comité d'Orientation, fondation et congrès de la Fédération Féminine Franco-Américaine, etc.

*"Histoire du Canada français depuis la découverte"*. M. le chanoine Lionel Groulx. Vol. III, in-8, 326 p, Vol. IV, 273 p, Index des volumes III et IV, p-243-268 (vol iv), L'Action Nationale, Montréal, 1952. En conclusion l'auteur écrit: *"Les Canadiens français croient-ils toujours en leur histoire, en son prolongement possible, selon la ligne tracée par les ancêtres? . . . . Indéniablement une transformation s'accomplit du type canadien-français, et elle s'accomplit au rythme accéléré. Dans ce monde volcanique où il est plongé, les traditions se dissolvent, les moeurs s'altèrent, l'âme perd son visage. . . . Une Renaissance ne sera pas le fruit de l'unique chance. Chaque génération, depuis* 1760, *a dû mériter de rester française. Celle d'aujourd'hui ni celle de demain ne le resteront à un moindre prix . . . . Ce que nous savons, c'est que, dans le monde d'aujourd'hui, un peuple de quatre millions d'âmes ne peut se flatter du durer qu'à force de vivre"*.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal décernait son *"Prix Duvernay"*, (neuvième titulaire), au chanoine Groulx comme couronnement de son *"Histoire du Canada français"*. Dans la revue Culture: *"Journaux et revues sont unanimes à reconnaître les qualités exceptionnelles de cette histoire canadienne dont seul l'auteur, qui médite son sujet avec amour depuis près d'un demi-siècle, pouvait la doter."* (Cf. p 77, 1953).

*"Histoire du Canada par les Textes"*, gr. in-8, 297 p, Fides, Montréal, 1952, par Guy Fregault, Michel Brunet et Marcel Trudel. Un précieux instrument de travail. On a écrit que c'était un *"recueil d'une architecture remarquable"*. Le R. P. Benoit Lacroix o.p. ajoutera: *"il demeure que ce recueil est tout désigné déjà pour un enseignement de l'histoire du Canada par les textes: à cause de son unité, de son contenu, de l'honnêteté de ses compilateurs, pour l'amour des sources qu'il inspire et le sérieux des études auxquelles il en appelle.*

*L'on rêve enfin au temps où un futur bachelier n'aura plus à "inventer" des discours mais simplement à restituer dans son contexte historique et doctrinal, l'un ou l'autre de ces textes. Ce jour-là, l'histoire du Canada sera à tout jamais sauvée!* (cf. Revue d'Histoire de l'Amérique Française, juin 1952, p 142.)

*"Les Forges de Saint-Maurice,* 1729-1883". In-8, 200 p, Le Bien Public, Trois-Rivières, Mgr Albert Tessier, p.d. Grand animateur de l'histoire en mauricie, l'auteur a remis à jour, dans un récit vivant, les nombreuses recherches de Benjamin Sulte sur les forges disparues mais dont l'histoire fut entourée de tant de légendes.

*"Filles de joie ou Filles du Roi.* Etude sur l'émigration féminine en Nouvelle France." In-12, 230 p, Montréal, 1952 par Gustave Lanctôt. Un sujet qui a toujours intéressé ceux qui fouillent nos origines. Dans son appréciation (Cf. Revue d'Histoire de l'Amérique Française, p 447, 1952), Gérard Malchelosse écrit: *"sans laisser d'emprunter à beaucoup d'autres historiens pour ce qui a trait à l'émigration des filles en Nouvelle France, est, en somme, un très beau livre, plein de renseignements nouveaux, présentés et mis au point avec un art consommé."*

*Le Grand Marquis, Pierre Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane.* In-8, illustrations, Fides, Montréal, 1952 par Guy Frégault. Le P. René Latourelle, s.j. écrit: *"un ouvrage de grande classe. On éprouve à le parcourir, cette impression de solidité, de plénitude, de maturité, que procurent les meilleurs ouvrages européens.* Cf. R d'H A. F., p. 442, 1952).

## Sociétés d'Histoire

Institut Canado Américain
52, rue Concord, Manchester, N. H.

Institut Canadien de Québec
37, rue Sainte-Angèle, Québec

Institut d'Histoire de l'Amérique Française
261, avenue Bloomfield, Montréal

Institut Français de Washington
401, avenue Michigan, N.-E.
Washington, 17, D.C.

Les Dix
5759, avenue Durocher, Montréal

La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique
(Seraphin Marion) Archives Publiques du Canada
Ottawa, Ontario

La Société d'Histoire des Cantons de l'Est
Séminaire St-Charles-Borromée, Sherbrooke, Québec

La Société d'Histoire du Cap-de-la-Madeleine
C. P. 212, Cap-de-la-Madeleine, Québec

La Société d'Histoire Régionale de Rimouski
Séminaire de Rimouski, Rimouski, Québec

La Société d'Histoire Régionale de St-Hyacinthe
Séminaire St-Hyacinthe, Québec

La Société Historique de la Chaudière
Collège du Sacré-Coeur, Beauceville, Québec

La Société Historique de la Côte du Nord
(Gérard Lefrançois), Baie-Comeau, Québec

La Société Historique Franco-Américaine
(Dr Gabriel Nadeau), Rutland, Massachusetts

La Société Historique de Joliette
Palais Episcopal, Joliette, Québec

La Société Historique de Kamouraska
(Abbé Léon Bélanger), Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Québec

La Société Historique et Littéraire Acadienne
Université St-Joseph, St-Joseph, N.-B.

La Société Historique Métisse
(Guillaume Charette) St-Boniface, Manitoba

La Société Historique de Montréal
Bibliothèque de la Ville
1210, rue Sherbrooke-est, Montréal

La Société Historique du Nouvel Ontario
Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario

La Société Historique d'Ottawa
Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario

La Société Historique de Québec
Université Laval, Québec

La Société Historique de Rigaud
Collège Bourget, Rigaud, Québec

La Société Historique de St-Boniface
(Abbé Antoine d'Eschambault), Genthon, Manitoba

La Société Historique de Ste-Thérèse de Blainville
(Abbé Edmond Lacroix), Ste-Thérèse, Québec

La Société Historique du Saguenay
Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi, Québec

La Société Historique de Sorel
(Roger Auger), Sorel, Québec

La Société Nicolétaine d'Histoire Régionale
(Abbé Walter Houle), Séminaire de Nicolet, Nicolet, Québec

La Société Trifluvienne d'Histoire Régionale
Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières, Québec

La Société Généalogique Canadienne française
3818, boul. La Salle, Verdun, Montréal, 19, Québec

La Société d'Histoire du Canada (Bilingue)
(The Canadian Historical Association)
Archives Publiques, Ottawa, Ontario

## Titulaires de la Médaille "Grand Prix"

1934 Jean Charlemagne Bracq (Keene, N. H.)
1936 L'Etoile (Lowell, Mass.)
1936 Le Messager (Lewiston, Maine)
1936 L'Indépendant (Fall River, Mass.)
1937 Mgr Camille Roy (Québec)
1939 S. E. le Cardinal Villeneuve, o.m.i. (Québec)
1939 L'Avenir National (Manchester, N. H.)
1944 Jean M. Garand (Springfield, Mass.)
1947 Ubalde Paquin M.D. (New Bedford, Mass.)
1947 Corinne Rocheleau-Rouleau (Montréal)
1950 Adolphe Robert (Manchester, N. H.)
1950 Juge Eugène-L. Jalbert (Woonsocket, R. I.)
1950 Juge Arthur L. Eno (Lowell, Mass.)
1950 Mgr F.-X. Larivière P.D. (Marlboro, Mass.)
1950 Me Henri T. Ledoux (Nashua, N. H.)
1951 Philippe Armand Lajoie (Fall River, Mass.
1951 Yvonne LeMaître (Lowell, Mass.)
1951 R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c. (Central Falls, R. I.)
1951 Le Phare (Woonsocket, R. I.)
1951 Pierre Herménégilde Huot (New York)
1951 Abbé Paul-Emile Gosselin (Québec)
1952 Georges-Alphonse Boucher M.D. (Brockton, Mass.)

## Exercice 1952-1953

*Bureau*

Gilbert Chinard, Président d'Honneur
Pierre-Georges Roy, Vice-Président d'Honneur
Antoine Dumouchel, M.D., Vice-Président d'Honneur
Adrien Verrette, ptre, Président
Valmore-M. Carignan, avocat, Vice-Président
Gabriel Nadeau, M.D., Secrétaire
Roland Cartier, M.D., Secrétaire-adjoint
Antoine Clément, Trésorier

*Conseillers*

1950-1953

Emile Lemelin, juge
Fernand Hémond, M.D.
Valmore Forcier

1951-1954

R. P. Thomas-M. Landry, o.p.
Edouard J. Lampron, juge
Lucien SanSouci

1952-1955

Damase Brochu
Oscar W. Perrault, M.D.
Lauré-B. Lussier

## Table des Matières


Présentation ..... 3

I Conférence: "Orientation Littéraire" ..... 5
*Mgr Félix Antoine Savard, p.d.*

Allocution du président ..... 9
"Exemple de continuité"

II Remise de la médaille "Grand Prix" ..... 15
(Séance du 21 mai 1952)

*Réponse du docteur Georges Boucher* ..... 18

III Etudes (Séance du 21 mai 1952) ..... 19

(1) La paroisse Saint Jean-Baptiste de Warren ..... 19
Etat du Rhode Island
*Dr. Ulysse Forget*

(II) Vieilles chansons ..... 25
*Yvonne LeMaître*

(III) Franco-Américains au Manitoba ..... 30
*Abbé Adrien Verrette*

IV Eloges des disparus ..... 37

Abbé Roland J. Massé (1904-1952) ..... 37
*(T. R. P. Thomas Marie Landry, o.p.)*

Abbé J. Charles Cormier (1899-1952 ..... 39
*(Abbé Georges J. C. Duplessis)*

Arthur-Edmond Moreau (1885-1951) ..... 41
*(Juge Emile Lemelin)*

William L. Bourgeois ..... 43
*(Juge Edouard Lampron)*

Wilford E. Lamarine (1878-1950) ..... 43
Joseph Adolphe Bonvouloir (1870-1951)
*(R. de Blois La Brosse)*

Paul Mongeau (1882-1952) ..... 45
*(Abbé Adrien Verrette)*

V Troisième Congrès de la Langue Française ..... 46

VI Centenaire de l'Université Laval ..... 47

VII Rapports des réunions ..... 48

VIII Modern Language Association of America ..... 51
North American French Language
67e réunion annuelle, 27-29 décembre 1952
Boston, Mass.

(I) Les poètes franco-canadiens devant les invasions américaines ..... 52
*(Léopold Lamontagne, Ph.D.)*

(II) Notes pour servir à une bibliographie franco-américaine ..... 64
*(docteur Gabriel Nadeau)*

(III) Résumé d'un inventaire franco-américain ..... 74
*(Adolphe Robert)*

(IV) Quelques aspects du Troisième Congrès de la Langue française ..... 81
*(Abbé Adrien Verrette)*

IX Echos des Sociétés Historiques ..... 90

X Sociétés d'Histoire (Liste) ..... 99

XI Titulaires de la Médaille "Grand Prix" ..... 101

XII Bureau 1952-1953 ..... 102

Table des matières ..... 103

1953

# BULLETIN

de la

# Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

1954

1953

# BULLETIN

de la

# Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

1954

Fondée le 4 Septembre 1899
LUX ET VERITAS
Société Historique Franco-Américaine

## Présentation

Avec le présent bulletin, la Société Historique Franco-Américaine atteste sa vitalité et son désir bien arrêté de continuer son travail de pénétration dans les sillons de notre comportement français en Amérique. Le prestige de la société et son inaltérable intérêt dans le dépouillement de nos archives lui confèrent une place particulière dans l'oeuvre de notre rayonnement commun. Notre présence historique sur le continent vaudra en autant que nous, les authentiques porteurs de cette civilisation, nous nous acharnerons à fixer dans leur véritable perspective nos gestes du passé. Il importe donc de fournir à cet organisme les moyens et l'appui de notre encouragement en l'aidant à élargir ses cadres et en lui assurant nos plus fécondes générosités. C'est là la condition même de notre permanence culturelle.

Monsieur le docteur J. Ubalde Paquin
Président (1934-1946)

Bulletin de

# La Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

Administration Secrétaire: Gabriel Nadeau, M.D., Rutland, Mass.
Trésorier: Antoine Clément, 195 W. Sixth St., Lowell, Mass.

BOSTON, MASSACHUSETTES ANNEE 1953

## I

## Conférence

### Y a-t-il un Avenir?

*M. le chanoine Lionel Groulx**

Y a-t-il un avenir? Point de question que ne se posent plus anxieusement aujourd'hui, tous ceux-là qui, en face de notre univers désaxé, ont tant soit peu le goût de philosopher. Les propos eschatologiques sont à la mode. Phénomène particulier à toutes les crises de l'histoire, depuis le jour où, sous un ciel déchaîné, au-dessus des cîmes du Mont Ararat, la fragile arche de Noé portait le destin du monde. Entre l'angoisse antique et celle de nos jours, les dissemblances sont pourtant assez considérables: le monde d'aujourd'hui, c'est toute la planète; et ce monde, même celui des puissants et des grands, ne voit point l'arche où se réfugier. Et voilà de quoi ne pas rassurer les petits et les cadets de ce monde. Pour eux de quoi demain sera-t-il fait? Y a-t-il même un avenir?

Il aura fallu, semblerait-il, la compénétration soudaine des continents et leur interdépendance pour faire découvrir aux nations mineures, en même temps que la fin de leur isolement, l'extrême fragilité de leur civilisation. Nos civilisations sont mortelles, disait Valéry. Quelques-unes sont plus mortelles que d'autres, si l'on peut dire, et nous savons lesquelles. Finie, à jamais finie, ce que nous avons pu croire l'imperméabilité de nos âmes et de nos vies. Nul peuple ne peut échapper désormais à l'endosmose universelle, pas plus que le Saint-Laurent ou l'Hudson, débouchant à la mer, n'y sauraient préserver l'identité de leurs eaux. En ces derniers temps, j'ai tâché d'exprimer l'inquiétude du Canada français. Quelques-uns des vôtres sont venus nous confier vos anxiétés de Franco-Américains. "Y aura-t-il demain une vie franco-américaine en Nouvelle-Angleterre?", s'est demandé l'un d'entre vous. Et la même voix a précisé: "Non! il ne faut pas se cacher la tête dans

* Conférence prononcée le 11 novembre 1953, au University Club de Boston par le président de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française.

le sable! Depuis 1937, notre vie française en Nouvelle-Angleterre n'a cessé de s'atrophier. Nous sommes engagés dans le tourbillon de l'assimilation et nous y roulons à une vitesse accrue. Au train où vont les choses, c'est au fond de l'abîme américain que nous finirons par sombrer." Seriez-vous à l'implacable croisée des chemins? Vous serait-il encore possible d'éviter l'irréparable? Je ne sais trop pourquoi vous m'avez prié de venir vous le dire, m'avertissant, du reste, loyalement, que, sur maints aspects du grave problème, vous étiez rien moins que d'accord: ce qui prouverait que vous êtes restés français beaucoup plus que vous ne pensez. Mais je n'ai pas moins constaté qu'en l'invitation qui m'a été faite, vous avez mis une ténacité toute américaine. J'essaierai de vous répondre, sans rien me cacher, je l'espère, de la délicatesse de mon rôle, qui, pour n'être pas tout à fait celui d'un étranger, est tout de même celui d'un homme du dehors.

Puisque je m'adresse à une élite, me dispenserez-vous de faire appel au sentiment à cet ordre de considérations que nous nous servons aux heures de péril: fidélité aux ancêtres, à une histoire, à des traditions? Je voudrais même ne pas évoquer l'ambition légitime et si naturelle au père de famille de ne pas trouver, en ses enfants, une image qui lui soit étrangère. Filiation culturelle ou spirituelle qui, éteinte ou reniée, jette le drame parfois en tant de foyers. Toutes choses vénérables que ces évocations, mais bien impuissantes à déterminer, dans la vie de tout un peuple, les résolutions héroïques, j'oserais dire les coups de gouvernail des grands départs. Autant que possible, je souhaiterais me placer sur le plan de la froide raison et des faits. Et, prenant pour acquit que vous avez encore des chances de survie et que ces chances vous avez le devoir de les prendre, je pose ces questions:

Pour une entreprise de cette envergure et de ce caractère, quels mobiles concrets, pratiques en même temps qu'élevés et profonds, invoquer auprès de vos compatriotes, auprès de vos gens et surtout auprès de votre élite? Et parmi ces mobiles, s'en trouvent-ils d'assez puissants pour être déterminants?

Je vous prie d'observer, en premier lieu, la singularité de la survivance du fait français en Amérique. En la première histoire du jeune continent, que de signes lui semblaient présager un avenir catholique. Les deux nations les plus choyées de l'Eglise et les plus puissantes de leur époque: celle de Sa Majesté catholique et celle du Roi très chrétien y occuperont longtemps le plus d'espace. Les deux n'en ont pas moins perdu la partie. Mais voici l'étonnant. De ces deux civilisations catholiques, l'espagnole et la française, plantées dans ce nouveau monde, laquelle, après la débâcle du traité de Paris, allait survivre? Appuyée sur l'Amérique latine dont il n'était, du reste, qu'un prolongement vers le nord, il eût semblé que le pourtour espagnol sud et ouest

de l'Amérique septentrionale, Floride, Texas, Nouveau-Mexique, Californie, eût résisté à la marée anglo-saxonne, plus facilement que l'infime bordure française du Saint-Laurent, coupée de ses sources culturelles et de tout voisinage propice. Contre toute prévision, c'est le plus faible et le plus isolé qui a survécu. L'étonnant ne s'arrête pas là .Quand petit peuple de rien du tout, à demi perdu dans la masse étrangère, nous aurions eu tant besoin de cohésion, comment expliquer notre singulière et troublante dispersion à travers ce continent-nord? La Providence est au fond de toute histoire. Nous est-il interdit de scruter son dessein? Pourquoi cette survivance? Serions-nous les élus d'une mission, les porteurs d'un message? Notre expansion missionnaire à travers le monde, fait assurément extraordinaire, nous apporterait peut-être une première réponse. Pourquoi n'en pas voir une seconde en notre éparpillement, ici-même en Amérique, s'il est vrai que leur message, les peuples catholiques n'ont pas qu'à le porter sur les continents lointains, mais tout autant autour d'eux, partout où ils sont? Un des spectacles contemporains les plus affligeants, et pourquoi ne pas dire une des abominations de notre temps, aura été ces vastes déplacements de personnes et même de tronçons de peuples livrés à une sorte de charcuterie. Démembrements tragiques qui rappellent les temps féroces des anciens empires et qui devaient amener les penseurs à en chercher les raisons profondes. Sans doute, imputent-ils ces crimes à la méchanceté des hommes, à ces retours en barbarie qui eussent déconcerté un Néron ou un Caligula. Mais il s'est trouvé aussi des penseurs chrétiens pour nous rappeler ce passage des livres sacrés sur la déportation d'Israël à Babylone:

> Yaveh nous a dispersés parmi les nations qui l'ignorent.
> Afin que vous racontiez ses merveilles et que vous leur fassiez connaître
> Qu'il n'y a point d'autre Dieu tout-puissant que lui seul.
> (Tobie, XIII, 4).

Aux malheurs des proscrits et des fugitifs qui ont encombré notre monde, il faudrait donc, selon ces mêmes penseurs, rattacher comme aux antiques déportations juives, l'idée du message providentiel? Faudrait-il la rattacher à nos propres déplacements? Votre exode en ce pays, le nôtre à travers tout le Canada, l'histoire les imputera d'abord à l'imbécillité humaine, imbécillité d'une politique imprévoyante et paresseuse, suite trop naturelle de la conquête anglaise. Pendant trop longtemps un peuple aura si bien perdu l'habitude de gouverner sa propre vie qu'aujourd'hui encore il n'est pas sûr qu'il l'ait totalement réappris. A quelle époque de son histoire la province de Québec a-t-elle jamais eu une véritable politique de peuplement? Le Bon Dieu se serait-il abstenu de poursuivre pour autant ses habituels desseins? Suivez, observez notre dispersion par tout le Canada, aussi bien qu'en votre Nouvelle-Angleterre. Je l'ai écrit ailleurs, cet émigrant du Canada, jeté

hors de son pays le plus souvent par la misère, est de ceux-là qu'on ne voit pas abandonner le long des routes, comme des loques honteuses, leur passé, leurs traditions. Un bagage ne le quitte point, parce qu'il fait corps avec son esprit, son âme: et c'est sa foi, sa langue, part inaliénable du patrimoine des ancêtres, "étincelle du feu sacré", emportée pieusement de la première patrie. Partout où il s'arrête et s'installe, il devient un ferment de liberté. Il revendique des droits: droits scolaires, droits linguistiques, qu'à défaut de droits positifs, il tient pour des droits naturels. Il revendique en particulier le droit à l'école confessionnelle, qu'il rattache à la liberté religieuse et au droit des parents sur l'enfant, droit qu'il proclame supérieur à celui de l'Etat. Où l'Etat lui oppose ses refus, vous savez encore ce qu'il fait: il se pourvoit lui-même en marge ou à l'encontre de la loi; il se donne les organismes qu'exige sa condition d'homme et de chrétien. Et, pour ce faire, il ne recule ni devant les doubles taxes ni devant les luttes héroïques. Franco-Américains, vous savez si je raconte en ce moment, une histoire vraie ou fictive. Quelque part qu'on nous ait trouvés sur ce continent, nous n'avons pas toujours compté parmi les grands riches; les grandes réalisations matérielles n'ont pas toujours été notre fait. Mais partout et toujours, nous avons porté avec nous un message. Nous nous sommes faits les propagandistes, les apôtres de quelques vérités et libertés essentielles qu'aux meilleures époques de l'humanité, l'on tenait pour des biens incontestables, des éléments des civilisations supérieures.

* * *

Mais j'entends déjà l'objection. Le message est-il essentiellement lié à notre culture, à la conservation de nos caractéristiques originales? On nous l'a soufflé quelquefois: ne le porterions-nous pas mieux, en nous dépouillant de ce qui nous fait étrangers à notre milieu, à notre entourage, en nous identifiant à lui? Pour répondre à cette question, permettez-moi de ne point faire de haute métaphysique. J'en appellerai tout uniment à l'expérience, à l'histoire, à la vôtre comme à la nôtre. Partout où nous avons cédé, où nous avons écouté les sirènes des assimilateurs, je vous prie de me le dire en tout franchise, qu'est devenu le message? Le portons-nous encore? Et si nous le portons, malgré tout, le portons-nous à même hauteur, avec la même ferveur, la même foi? Certes, je ne nierai point que d'autres races que la nôtre portent le message et le portent vaillamment. Et je n'oserai même pas me demander si Dieu a véritablement mis, au fond de l'âme française, quelque disposition exceptionnelle, au prosélytisme religieux, à l'oeuvre apostolique. Les faits restent pourtant les faits. Et les faits nous disent que la France, après avoir été longtemps, par sa contribution en hommes et en fournitures de toutes sortes, à la tête des nations missionnaires, reste encore l'une des premières, sur la liste, en dépit de son athéisme officiel et de l'entreprise de déchristianisation menée opiniâtrement chez

elle depuis au delà d'un demi-siècle. L'autre jour, je lisais, dans *le Problème du christianisme en Extrême-Orient,* oeuvre d'un prêtre américain, André-J. Krzesinski, ces lignes à retenir: "Dans cette armée de missionnaires, les Français l'emportent en nombre. Après eux viennent par ordre de supériorité numérique, les Italiens, les Irlandais, les Espagnols, les Portugais, les Belges, les Allemands, les Américains, les Polonais, les Hollandais, les Tchèques, les Suisses et autres." Ainsi parlent les faits et parlent-ils si différemment dans l'histoire de ces fils de la France que vous,, Franco-Américains et nous, Acadiens et Canadiens français, croyons être restés?

II

Mais laissons le message de côté. Descendons d'un cran. Plaçons-nous, si vous le voulez bien, sur le simple plan des civilisations humaines. Y aurait-il opportunité, avantage, pour quelque peuple que ce soit, à sacrifier son être culturel? Un monde nouveau est en train de se faire qu'on nous promet unique, grandiose, réalisation suprême du génie humain, reprise triomphante, cette fois, de l'antique Babel. En ce monde de demain, y aura-t-il encore place pour les variétés culturelles ou nationales? Tout n'est-il pas appelé à se fondre, à se laisser broyer dans l'immense bloc de ciment? Serait-il vrai que les petites nations enrichiraient ce monde à venir en se laissant absorber, en se fondant en lui jusqu'à l'anéantissement? Et, qu'en nous dévorant l'ogre nous ferait beaucoup d'honneur? Quelle est, sur ce grave problème de l'unification des civilisations, l'opinion des penseurs contemporains? Quelle est, en particulier, la pensée de l'Eglise?

Avant toute chose, comme nous aurions besoin, nous chrétiens, de rajuster notre optique, de juger les grandeurs de chair selon le mètre de la foi. Comme il nous importerait de méditer, de temps à autre, cette parole de saint Augustin: "Un architecte (c'est Dieu) bâtit une maison durable (la Cité éternelle) à l'aide d'échafauds éphémères" (c'est-à-dire les civilisations). Faut-il tant nous laisser prendre au prestige des civilisations contemporaines, quelque colossales qu'elles nous apparaissent? Qui nous dit qu'au regard de Dieu, elles ne sont pas de ces échafauds jetés à bas aussitôt qu'en a fini le divin constructeur? La véritable histoire, ce n'est pas celle que les hommes écrivent, c'est celle que Dieu écrit depuis toujours et surtout depuis 2000 ans et l'on sait où cette histoire s'en va. Sous cet éclairage d'en haut, la vérité, c'est que les civilisations ne se mesurent pas à la puissance matérielle qu'elles peuvent étaler; mais à ce qu'elles ajoutent aux dimensions de l'homme éternel, à l'avancement spirituel de l'humanité. La civilisation, a-t-on dit, c'est "un degré supérieur d'humanité". La vérité, c'est encore que partout où la richesse de ce monde n'est pas évaluée selon la cote du dollar, de la livre sterling, du mark ou du rouble, partout les vrais civilisés le reconnaissent: la mort d'une civilisation, même incarnée par la plus

modeste des nations, est une perte pour l'humanité. Pensée que je retrouvais encore, en ces derniers jours, dans *Essai sur le mystère de l'Histoire,* de Jean Daniélou, l'un des plus nobles ouvrages publiés ces années-ci: "L'humanité serait moins belle, insiste le penseur, s'il n'y avait la Chine, l'Arabie ou le Monde noir. Chaque race et donc chaque langue exprime certains aspects irremplacables de la nature humaine. Chaque langue en particulier a son génie propre, qui exprime mieux certaines notions." Mais si l'auteur a raison d'évaluer à ce prix toutes les langues, toutes les cultures, même celles du "Monde noir", que penserons-nous de la nôtre qui n'est, à coup sûr, ni une langue, ni une culture de primitifs ou de sauvages? Les éducateurs et les humanistes de tous les mondes qui combattent de ce temps-ci pour le maintien, dans l'enseignement supérieur, des disciplines gréco-latines, invoquent à l'appui de leur thèse, le vide béant fatalement produit dans les esprits, par l'ignorance d'une large proportion d'art et de beauté créée sur cette terre ou encore par la suppression brutale de deux des plus grands moments de l'esprit humain. Fort bien. Mais n'y a-t-il pas lieu d'appréhender un vide comparable à celui-là. sinon même plus difficile à combler, si l'on allait entreprendre de battre en brèche ou de supprimer des cultures plus modernes, plus vivantes, et peut-être plus riches que tout autre, parce qu'au butin des cultures antiques, elles auraient ajouté l'apport chrétien?

Interrogerons-nous maintenant l'Eglise, cette incomparable conservatrice de tous les trésors de l'esprit humain? Que pense l'Eglise de l'unification culturelle du monde? Nous savons le cas qu'elle a fait des grandes cultures antiques. A-t-elle également respecté la culture des petits peuples? Observons, pour nous édifier, son attitude à l'égard des cultures indigènes dans les pays de mission? En 1659, par conséquent, il y a trois siècles, voici quelles directives un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande intimait aux évêques missionnaires de Chine: "N'essayez pas d'amener le peuple à délaisser les coutumes de son pays, tant que celles-ci n'entrent pas en conflit avec la foi et la morale. Il serait pour vous aussi ridicule d'agir de la sorte que d'essayer de transporter en Extrême-Orient les cultures française, italienne ou espagnole. Vous devriez plutôt n'y introduire que la foi, qui reconnaît la légitimité de toute coutume et des traditions culturelles nationales et qui en prescrit le respect." Avec le temps l'opinion de Rome a-t-elle évoluée? Plus récemment, en 1922, et 1927, les autorités romaines allaient jusqu'à recommander instamment, dans la construction des églises chrétiennes en Chine, l'utilisation de l'art indigène de préférence à l'art européen. Les pressions des puissants, vous le savez comme moi, ont pu parfois s'exercer sur la diplomatie romaine. On a pu même la tromper. Nulle part, dans l'Histoire de l'Eglise, l'on n'a vu que Rome, dûment éclairée, ait jamais forcé le chrétien ou le catholique à opter entre sa

foi et sa culture ancestrale. Pour l'Eglise, l'unité de la foi, la catholicité n'est pas l'uniformité linguistique ni culturelle. Je retrouve encore cette idée dans l'ouvrage de Jean Daniélou que je vous citais tout à l'heure: "La véritable unité (catholique) écrit l'auteur de l'*Essai sur le mystère de l'Histoire,* c'est celle qui, à l'intérieur de l'unité de la foi, de l'unité de l'Eglise, de l'unité du dogme, de l'unité de l'Eucharistie, s'exprime à travers les diversités des mentalités, des cultures, des civilisations." Et l'auteur de ponctuer un peu plus loin: "L'Eglise est l'Epouse dont parle le Psaume, vêtue d'une robe bariolée", "assumant toutes les cultures pour les consacrer toutes à la Trinité." Plus haut d'ailleurs que ce dernier témoignage, nous pouvons apporter ici celui du grand Pape actuellement régnant. Encore qu'il soutienne que les minorités devraient "loyalement étudier la langue de l'Etat dont elles font partie", Pie XII n'en a pas moins écrit: "Les Etats devraient accorder aux minorités le droit d'apprendre la langue maternelle." C'est encore le même Pape qui a ordonné aux missionnaires occidentaux de ne pas traiter les civilisations asiatiques ou africaines "en petites filles cadettes", mais en soeurs égales en droit, avec pouvoir de s'exprimer selon leur réalité propre. Et, notez-le bien, Pie XII ne procède pas ainsi par tactique ou diplomatie, dans l'espoir légitime de favoriser le succès de l'apostolat catholique. En son *Message de Noël 1945,* il a tenu à le dire: les catholiques occidentaux doivent se rendre compte que si l'Orient ou l'Afrique ont quelque chose à recevoir de l'Occident, d'autre part, un échange de biens doit s'accomplir entre les diverses Eglises, et l'Occident aura aussi quelque chose à recevoir de la chrétienté chinoise indienne, viet-namienne ou noire.* Qu'allons-nous conclure de tout cela? Au nom de quoi notre culture et notre civilisation à nous, qui ne sortent ni du bois ni de la brousse, mais que l'on dit adultes, incarnant, elle aussi, l'un des grands moments de l'esprit humain, au nom de quoi ne pourraient-elles prétendre à la même considération, aux mêmes droits que les cultures indigènes d'Asie ou d'Afrique? Toute la tradition de la véritable Eglise enseigne, en tout cas et de la façon la plus péremptoire, qu'on ne saurait écraser la plus petite des nationalités au profit d'une soi-disante catholicité, et encore moins au profit de l'unité politique ou linguistique d'un pays. Et de même, oserai-je dire, l'on voit mal des croyants se prêtant à leur propre asservissement ou spoliation ou se faisant là-dessus les agents de la puissance politique.

## — III —

Me permettrez-vous de pousser plus loin cette argumentation? Je cherche toujours le mobile décisif qui vous imposerait la survivance culturelle, à quelque prix que ce soit. Et ce mobile, serait-ce illusion que de l'apercevoir, après ce que je viens de dire, dans le lien, le lien historique, le lien inséparable entre votre culture et votre foi? Il ne s'agit

* Cité par Daniélou, op.cit., 48.

pas de raisonner dans l'abstrait, de se demander, par exemple, s'il se peut, ni même s'il est raisonnable ou excusable qu'il en soit ainsi. Je n'entends pas, non plus, chercher si d'autres groupes ethniques de foi catholique, ont pu franchir, en ce pays, sans coupes funèbres, l'étape de l'assimilation. La question est uniquement de savoir, si, en fait, il en est ainsi, chez nous, Canadiens français, chez vous, Franco-Américains. Or, sur ce terrain des faits ou des statistiques, tout esprit loyal est bien obligé de convenir que, chez nous, au Canada, la conservation de la culture n'est pas indifférente, tant s'en faut, à la conservation de la foi. Des statistiques récentes nous l'ont douloureusement appris: dans la seule province de l'Ontario, 60,000 des nôtres ont perdu la foi catholique. D'autres défections en nombre proportionnel se sont produites en d'autres provinces. Et quand nous cherchons la cause de ces malheurs, nous arrivons à cette constatation invariable qu'où la langue s'est perdue, la perte de la foi a suivi. Là où le Canadien français a trouvé pour l'encadrer, une paroisse française et une école française, l'Eglise a pu compter sur sa fidélité. En revanche, partout où ces soutiens lui ont manqué, notre pauvre compatriote a manqué à sa foi. Quant à vous, Franco-Américains, vous n'êtes que d'accord, je le sais, mais si j'en crois les aveux de vos confrères les plus objectifs, puis-je écarter les mêmes constatations. Les agglomérations de vie catholique qui survivent chez vous, et grâce à Dieu, il s'en trouve encore, le doivent-elles, selon vos propres observateurs, à d'autres soutiens que les nôtres? N'ai-je pas lu, d'ailleurs, sous la plume de l'un des vôtres, que la courbe de l'apostasie religieuse suit d'ordinaire la courbe de l'apostasie culturelle? Mais alors, devant ces faits navrants, pouvons-nous rester impassibles et les bras croisés? Pour nous déterminer à notre survivance française, nous cherchions tout à l'heure, le mobile, l'argument décisifs. Pour les croyants que nous sommes et que vous êtes, ne serait-ce pas celui que je viens d'indiquer: *rester français pour rester catholiques?* Et cet argument, n'est-ce pas celui que vous, les chefs, les responsables, auriez devoir d'exploiter à fond auprès de votre peuple? Fils de l'Eglise, si nous comprenons bien la grandeur de ce titre, et si nous admettons qu'il nous engage dans la plus grande entreprise de l'histoire humaine, la rédemption du monde, personne n'a le droit d'éteindre le plus modeste flambeau allumé par le Christ et surtout pas ceux qui portent le flambeau. Il y va de tout notre message de chrétiens. C'est toute notre raison d'être de peuple catholique. Nous ne pouvons viser moins haut. Et si vous me dites que cette survivance française paraît impossible, chimérique à tant des vôtres et qu'il y faudra un effort prolongé, surhumain, héroïque, je vous réponds, avec l'Evangile qu'il y a des valeurs de foi qui exigent d'être protégées au prix même de l'héroïsme. Non, mille fois non, ce que vos pères, ce que vos prêtres, vos religieuses ont semé sur ce sol de la Nouvelle-Angleterre, on ne me fera pas croire que tout cela, dans les desseins de Dieu, soit

destiné à l'étouffement dans l'ivraie.

Encourageons-nous, du reste, d'un côté comme de l'autre de la ligne 45°, par la pensée du grand service que notre survivance catholique pourrait rendre à nos deux grandes patries. Faire survivre, sur quelque point que ce soit, un foyer de la vraie foi, importe immensément à tout pays, à tout peuple. Il suffit d'une poignée de sel pour préserver de la corruption une masse considérable d'aliments. Combien de fois, en ces derniers temps avons-nous entendu les grands conducteurs de la civilisation occidentale, se demander anxieusement ce qu'ils pourraient offrir au monde pour le tirer de son désarroi. Un idéal de simple progrès ou confort matériel, ils s'en rendent compte, ne peut rien contre une doctrine qui offre la même séduction à ses adhérents, mais qui la promet, avec la fougue d'une irrésistible propagande et qui la promet à tous, sans distinction de classes, dans ce nivellement social qui ensorcellera toujours les classes populaires. Aussi arrive-t-il que les chefs de l'Occident parlent plus que jamais de la nécessité d'un idéal spirituel. Petits groupes, petits peuples catholiques, nous avons au moins ceci de grand que, par la grâce de Dieu, nous incarnons l'idéal sauveur .Notre rôle, ce pourrait être celui de la poignée de sel qui, au moins pour une part, sauverait les civilisations des deux grands pays qui nous sont chers.

*Conclusion*

Au terme de ce discours, vous ne vous attendez pas, j'en suis sûr, que je m'attarde à vous indiquer les moyens pratiques de votre résistance. D'ailleurs, ces moyens, vous les connaissez et déjà vous les appliquez: atmosphère française du foyer, maintien de la paroisse et de l'école franco-américaines, soutien de vos journaux, formation d'une élite, soit en France, soit au Canada, nécessité surtout pour continuer la relève, d'un remembrement de votre groupe, de votre nationalité. Dispersés comme vous l'êtes, il vous faut, de toute première nécessité, un organisme qui vous restitue la conscience de l'unité et de l'étroite communauté de vos intérêts. Avec vous, j'insisterais ensuite sur l'opportunité de gagner à tout prix la collaboration de la Franco-américaine. Elle seule pourra souvent suppléer à l'école ou donner à l'enfant une éducation qu'aucune école ne pourra déformer. Puis, notre sexe, qu'on appelait naguère le sexe fort, doit l'admettre, malgré qu'il en ait: une ténacité dépasse celle de l'homme; et c'est la ténacité de la femme quand elle s'en mêle. Je ne crois pas trop m'aventurer en vous disant que l'avenir de votre prochaine génération, vous le portez dans votre esprit: la Franco-américaine le portera dans son coeur Et c'est encore plus fort.

Si j'osais après cela me mêler de vos problèmes, j'ajouterais qu'entre les formules de survivance ou de résistance que vous mettez de l'avant, je pencherais volontiers pour celle de l'"intégration": intégration — ou si vous préférez un mot moins effarouchant — synthèse vitale

de votre vie catholique, de votre vie française et de votre civisme américain. N'est-ce pas un peu rajeunie, remise à date et complétée, la formule de la citoyenneté américaine jadis préconisée par ce grand apôtre de votre survivance que fut Ferdinand Gagnon? Une chose ne fait pas de doute: vous pouvez vous cantonner dans le rôle d'émigrés à l'intérieur ou d'étrangers dans votre pays. Encore moins et je m'excuse de le dire, ne peut-il être question, pour vous, de renoncer à votre foi catholique, ou simplement de la mettre en péril, sous prétexte de survivance française. Il ne vous reste donc qu'à synthétiser, en leur conservant leur légitime coordination, vos trois ordres de valeurs ou vos trois formes de vie. Et il vous reste, me serait-il loisible de l'ajouter, à vous garer contre un piège ou contre une illusion mortelle et qui serait qu'en cette "intégration", vous mesureriez artificiellement ou mathématiquement la proportion de chacun des éléments de votre vie. Votre catholicisme, vous le savez tout aussi bien que moi, n'accepte ni mesure ni partage. On est catholique cent pour cent ou on ne l'est point. Il ne peut s'agir, non plus, d'être 50 pour cent Français et 50 pour cent Américain. Ce ne sont point de ces choses qui se juxtaposent ni ne se compartimentent. Qui de vous, du reste, n'aperçoit où aboutirait fatalement cette mathématique ou cette chimie linguistique et culturelle qui n'a rien de commun avec votre formule d'intégration ou de synthèse. Un élément devra donc se constituer le catalyseur de l'autre. Et forcément, et tout en tenant compte des exigences de votre milieu, cet élément, ce sera votre esprit français, votre parler français, votre vie française. Vous agirez un peu comme nous, au Canada qui, tout en réservant notre première allégeance spirituelle à notre culture, à notre type de civilisation, à la province-mère, sommes persuadés de n'être inférieurs à personne sur le plan du patriotisme canadien.

Sur ces bases rationnelles et solides, ayez confiance. Ces conditions de vie et ces espoirs, je les trouve, en formule condensée, dans la "Présentation" que vient de faire du *Compte rendu du Troisième Congrès de la langue française,* l'un des esprits les plus remarquables parmi vous, M. l'abbé Adrien Verrette: "Malgré toutes les appréhensions, il reste que notre race doit vivre; mais elle vivra convenablement dans la mesure où chacun y apportera son dévouement avec la passion de la solidarité qui tiendra soudées bien ensemble toutes les pierres de notre trésor commun." Oui, ayons confiance. Supposons le pire: les langues mortes ou demi-mortes ressuscitent-elles? Le monde contemporain nous offrirait au moins un exemple: celui de l'Etat libre d'Irlande qui a entrepris de faire revivre le gaëlique des ancêtres, lequel, si je ne me trompe, doit devenir d'ici peu d'années, la langue officielle de la république. En cherchant quelque peu, il ne serait pas difficile, non plus, de trouver dans les pays du centre de l'Europe ou dans les anciens débris des empires allemands ou autrichiens de petits groupes ethniques qui, même

en ces Etats fortement centralisés, n'ont pas moins conservé le parler ancestral.

Ne nous laissons pas émouvoir non plus par les opinions des pseudo-prophètes pour qui le monde d'aujourd'hui, par suite de sa croissante interdépendance, s'en irait, à grands pas, vers l'unification rigide des cultures nationales. Vue superficielle que vient démentir l'insurrection des grandes masses humaines de l'Extrême-Orient contre ce qu'elles appellent l'envahisseur occidental; insurrection qui, en ces pays fiers de leur antique civilisation, vise non seulement ni principalement la domination politique ou économique de l'envahisseur, mais tout autant son agression d'ordre culturel. Qui ne sait, par exemple, que le plus grave obstacle aux missions catholiques provient précisément de cet état d'esprit des Orientaux, pour qui le catholicisme prend trop figure d'une religion occidentale? Et qui ne sait également que si, aujourd'hui, ces mêmes Orientaux empruntent, à vive allure, les techniques de l'Occident, c'est pour se mieux libérer de l'occidentatisme?

Chers amis franco-américains,

Dans l'effort que vous allez entreprendre, rien de tout cela, sans doute — je le dis sans gêne à des croyants — ne vous dispensera de beaucoup de prière. Mais souvenez-vous que partout où il y a une prière, il y a une espérance. Dieu n'est pas un infidèle. Nous pouvons manquer à notre avenir. Dieu ne nous manquera pas. Dieu ne fera pas notre avenir sans nous. Mais il sera toujours là pour le faire avec nous.

Rien ne vous dispensera, non plus, d'un engagement total, à fond, jusqu'à pleine tension de la volonté. L'espoir est à cet autre prix. Trop tard! vous crient peut-être les pessimistes. Il n'est jamais trop tard quand, à la façon de ce quelqu'un de la Première Jeanne d'Arc de Péguy, homme ou peuple, l'on a assez de volonté pour ne jamais prendre son parti de rien. Il n'est jamais trop tard quand il s'agit de la foi de vos enfants, de la foi d'une génération, de la foi de tout un peuple. Le jeune Etat d'Israël, écrivait-on récemment, fut le résultat d'un "pur acte de foi", oeuvre d'une poignée d'hommes animés "par un idéal indomptable, courageux, lucide". N'en pourrait-on dire autant de l'Etat libre d'Irlande? Cette poignée d'hommes serait-il impossible de la trouver parmi ces fils de Français que vous êtes et qui ont derrière eux le passé que vous savez? Longtemps aussi l'on avait cru chimérique la conquête des derniers pics de l'Everest. En apprenant ces mois derniers le victorieux exploit, je me suis rappelé le mot de l'un des devanciers de ces alpinistes disparu en 1895, dans les gouffres de l'Himalaya: "Là où il y a une volonté, il y a un chemin." J'ajoute: il y a un avenir!

Lionel Groulx, prêtre

## Message du Président

La Société Historique franco-américaine, qui vous accueille ce soir avec tant de cordialité, a le bonheur de tenir sa cinquante-quatrième réunion annuelle en un jour qui demeure toujours cher à nos coeurs, malgré les promesses illusoires de paix et de fraternité qu'il offrait aux peuples de la terre, il y a trente-cinq ans déjà, au lendemain d'un épouvantable carnage.

Il reste cependant qu'en ce jour consacré de l'Armistice, nous aimons à glorifier surtout le sacrifice de ceux qui ont offert sur l'autel de la patrie le don de leur vie.

Aussi, il semble bien à propos qu'une société dont la mission est de faire revivre l'histoire, se fasse un devoir de gratitude, d'évoquer en pareille circonstance le souvenir de tant des nôtres, qui, dans l'éternel silence de leur grandeur, gardent toujours la cité des vivants. Disons leur notre inaltérable reconnaissance et profitons du don irremplaçable de leur vie pour mieux servir la vérité et les structures que nous a ménagées leur suprême renoncement!

C'est ainsi que nous voulons continuer l'oeuvre de notre présence en Amérique en fortifiant, à la lumière du passé, les meilleures traditions qui ont forgé nos âmes, afin de donner plus de fraîcheur à nos efforts de persévérance. A ce travail nous apportons toujours une ardeur nouvelle, car comme on l'a écrit quelque part: "*ce n'est pas la grandeur de nos oeuvres qui leur donne du prix devant Dieu, c'est l'amour avec lequel elles sont accomplies.*"

Aussi c'est avec un légitime réconfort que la Société Historique se sent constamment appuyée par ceux qui lui consacrent des heures profitables à chercher, dans le cheminement de notre comportement, les leçons et les traits qui peuvent embellir nos visages français. Pareils labeurs ont quelque chose d'exaltant qui vaut bien le vil esclavage de médiocrité auquel trop souvent nos esprits sont rivés au sein de cet empire de l'acier et du plaisir qui nous dévore.

*Pierre Georges Roy*

Au compte des artisans de notre histoire, nous voulons rendre hommage à la mémoire de l'un des officiers d'honneur de la société, Pierre Georges Roy, historien et archiviste qui vient de mourir à Lévis, à l'âge de 83 ans.

Chercheur passionné et vulgarisateur infatigable, Pierre Georges Roy aura été l'un de ceux qui ont le plus chez nous fait aimer la "*petite histoire*". C'est ainsi qu'il remua jusqu'à la dernière motte de terre de sa patrie lévisienne pour en raconter les moindres échos.

Premier archiviste de la province de Québec, pendant plus de soixante ans, il dépouilla fiévreusement les trésors enfouis de notre his-

toire pour les mettre à l'usage des chercheurs. On a pu prétendre qu'il exploita toutes ces richesses à son profit. Qui ne l'aurait pas fait à sa place? Les centaines de publications qu'il laisse, biographies, monographies, inventaires, rapports, mémoires, généalogies et conférences sont autant de pièces qu'il a remises en lumière pour éclairer les sentiers de notre passé.

Fondateur du *"Bulletin des Recherches Historiques"* qu'il rédigea depuis 1890, jusqu'au moment où la cécité le força à le confier à son fils, Pierre Georges Roy ramassa encore des masses de documents qui sont d'une inestimable valeur. S'il n'a rien créé en exhumant les archives, il les a du moins fait revivre. Il a facilité ainsi la découverte de bien des mystères qui enveloppaient certains faits de notre histoire.

L'Amérique française doit une profonde dette de reconnaissance à ce grand travailleur et, aussi longtemps que le Canada se penchera sur ses archives, il lui faudra évoquer la figure de cet incomparable remueur de *"vieux papiers"*.

La Société Historique avait l'honneur de l'accueillir deux fois à sa tribune. En 1925, dans une captivante causerie, il nous révélait *"les sources de la petite histoire"*, où il excellait lui-même et qui constituent d'après Michelet la *"résurrection de la vie intégrale du passé."*

Quatre ans plus tard, il venait nous faire admirer le charme de nos chères *"Légendes Canadiennes"*, ces poèmes naïfs comme l'écrivait un jour Chauveau, *"que transmet à la folle jeunesse, avec un saint amour, la prudente vieillesse"*. La Société l'avait alors nommé vice-président d'honneur.

La société s'incline avec respect devant la tombe de ce grand disparu et elle se réjouit de l'avoir compté au nombre de ses précieux appuis. Elle inscrit pieusement son nom au listel de ses bienfaiteurs.

Il nous revient à la pensée le souvenir de cette froide après-midi de février, il y a de cela quatre ou cinq ans, alors que nous nous rendions visiter ce vénérable travailleur. Un vent glacial comme seul en pousse la bise du Saint-Laurent sur la côte de Lévis nous soulevait presque de terre avec une poudrerie aveuglante.

Un vieillard droit, la barbe fraîchement taillée, nous accueille dans sa bibliothèque, avec chaleur et affection. Pendant de longs moments, nous l'écoutions évoquer un long passé hélas qui s'éteint lentement dans son âme. Il nous semble le voir palpant de ses mains tremblantes volumes et documents qu'il ne peut plus lire pour nous faire mieux saisir peut-être tout l'amour qu'il avait déployé à maîtriser les connaissances considérables qui emplissaient son coeur.

C'est la seule fois que nous avons rencontré Pierre Georges Roy et avec quelques ouvrages autographiés dont il nous avait gratifié, nous

emportions l'image d'une soirée délicieuse, celle d'un véritable pèlerinage que nous avions accompli à travers les sentiers séduisants de notre histoire. Pierre Georges Roy a dû laisser bien de ces souvenirs reposants dans l'âme de ceux qui ont joui du commerce agréable de sa personne.

*Hommage à la France*

Encore profondément ému de l'honneur que vient de me conférer la France en me remettant, par son distingué consul général, monsieur François Charles-Roux la croix de sa *"Légion d'Honneur"*, vous comprendrez mon empressement à vouloir dire toute ma reconnaissance au gouvernement de la République française qui m'enveloppe ainsi de son affection.

Je me suis souvent réjoui de voir paraître sur la poitrine de mes compatriotes cette haute décoration de la France, mais je vous avouerai bien humblement qu'il faut la porter soi-même sur son coeur pour en apprécier toute la valeur.

Descendant des fondateurs de la Nouvelle-France, après dix générations de fidélité française sur le sol d'Amérique, de se sentir proclamé par l'ancienne mère patrie, un modeste mais authentique continuateur de sa pensée humanisante et chrétienne, voilà une consolation qui se peut traduire seulement par le même amour que l'on a pu déployer à se dépenser généreusement au rayonnement d'un héritage culturel qui nous a été confié avec le don de la Foi.

Après plus de trente ans d'humbles efforts au service de la vitalité catholique et française auprès de mes compatriotes, je leur laisse cette pensée qui me réconforte. Dans le domaine des valeurs supérieures, il n'y a rien au monde qui peut remplacer la satisfaction de demeurer soi-même et de conserver jalousement dans son âme, et à tous les instants de sa vie, l'idéal qui nous a été transmis avec la générosité de nos devanciers.

En cette heure qui m'est bien précieuse, je remercie de nouveau la France, qui, en m'inscrivant sur la liste de ses témoins officiels, m'invite aussi à l'aimer et à la servir avec une nouvelle ferveur dans ce qu'elle a de plus sacré, sa pensée civilisatrice et son verbe immortel!

* M. le consul et mes chers amis, je vous remercie de vous associer si intimement à mon bonheur et à mes charmants paroissiens de Saint-Jean-Baptiste de Suncook, qui sont venus partager ma joie, je dis toute mon affection et mon inaltérable attachement.

* M. le consul adjoint René Cérisoles voulut bien relire la citation que M. le consul général François Charles-Roux avait adressée à l'abbé Verrette au moment de la remise, quelques heures plus tôt.

*C'est un grand honneur pour moi d'avoir été appelé à représenter*

Monsieur le consul général François Charles-Roux remet la Croix de la Légion d'Honneur à l'abbé Adrien Verrette, président de la société, le 11 novembre.

*ici, ce soir, mon Gouvernement.*

*Je suis heureux que cette occasion m'ait été donnée car elle me permet de m'associer à vous tous pour féliciter à nouveau celui qui est l'âme de la Société Historique et qui depuis tant d'années travaille au rapprochement de nos deux pays; celui qui, cet après-midi, des mains du Consul général de France à Boston, recevait les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.*

*C'est donc de tout coeur et bien sincèrement que je redis ce soir à Monsieur l'Abbé Verrette toutes mes plus vives félicitations pour son admission dans notre ordre national. Admission qui rend hommage à son dévouement à la cause franco-américaine, à son inlassable travail au sein de différentes organisations franco-américaines, et, tout particulièrement à la contribution qu'il a apportée à la rédaction de l'histoire de la vie franco-américaine, car c'est surtout l'histoire qui rapproche la France et l'Amérique. (J'ouvre une parenthèse ici pour saluer le brillant historien et conférencier qu'est M. le Chanoine Groulx).*

*Les diplomates français, et particulièrement ceux qui servent en Nouvelle-Angleterre ont tout lieu d'être fiers de compter dans leur circonscription des Américains d'origine française, qui comme l'Abbé Verrette, font tant pour le rayonnement de notre culture sur ce continent et pour que survive l'héritage que leur ont légué leurs ancêtres venus de nos provinces françaises.*

*Avec votre permission, je voudrais saisir cette opportunité pour relire maintenant le texte de la citation que lisait le Consul général de France, Monsieur Charles-Roux, il y a quelques heures, quand, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, il faisait Adrien Verrette, Ecclésiastique franco-américain, Chevalier de la Légion d'Honneur:*

*"Par vos travaux historiques, par vos efforts continuels pour le maintien de la culture française en Nouvelle-Angleterre, vous vous êtes acquis des titres éminents à la reconnaissance de la France.*

*Vous êtes actuellement Président de la "Survivance Française", Président de la "Société Historique Franco-Américaine" et Directeur du "Comité d'Orientation Franco-Américain". Dans chacune de ces importantes organisations, vous manifestez constamment la plus remarquable activité et le plus grand dévouement au service de la pensée française et de l'amitié franco-américaine".*

*M. le chanoine Groulx*

Pour la quatrième fois, la Société Historique a l'insigne honneur de recevoir à sa table, un grand historien, un grand canadien français et un grand ami. C'est que depuis trente ans et plus déjà, M. le chanoine Lionel Groulx partage tous nos propos de persévérance et nous con-

fie à l'occasion des messages remplis de la plus fraternelle bienveillance comme de la plus lumineuse orthodoxie.

C'est ainsi qu'à Lowell en 1922, devant la Fédération des Sociétés Franco-Américaines, de sa main de maître, il nous définissait ce que doivent être les *"Amitiés françaises en Amérique"*, il en précisait l'utilité pour nous tous de chaque côté de la frontière, nous rappelant que sept et huit générations d'ancêtres communs ne pouvaient pas abolir dans le coeur de frères le souci de la solidarité culturelle.

A Manchester en 1935, treize ans plus tard, lors d'une inoubliable fête patronale, il nous résumait en traits vibrants *"Notre mission de français en Amérique"* et il terminait par cette note d'espérance *"quand je sens monter autour de moi trop d'inquiétude ou trop d'angoisse, une pensée me soutient, et, c'est la magnificence de notre mission: mission de fidélité, gardiens d'une foi au plus haut idéal: gardiens d'une foi, gardiens d'un flambeau...."*

Ici même au sein de la société en 1918, dans un ordre plus technique, il nous racontait *"La naissance d'une race"* (la nôtre), sujet qui fut le thème d'un premier cours d'histoire à l'université de Montréal.

Quatre ans plus tard, il nous résumait une page captivante de notre histoire américaine sur *"Les canadiens et la révolution américaine"*.

Enfin en 1935, dans une brillante reconstitution des faits, il établissait comment, les fondateurs de la Nouvelle-France s'étant livrés à l'aventure *"sans savoir au juste sur quel rivage jeter la cargaison, à quel point précis du continent tenter fortune"* avaient fait *"Pourquoi Québec ne fut pas New York."*

Après dix-huit ans, M. le chanoine Groulx nous revient, rajeuni par les ans, portant toujours à ses lèvres l'auréole de la fidélité pour répondre à cette question que se posent certains des nôtres, inquiets ou las de persévérer *"Y a-t-il un avenir?"*

En face de certaines démissions navrantes qui affligent présentement la franco-américanie, il nous semble que le message de M. le chanoine Groulx revêt une valeur saisissante. Je l'invite donc à nous livrer les secrets de sa profonde méditation d'historien et de sociologue au sujet de la confiance inébranlable qui doit remplir nos coeurs et nos vies!

II

## Remise de la médaille "Grand Prix"

*à Monsieur le chanoine Lionel Groulx*

En vous invitant pour la septième fois, au sein de la franco-américanie, pour recevoir de nouveau cette solide nourriture, que depuis plus de cinquante ans vous dispensez avec tant de générosité et d'amour à tous vos frères d'Amérique, la Société Historique voulait aussi rendre hommage à votre illustre carrière qui vous fixe au nombre des grands historiens sur notre continent.

C'est en 1923 déjà que l'inimitable Olivar Asselin écrivait: "la gloire propre de l'abbé Groulx, ce qui fait de son cours d'histoire l'honneur incomparable de l'Université de Montréal, c'est d'avoir assis sur la réalité la plus solidement démontrée les fondements de nos espérances." Et ne vous a-t-on pas récemment décerné ce titre très enviable *"d'historien de l'avenir"*, pour un apôtre qui porte allègrement toujours ses soixante-quinze ans.

L'occasion ne se prête peut-être pas à l'énumération de vos nombreux ouvrages qui ont établi jusque par delà les mers votre renommée d'historien de grande classe. Depuis *"Une croisade d'adolescents"* qui vous révélait un indéfectible serviteur de votre race et vos premiers vers où vous chantiez avec tant de sincérité *"ils gardent l'avenir ceux qui gardent l'histoire"* votre long apostolat en a été un de générosité qui n'a jamais modifié son timbre de sincérité et de fidélité à l'héritage des ancêtres.

C'est encore Asselin qui écrira: *"ces coups de clairons, quel autre de nos historiens les a prodigués, du moins avec pareil éclat et pareille autorité, à une noble race que la défaite politique et économique inclinait définitivement à tous les abandons."*

Et à la suite de la trentaine de vos ouvrages, tous frappés de la même mystique, de vos innombrables conférences et cours, de vos lumineux mots d'ordre, de vos récentes consignes à la jeunesse, nous voulons vous dire avec quelle fierté nous avons enfin accueilli votre *"Histoire du Canada français"*, en quatre volumes, un ouvrage qui vient couronner si magnifiquement et avec tant d'autorité, votre oeuvre d'historien.

Et pour tout dire, ne faudrait-il pas encore vous féliciter d'avoir créé en 1947, malgré le poids des ans, avec cette équipe de vos brillants disciples *"L'Institut d'Histoire de l'Amérique française"* dont la savante revue favorise avec tant de succès, la formation de chercheurs du fait français en Amérique.

Pour toutes ces raisons et surtout à cause de cette habituelle sympathie dont vous les entourez depuis toujours, les Franco-Américains cher-

chaient une occasion solennelle pour vous dire leur affection profonde, leur admiration et leur vénération.

Prêtre du Christ avant tout, homme de lettres et historien, au soir de votre cinquantenaire sacerdotal qui résume tant de générosité au service de la vérité et de vos frères, permettez au président de la Société Historique de vous remettre, au nom de tous ses compatriotes ,cette médaille *"Grand Prix"* qui symbolise dans nos coeurs cette imbrisable solidarité que vous aurez bien des fois préconisée au sein de la franco-américanie.

Monsieur le chanoine Groulx

En acceptant cette décoration qui le fixait au nombre des grands serviteurs de la Franco-Américanie, monsieur le chanoine Groulx ajoutait: *"J'ai reçu quelques médailles dans ma vie. Aucune ne m'a jamais été offerte avec si grande cordialité. C'est pourquoi du plus profond de mon coeur, je sens monter le plus fervent de mes mercis".*

## BUREAU 1953-54:

Debout de gauche, docteur Gabriel Nadeau, secrétaire, docteur Antoine Dumouchel, vice-président d'honneur, Lauré B. Lussier, conseiller, Mlle Rhéa Caron, conseiller, docteur Roland Cartier, secrétaire adjoint, Me Valmore Carignan, vice-président, J. Raymond Lemieux, conseiller, Me Ernest R. D'Amours, conseiller.

Assis, Monsieur le chanoine Lionel Groulx, l'abbé Adrien Verrette, président, Monsieur le consul René Cérisoles, Mgr William Drapeau et M. Antoine Clément, trésorier.

Monsieur le président remet à Monsieur le chanoine Lionel Groulx, historien du Canada français, la médaille "Grand Prix" de la Société.

III

## Séance d'étude*

### Message du Président

La société inaugure ce soir son 54ème exercice. Je suis heureux de vous accueillir en son nom. Cette réunion revêt comme vous le savez le caractère propre à une société d'histoire. Nous y venons pour nous entretenir plus sérieusement des choses de notre histoire franco-américaine.

Aussi nous pourrions bien nous demander: avons-nous jusqu'ici donné assez de considérations sérieuses à notre histoire? Avons-nous suffisamment fouillé les traces de nos devanciers pour en dresser un inventaire qui pourrait démontrer d'une façon péremptoire et imposante notre présence dans cette partie du pays?

Et par cette présence, je ne fais pas allusion aux grands gestes des explorateurs qui ont déjà été signalés par tous les historiens du continent. Il s'agit ici du fait franco-américain, tel que nous le constituons depuis plus d'un siècle, ce déversement de vie catholique et française, venue du Canada français et qui est représenté aujourd'hui par des milliers d'institutions que fréquentent plus d'un million de nos congénères.

En 1890, le R. P. Edouard Hamon, jésuite de Montréal, qui avait visité nos centres, résumait ses recherches et impressions dans un volume intitulé *"Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre"*, ouvrage devenu assez rare et qui nous a rendu service, car il contenait les germes et certaines explications justes sur la nature de ce mouvement migrateur qu'avaient déclanché nos pères, au siècle dernier. Il y a plus de 60 ans de cela. Ce volume devrait se trouver dans les bibliothèques de toutes nos institutions. C'est un document.

En 1913, l'abbé D. M. A. Magnan, qui avait été un peu l'un des nôtres, publiait chez Charles Amata, à Paris, la deuxième édition, revue et corrigée, de son *"Histoire de la Race française en Amérique"*. L'auteur y avait tenté avec assez de succès une synthèse sur le rayonnement français au pays avec une partie assez substantielle sur notre compte en Nouvelle-Angleterre. Malgré ces nombreuses inexactitudes, l'ouvrage ne manquait pas de valeur et il est encore très précieux à consulter, mais il est encore à quarante ans de nous.

Nous avons il est vrai, nombre de monographies assez bien faites qui ont été publiées à l'occasion de jubilés ou de bénédictions etc., qui racontent les gestes de nos devanciers en certains endroits. Quelques autres ouvrages comme l'*Histoire de Southbridge,* de Félix Gatineau, celle de

* Hôtel Lenox, 27 mai 1953

Woonsocket par Mlle Lamarine, l'histoire de nos grandes conventions nationales et nombre de brochures sur des institutions etc., avec une "*Histoire de la Presse Franco-Américaine et des Canadiens français aux Etats-Unis*", publiée en 1911, à l'Opinion Publique de Worcester par Alexandre Belisle. Celle-ci ne manque pas de valeur.

Nos archives sont-elles assez convenables pour nous permettre de songer à une synthèse historique du fait franco-américain?

Depuis assez longtemps, nous écoutons ces récits généraux enveloppés d'émotion qui racontent la venue de nos fondateurs, leurs sacrifices et leurs succès. Nous pourrions retracer nombre de courtes biographies ou portraits de nos artisans, mais encore là, à l'heure actuelle, possédons-nous assez de matière et de substance pour édifier un monument définitif?

Et le nombre des ouvriers et chercheurs tend-il à augmenter ou à diminuer? Nous avons à relever une seule de nos institutions qui ait mis à son programme l'étude de notre histoire.

Il semblerait aujourd'hui, en plusieurs endroits, que toute cette affaire de survivance ou d'histoire franco-américaine soit un mauvais rêve ou un cauchemar dont il faut débarrasser le cerveau de nos enfants afin de leur permettre une meilleure ascension dans la vie américaine!

Au cours de notre existence plus que centenaire, comment se fait-il que nous n'ayions pu produire un seul historien de classe, qui aurait fixé ces valeurs de l'indéniable aventure historique que nous constituons!

Je vous avouerai franchement que cette constatation désole plus d'un des nôtres. Est-il encore temps d'y songer sérieusement? Je répondrai: plus que jamais! Je le crois et notre société peut faire beaucoup pour provoquer l'apparition de cet historien, avant que trop de nos souvenirs soient emportés par les vents.

Ce que nous pouvons faire de suite, c'est de colliger et de publier de plus en plus les détails sur notre histoire, dans des monographies sérieuses. Nous pouvons facilement déterrer les gestes grands et petits de nos devanciers en consultant les aînés.

Je sais qu'il y a plusieurs chapitres de lutte qui seraient difficiles à traiter, mais la vérité doit-elle être refusée seulement à ceux qui ont souffert pour la faire respecter?

On se demande parfois, si l'heure ne vient pas ou ce sera une tare que de se rallier au terme "franco-américain". Vous n'ignorez pas que trop des nôtres ont déjà pris cette allure navrante.

A tout considérer, il nous semble que l'histoire franco-américaine

devrait être écrite d'une façon franche, objective dans un esprit de vérité et de charité et sur un ton qui ne soit pas provocateur. Nous ne prétendons pas être les seuls américains qui ont de la grandeur. Nous voulons simplement faire valoir dans sa juste perspective notre place au soleil.

Nous l'avons répété bien des fois, hélas, nous gaspillons trop de temps, chacun de son côté, à perdre ce que nos devanciers ont édifié.

Il y a déjà plusieurs années que nous réclamons un manuel d'histoire pour nos écoliers. Il est encore à venir. Il y a plus de vingt ans, certains propos avaient provoqué un élan qui valut la parution du Catéchisme Franco-Américain. Celui-ci a rendu des services mais après tout ce n'est pas un manuel et il possède aucune valeur technique d'information ou de référence, simple nomenclature de questions et de réponses.

Je vous avouerai que j'ai fait plusieurs démarches sans succès pour dénicher un auteur. La tâche n'est pas facile, mais je crois que la Société Historique devrait maintenir cette préoccupation chez les nôtres, ce besoin de manuel, etc.

J'irai plus loin, nos anciens ont trop peiné et trop travaillé pour que nous n'ayions pas le souci de conserver leurs labeurs dans un écrin ou une grande fresque d'histoire bien à nous. Elle ne manquerait pas de réduire bien des préjugés ou malentendus contre nous-mêmes et chez les étrangers. Un pareil ouvrage pourrait être traduit en anglais, même afin de servir à l'information de ceux qui refusent de nous apprécier parce qu'ils ne nous connaissent pas.

Depuis quelques années j'ai fréquenté plusieurs sociétés d'histoire régionale, celles de Montréal, Québec, Sherbrooke, St-Boniface, celle de l'Ontario Nord et la vivante société du Saguenay. J'ai été émerveillé par l'intérêt que les membres apportent à la petite histoire. Des hommes qui ne sont pas par profession des historiens, mais des amants de l'histoire, ont dressé des inventaires et des découvertes passionnantes. Ces personnes sont de toutes les professions et elles aiment à consacrer leurs loisirs à des choses sérieuses.

Les mêmes réactions devraient se produire chez nous. Il y a tant de manières à notre disposition et un choix illimité de sujets, etc. C'est un peu le désir de ceux qui ont demandé la tenue de réunions comme celle-ci afin de permettre aux véritables intéressés de trouver des formules pour favoriser l'étude de notre histoire qui s'intègre si bien dans celle de notre patrie.

Les études qui nous seront présentées ce soir ne manquent pas d'intérêt. Nous voulons remercier les auteurs qui ont eu l'amabilité de nous les soumettre.

## L'oeuvre de Saint-Benoit-du-Lac*

## (Dom Jean Anselme Mathys, o.s.b.)

**Résumé du Texte de la Conférence prononcée le 27 mai à la Société Historique Franco-Américaine par le Très Révérend Père Dom Jean Anselme Mathys, o.s.b., Prieur de l'Abbaye Saint-Benoit-du-Lac.*

I

Me voici au milieu de vous à l'invitation de votre si admirable Président alors que vous êtes tous ici réunis un peu comme au Cénacle (ne sommes-nous pas dans l'Octave de la Pentecôte).

Ne communions nous pas par notre Foi — notre esprit et notre culture chrétienne à la même Foi et aux mêmes aspirations de charité fraternelle et apostolique? ne participons-nous pas sur ce continent Américain à la vie intime de cette Eglise qui le Jour de la Pentecôte a reçu le St-Esprit et le don des langues? Esprit de force et de charité tout ensemble, car la force sans la charité est brutalité cause de haine et de division; et la charité sans la force est facilement sentimentalité morbide et faiblesse. Esprit de Vérité et de Justice (de Vérité dans la Charité et de Justice orientée par la Charité).

On m'invite à vous entretenir de l'oeuvre d'un homme et d'un saint qui a joué une influence prépondérante dans l'histoire de l'Eglise et de la Civilisation depuis 14 siècles, on l'a surnommé "le dernier des Romains", et le Pape Pie XII le saluait dernièrement comme "Le Père Nourricier de l'Europe". S'il est le père nourricier de l'Europe, pourquoi ne serait-il pas notre grand-père? Nous ne devons pas oublier que tous nos ancêtres venaient de la vieille Europe. Et le message de St-Benoit, car c'est de St-Benoit que je veux vous parler, si utile en particulier à la France d'autrefois, pourquoi ne serait-il pas une inspiration très pratique pour les Canadiens Français et les Franco-Américains d'aujourd'hui? Si au dire de St-Grégoire, son biographe, il était "rempli de l'Esprit de tous les justes", pourquoi ne lui demanderions nous pas de nous obtenir du Père des Lumières un accroissement de docilité aux dons du St-Esprit que nous aussi nous avons reçu le Jour de notre Confirmation.

Il y a quatorze cents ans, sentant sa mort prochaine, St-Benoit se fit porter par ses disciples dans l'église du Mont-Cassin et là, après avoir reçu la sainte Communion entre les bras de ses fils qui soutenaient ses membres, défaillants, les mains elvées vers le Ciel, il se tint immobile et, murmurant des paroles de prière, il rendit le dernier soupir.

La Règle qu'il écrivit et laissait à ses fils et à l'Eglise comme un testament n'a rien perdu de son actualité et Sa Sainteté le Papie Pie XII déclarait dans son Encyclique "Fulgens Radiatur": "Si les enseigne-

ments, qui portèrent jadis Benoit, ému par eux, à instruire, rétablir et moraliser la société décadente et troublée de son époque, retrouvaient aujourd'hui le plus grand crédit possible, plus facilement aussi, sans nul doute, notre monde moderne pourrait émerger de son formidable naufrage, réparer ses ruines matérielles ou morales, et trouver à ses maux immenses d'opportuns et efficaces remèdes."

L'Ordre fondé par notre Bienheureux Père St-Benoit a donné à l'Eglise plus de 50 papes, un grand nombre de saints et de saintes canonisés, des cardinaux, des archevêques, des évêques, des artistes, des philosophes et de grands historiens et théologiens ... voilà "ses oeuvres" selon l'expression moderne du mot; si l'on vous demande quelles sont "les oeuvres des Bénédictins", je compte sur vous pour nous justifier. Car, que ne dit-on pas sur les moines contemplatifs ... ces êtres inutiles, égoïstes, utopistes et lâches qui se réfugient dans des monastères pour fuir le monde et ses luttes? Est-ce bien le temps de s'en aller dans la solitude pour se livrer à une vie de *Prière,* de *Travail,* de *Pénitence,* d'*Obéissance* et de soi disant *Charité Fraternelle* dans une *Atmosphère* de *Silence* alors que le monde a tant besoin d'hommes politiques intègres et de soldats pour le défendre contre le péril communiste? Ce sont les mêmes points d'interrogation que se posaient bien des gens au temps de St-Benoit, le moment où l'Empire Romain s'écroulait sous les invasions des Barbares! Mais la Divine Providence et l'Histoire ont donné raison à St-Benoit. Soyons donc de ceux qui sont heureux de se mettre à Son Ecole.

### *Une Ecole du Service du Seigneur*

Car c'est une école qu'il avait la prétention de fonder au Mont-Cassin en 529, *"Ecole du Service du Seigneur",* une famille chrétienne avec à sa tête un Abbé élu à vie, le père du monastère. Ecole de *Prière* et de *Travail* en commun; école d'obéissance et de charité fraternelle; école d'hospitalité. Le monastère bénédictin est tout cela. Dieu sait si nous en avons besoin de ses "Ecoles du Service du Seigneur" à une époque où l'on méconnait et sous-estime la valeur et l'importance de la prière — où l'on ne veut plus travailler ou travailler le moins possible — où le cri général est un cri de révolte et de "non serviam" ... plus de devoirs mais seulement revendications de droits et de libertés! Dieu sait si nous en avons besoin de ces écoles de charité fraternelle à un moment où la discorde et la haine règnent dans le monde même chrétien! Je cède encore la parole au Souverain Pontife dans son Encyclique "Fulgens Radiatur" écrite à l'occasion du quatorzième centenaire de la mort de St-Benoit: "Notre saint patriarche nous fournit encore une autre leçon, un autre avertissement, dont notre siècle a tant besoin: à savoir que Dieu, ne doit pas seulement être honoré et adoré; il doit être aussi aimé, comme un Père d'une ardente charité. Et parce que cet amour

s'est malheureusement aujourd'hui attiédi et allangui, il en résulte qu'un grand nombre d'hommes recherchent les biens de la terre plus que ceux du Ciel, et avec une passion si immodérée, qu'elle engendre souvent des troubles, qu'elle entretient les rivalités et les haines les plus farouches. Or, puisque le Dieu Eternel est l'auteur de notre vie et que de lui nous viennent des bienfaits sans nombre, c'est un devoir strict pour tous de l'aimer par-dessus toutes choses et de tourner vers lui, avant tout le reste, nos personnes et nos biens. De cet amour envers Dieu doit naître ensuite une charité fraternelle envers les hommes que tous, à quelque race, nation ou condition sociale qu'ils appartiennent, nous devons considérer comme nos frères dans le Christ, en sorte que tous les peuples et toutes les classes de la société se constituent une seule famille chrétienne, non pas divisée par la recherche excessive de l'utilité personnelle, mais cordialement unie par un mutuel échange de services rendus".

Ici le conférencier donne quelques exemples pratiques pour la vie courante et continue: "J'ai l'honneur de parler à une Société d'histoire, il n'est donc pas hors de propos de vous citer le témoignage d'un grand historien des Moines, Montalembert; dans sa préface "des Moines d'Occident" il affirme: "On admire les oeuvres des Romains; maîtres et tyrans du monde, ils usaient la sève de cent peuples divers à créer les constructions que les archéologues et les érudits nous ont appris à placer au-dessus de tout. Mais que ne faudrait-il donc pas dire de ces moines, pauvres solitaires? Ils n'ont jamais rien pris à personne; mais sans armes, sans trésors, avec la seule ressource de l'aumône spontanée, et grâce à leurs propres sueurs, ils ont couvert le monde d'édifices gigantesques, qui lassent encore maintenant la pioche des vandales civilisés."

"Ils ont achevé ces oeuvres dans les déserts, sans routes, sans canaux, sans machines, sans aucun des instruments puissants de l'industrie moderne, mais avec une patience et une constance inépuisables, et en même temps avec un goût, un discernement des conditions de l'art que toutes les académies pourraient leur envier. Disons plus: il n'y a pas de société au monde qui ne puisse aller à leur école pour y apprendre à la fois les lois de la beauté et de la durée."

Permettez-moi de vous affirmer que les moines bénédictins du vingtième siècle continuent cette tradition et vous n'ignorez pas toute la renaissance architecturale dûe au moins Dom Paul Bellot; le dôme de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, dont nous sommes tous fiers, est son oeuvre, et ses restes mortels reposent dans le cimetière de notre abbaye de St-Benoit-du-Lac, son dernier chef-d'oeuvre!

*L'Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac*

Fondé en 1912 par des moines bénédictins venus de France, doté d'un noviciat en 1924, érigé en Prieuré Conventuel en 1935, le monas-

tère de St-Benoit-du-Lac compte plus de soixante-dix moines dont trois américains et un mexicain. Un rescrit Pontifical du 25 juillet, promulgué le 23 septembre 1952, a élevé le monastère à la dignité d'Abbaye.

Notre abbaye de St-Benoit-du-Lac est située dans la Province de Québec (archidiocèse de Sherbrooke), sur la rive nord-ouest du Lac Memphremagog, à quelques milles de Magog et de Newport, Vermont; elle est facilement accessible par la route #1 venant de Montréal ou de Québec, par la route U. S. #5 passant à Newport. Un endroit idéal pour la vie monastique, perdu au milieu des montagnes sur les bords enchanteurs de l'un des beaux lacs de notre continent Américain ... permettez-moi de vous raconter un souvenir personnel qui se trouve à être une prophétie: En 1938, quand il s'était agi de décider de l'endroit définitif où nous ferions la construction de notre monastère à l'épreuve du feu, on m'avait envoyé consulter notre grand ami et bienfaiteur le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Après quelques remarques sur les avantages et les désavantages de notre grande solitude, loin de Montréal et loin de Québec, à trente milles de Sherbrooke, le Cardinal me dit en me montrant une carte routière ... "vous êtes plus prêts de Boston que vous ne l'êtes de Rimouski, je suis certain qu'un jour votre rayonnement spirituel et culturel sera grand aux Etats-Unis!"

*Foyer de vie contemplative et d'hospitalité*

St-Benoit-du-Lac est la seule abbaye de moines bénédictins contemplatifs sur le continent Américain; nous avons hérité heureusement de la tradition plusieurs fois séculaire de la Congrégation bénédictine de France, et cette fidélité à la tradition est un puissant ferment de stabilité au milieu de l'effervescence actuelle des théories et des idées; elle est un apport nécessaire à la culture d'inspiration latine et française et à la civilisation chrétienne sur le continent américain. Je crois bien sincèrement que nous pouvons vous rendre service et je tiens à vous dire que les portes de notre hôtellerie vous sont grandes ouvertes .... Nous avons gardé à St-Benoit-du-Lac les enseignements des Apôtres et de notre Bienheureux Père qui recommandent si fortement la vertu d'hospitalité.

Notre hospitalité permet à tous ceux, prêtre et laïcs, qui veulent participer quelques instants ou quelques jours à notre prière de trouver le silence, le repos et la paix. En suivant les offices, en prenant leurs repas avec les moines dans le même réfectoire, les hôtes ou visiteurs de passage trouvent dans cette atmosphère toute familiale un réconfort moral qui devient un secours spirituel et une inspiration. En effet, tout chrétien désireux de vivre plus intégralement sa vie familiale et sociale peut s'inspirer des principes de la Règle de St-Benoit.

Il n'est pas normal pour l'homme de vivre seul, la vie sociale est aussi ancrée au coeur de l'homme que l'Amour au sein de l'Adorable

Trinité, car Dieu, notre Créateur et Notre Père n'est pas seul. Il engendre éternellement Son Fils et de cet élan mutuel d'Amour procède le Saint-Esprit. Sous l'inspiration du Saint-Esprit, c'est une *Cellule Familiale Complète* que St-Benoit allait donc fonder sur le haut de sa sainte montagne et rien de surprenant à ce qu'elle soit devenue par le monastère bénédictin le type parfait des familles chrétiennes de l'Europe, cellules familiales et sociales d'où sortiraient comme d'un tronc toute notre civilisation.

Permettez-moi de vous citer encore la parole pontificale à l'appui de ma thèse. Notre Saint-Père reprenant un texte du Panégyrique de Saint-Benoit par le grand prédicateur Bossuet dit: "Dans la vie bénédictine, la prudence se joint à la simplicité, l'humilité chrétienne s'associe au courage généreux; la douceur tempère la sévérité et une saine liberté ennoblit la nécessaire obéissance. En elle, la correction conserve toute sa vigueur, mais l'indulgence et la bonté l'agrémentent de suavité; les préceptes gardent toute leur fermeté, mais l'obéissance donne repos aux esprits et paix aux âmes; le silence plaît par sa gravité, mais la conversation s'orne d'une douce grâce; enfin l'exercice de l'autorité ne manque pas de force, mais la faiblesse ne manque pas de soutien."

*Sagesse de la Règle de Saint-Benoit*

Que de sagesse et pour notre vie familiale et pour notre vie sociale dans ces conseils de St-Benoit à celui qui vient d'assumer la direction paternelle, au chef et au père de l'Abbaye: "Il doit songer davantage à être utile qu'à être le maître ... davantage à être aimé qu'à être craint ... qu'il soit docte dans la loi divine et qu'il sache puiser les maximes anciennes et nouvelles ... qu'il dispose toutes choses afin que les forts désirent faire davantage et que les faibles ne se découragent pas." Que de pages splendides et combien pratiques sur l'humilité et l'obéissance, sur le travail et la mesure du boire et de la nourriture; sur les qualités d'un bon administrateur des biens matériels. Que dire des chapitres de sa Règle sur l'importance de la louange divine sur *"l'Oeuvre de Dieu" "Opuis Dei"* à laquelle il ne faut absolument rien préférer!

*Nécessité urgente de St-Benoit-du-Lac*

C'est un honneur pour tout homme conscient de sa responsabilité sociale d'aider à la construction d'un hôpital — d'une école scientifique, d'un collège, d'une bibliothèque — d'un musée d'art ou d'une université! Quel plus grand honneur encore de contribuer soit par ses prières, soit par son dévouement personnel, ou un sacrifice d'argent à la construction d'un monastère contemplatif bénédictin: *Centre d'Adoration — Centre de Culture — Centre d'Hospitalité!* Je compte sur vous pour être des apôtres de la bonne cause dans vos milieux respectifs.

*Notre vie doit être un Témoignage*

Gardez votre foi agissante de vrais franco-américains fidèles aux traditions ancestrales; qu'elle soit un témoignage au Christ au milieu de cette grande nation où vivent plus de 60,000,000 d'hommes qui ne sont pas baptisés et n'ont pas le privilège d'être enfants de Dieu! Aimez l'Eglise — aimez son enseignement — encouragez ses oeuvres — demeurez fidèles à une vie paroissiale fervente. Et si pour vivre d'une telle Foi, vous avez à souffrir, faut-il vous en surprendre? N'est-ce pas la marque du vrai disciple du Christ? Même si vous aviez à souffrir persécution pour la justice, ne succombez pas à la tentation de tout abandonner ou de vous révolter — ni l'une ni l'autre de ces attitudes n'est constructive ni grande! Méditons ensemble, si vous le voulez bien ces paroles sublimes et combien vraies de l'encyclique Pontificale "Mystici Corporis", la lettre du Pape sur l'Eglise: "Que si l'Eglise manifeste des traces évidentes de la condition de notre humaine faiblesse, il ne faut pas l'attribuer à sa constitution juridique, mais plutôt à ce lamentable penchant au mal des individus, que son divin Fondateur souffre jusque dans les membres les plus élevés de son Corps mystique dans le but d'éprouver la vertu des ouailles et des pasteurs, et de faire croître, en tous, les mérites de la foi chrétienne; si donc certains membres de l'Eglise souffrent de maladie spirituelle, ce n'est pas une raison de diminuer notre amour envers l'Eglise, mais plutôt d'augmenter notre piété envers ses membres."

Gardez également votre patriotisme, qu'il soit toujours loyal à votre pays et vous porte à *"Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu"* ... patriotisme éclairé qui vous portera sur le Continent Nord Américain à ne pas sacrifier vos origines et votre langue — votre culture et vos traditions, bien au contraire qui vous portera à faire bénéficier votre pays et vos frères de toute la richesse de votre patrimoine français et canadien français ... patriotisme enrichissant qui vous portera à être vous-mêmes sans mépriser ou bouder les autres — mais à les enrichir en les éclairant et même en les retenant par les procédés toujours les plus courtois mais aussi avec une patience et une persévérance à toute épreuve et une expression de conviction ouverte et franche qui sache cependant toujours demeurer respectueuse des droits de toute autorité légitime ... abandonnant au Seigneur Juste Juge les jugements et les châtiments.

Plus que jamais dans notre histoire, il faut tous ensemble nous donner la main, contemplatifs et actifs, prêtres et laïcs, catholiques de races différentes et de cultures différentes pour assurer le travail de reconstruction du monde qui attend notre génération. Vous pouvez compter sur l'Ordre de St-Benoit; de notre côté, nous comptons sur vous pour nous aider à mener à bien l'oeuvre monastique commencée il y a quarante ans à peine sur les bords du lac Memphremagog.

Il y eut présentation d'un film documentaire excellent de l'Office National du Film canadien sur *"Les Moines de St-Benoit"* et le Très R. P. Prieur de St-Benoit-du-Lac au nom de Son Abbé, le Rme. Père Dom Odule Sylvain, o.s.b., remit au Président de la Société Franco-Américaine, Monsieur l'Abbé Adrien Verrette, une magnifique médaille en bronze de St-Benoit, oeuvre du sculpteur français Fernand Py, oblat bénédictin, gage d'union fraternelle et de reconnaissance.

## II

## La Blessure du Major Mallet

*(Gabriel Nadeau)*

L'exposition pan-américaine battait son plein à Buffalo depuis le printemps de 1901 lorsque le Président McKinley décida de la visiter en septembre. Arrivé le 5, il voulut le lendemain tenir audience dans le Temple de la Musique pour recevoir les hommages de la foule.

Parmi ceux qui s'avançaient à la file ce jour-là pour offrir leurs respects au Président, se trouvait un homme du nom de Czolgosz. De taille moyenne et de mine respectable, il portait un pansement à la main droite. Du moins sa main était enveloppée d'un mouchoir et il marchait en serrant de près celui qui le précédait. Bientôt son tour arrive et le voilà en face de McKinley qui, le sourire aux lèvres, avance la main pour prendre la sienne. A cet instant, un coup de feu se fait entendre et aussitôt après, un deuxième. Ce faux bandage en effet cachait un revolver. Stupéfait, le Président chancelle, puis il s'affaisse dans les bras de Cortelyou son secrétaire en s'écriant: "Am I shot?"

La première balle avait atteint McKinley en pleine poitrine; l'autre, dans la région de l'estomac. Pourtant la main de l'assassin n'avait pas paru remuer pendant l'attentat. Comment alors, si la direction du tir était restée la même, le Président reçut-il des blessures si éloignées l'une de l'autre? On prétend qu'après le premier coup, soit par frayeur, soit pour s'élancer sur son meurtrier, il s'éleva sur le bout des pieds, recevant ainsi la deuxième balle dans l'abdomen.

Sur la table d'opération on constata que la blessure de la poitrine n'était en réalité qu'une éraflure, la peau n'ayant pas même été percée; mais l'autre pénétrait dans l'abdomen jusqu'à la paroi postérieure. L'orifice d'entrée de la balle — une balle de calibre .32 — était située environ deux pouces à gauche de la ligne médiane et à peu près à mi-chemin du mamelon et du nombril. On sonda la blessure. La direction générale en était de haut en bas et de dedans en dehors. On fit une incision parallèle à la ligne médiane et passant par l'ouverture de

la plaie. A l'ouverture un morceau d'habit s'échappa des tissus graisseux qui capitonnent habituellement les organes abdominaux et qui, chez McKinley, étaient très abondants.

Le premier organe qui se présenta à la vue des chirurgiens fut l'estomac. On le tira au dehors pour l'examiner. Ce sac ressemble à une cornemuse. Sur sa face antérieure, près de la grande courbe, apparut un trou béant d'un peu plus d'un demi-pouce de diamètre aux bords nets et bien tranchés, comme si le morceau avait été enlevé à l'emporte-pièce. Sur la face postérieure se trouvait une autre ouverture, à peu près vis-à-vis de la première, mais plus grande et avec des bords déchiquetés. L'estomac avait donc été perforé en deux endroits et comme ces plaies occupaient la partie la plus déclive de l'organe, tout aliment qu'on introduirait plus tard par la bouche entrerait tout de suite en contact avec elles.

Après avoir suturé l'estomac, on examina les intestins et les organes voisins, qu'on trouva intacts. On passa ensuite quelques minutes à chercher le projectile qui s'était ou arrêté sur la paroi du dos ou perdu dans les muscles de cette paroi, mais on ne réussit pas à le répérer.

Le Président survécut sept jours à ses blessures. A l'autopsie on découvrit plus de ravages qu'on n'en avait soupçonnés, car la balle avait touché le rein gauche et très probablement aussi le pancréas.

Pendant que le Président succombait lentement à ses blessures, un homme, à Randolph dans l'Etat du Maryland, suivait avec la plus grande attention les diverses péripéties de sa maladie. C'était le major Edmond Mallet. Un jour qu'il venait de lire les dernières nouvelles, il déclara à des amis qui le visitaient, Wilfrid Rouleau et sa femme: "Le Président a reçu les mêmes blessures que moi pendant la guerre de Sécession."§ Mais peut-être conviendrait-il d'abord de rappeler qui était le major Mallet.

Engagé volontaire pendant la guerre de Sécession, haut fonctionnaire de l'Etat, agent du gouvernement auprès des tribus indiennes du Pacifique, on peut dire que Mallet fut l'une de nos gloires nationales aux Etats-Unis. Il fut un patriote sincère et éclairé et amassa une large collection d'ouvrages se rapportant à l'histoire de la France en Amérique. Cet intérêt l'amena à publier des travaux qui se lisent encore avec plaisir et profit. Pendant les troubles du Nord-Ouest il se trouva un moment mêlé à la politique du Canada parce qu'il avait été confident et protecteur de Riel. Jusqu'à la fin de sa vie il joua auprès de ses compatriotes un rôle de premier plan. En mourant, il laissa une correspondance qui témoigne de son activité et de son influence dans les domaines les plus divers, et une bibliothèque qui perpétue le souvenir de son nom. A l'époque qui nous occupe, il avait près de 60 ans.

Mallet avait été blessé au ventre par une balle de fusil à la bataille de Cold Harbor, le 3 juin 1864. Le projectile l'atteignit à trois pouces du nombril, pour aller sortir au même niveau par le dos, un peu à droite de la colonne vertébrale. En sortant, il frôla et peut-être fractura une pointe des vertèbres lombaires.

Quelques années après la guerre, en 1873, le Gouvernement décida de publier un ouvrage qui s'intitulerait *Histoire médicale et chirurgicale de la Guerre de Sécession.* Ce recueil, qui devait former un véritable traité de médecine et chirurgie militaire, comporterait pour chaque section un certain nombre de cas particuliers qui seraient étudiés dans le détail. Pour la section de l'abdomen la blessure de Mallet fut jugée d'un intérêt si grand qu'on la prit pour blessure-type et on s'adressa au major pour en connaître toutes les circonstances.‡

Depuis cet événement près de dix années s'étaient écoulées. Mais pendant son séjour à l'hôpital Mallet avait heureusement tenu un journal dans lequel il notait les symptômes de sa maladie et les étapes de sa longue convalescence, de sorte que, mettant ce journal à profit, il se trouva en mesure de rédiger pour l'ouvrage qu'on préparait un mémoire qui frappa par l'observation des détails et la précision des souvenirs. Pour l'illustrer les éditeurs firent photographier les cicatrices que Mallet portait encore et tirer une gravure sur bois qu'on conserve toujours au Musée médical de l'Armée, à Washington.

Voici le récit de Mallet.

Je fus blessé à la bataille de Cold Harbor, alors que je servais comme adjudant au 81ème New-York-Infanterie, appelé aussi le 2ème Oswego-Infanterie. Mon régiment, qui était avec l'Armée du Potomac, faisait partie de la première brigade sous les ordres du brigadier-général Marston, de la première division sous les ordres du général Brooks et du dix-huitième corps d'armée commandé par le général Smith.

Il était environ cinq heures du matin et c'est en chargeant les retranchements ennemis que je reçus ma blessure. Je tombai à 15 pas à peu près des travaux de défense que nos soldats essayaient d'emporter avec leurs fusils non amorcés. Je reçus le coup dans le flanc gauche. Je me rappelle très bien les sensations que j'éprouvai au moment où la balle me frappa. Ce fut comme si un boulet de canon m'eût fracassé la hanche. Il me sembla que ce boulet me déchirait les entrailles pour s'arrêter dans l'os de ma cuisse droite. Je vis des étincelles et des toiles d'araignées couvertes de rosée qui brillaient au soleil. En même temps j'entendais un grondement sourd et monotone, comme celui que feraient les cataractes d'un fleuve éloigné.

Les dents me claquaient dans la bouche et je sentais mon sang qui m'emplissait les yeux, les oreilles et le nez. Je le sentais jusque dans le

bout des doigts et des orteils. Toutes ces sensations, je les éprouvai dans l'espace de quelques secondes, pendant que je faisais des efforts pour me relever; mais je m'affaissai bientôt la face contre terre. Dans ma chute je ressentis soudain un coup violent à la nuque.

Je perdis connaissance. Des cris de joie me firent revenir à moi. De peur d'être piétiné par les soldats qui avançaient derrière moi, je fis un effort désespéré pour me remettre debout. Courbé comme un homme qui a les reins cassés, la courroie de mon sabre entortillée autour du poignet droit et le fourreau dans la main gauche, je fis une quarantaine de pas, de misère et de chicane, vers l'arrière de nos lignes. Bientôt je me trouvai dans un bois, situé à la droite, et là je remarquai des soldats qui se tenaient cachés derrière les arbres. Cela me mit en colère et je perdis connaissance une deuxième fois. Je me souviens ensuite que des soldats d'un régiment du Massachusetts me placèrent sur un brancard pour me porter à une ambulance.

Au cours de la journée on me donna un morceau de biscuit trempé dans du vin, que je rendis bientôt. Quelqu'un me couvrit d'une toile caoutchoutée pour me protéger de la pluie qui tombait, mais un homme qui passait me la prit. Je voulus l'en empêcher, mais je n'en avais pas la force, et puis ma blessure me causait des douleurs atroces dans le dos. Je n'ai qu'un souvenir assez vague de mon arrivée à l'hôpital de notre division. Je me rappelle cependant la visite du Dr Rice, qui sonda ma plaie. Je l'entendis demander à un ami qui se tenait près de mon lit de s'assurer de ma montre et des objets de valeur que j'avais en ma possession. J'en conclus que mon état était désespéré et qu'on allait expédier ces objets à ma famille.

Au cours de l'après-midi je fus mis dans une ambulance et transporté au Temple de Bethsaïde (Bethesda Church). Le lieutenant McKinney m'accompagnait. Nous passâmes tous les deux la nuit dans cette chapelle et le lendemain matin nous reprîmes notre route. Le chemin était rempli d'ornières. Des blessés qui avaient la force de marcher nous suivaient à pied et je me souviens qu'ils mettaient souvent l'épaule à l'ambulance pour l'empêcher de verser. Tard dans l'après-midi du 4 juin, nous arrivâmes à White House Landing qui se trouve sur la rivière York. J'éprouvais toujours de grandes souffrances, ne respirant qu'avec beaucoup de difficulté, ce qui aggravait mes douleurs. Mais je buvais de l'eau et cela me soulageait. On m'embarqua sur un bateau-hôpital et on m'étendit sur le pont où j'étais exposé à la brise. Mais le vent qui me frappait en plein visage, au lieu de rendre ma respiration plus facile, me coupait le souffle. Ma faiblesse était très grande. Le capitaine Tyler de mon régiment, et d'autres personnes aussi m'ont raconté depuis que l'on me considérait comme un homme fini. Je n'ai souvenir de rien jusqu'à mon arrivée à Alexandria. Enfin nous attei-

gnîmes Washington et je demandai à être transporté à l'hôpital Douglas. On se mit en frais de débarquer les blessés et bientôt je restai seul sur le pont. Je crus qu'on m'abandonnait. Enfin des infirmiers arrivèrent avec une civière pour me porter à l'hôpital de l'Armory Square, plus rapproché du débarcadère que l'hôpital Douglas. Je fus admis dans la salle I aux environs de minuit.

Le lendemain 6 juin, dans la matinée, le Dr Coolidge, médecin-inspecteur, vint faire l'examen de mes blessures. En relisant les notes que j'ai prises dans le temps, je constate que souvent au cours de la semaine qui suivit mon entrée à l'hôpital je n'avais connaissance de rien. Le 12 cependant je parvenais à lire les gros titres de gazettes. Le 15 j'éprouvai une douleur violente dans les intestins. Ma vue aussi s'améliora petit à petit et le 22 juin je commençai à tenir un journal. J'étais sous les soins de l'assistant chirurgien Bowen qui était alors de service.

Le 27 je mangeai quelques mûres sauvages qui me rendirent malade. Je passai deux jours accablé et fiévreux. Le 1er juillet je ressentis de fortes coliques et le 3 le Dr Bliss vint me voir. Je prenais du mieux cependant et le 5 juillet je me sentis assez bien pour demander mon congé. Le 6 je pus m'asseoir dans un fauteuil. Le 12, en changeant le pansement de ma plaie, on remarqua quelques grains de mûres sur la charpie. Le 17 je bus un verre d'eau de Seltz, que je rendis par le côté dans l'espace d'une quinzaine de minutes. L'eau bouillonnait et, en sortant, décolla le diachylon ainsi que les compresses que ce bandage maintenait en place, entraînant un épanchement abondant de couleur jaunâtre qui empestait et souilla mes vêtements.

Dix jours plus tard on me porta à la gare sur un brancard, où je pris le train de New-York. De là je voyageai par bateau jusqu'à Albany d'où je me rendis à Oswego. J'y arrivai le 29. Le Dr C. P. P. Clark du Fort Ontario m'attendait. C'est lui qui était désormais chargé de me soigner.

Le régime qu'on m'avait forcé de suivre jusque-là m'avait presque fait mourir de faim. A part ça, mon pansement me faisait souffrir énormément chaque fois qu'on le changeait. De temps en temps on extrayait de ma plaie tantôt des morceaux de chemise ou de pantalon, tantôt des morceaux de bretelle. Au-dessous de l'orifice il y avait une tumeur qui était très douloureuse. Des chirurgiens étaient d'avis que la balle se trouvait logée dans cette tuméfaction; d'autres pensaient plutôt que c'était un éclat de la onzième côte. Le 11 août je fis quelques pas pour la première fois. Le 26 cette masse dont je viens de parler me faisait tellement souffrir que les chirurgiens décidèrent de l'ouvrir. C'est le Dr Clark qui pratiqua l'opération, deux jours plus tard. Il trouva un

gros bouton de métal qui avait pénétré dans les chairs sous la force de la balle.

Le 1er octobre je fis le voyage d'Annapolis pour subir un examen devant le bureau médical et, le 31 du même mois, sur les recommandations d'un conseil de guerre présidé par le général Graham, je fus licencié avec mention honorable pour blessures reçues sur le champ de bataille.

Dans le cours de l'année suivante ma santé s'améliora assez pour me permettre de m'occuper d'écritures. Depuis cette date jusqu'à aujourd'hui elle s'est maintenue passablement bonne. Quand le temps est à l'humidité cependant j'éprouve souvent des douleurs dans la colonne vertébrale. Je ressens toujours une faiblesse dans le côté gauche et dans le bras gauche, et si je fais une marche un peu longue, je boite de la jambe gauche. Il est peut-être utile d'ajouter qu'au moment de ma blessure je n'avais pas mangé depuis deux jours.

Voilà le récit du major. Voyons maintenant si, comme il le prétendait, ses blessures ressemblaient bien à celles de McKinley. Cette comparaison ne sera pas facile parce que la nature de ses blessures internes ne nous est qu'imparfaitement connue. Pour McKinley au contraire, nous savons exactement qu'elle en était l'étendue. Nous le savons par l'opération et par l'autopsie. Mallet ne fut pas opéré. On n'osa pas, sans doute parce que son état était sans espoir, aller suturer des organes qu'on savait perforés.

Pour nous servir de guide dans cette comparaison, nous possédons à part les notes de Mallet le dossier tenu par ses médecins à l'hôpital. Ces deux sources d'information, si elles ne sont pas complètes, suffiront, je crois, pour les besoins de notre étude.

En premier lieu on peut présumer que Mallet, à cause du caractère de sa plaie, a été blessé par une balle Minié, projectile qui tire son nom du Commandant Claude-Etienne Minié, un Français qui est aussi l'inventeur d'un fusil. Le gouvernement américain avait plusieurs milliers de fusils et de cartouches Minié en magasin dans les ports et arsenaux du Sud au moment de la rébellion, armes dont les Sudistes, il va sans dire, se servirent contre les troupes du Nord. La balle Minié avait ceci de particulier que sa base était évidée. Les gaz d'explosion, s'engouffrant dans cette espèce d'entonnoir, augmentaient la circonférence de la balle, dont la base se fragmentait généralement en frappant un obstacle.

Quels sont les organes susceptibles d'avoir été touchés par la balle qui abattit Mallet? Il y a d'abord l'estomac. Il ne semble pas avoir été perforé. On se rappelle que Mallet termine son récit par ces mots: "Au

moment de ma blessure je n'avais pas mangé depuis deux jours". L'estomac, à jeun depuis si longtemps, se trouvait rétracté sur lui-même, donc vraisemblablement en dehors du trajet que parcourut la balle. Et puis Mallet nous dit qu'il boit de l'eau à plusieurs reprises pendant la journée, sans rendre ce liquide ni par la bouche ni par sa plaie. Il est vrai que le biscuit trempé de vin il le vomit aussitôt après l'avoir mangé; mais ce vomissement, le seul que nous rapporte le récit, peut s'expliquer par l'état de choc dans lequel dut se trouver tout le système nerveux abdominal après le passage de la balle. De plus, si l'estomac avait été perforé, les chirurgiens auraient été en face d'un ensemble de symptômes tout différent de celui qu'ils ont noté.

Les intestins, eux, ont été perforés; il n'y a aucun doute là-dessus. Mais dans quelle partie? Dans la partie qui s'appelle colon ou gros intestin et qui longe le flanc gauche. Nous le savons par les commentaires du Dr Otis qui a consulté non seulement le dossier de Mallet à l'hôpital de l'Armory Square, mais aussi les notes des chirurgiens militaires qui soignèrent le major: le Dr Rice du régiment de Mallet, les Drs Porter, Bowen et Vanderkieft. "Dr. Bowen remarks, écrit Otis, that the evidence of extensive destruction of the wall of the descending colon was conclusive ... The evidence of the intestinal lesion consisted in a copious fecal discharge from the wound, which persisted for several weeks, while the patient was at Armory Square."†

Mais nous aurions pu, avec le seul récit de Mallet, déduire une lésion sur le cours de l'intestin et cette lésion la situer dans la partie descendante du colon. Le 27 juin Mallet mange des mûres dont on retrouve les graines sur le pansement quelques jours après. Ce renseignement nous suffit à conclure que la cavité intestinale communiquait avec le dehors, et cela à une distance assez éloignée de l'estomac puisque les graines mettent un temps considérable à apparaître sur la charpie.

Passons maintenant au pancréas, organe qui avoisine l'estomac et joue un rôle essentiel dans l'économie, car il secrète l'insuline. Chez McKinley la balle avait provoqué une inflammation aiguë du pancréas.. Toucha-t-elle cet organe chez Mallet? Pas directement, nous pouvons l'affirmer. Cependant, n'y aurait-il pas eu traumatisme, choc indirect subi par le pancréas et amené par une réaction inflammatoire dans le voisinage immédiat? Disons que Mallet souffrit de diabète pendant de nombreuses années et qu'il finit par succomber à cette maladie. Sa blessure aurait-elle été la cause éloignée et de sa maladie et de sa mort? Il est impossible de répondre catégoriquement à cette question.

Dans le récit de Mallet on relève un détail bizarre qui reste inexplicable. Après avoir parlé des symptômes de sa maladie il dit tout à coup: "Ma vue s'améliora petit à petit". Nous apprenons pour la pre-

mière fois qu'il souffrait de troubles de la vision. Il est impossible d'expliquer cette cécité temporaire. L'histoire médicale cependant nous fournit un exemple qui n'est pas loin d'être analogue à celui de Mallet. En 1854 le Dr Cole, médecin célèbre de San Francisco, se tire par accident une balle de revolver à travers l'estomac. "All the learned men were quite concerned, écrit son biographe, for the patient was very low and there was small hope that his life could be saved. It was obvious that the ball had travelled not only into, but entirely through the stomach. Besides having the usual difficulties attendant upon a wound of this nature, Dr. Cole was stone blind, a phenomenon which nobody understood."¶

Mallet ne se rétablit jamais complètement de sa blessure. Les grandes lacérations, les arrachements créés par la balle ne purent se réparer qu'au prix de larges cicatrices rétractiles dans les muscles du ventre, dans ceux du dos et dans les viscères abdominaux eux-mêmes. N'oublions pas non plus que le bouton de métal, poussé dans les chairs par la balle, avait agi à la manière d'un autre projectile, causant de ce fait des dégâts autonomes. Avec les années ce bouton finit par prendre une importance prépondérante dans les souvenirs de Mallet, et il le blâmait tout autant que la balle pour ses infirmités. Son neveu Francis Hurtubis, de Boston, m'écrivait il y a quelques années: "I have heard my uncle talk about his wound, when visiting my grandmother's home in Oswego, and, as I recall, it was the result of a bullet shot against the button on the side of his trouser waistband, which button was driven into his body, and one Joseph Monette, a brother soldier, picked him up in a dying condition and carried him to the rear. After some hospitalization, he recovered, but the wound affected him for many years throughout his life. I believe he had to wear a corset to protect himself".

A cette époque-là, une plaie pénétrante de l'abdomen, du genre de celle de Mallet, était presque toujours mortelle. Aussi sa guérison étonna-t-elle tout le monde. Quelques-uns crièrent au miracle; d'autres y virent seulement le résultat des soins habiles dont Mallet avait été entouré.

En 1881, en pleine gare de Washington, Charles Guiteau abattait le Président Garfield d'un coup de revolver. Au cours du procès de Guiteau, Robinson son avocat voulut assigner Mallet pour la défense. La mort de Garfield, soutenait-il, était plutôt due à l'ignorance de ses chirurgiens qu'à la balle de Guiteau. Par le témoignage de Mallet il comptait "faire contraster l'heureux traitement que ce dernier avait reçu avec le traitement suivi par les médecins de Garfield, et tirer de cette comparaison des conclusions favorables à sa cause". Ce système de défense fut abandonné cependant, à la grande joie de Mallet "qui

ne se souciait pas de servir, même involontairement, la cause d'un lâche et vil assassin".*

Résumons en quelques mots pour conclure. Chez McKinley, la balle avait surtout lacéré l'estomac et le rein; chez Mallet, les intestins et la paroi abdominale. Malgré ces caractères qui les différencient, Mallet avait raison jusqu'à un certain point de comparer les blessures du Président à celles qu'il avait si glorieusement reçues en ce mois de juin 1864 sur le champ de bataille de Cold Harbor.

REFERENCES

§ Wilfrid Rouleau épousa en deuxièmes noces Corinne Rocheleau, femme de lettres bien connue qui a publié sur son mari et sur le major Mallet des souvenirs d'un vif intérêt dans le *Bulletin de la Société Historique franco-américaine* (livraison de 1942).

‡ La compilation dont il s'agit, publiée sous les auspices du Secrétaire de la Guerre, porte le titre suivant: "*The Medical and Surgical History of the War of the Rebellion (1861-1865). Prepared in Accordance with Acts of Congress, under the Direction of the Surgeon-General, Joseph K. Barnes, United States Army*". (Washington, D. C., 1870-1883). Cet ouvrage, divisé en trois parties, forme six énormes volumes in-quarto. La description des blessures de Mallet se trouve aux pages 90 et 91 du volume II de la deuxième partie.

† Ces commentaires accompagnent le récit de Mallet.

¶ *Annals of Medical History,* mai 1940, 257.

* *L'Opinion publique* (Montréal), 1 juin 1882. Tiré d'un article sur Mallet paru d'abord dans l'*Oswego Morning Express* du 25 mai 1882 et reproduit en français dans l'*Opinion publique*. J'en dois la transcription à l'obligeance de M. Adolphe Robert, président général de l'Association canado-américaine.

## III

## Impressions d'un Etudiant Franco-Américain au Sein de la France Catholique

*(Abbé Wilfrid Paradis, d.d.c.)*

Pour comprendre et apprécier les cathédrales de la vieille Europe, il faut tout au moins, une certaine culture, quelques connaissances de l'art, de l'architecture et de l'histoire. La foi, les croyances, la pratique religieuse qu'abritent ces monuments séculaires sont encore plus cachées aux yeux des non initiés que les splendeurs de l'art roman, gothique ou

encore celles de la Renaissance. C'est pourquoi il faut éviter les jugements simples et faciles en parlant de la France catholique d'aujourd'hui. Trop d'Américains sont restés insensibles devant le parvis de Notre-Dame de Paris, n'y voyant qu'une église sale et délabrée. Aussi, ne peut-on accepter sans réserves, leurs comptes-rendus sur ce qui se passe à l'intérieur.

Même après avoir passé presque trois ans et demi en France, à préparer mes doctorats en Histoire et en Droit Canonique, je n'ai pas l'audace de prétendre que je comprends parfaitement le tempérament du peuple français et ses attitudes religieuses. Toutefois, j'ai fait un effort pour étudier d'une manière scientifique, la société contemporaine française au point de vue de sa foi. J'ai eu l'avantage indiscutable d'avoir pour professeur, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, le fondateur de la Sociologie religieuse, M. Gabriel LeBras. Et pendant tout mon séjour à Paris, je suis chez des Français, prêtres et laïques, en communauté d'abord et ensuite dans un appartement d'un quartier bourgeois. De plus, j'ai fait du ministère dans plusieurs paroisses parisiennes et j'ai servi d'aumônier auxiliaire de l'armée française, ce qui m'a fourni l'occasion d'un contact avec un autre milieu intéressant. Devrais-je ajouter que je connais la France depuis 1944 et 1945? En ces années j'ai visité ce pays, de l'ouest à l'est, grâce aux bons soins du service touristique de l'infanterie de l'armée américaine. Y compris mes années de service militaire, j'ai donc passé plus de quatre ans de ma vie parmi nos ancêtres d'outre-mer.

Quand on compare le nombre de gens baptisés avec les non-baptisés, les protestants et les Juifs, on est vivement impressionné par la prépondérance incontestée des premiers. Sur une population d'un peu plus de 40,000,000 d'habitants, près de 90% ont été incorporés à l'Eglise par le baptême (entre 35 et 37,000,000). Dans tout le pays il n'y a pas plus de 800,000 protestants, moins de 3% et 200,000 Juifs. Seulement 8% des Français ne pratiquent aucune religion. Le chiffre est minine en comparaison des 40% de païens modernes des Etats-Unis.

Mais ce grand nombre de baptisés demande beaucoup d'explications. Si l'union fait la force, la statistique ne la fait pas nécessairement. L'Eglise demande beaucoup plus des fidèles, qu'une simple inscription sur les régistres paroissiaux à l'occasion d'une fête familiale sous prétexte d'un baptême solennel. Si le Français est bon catholique, dans le sens où nous l'entendons, il l'est, les trois ou quatre premières semaines de sa vie, ensuite il y a des défections ou une conformité beaucoup moins rigoureuse aux préceptes de l'Eglise.

La pratique religieuse varie énormément suivant les différentes régions de la France et même entre les différents cantons d'une même

région. Ce phénomène n'est pas extraordinaire car nous le constatons aux Etats-Unis. Nos catholiques sont groupés dans l'est, sur la côte de l'Atlantique, dans l'ouest mitoyen, sur la frontière du Mexique et en quelques autres endroits. En France, les régions où se rencontrent les catholiques pratiquants sont le nord-ouest, c'est-à-dire en cinq départements de la Bretagne, en Mayence, dans la Manche, la Vendée, le Maine-et-Loire et en certains coins de départements voisins. En Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et dans une bonne partie de la Savoie et une fraction du Dauphiné, tout à fait à l'autre bout de la Bretagne, les bons catholiques dépassent les 45%. Une troisième région vaut les deux autres: le Massif Central que vous trouverez sur vos cartes un peu plus au sud que le centre de la France.

A ces régions peuplées de fervents catholiques, il faut en ajouter deux autres où l'Eglise est presque aussi forte: la partie nord du Nord, la frontière belge, le Pas-de-Calais et la frontière sud-ouest, le pays basque.

Au centre de la France et sur la Méditerranée, seulement entre 20 et 35% des catholiques baptisés vont régulièrement à l'église. En plusieurs cas, les pratiquants sont même inférieurs au cinquième de la population. De plus, la carte religieuse de la France est entachée des noms de certains centres qui sont complètement déchristianisés ou en voie de l'être. Qui n'a entendu parler de la ceinture rouge de Paris? Sens, la Creuse, Bourganeuf ne sont guère mieux. Et nous pourrions prolonger la liste.

Pourquoi nous attarder plus longuement sur les raisons qui ont contribué à tailler en pièces l'unité religieuse de la France? Notre métier d'historien nous dispose à les rechercher mais je dois me contenter de vous dire que les provinces isolées où même l'émigration n'a pas été importante et où la hiérarchie nobiliaire et familiale sont demeurées fortes, restent également des régions de chrétiens fervents. Pour comprendre les divergences dans une province autrement unie, il faut fouiller profondément dans l'histoire régionale. Les causes du refroidissement envers l'Eglise sont aussi nombreuses que les villages de France. Saviez-vous, par exemple, que la présence d'un monastère dans une région a toujours été mortelle pour la pratique religieuse?

La fidélité des catholiques à leur religion nous offre non seulement des contrastes géographiques mais aussi des contrastes sociaux. Votre classe sociale, votre rang, votre travail ou profession détermineront en grande mesure si vous irez à l'église le dimanche et si vous fréquenterez les sacrements. La haute bourgeoisie, c'est-à-dire les grands propriétaires fonciers, la noblesse et les capitalistes sont fidèles à l'Eglise catholique. Je regrette ne pas avoir le temps de vous en dire davantage car

les précisions, les nuances à apporter sont très importantes pour bien comprendre le problème. La moyenne bourgeoisie suit de près la haute bourgeoisie: elle aussi est partisane de l'Eglise. C'est la classe la plus éloignée de ces deux-là qui est la plus païenne: le prolétariat, c'est-à-dire la classe ouvrière. La banlieue parisienne offre l'exemple le plus frappant de cette déchristianisation. Jamais plus de 2% de toute cette classe sociale fréquente l'église et les sacrements. Souvent c'est même moins que cela.

La petite bourgeoisie, les petits propriétaires, les petits rentiers, les commerçants, les petits fonctionnaires, etc., sont partagés sur cette question, ainsi que les paysans. Il est toutefois étrange que la pratique de ces derniers dépende dans une large mesure de leur genre d'occupation. L'agriculteur et le laboureur sont plus attachés au clocher paroissial que l'éleveur, tandis que le vigneron est complètement indifférent à la prédication évangélique.

L'attitude religieuse du Français dépend également de son âge et de son sexe. Les femmes pratiquent, les hommes, baucoup moins. Dans une paroisse où la grande majorité des fidèles obéit aux préceptes de l'Eglise, il y aura probablement autant d'hommes que de femmes, mais aussitôt que la fidélité aux sacrements va en diminuant, l'écart grandit. Dans une paroisse déchristianisée il n'y aura que des femmes. Le phénomène contraire est toutefois commun dans les communautés dirigées par les prêtres ouvriers.

Quant à l'âge, les enfants de moins de 13 ans sont les seuls qui soient bien représentés à l'église. La raison en est que le Français quoique peu fidèle aux ordonnances ecclésiastiques, veut toujours que ses enfants fassent leur communion solennelle et leur confirmation. Ensuite, il n'est plus question de retourner à l'église avant le mariage, et la décroissance suit la courbe de mortalité pour les hommes. Les femmes passent par une période d'éloignement de l'Eglise entre les âges de 20 et 45 ans pour revenir aux sacrements plus tard. Ces années sont difficiles car elles ont à voir à leurs enfants; et qui ne soupçonnerait pas qu'une multitude de problèmes moraux se posent pourtant avec urgence pour les jeunes épouses? Quand ces problèmes disparaissent avec les années, elles reviennent à l'église.

Un mot sur le clergé séculier. Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat au début du siècle, il va en diminuant. Aujourd'hui, il y a un seul prêtre pour chaque 1,029 personnes. En 1904, le prêtre était chargé de 739 catholiques seulement. De plus, une moyenne de 17% des prêtres séculiers ne sont pas dans le ministère paroissial mais s'occupent d'enseignement. Toutefois, les religieux trouvent plus de vocations maintenant qu'à aucun moment depuis une cinquantaine d'années. Les jeunes gens trouvent que les prêtres réguliers sont plus apostoliques,

plus au courant des problèmes religieux et sociaux et plus cultivés que le clergé diocésain et avec raison, je crois.

Vous n'avez pas dû être impressionnés de la vitalité de l'Eglise par le compte-rendu que je viens de vous exposer sur l'état actuel du catholicisme en France: des grandes régions déchristianisées, des classes sociales qui ne pratiquent pas et des paroisses qui se meurent faute de prêtres. Malgré tout cela, si vous demandiez à Rome, ou à quiconque s'y connaît, quelle est l'Eglise dans le monde entier qui est la plus vivante, la plus originale, la plus active et progressive, on vous répondrait sans hésitation que c'est celle de France. Car il y a en ce pays une multitude de mouvements destinés à ranimer la foi et la pratique défaillante.

Dans le domaine intellectuel, les savants catholiques de France ont une supériorité incontestée sur les autres. Vous n'avez qu'à consulter les revues philosophiques, théologiques, bibliques et scientifiques pour vous en convaincre. Je ne parle évidemment pas du nombre de ces publications, quoique ce nombre soit très grand, mais de la qualité des travaux. Je lisais une revue théologique américaine tout récemment où le rédacteur se plaignait que 90% de ses articles de fond lui venaient de l'étranger, surtout de la France.

Quel prêtre averti ne connaît le nom du Cardinal Suhard qui a donné une nouvelle direction révolutionnaire à l'Eglise, et ceux de Lubac, Danielou, Taillard de Chardun, Congar, Gilson, Maritain, Ancel, Mauriac, Claudel, etc. J'entremêle les noms et les sciences et je ne donne même pas un aperçu de leurs tendances pas plus que celles de tous les autres savants catholiques de ce pays. Laissez-moi vous dire simplement que leurs cerveaux féconds et chercheurs s'inquiètent de tout.

Il faudrait étudier le travail de la gauche catholique et de l'intérêt que l'Eglise porte aux questions sociales. Ensuite, mentionnons le renouveau liturgique que nous commençons à copier, comme c'est notre habitude en toute chose. Qui n'a entendu parler des mouvements spécialisés d'action catholique qui ont donné à l'Eglise des milliers d'apôtres sincères et dévoués, des prêtres ouvriers, de l'art et de l'architecture religieuse moderne, du cinéma catholique français?

Cette énumération est incomplète et, de plus, toutes les choses que je viens de mentionner demanderaient une explication et une critique en chaque cas.

La France chrétienne passe par une période très difficile, il n'y a aucun doute. Mais j'ai confiance que l'énergie, l'intelligence, l'adaptation et la foi du peuple français, surtout celles de ses grands chefs religieux surmonteront tous les obstacles. Je suis même convaincu que malgré les petites erreurs commises par les nouveaux pionniers de la foi, l'Eglise de France formera l'Eglise universelle de demain.

## IV

## Eloge des membres disparus

### Albert Potvin

### (1877 - 1950)

*(Docteur Ubalde Paquin)*

J'ai bien connu Albert Potvin. Il a été mon ami intime pendant plusieurs années. — Nous avons passé plusieurs vacances ensemble en compagnie de sa charmante épouse et de ma femme, et nous sommes venus souvent ensemble aussi, aux réunions de la Société Historique.

Albert Potvin était un homme de devoir. — Toujours bien mis, d'une belle éducation commerciale, gai, intelligent, pouvant très bien parler le français et l'anglais.

Il est né à St-Ours, tout près de Montréal, en 1877. Il a fait ses études primaires à l'école de St-Ours, au collège St-Denis, et ses études commerciales au Montreal Business College.

En 1894, il émigra à Fall River et travailla d'abord, pour Peloquin & Sons, marchands de foin et de grains, jusqu'à ce qu'en 1895, il entra à l'emploi de la Cie R. A. McWhirr de Fall River, position qu'il occupa jusqu'en 1907.

Il épousait Mademoiselle Arcelia R. Nadeau de Fall River, en 1905, et de ce mariage naquirent deux enfants, Albert et Béatrice.

Il fut prié de s'affilier au magasin de la Cie McWhirr de New Bedford connu sous le nom de New Bedford Dry Goods Co. en 1907, position qu'il occupa jusqu'au temps de sa mort, le 15 septembre 1950.

Albert Potvin débuta dans le commerce comme "stock boy" chez McWhirr et par son application au travail, ses efforts, et ses talents, il devint bientôt "Merchandise Manager", gérant d'achats au Star Store.

Sa réputation comme gérant d'achats dépassa bientôt les limites de New Bedford. — Plusieurs fois, la même position lui fut offerte par des maisons de Commerce plus considérables que le Star Store, mais toujours il refusa parce qu'il n'aimait pas la vie fiévreuse des grandes villes et préférait la vie transquille de villes moins nombreuses où il pouvait être en contact plus serré avec sa famille et ses amis. Comme il aimait à le dire: Je suis fils de fermier et au fond de mon coeur, je suis un fermier.

Albert Potvin était un patriote. Il aimait sa race, sa langue, ses traditions et son catholicisme.

Pendant 40 ans, il a participé à tout ce qui pouvait favoriser sa survivance.

Il aimait à assister aux réunions de la Société Historique.

Je dépose sur sa tombe, l'hommage d'un pieux souvenir.

II

## Abbé Théodore Alphonse Demers

### 1893 - 1949

*(Abbé Adrien Verrette)*

La société se doit de rappeler le souvenir, pour l'inscrire dans ses archives, de l'un de ses membres distingués, l'abbé Théodore Alphonse Demers, décédé le 22 octobre 1949, à l'âge de 56 ans. La notice de son décès avait échappé à la vigilance du secrétariat.

Né le 18 juillet 1893 dans la paroisse Ste-Marie, de Jefferson, Massachusetts, fils de Lévi et de Rosalie Demers, il avait étudié chez les RR. PP. Oblats d'Ottawa et à Montréal, pour être ordonné le 23 novembre 1918, pour le diocèse de Springfield, qui comprenait alors celui de Worcester.

Après de fructueux vicariats à Worcester, à Adams, à Indian Orchard, à Grafton, à Holyoke, et à Willimansett, il était nommé curé de la paroisse Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus à East Blackstone, sur la frontière du Rhode-Island en 1942, c'est là qu'il célébrait son jubilé d'argent sacerdotal, le 25 novembre 1943, un événement toujours important dans la vie d'un prêtre, car il lui rappelle généralement que la majeure partie de sa vie de prêtre est déjà écoulée. Il avait en cette circonstance la joie d'avoir au nombre de ses invités Mgr Joseph Guy, o.m.i., ancien évêque de Gravelbourg, son professeur d'autrefois.

Le 1er juillet 1944, l'abbé Demers est appelé à la cure Notre Dame du Bon Conseil d'Easthampton, l'une des belles chrétientés franco-américaines de la partie centre du Massachusetts. Prêtre très estimé, l'abbé Demers était bien connu dans son diocèse, où il donnait tout son dévouement auprès de ses compatriotes, à qui il prêchait l'exemple de la fidélité.

A Easthampton, il était surtout dévoué à ses écoliers et leur prodiguait les meilleurs intérêts pour appuyer le travail des excellentes religieuses de Ste-Anne qui dirigeaient son école. Il tenait à prolonger dans son école le même climat franco-américain qui doit exister dans nos familles.

Il était membre de la société depuis 1941. Dans sa personne, la société veut saluer un autre de nos apôtres de notre vie catholique et française, qui sont demeurés au poste, afin de conserver à nos chrétientés nos richesses spirituelles et culturelles.

V

## Rapports des Réunions

*Réunion du bureau, 8 avril*

La réunion s'ouvre sous la présidence de l'abbé Adrien Verrette. Sont présents, Antoine Clément, docteur Roland Cartier, Lauré Lussier, docteur Oscar Perrault et Damase Brochu. Le secrétaire fait rapport de la réunion annuelle du 19 novembre 1952, au University Club, alors que Mgr Félix Antoine Savard prononçait une brillante conférence. Le trésorier établissait l'actif de la société à $1,187.01 et demandait la diffusion du "chansonnier", publié par *L'Etoile* (Lowell).

La séance d'étude était fixée au 27 mai, à l'hôtel Lenox, salle Monaco. Les éloges des membres disparus Albert Potvin (New Bedford) et l'abbé Théodore Demers (Springfield) seront prononcés.

Le programme des études comportera: *L'Oeuvre de St. Benoit du Lac",* Dom Jean-Anselme Mathys, o.s.b., prieur; *"La blessure du major Mallet",* docteur Gabriel Nadeau et *"Impressions d'un étudiant franco-américain en France",* l'abbé Wilfrid Paradis, d.d.c.

Le projet du manuel d'histoire franco-américaine est de nouveau discuté et le bureau est d'avis que ce travail presse et devrait être entrepris au plus tôt possible. L'élection des officiers du bureau aura lieu à la séance du 27 mai et le président nommera un comité de nominations.

*Réunion Annuelle, 27 mai*

A l'hôtel Lenox, salle Monaco, les membres se réunissaient, mercredi soir, le 27 mai pour la séance d'étude et le choix des officiers. La soirée obtenait un beau succès. L'abbé Adrien Verrette présidait. En saluant les membres, il résumait le travail de l'année écoulée. Le secrétaire et le trésorier présentaient également leur rapport.

Deux éloges furent prononcés à la mémoire de Albert J. Potvin (New Bedford), décédé le 15 septembre 1950, par le docteur J. Ubalde Paquin et de l'abbé Théodore Demers (Easthampton), décédé le 22 octobre 1949, par l'abbé Verrette.

Quatre nouveaux membres furent admis: Léon J. Alarie (Springfield), Mme Emile Cousineau et Mme Donat Blanchette (Fall River) et René Bourcier (Manchester).

Le comité des nominations se composait de J.-Henri Goguen, de Mlle Hélène Thivierge et du docteur Ulysse Forget. Pour la première fois, la société élisait une dame sur son conseil, dans la personne de Mlle Rhéa Caron. Les officiers élus: Abbé Adrien Verrette, président; Me Valmore Carignan, vice-président; docteur Gabriel Nadeau, secrétaire;

docteur Roland Cartier, adjoint; Antoine Clément, trésorier; conseillers pour trois ans, Me Ernest R. D'Amours, Mlle Rhéa Caron et F. Raymond Lemieux.

Trois intéressants travaux furent présentés. *"La Blessure du Major Mallet"* par le docteur Nadeau; *"Impressions d'un étudiant franco-américain au sein de la France catholique"*, par l'abbé Wilfrid Paradis, (cette communication fut lue par le président, l'auteur étant incapable d'assister); *"Qui nous enlèvera la pierre"*, conférence avec film sur l'oeuvre bénédictine de Saint Benoit du Lac, par Dom Jean Anselme Mathys, prieur de l'abbaye. Le conférencier présentait ensuite une médaille de Saint Benoit, oeuvre du sculpteur Pyx, au président.

A la suite des communications, une discussion fort instructive s'engagea sur les moyens à prendre pour favoriser l'étude de notre histoire régionale afin de compléter nos archives avant que tous les fondateurs soient disparus. D'autres oeuvres furent commentées: La Société des Concours de Français (Fall River), Le Concours Historico-Culturel de l'Alliance des Journaux F.-A., ainsi que le projet d'une fédération de sociétés d'histoire et l'établissement d'une section généalogique au sein de la société.

Les membres étaient heureux de saluer la présence de Me Henri T. Ledoux, le seul membre fondateur vivant. MM. les consuls Jean Lapierre (France) et Jean Louis Delisle (Canada) prononcèrent de courtes allocutions soulignant le mérite de la société. M. le professeur Alexandre Goulet recommandait l'importance de faire mieux connaître notre société dans les milieux de langue anglaise. On recommandait la diffusion du roman *"Sur la route d'Oka"*, de l'abbé Aimé Carmel, dont plusieurs pages racontent certains aspects de la vie franco-américaine. Le président invitait ensuite les membres à favoriser la diffusion du nouveau chansonnier *"Chants populaires"* pour les écoles franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre, avec présentation par Antoine Clément, in-16,32p, 15 sous, *L'Etoile* (Lowell), 1953.

*Réunion du bureau, 10 octobre*

Présidée par l'abbé Adrien Verrette, à l'hôtel Lenox, Mlle Rhéa Caron présenta le rapport à la place du secrétaire. Le rapport du trésorier, après l'impression du bulletin, fixe à $813.13, le montant en caisse.

Le bureau prend connaissance du voeu exprimé par le Conseil de la Vie française en Amérique, lors de la dernière réunion plénière à l'effet que *"s'inspirant d'un voeu du Congrès de 1937 qui recommandait la diffusion des sociétés régionales d'histoire, le Conseil de la Vie française demande au bureau de convoquer un symposium constitué de*

*représentants ou de délégués de sociétés françaises d'histoire en Amérique en vue de favoriser et de vulgariser l'étude de l'histoire locale en fonction de l'oeuvre de notre vitalité française en Amérique."* La société serait heureuse de prendre part à de telles assises.

Le bureau vote un don de $25 à la Fédération Féminine Franco-Américaine pour son concours de français et aussi au Comité d'Orientation Franco-Américaine en faveur de son prochain congrès.

La réunion de l'automne est fixée au 11 novembre, au University Club de Boston. M. le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française sera le conférencier invité. En reconnaissance de ses hauts mérites d'historien et pour ses appuis répétés à notre oeuvre de rayonnement français en Nouvelle-Angleterre, le bureau attribue à Monsieur le chanoine Groulx, la médaille *"Grand Prix"* de la société. La remise sera faite à l'occasion de la réunion de novembre.

*Réunion générale, 11 novembre*

Un programme bien réussi marquait la 54ème réunion annuelle de la société, au University Club, sous la présidence de l'abbé Adrien Verrette, le 11 novembre, Jour de l'Armistice. Dans son message, le président rendait hommage à la mémoire de Pierre Georgs Roy, vice-président d'honneur de la société. Il remerciait la France qui venait de lui décerner la croix de la Légion d'Honneur et évoquait le souvenir des compatriotes morts pour la patrie.

M. le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française et historien de grande réputation prononçait une remuante conférence intitulée *"Y a-t-il un avenir?"* pour les Franco-Américains, bien entendu. Après l'avoir remercié, le président lui remettait la médaille *"Grand Prix"* de la société avec le diplôme de membre d'honneur. M. le chanoine fut très sensible à cette distinction qui lui était conférée.

Mgr William Drapeau avait béni la table et parmi les convives une imposante délégation du Cercle Littéraire de Fall River était saluée. M. René Cerisoles prononçait une brève allocution pour rappeler la citation, que M. le consul François Charles-Roux avait prononcée lors de la remise de la Légion d'Honneur au président, quelques heures plus tôt.

Quatre nouveaux membres furent admis: R. P. Armand Desautels, a. a. (Worcester), Georges-Henri Des Roberts (Biddeford), Mme Delia J. LeDoux (New Bedford) et le professeur Roland Gervais (Worcester). M. le consul Jean-Louis Delisle dût contremander un vin d'honneur par suite de la mort subite de son collègue au consulat canadien.

## La famille franco-américaine à l'honneur

Le R. P. Antoine Fortier, s. j., a fait un relevé de 1931 familles, depuis 1950, qui ont donné à l'Eglise au moins trois prêtres ou quatre vocations. La liste est loin d'être complète, mais ces 1931 familles ont donné 20,912 enfants, soit une moyenne de 12.8 enfants par famille. De ces familles sont sorties 7,535 vocations dont 1,333 prêtres, 16 archevêques et 16 évêques. Pour la Nouvelle-Angleterre, le P. Fortier nous confie la liste suivante qui est très intéressante. Toute famille qui voudrait figurer à ce tableau d'honneur devrait communiquer avec le Père Fortier en donnant l'endroit de résidence de la famille, le nombre des vocations et les noms. Cette coopération serait très appréciée et contribuerait à fixer une belle page de rayonnement catholique et français de nos familles: Adresse: — R. P. Antoine Fortier, s. j., Collège Sainte-Marie, 1180 rue Bleury, Montréal, Canada.

| Famille MM.—Profession—Domicilié à | | |
|---|---|---|
| Allaire, Alexandre—Gérant—Woonsocket, R. I. | 11 | 2 |
| Alain, Henri—Journalier—Gardner, Mass. | 14 | 2 |
| Barrette, Ferdinand—Journalier—Saylesville, R. I. | 15 | 4 |
| Beaudoin, Egide—Mécanicien—Manchester, N. H. | 15 | 2 |
| Beauregard, Alfred—Holyoke, Mass. | 6 | 5 |
| Bélanger—Chauffeur d'Autobus—Worcester, Mass. | 5 | 3 |
| Bélanger, Léonidas—Menuisier—Brunswick, Maine | 10 | 2 |
| Bellemare, Maxime—Médecin—Wild Rice, N. D. | 16 | 6 |
| Benoit, Henri—Tisserand—West Warwick, R. I. | 6 | 2 |
| Bérard, Jude—Maçon—Woonsocket, R. I. | 13 | 2 |
| Bérard, Pierre—Woonsocket, R. I. | 20 | 4 |
| Bernard, Michel—Meunier—Woonsocket, R. I. | 15 | 5 |
| Bernard, Rémi—Marchand—Lawrence, Mass. | 11 | 4 |
| Bérubé, Charles—Cultivateur—Lewiston, Maine | 14 | 2 |
| Biscornet, Julien—Journalier—Suncook, N. H. | 14 | 2 |
| Blain, Octave—Menuisier—Albion, R. I. | 10 | 2 |
| Blais, Joseph—Peintre-décorateur—Central Falls, R. I. | 10 | 4 |
| Blanchard, Louis-J.—Plombier—Seattle, Wash. | 10 | 2 |
| Blanchette, Eugène—Concierge—Woonsocket, R. I. | 12 | 4 |
| Bolduc, Félix—Charpentier—Lawrence, Mass. | 13 | 4 |
| Bouchard, Léo—Ouvrier—Burlington, Vermont | 8 | 4 |
| Boutet, Georges—Imprimeur—Berlin, N. H. | 12 | 7 |
| Bouvier, Albert—Imprimeur—Manchester, N. H. | 13 | 4 |
| Brissette, Albert—Contremaître—Providence, R. I. | 11 | 2 |
| Brisson, J. T.—Journalier—Holyoke, Mass. | 9 | 4 |
| Brodeur, Wilfrid—Cultivateur—Mèche, N. D. | 10 | 4 |
| Carrier, Stanislas—Tisserand—Lewiston, Maine | 8 | 3 |
| Champoux, Louis—Cultivateur—Fall River, Mass. | 14 | 3 |

| | | |
|---|---|---|
| Charron, Dieudonné—Cultivateur—Lowell, Mass. | 11 | 2 |
| Chassé, Fortunat—Cultivateur—Upper Frenchville | 11 | 4 |
| Chassé, Thomas—Journalier—Lille, Maine | 14 | 1 |
| Cormier, Amédée—Pharmacien—Marlboro, Mass. | 8 | 4 |
| Côté, Fortunat—Ouvrier—Berlin, N. H. | 6 | 2 |
| Côté, Joseph—Garagiste—Biddeford, Maine | 14 | 3 |
| Côté, Théophile—Menuisier—Lawrence, Mass. | 7 | 4 |
| Daveau, Odilon—Van Buren, Maine | 10 | 5 |
| Deslauriers, Zotique—Menuisier—Worcester, Mass. | 12 | 4 |
| Drouin, Alfred—Tisserand—Lowell, Mass. | 13 | 2 |
| Dubé, Malcolm—Journalier—Fall River, Mass. | 15 | 2 |
| Duclos, Aimé—Journalier—Manchester, N. H. | 12 | 2 |
| Dufour, L. G. Joseph—Commis—Nashua, N. H. | 14 | 2 |
| Dufresne, Pierre—Cultivateur—Winooski, Vermont | 13 | 5 |
| Dumais, Thomas—Somersworth, N. H. | 13 | 4 |
| Duperry, Aimé—Ouvrier—Hartford, Conn. | 14 | 2 |
| Duperry, Napoléon—Marchand—Keegan, Maine | 10 | 5 |
| Dupont, Adélard—Cultivateur | 20 | 4 |
| Duval, Joseph—Insp. d'hygiène—Manchester, N. H. | 6 | 5 |
| Falardeau, Wilfrid—Usine—Holyoke, Mass. | 10 | 4 |
| Fortier, Joseph—Ouvrier—Biddeford, Maine | 6 | 3 |
| Fortin, Alphonse—Cultivateur—Winslow, Maine | 15 | 1 |
| Fréchette, Félix—Ouvrier—Dalton, N. H. | 16 | 2 |
| Gagné, Albert—Ing. en Chauffage—Meriden, Conn. | 11 | 4 |
| Gagnon, Honoré—Marchand—Van Buren, Maine | 12 | 4 |
| Gagnon, Joseph—Menuisier—Berlin, N. H. | 9 | 2 |
| Gamache, Apollinaire—Meunier—Manchester, N. H. | 14 | 2 |
| Gautreau, Fred—Charpentier—Lynn, Mass. | 11 | 3 |
| Généreux, Ildège—Boucher—Lowell, Mass. | 6 | 4 |
| Gélineau, Herménégilde—Boulanger—Burlington, Vt. | 7 | 4 |
| Gignac, Napoléon—Journalier—Woonsocket, R. I. | 16 | 6 |
| Gingras, Fortunat—Epicier—Rochester, N. H. | 12 | 5 |
| Georges, Cyprien—Cultivateur—Westbrookfield, Mass. | 14 | 4 |
| Grégoire, Godfroy—Peintre—Somersworth, N. H. | 16 | 3 |
| Hamelin, Didyme—Spencer, Mass. | 13 | 8 |
| Hamel, Philippe—Journalier—Lawrence, Mass. | | 3 |
| Hébert, Frank—Cultivateur—Guérette, Maine | 13 | 2 |
| Houle, Joseph—Cultivateur—Olympia, Wash. | 7 | 4 |
| Janelle, Omer—Mécanicien—Manchester, N. H. | 12 | 3 |
| Labrecque, Eugène—Mécanicien—Lawrence, Mass. | 11 | 7 |
| Labrecque, Hormisdas—Cultivateur—Newport Center, Vt. | 15 | 4 |
| Labrecque, Maxime—Mécanicien—Lowell, Mass. | 12 | 5 |
| Lacasse, Alexis—Ouvrier—Manchester, N. H. | 13 | 5 |
| Lacasse, Alfred—Journalier—Rochester, N. H. | 10 | 4 |

| | | |
|---|---|---|
| Lacasse, Amédée—Journaliste—Woonsocket, R. I. | 9 | 3 |
| Laberge, J. B.—Cultivateur—Oakwood, N. D. | 10 | 2 |
| Lacroix, Alexis—Vendeur—Holyoke, Mass. | 14 | 2 |
| Lamirande, William—Mécanicien—Biddeford, Maine | 8 | 3 |
| Landreville, Stanislas—Contremaître—Schenectady, N. Y. | 13 | 3 |
| Lapierre, Joseph—Cultivateur—Van Buren, Maine | 12 | 2 |
| Laplante, Pierre—Cultivateur | | 4 |
| Lapointe, Ambroise—Journalier—New Bedford, Mass. | 12 | 2 |
| Lapointe, Arthur—Concierge—Burlington, Vt. | 13 | 5 |
| Lapointe, Elzéar—Cultivateur—Van Buren, Maine | 12 | 2 |
| Lausier, Alfred—Ouvrier—Grand Isle, Maine | 9 | 2 |
| Lausier, Thaddée—Journalier—Grand Isle, Maine | 16 | 2 |
| Lavallée, F. X.—Cultivateur—Fall River, Mass. | 15 | 2 |
| Lavertu, Edouard—Journalier—Grand Isle, Maine | 19 | 3 |
| Ledoux—Frédéric—Barbier—Nashua, N. H. | 13 | 2 |
| Leduc, Ferdinand—Graniteville, Mass. | 8 | 4 |
| Lessard, J. B.—Boulanger—Nashua, N. H. | 15 | 3 |
| Lescarbeau, Orgellas—Lawrence, Mass. | 17 | 2 |
| Lettre, Joseph—Commis—Berlin, N. H. | 16 | 4 |
| L'Heureux, Rodolphe—Manchester, N. H. | 10 | 5 |
| Lizotte, Sylvio—Cultivateur—Van Buren, Maine | 16 | 4 |
| Lusignan, Victor—Tailleur—Fall River, Mass. | 12 | 3 |
| Marquis, William—Sacristain—Van Buren, Maine | 14 | 2 |
| Martin, Xavier—Cultivateur—Caribou, Maine | 12 | 5 |
| Massé, Dieudonné—Marchand—Fall River, Mass. | 21 | 3 |
| Messier, Louis P.—Conducteur—Manchester, N. H. | 6 | 2 |
| Michaud, Eussèbe—Cultivateur—Fort Kent, Maine | 17 | 1 |
| Michaud, Pit—Cultivateur—Lille, Maine | 15 | 1 |
| Monette, Hector—Lowell, Mass. | 11 | 5 |
| Morin, Philibert—Charpentier—Fall River, Mass. | 7 | 5 |
| Morin, Calixte—Comptable—Manchester, N. H. | 8 | 3 |
| Nadeau, Albert—Contracteur—Providence, R. I. | 14 | 3 |
| Niquette, Joseph A.—Tisserand—Winooski, Vt. | 11 | 2 |
| Paré, Gédéon—Journalier—Augusta, Maine | 16 | 1 |
| Parent, Louis J.—Cultivateur—Otis Orchard, Wash. | 11 | 2 |
| Patenaude, Wilfrid—Marchand—Augusta, Maine | 10 | 4 |
| Picard, Xavier—Journalier—Van Buren, Maine | 7 | 3 |
| Perreault, Albéric—Cultivateur—Yakima, Wash. | 13 | 3 |
| Pinard, Napoléon—Cultivateur—Manchester, N. H. | 16 | 4 |
| Plourde, Wilfrid—Plombier—Manchester, N. H. | 9 | 2 |
| Potvin, Joseph Alfred—Holyoke, Mass. | 7 | 5 |
| Précourt, Israël—Boulanger—West Port, Mass. | 15 | 2 |
| Provencher, A. Omer—Charpentier—Waltham, Mass. | 4 | 2 |
| Racette, Joseph—Industriel—Alpena, Mich. | 10 | 6 |

| | | |
|---|---|---|
| Racicot, Jacques—Jardinier—St. Johnsbury, Vt. | 8 | 3 |
| Raymond, Francis—Cultivateur—Rutland, Vt. | 14 | 2 |
| Rhéaume, Edmond—Peintre-décorateur—Fall River, Mass. | 12 | 2 |
| Rhéaume, Frédéric—Courtier Immeubles—Détroit, Mich. | | 4 |
| Richard, Joseph—Médecin—Dover, N. H. | 9 | 3 |
| Rondeau, Joseph—Cultivateur—New Port Center, Vt. | 12 | 2 |
| St-Amant, André | | 3 |
| St-Georges, Ulric—Menuisier—Worcester, Mass. | 11 | 4 |
| St-Georges, William—Epicier—Fall River, Mass. | 8 | 3 |
| Sansoucy, Abraham—Pompier—Woonsocket, R. I. | 11 | 5 |
| Soucy, Théophile G.—Cultivateur | 15 | 2 |
| Taupier, Joseph—Journalier—Holyoke, Mass. | 12 | 2 |
| Thériault, Fred—Journalier—Van Buren, Maine | 14 | 2 |
| Thibault, Amédée—Marchand—St. Albans, Vt. | 9 | 7 |
| Thibault, Pierre—Barbier—Auburn, Maine | 12 | 5 |
| Tremblay, Edouard—Ouvrier—Merrimac, Mass. | 11 | 5 |
| Trottier, Eugène—Manchester, N. H. | 8 | 6 |
| Turcotte, Désiré—Cordonnier—Somersworth, N. H. | 11 | 3 |
| Turcotte, Randolph—Cultivateur | 14 | 2 |
| Turcotte, Joseph—Tisserand—St-Joseph Caswell, Maine | 11 | 2 |
| Vaillancourt, Alphée—Ouvrier—Winterville, Maine | 13 | 2 |
| Vallières, Amédée—Marchand—Biddeford, Maine | 13 | 2 |
| Violette, Laurent B.—Charpentier—Van Buren, Maine | 13 | 3 |
| Violette, Léo E.—Journalier—Van Buren, Maine | 8 | 2 |

## VII

### Monument de Mgr Provencher

### Saint-Boniface, Manitoba

Au lendemain de son cinquantenaire, la Société Historique de Saint-Boniface, au Manitoba, entreprenait le projet d'un monument à la mémoire de Mgr Norbert Provencher, fondateur de l'église de l'Ouest canadien. La société organisait la fête du dévoilement du monument, érigé dans le cimetière, en face de la cathédrale, non loin du tombeau de Louis Riel, dimanche le 9 août. Plusieurs milliers de personnes assistaient, à l'issue d'une messe pontificale, célébrée par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, alors que S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec prononçait le sermon, à l'occasion du centenaire de la mort de Mgr Provencher. Cette manifestation coïncidait avec la tenue du Ve congrès de l'ACELF, l'Association Canadienne des Educateurs de Langue française et le voyage de la Liaison Française dans l'Ouest.

M. l'abbé Antoine d'Eschambault, président de la société présidait. Mgr Paul Mayrand, p. d. (Drummondville) et l'hon. Douglais Campbell, premier ministre de la province du Manitoba prononçaient des allocutions. S. E. le Cardinal Léger prononçait la prière et S. E. Mgr Arthur Béliveau, le vénéré archevêque de Saint-Boniface dévoilait le monument dont le relief sera sculpté prochainement. Sur la pierre se lisait l'inscription: "*Provencher Pasteur et Evêque. Il établit et affermit le siège de Saint-Boniface, Mère de toutes les églises ultérieures. Né 1787—mort 1853.*"

A titre de président du Conseil de la Vie française en Amérique et comme président de la Société Historique Franco-Américaine, l'abbé Adrien Verrette prononçait l'éloge suivant: "*Hommage de tout un peuple*".

"*En cette année centenaire de la mort de Mgr Joseph Norbert Provencher, il convenait que notre peuple rende hommage à la mémoire de ce grand pontife de l'Eglise en Amérique, premier évêque de la Rivière Rouge et père fondateur de l'église de Saint-Boniface. Bossuet n'a-t-il pas écrit: "l'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes*".

*La présente cérémonie vient mettre de nouveau en relief la vie et les labeurs de ce géant de la Foi que l'Eglise de nos pères se plait à compter parmi les plus illustres de ses chefs, à la suite des Laval, des Plessis, des Bourget, des Taché, des Langevin et des Latulippe.*

*Sur l'invitation de S. E. Mgr l'archevêque coadjuteur, en présence de cette auguste assemblée, en cette heure vraiment solennelle, nous*

*évoquons avec admiration la figure si noble et si imposante de cet* "envoyé de Dieu", *qui un jour, dans ces immenses plaines, vint instaurer le règne du Christ dans les âmes.*

*Longtemps après les courses hardies de La Vérendrye, de ce qui fut une première semence pénible, plus de vingt diocèses ont été taillés dans ce riche butin. Grand serait aujourd'hui l'étonnement de Mgr Provencher à la vue d'une telle croissance! Mais n'avait-il pas un peu entrevu cet avenir, lorsqu'au lendemain d'une inondation, qui avait presqu'anéanti son oeuvre naissante, il s'était écrié:* "Ce pays, aujourd'hui sauvage, deviendra un grand pays; vos enfants le verront!" *C'est que la vérité et la croix y avaient déjà fixé les racines de leur inépuisable fécondité.*

*Remercions cet apôtre incomparable, qui se disait avec humilité en 1818, incapable d'affronter une tâche si lourde, d'avoir aussi généreusement répondu à l'appel du Maître. C'est que le Ciel lui avait tendu les filets de ses insondables desseins.*

*Ce n'est pas tant le missionnaire aux mains rugueuses et à la soutane usée que nous voulons admirer; celui qui se fit menuisier, constructeur, architecte, catéchiste et voyageur; celui qui souleva de ses mains les pierres de sa cathédrale, de son collège et de ses institutions. Ce travail héroïque, combien de prêtres, de religieux et de colons l'ont crânement accompli au cours de notre histoire, pour refouler des rives du Saint-Laurent la grande forêt!*

*Ce que nous voulons glorifier, c'est bien le pontife à la taille altière et majestueuse, au coeur à la fois magnanime et tenace, qui, malgré les privations, les angoisses, les disettes et souvent le dénûement complet, sonda la plaine avec une confiance inébranlable, pour y établir l'oeuvre du Christ sur des bases solides et durables.*

*Quelle joie pour nous, ses fils, et ses continuateurs de saluer ce père dans son éternelle demeure, par la voix de notre affectueuse reconnaissance! A la vérité, c'est donc tout un peuple qui lui adresse ce témoignage de gratitude et d'admiration, et qui demande à ce grand travailleur du Seigneur d'obtenir pour nos oeuvres, ses oeuvres multipliées admirablement dans ces quatre provinces de l'Ouest, la faveur insigne de continuer tenacement et sans défaillance la volonté de Dieu et la fidélité des ancêtres.*

*Mais il arrive que ce grand pontife était aussi notre frère par le sang et la langue. Il voulut fonder une chrétienté vivante. Il savait naturellement que seul un dévouement total à ses enfants, avec le respect et l'enrichissement de leurs profondes traditions de vie catholique et française, pouvait leur obtenir les bienfaits de l'idéal chrétien.*

*Pour servir ses frères, il avait apporté du Québec une âme à la frappe française, et c'est lui qui décida, par sa présence, que désormais, la langue de ses pères qui était aussi la leur, avec toutes les valeurs humanisantes qu'elle porte dans ses vocables, s'implanterait dans l'Ouest pour y demeurer et pour claironner à jamais au dessus des blanches moissons.*

*Cette consigne, qui l'avait fait le grand protecteur des intérêts éducationnels de ses compatriotes, avec quelle ferveur S. E. Mgr Béliveau, en 1918, voulut la réaffirmer, à l'occasion du Centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher, lorsqu'il écrivait dans son mandement pastoral:* "nous ne cesserons avec calme et dignité, de revendiquer nos droits dans le double domaine de l'école et de la langue. Nous nous efforcerons de rester fidèles à la pensée de nos prédécesseurs."

*Mgr Provencher a été surtout l'homme de la prière et du sacrifice parfait. Sa parole pleine de charité, de mansuétude et d'humilité, enveloppe encore toutes les générosités de la fidélité franco-manitobaine, comme elle soutenait le courage des fondateurs. Bénissons le Seigneur de nous avoir donné un tel modèle.*

*Près des cendres de cet apôtre vénéré, sur cette terre sanctifiée par ses labeurs, à un siècle d'éloignement, jurons de demeurer fidèles à l'idéal chrétien qu'il nous a légué. C'est ainsi que le souvenir impérissable de ses vertus, les leçons séduisantes de son incomparable apostolat, les promesses de son éternelle vigilance nous aideront à guider notre route et à édifier dans nos âmes ces monuments vivants, qui justifieront celui que nous confions aujourd'hui à la postérité, symbole des grandes fidélités, qui allumèrent le courage de nos devanciers et qui conserveront nos vies catholiques et françaises au service de Dieu et de la Patrie, dans la paix, la tolérance et la charité.*

## Echos des Sociétés Historiques

*L'Institut d'Histoire de l'Amérique française (Montréal)*

Sous la présidence de son fondateur, le chanoine Lionel Groulx, l'Institut tenait sa réunion annuelle, le 18 avril, à la Bibliothèque Municipale de Montréal, "*avec une assistance plus nombreuse, des discussions opportunes et bien conduites: travaux fort goûtés par l'auditoire.*"

Avec ses nombreuses sections, l'Institut est devenu un peu comme la centrale des échanges entre les diverses sociétés historiques. Les travaux au programme: "*Une illustre plagiaire: François Perrin du Lac*", Fernand Grenier; "*Les Archives acadiennes*", René Beaudry csc; "*L'Episcopat de Mgr de Saint-Vallier*", Alfred Rambaud; "*D'une transmigration des Canadiens en Louisiane après 1760*", chanoine Groulx.

Le banquet avait lieu à l'hôtel Queen's. M. le maire Camillien Houde, S. E. Mgr Percival Caza et Mgr Olivier Maurault, p. a., étaient les invités d'honneur. Le R. P. Robert Valois, csv., était le conférencier: "*L'Ecole des Chartes*".

La chronique de l'institut, publiée dans la revue, fait voir son progrès. On affirmait "*en peu de temps nous avons groupé, autour de l'oeuvre, une solide équipe qui nous permet d'affronter l'avenir sans crainte*". La revue terminait son VIIe volume avec la livraison de mars 1954, quatre numéros avec un total de 604 pages et un index général, préparé par Gérard Malchelosse. L'abonnement est de $5.00 par année, 261, avenue Bloomfield, Outremont, Montréal.

*La Société Historique du Saguenay:* L'une des plus actives sociétés d'histoire sur le continent est bien celle qui rayonne dans le royaume du Saguenay. Lors de sa 300e réunion, tenue à Chicoutimi, le 14 mars, Mgr Edmond Duchesne, fondateur, en résumait les modestes débuts et attribuait avec fierté, tout le succès et le travail, au dévouement de l'infatigable président, monsieur le chanoine Victor Tremblay.

Au cours de son rapport, le président ajoutait: "*Nous voudrions avoir des membres partout, pour que partout il y ait quelqu'un qui fasse penser à ne pas détruire les papiers et les choses qui peuvent servir à l'histoire des familles, des paroisses et de toutes ces institutions d'ordre religieux, éducationnel, social, économique, qui, sans tapage, bâtissent notre pays. Il faudrait des membres de la Société Historique partout aussi pour empêcher les gens d'ignorer son existence et de perdre la chance de bénéficier des services qu'elle peut leur rendre. .... Car elle accomplit une oeuvre. Elle commence par recueillir, conserver et classifier tout ce qui peut renseigner sur l'histoire, c'est le premier travail à faire, parce que l'histoire vraie, profitable, est celle qui rend compte de ce qui s'est fait réellement, et cela ne s'invente pas; mais toute cette*

*matière documentaire et tout cet effort de classification méthodique a pour but de servir; de servir à comprendre le passé pour voir clair dans l'orientation de l'avenir. La devise de notre société historique: "Je dévoile", et son motto: "Pour l'avenir je parle du passé", ne sont pas seulement des mots de façade, mais l'expression du principe actif qui l'anime comme l'âme anime le corps et règle ses opérations."*

Pour donner une idée du travail accompli depuis vingt-cinq ans, la société a à son actif: 5,000 volumes et 1,700 brochures; 7,800 documents formant 58,000 pages; 1,500 dossiers donnant 150,000 pages; 10,000 pages de découpures; 116 collections de journaux publiés dans la région; 18,000 photographies; 450 mémoires de vieillards, précieux pour préciser l'histoire des familles et faciliter l'étude du folklore; 3,700 pièces de musée; 14 publications; 18 bulletins, 1,350 articles et 270 conférences.

Au compte des publications: 1—*"Le Temps de Jacques Cartier"*, causeries historiques, abbé Victor Tremblay, in-8,130p, table (1934); 2—*"Ici ont passé"*, (Le monument du Coteau du Portage), in-8,40p, (1937); 3—*"L'Histoire du Saguenay"*, depuis l'origine jusqu'à 1870, rédigée en collaboration, Tome I, in-8,331p, Edition du Centenaire (1938); 4—*"Saint Alexis de Grande-Baie"*, l'abbé Eugène Otis, Ph. L., in-8,48p, (1938); 6—*"Mon fleuve et ma cité"*, Laurent Tremblay, o. m.i., in-8,68p, (1942); 7—*"Bon Désir"*, un coin de la paroisse des Bergeronnes, abbé Victor Tremblay, in-8,48p, (1945); 9—*"Les Oblats au Saguenay"*, abbé Victor Tremblay, in-8, (1944); 10—*"Les Escoumins"*, abbé René Bélanger, in-8,58p, (1946); 11—*"L'Evangélisation du Saguenay par les Jésuites, 1641-1782"*, une épopée ignorée, abbé Victor Tremblay, in-8,15p, (1946); 12—*"La plus ancienne famille du Saguenay"*, J. Allan Burgesse, in-8,40p, (1948); 13—*"Une pionnière du Yukon"*, M. Bobilier, o.m.i., in-8,85p, (1948); 14—*"Rivière-du-Moulin"*, esquisse de son histoire religieuse, Léonidas Bélanger, in-8,70p, (1953).

*La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique.* Elle tenait son 20e congrès annuel, à Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, à l'occasion du centenaire de l'Université St. Francis Xavier. Les réunions furent présidées par monsieur le chanoine Victor Tremblay, qui fut élu président. Dans la section française les travaux suivants furent présentés: L'Encyclique *"Affari vos"* de Léon XIII par le R. P. Thomas Charland, o. p.; *"L'Acadie religieuse en 1755"*, R. P. René Beaudry, csc.; *"Les Eudistes et le développement de l'Eglise en Acadie"* Marcel Tremblay, cjm.; *"Mgr Labelle, apôtre de la colonisation et fondateur de diocèses"*, Lionel Bertrand, m.p.; *"Mgr Thomas Cooke, missionnaire de la Baie des Chaleurs 1817-1823"*, abbé Edgar Godin; *"Le Père F. X. J. Michaud, grand curé, bâtisseur et organisateur"*, Marguerite Michaud.

*La Société Historique de Montréal* tenait sa réunion annuelle, le 28 janvier, en la salle de la bibliothèque municipale pour recevoir le rapport des travaux accomplis et faire le choix de ses officiers. M. Jules Bazin présentait un rapport détaillé sur l'état des manuscrits, des collections documentaires et de la bibliothèque de la société. Le bureau élu comportait: Mgr Olivier Maurault, p. a., président; Jean Jacques Lefebvre, vice-président; Gabrielle Carrière, secrétaire; Gaston Dedome, trésorier; Jules Bazin, bibliothécaire; Me Victor Morin, Léon Trépanier, J. Alfred Perreault, l'abbé Adélard Desrosiers et Rosario Fortin, directeurs.

*La Société Historique de Québec.* A sa réunion de janvier, M. Sylvio Dumais, l'un des membres actifs, résumait *"l'état présent des recherches sur le tombeau de Champlain"*. Il conclut son étude en déclarant que depuis 7 ans, la société poursuit son travail en utilisant toute la documentation fournie par ceux, qui, depuis au moins cent ans, cherchent à éclaircir ce mystère autour du tombeau du fondateur de Québec. Il ajoute: *"les travaux reprendront en mai prochain* (1953). *Des fouilles scientifiques seront effectuées à l'intérieur des fondations présumées de la chapelle Champlain (dans la cour du restaurant "Aux Délices"); elles permettront de les identifier avec précision. Sont-elles bien celles de la chapelle construite en 1636, puis rebâtie en 1640, pour abriter les restes du fondateur de Québec? Les ossements de Champlain ont-ils été exhumés du sous-sol de cette chapelle ou y reposent-ils encore? Les fouilles de mai prochain apporteront une réponse à ces deux questions"*.

La société publiait son 5e cahier d'histoire. La collection des *"Cahiers d'Histoire"* comprend: 1—*"Vieilles Maisons de Québec":* première série; a) La maison de Louis Jolliet, b) La maison Cadet, c) L'hôtel Louis XIV (1947) par l'abbé Honorius Provost. 2—*"Bois de Coulonge"*, 1950, par Clément Dussault. 3—*"Notre héritage historique"*, 1951, par Silvio Dumas et Marcel Trudel. 4—*"Québec et son évolution"*, essai par Gérard Morisset, 1952. 5—*"Une petite Québécoise devant l'histoire":* Mère Catherine de Saint Augustin (1953) par le chanoine Lionel Groulx.

*La Société Historique du Nouvel Ontario (Sudbury).* La société inaugurait en janvier une série de conférences mensuelles sur l'histoire du Canada. La première série comportait six cours sur le *Régime Français.* Au compte de ses publications, la société ajoutait les numéros 25 et 26. La collection complète est très intéressante et précieuse. Elle comprend: 1—La Société Historique du Nouvel Ontario; 2—Aperçu sur les origines de Sudbury; 3—Faune et mines régionales; 4—Chelmsford, Coniston, Chapleau; 5—Familles pionnières; 6—Fondateurs du diocèse du Sault-Sainte-Marie; 7—Flore régionale et industrie forestière;

8—Verner et Lafontaine; 9—Couvent FFCF, Orphelinat à Sudbury; 10—Saint-Ignace II et Welland; 11—Vieux remèdes au tribunal de l'histoire; 12—L'histoire de Sturgeon Falls; 13—Jean Nicolet, Nicolas Point, Toronto; 14—Gloires Ontariennes: Saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant; 15—Gloires Ontariennes: Saints Antoine Daniel, Charles Garnier et Noël Chabanel; 16—Trois grands hurons; 17—Folklore Franco-Ontarien I; 18—Région agricole Sudbury-Nipissing; 19—North Bay et les Jumelles Dionne; 20—Folklore Franco-Ontarien II; 21—Notre Histoire en Cinq Actes; 22—Timmins, métropole de l'or; 23—Bonfield, Astorville, Corbeil; 24—Blind-River, Blezard Valley; 25—Contes populaires franco-ontariens; 26—Paroisse Sainte-Anne de Sudbury.

Ces cahiers de 48 pages environ établissent une histoire assez complète des franco-ontariens du nord Ontario. Cette documentation est d'une grande valeur.

*La Société Historique d'Amos.* La plus jeune des sociétés d'histoire, fondée le 7 mai 1952. Elle a pour but de retracer surtout l'histoire de cette localité qui se confond naturellement avec les débuts de l'Abitibi. L'exécutif de la fondation comprend: Mgr J. O. V. Dudemaine, président d'honneur, le docteur Joseph Dion, président, l'abbé Jean-Marie Roy, secrétaire, Jean-Paul Gariépy, adjoint, abbé Jean-Marie Pageau et Yvon Limoges, conseillers. La société a établi son siège social au séminaire d'Amos.

*La Société Historique de la Vallée du Richelieu.* Elle publiait son premier cahier d'histoire, reproduisant le texte d'une conférence, prononcée le 26 avril 1953, à Iberville, par Mgr Arsène Goyette, p. d. *"Iberville il y a cent ans".*

*L'Institut Français de Washington.* La 43e réunion annuelle avait lieu le 21 novembre, dans les salles des American Sons of the American Revolution, à Washington, D. S., sous la présidence de Measmore Kendall, vice-président. Le secrétaire Jules A. Baisnée soumettait un projet de dissolution de l'Institut, préparé par la firme Spaulding, Reiter & Co. On remettait la décision à l'an prochain. Les amis de l'Institut espèrent qu'une formule permettra de continuer la vie de cet organisme, qui a certainement rendu d'immenses services aux relations Franco-Américaines.

Dans son bulletin, Nouvelle Série, Numéro 3, in-8,136p, décembre 1953, les articles suivants paraissent: *"Franco-American Studies",* a current bibliography, préparée par Joseph M. Carrière, John Francis McDermott et Howard C. Rice Jr., des universités de Virginie, de Washington et de Princeton; *"La double victoire, poème dédié à madame la comtesse de Rochambeau",* soit *"The Yorktown Campaign in*

*Verse"*, Howard C. Rice; *"David Bailie Warden, A bibliographical sketch of America's cultural ambassador in France, 1804-1845"*, Francis C. Haber; *"Franklin's lost letter on the Cincinnati"*, Durand Echeverria.

*La Société Généalogique C. F.* Avec le 4e fascicule, elle terminait en juin, le Ve volume des *"Mémoires"* et *"Le Mois Généalogique"* complétait son VIe volume, comme organe officieux. La société compte plusieurs secteurs très actifs dont Montréal, Québec, Ottawa-Hull, Trois Rivières qui tiennent des réunions régulières. Le travail accompli par la société grandit toujours. Avec plus de 900 membres intéressés, il est certain que l'orientation que prend cet organisme généalogique l'en fait l'un des plus importants gardiens de notre présence française en Amérique. La Société Généalogique est certainement au nombre de nos grandes créations et il faut nous réjouir de son existence et de sa croissance dans l'art si précieux de retracer la filiation de nos familles.

A son premier congrès, tenu au pavillon Mgr Vachon, à Québec, les 16 et 17 mai, le R. P. Archange Godbout, o.f.m., président fondateur, dans un rapport faisait la revue des dix premières années de la société. En plus de la collation des diplômes des nouveaux membres émérites, l'abbé W. J. Laverdière, M. le chanoine Victor Tremblay et M. Léon Roy, trois communications étaient présentées au cours des assises: *"L'Ecole de Chartres"*, Robert Valois csv., *"L'importance du microfilm"*, Raymond Denault et *"Vue d'ensemble de nos dix ans"*, Archange Godbout, ofm.

*Le Bulletin des Recherches Historiques.* Complétant sa 59e année, sous la direction d'Antoine Roy, le bulletin avait à déplorer la mort de son fondateur Pierre-Georges Roy, décédé le 4 novembre et déclarait: *"pendant plus de soixante ans, cet homme a fourni un labeur immense. Il a accumulé des trésors d'érudition et projeté des clartés nouvelles sur la vie de nos ancêtres et sur presque toutes les époques et les choses de notre histoire. Il a conçu et édifié des oeuvres fortes et substantielles."* Pierre Georges Roy quittait la direction du bulletin en 1948. Il en confiait la direction à son fils Antoine Roy. Dans ces quatre livraisons, le bulletin de 1953 publiait nombre d'articles, continuant ainsi le sondage des archives du Québec.

*The Diocese of Burlington, Vermont: 1853*

*William Lucey, s. j., Records of the American*

*Catholic Historical Society of Philadelphia.*

Le centenaire de l'Eglise au Vermont fut commémoré, en fin de juillet, par des fêtes qui ne manquèrent pas d'éclat. Louis de Goesbriand, originaire de Bretagne et vicaire général du diocèse de Cleve-

land, fut sacré premier évêque de ce diocèse, le 30 octobre 1853 par l'archevêque de New York. Il venait prendre possession de son siège le 6 novembre suivant.

Il n'y eut pas grande place dans le décor centenaire pour la présence franco-américaine. Il est vrai que la présence du Cardinal Léger, archevêque de Montréal, donna un lustre particulier aux manifestations. Son Eminence déclarait que *"l'Eglise unit tous les peuples"*. Et le sens franco-américain est tellement anémié dans le Vermont qu'il eut été difficile de lui faciliter les moindres échos. N'empêche que des milliers de compatriotes sur les bords du lac Champlain ne sont pas particulièrement heureux du traitement qui leur est fait.

Dans une série de deux articles, publiés dans les *"Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia,* Vol XIV, No. 3, pp. 123-254 et No. 4, pp 213-235, le P. William Lucey ,s. j., professeur au collège Holy Cross (Worcester), a voulu reconstituer le tableau historique aux débuts du diocèse de Burlington. Ces pages sont à lire pour bien des raisons!

L'auteur ne manque pas de mentionner et de souligner à plusieurs reprises les deux principaux éléments nationaux, Franco-Américains et Irlandais qui ont constitué la trame du centenaire. Mais, comme il faut s'y attendre, malgré une apparente objectivité, l'accent irlandais y abonde. Et c'est toujours le même esprit qui anime les jugements des Irlandais à l'endroit des Franco-Américains. Ces derniers sont jugés en marge des grandes attestations de vie catholique aux Etats-Unis.

L'auteur résume bien la pensée irlando-catholique lorsqu'il écrit, page 144 *"The Irish and Franco-Américain were about equal in numerical strength when Vermont became a diocese, and that factor helps to explain why the history of the Catholic Church in this State was relatively free of the bitter conflicts between these two national groups and of the controversies between the Franco-Americans and the hierarchy which seriously disturbed other New-England dioceses."* Et cette opinion devient loi pour faire son petit chemin jusque dans les chancelleries romaines. Toujours les Franco-Américains qui sont dans le tort, mais on ne parle pas des injustices qui leur ont été infligées.

Et plus loin l'auteur ajoute encore pour justifier l'assimilation et expliquer la disparition désirable des Franco-Américains, expliquant l'attitude de ces derniers il déclare: *"Indeed, the Irish had little sympathy for the Franco-Americans who insisted on the retention of language in order to retain the Catholic faith. Had they not lost their language without losing the faith? Serious clashes resulted, and more serious schisms disturbed some dioceses and parishes."*

Pour établir le principe de la bonne entente, l'auteur ajoute encore: "*John Stephen Michaud, second bishop of Burlington, was a living example of the good that came from this enforced mingling. He was born in Burlington ... the son of Etienne Michaud, a Canadian immigrant, and Catherine Rogan, an Irish immigrant.*" L'on sait que ce dernier prélat était loin d'avoir des sympathies pro franco-américaines.

C'est ainsi que s'écrit, en sens unique, l'histoire sur le compte de ce groupe ethnique, qui réclame devant Dieu autre chose qu'un fanatisme qui semble être la force de ceux qui voudraient que le droit et la vérité soient toujours de leur côté. On se demande souvent, si les rôles avaient été renversés, et que les Irlandais avaient été dans la position d'aimer leur langue et de la conserver, de quelle façon ils auraient procédé.

J. B.

*Histoire de la Louisiane Française,* Tome Premier, *Le Règne de Louis XIV (1698-1715)* in-8,368p, cartes, tables, (Presses Universitaires de France), 108 boulevard Saint-Germain, Paris, par Marcel Giraud, professeur au collège de France. Dans cet ouvrage l'auteur se propose de fixer la présence française en faisant "*l'étude de la colonisation sédentaire et du peuplement*" c'est-à-dire "*la prise de possession du sol, les phases et les modalités de sa mise en valeur, la société qui prend naissance dans les espaces de la Louisiane, la vie intérieure des agglomérations qui se forment sur le littoral du Golfe et sur le cours inférieur et moyen du Missisipi, leurs rapports avec les tribus indigènes, les problèmes que le voisinage de ces dernières suscite aux représentants de la France*". Cet ouvrage appuyé sur une bibliographie considérable et charpentée est redigé d'une façon technique quoique très agréable à lire. Il apporte un intérêt nouveau dans l'étude de l'histoire de la Nouvelle-France qui se prolongea jusqu'à la rivière de Mobile. Ce document est précieux et il est digne de la réputation du professeur Giraud.

*Histoire de la Louisiane,* (de ses origines à nos jours, avec cartes et illustrations), in-8,446p; *Le Conseil de la Vie française en Amérique,* Université Laval, Québec, par *Antoine Bernard csv.* Cette histoire parut d'abord dans la revue *Vie Française* de 1949-1953. Elle a le mérite d'avoir semé un plus grand intérêt autour de l'existence de cet important ilôt de nos frères, un ilôt qui posséda un jour un puissant rayonnement français.

Certains maîtres reprocheront peut-être à l'auteur l'absence de la technique scientifique et aussi celle des sources etc. Ils considèreront peut-être cet ouvrage comme un simple essai qui doit s'endormir dans une vétusté précoce. Tout cela dépasserait le but de l'auteur, qui a simplement voulu faire aimer la Louisiane française et peut-être provoquer chez les louisianais un regain de fierté agissante.

Quoique très à l'aise dans les archives, M. Bernard a préféré raconter, et cela d'une façon très captivante, ce qu'il a puisé aux sources et les impressions qu'il a lui-même recueillies au cours de ses voyages de conférences en Louisiane.

D'ailleurs, sans prétention à une érudition impeccable, il ajoute au début de son étude "..... *et puis, écrire de la Louisiane où continuent de parler, de prier en français des milliers de nos frères par le sang, l'âme et le souvenir, n'est-ce pas faire oeuvre utile? N'est-ce pas s'associer aux forces du bien dans le monde? Quelques pages de synthèse, plongeant leurs racines dans le passé et portant à leur tige des faits, des conclusions du présent, ont chance d'être lues et de servir une cause louable.*"

L'auteur a donc rendu un grand service à tous ses frères de l'Amérique française. Quiconque veut connaître la Louisiane ou la visiter ne pourrait mieux faire que de parcourir ce volume. Il y apprendra des choses réconfortantes et comme le déclare M. Bernard en terminant sa synthèse: "*héritiers d'un même capital d'énergie humaine et de foi chrétienne, puissent Français du Nord et Français du Sud, mieux instruits des faits, des leçons du passé, continuer de se tendre la main et de cultiver une fraternité d'âme qui, par dessus les grands noms français du XVIIe siècle, nous rattache à la France, nous groupe parmi les nations dont le Prophète a chanté qu'elles seraient 'l'héritage du Christ'.*"

"*Ce qui demeure, après tout et par dessus tout, ce sont les promesses de la foi du Christ dont la langue française fut l'infatigable héraut, dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord! Une grande réalité reste gravée sur ce continent: la première évangélisation faite par des missionnaires, des martyrs de sang latin et français, témoins du Christ et du génie chrétien de la France, semeurs de courage, d'espérance, d'inlassable fidélité. Soyons dignes de ces Pionniers!*

Il appartenait au Conseil de la Vie française de répandre cet ouvrage dont les pages nous invitent, malgré tout, à une persévérance raisonnée.

Cet ouvrage paraît au moment où l'on rappelle le 150e anniversaire de l'achat de la Louisiane par les Etats-Unis. Un timbre anniversaire reproduit la signature de l'acte de vente à Paris, le 30 avril 1803 par Monroe, Livingston et Marbois. Ce fut le geste qui termina la présence officielle de la France en Amérique et qui modifia sûrement le status de la civilisation française sur le continent.

Quinze Etats furent taillés dans ce butin, jugé inutile par Napoléon Bonaparte, territoire qui permit l'expansion décisive des Etats-Unis jusqu'à la côte du Pacifique. Le tiers du territoire actuel du pays était vendu pour la somme de onze millions.

*Route de Champlain.* Titre d'un guide international de vacances, édité par l'Association *"Sur les Pas de Champlain"* et publié annuellement par *Le Droit* (Ottawa) dans le but de favoriser le tourisme des deux côtés de la frontière, en soulignant l'intérêt des sites historiques dont le parcours a été surtout inauguré par Champlain. Rédigé dans les langues française et anglaise, de grand format à 152 pages avec cartes, notices, historiques, illustrations et routes, le guide veut faciliter le tourisme en offrant toute l'information nécessaire. Dans une note liminaire, il est déclaré que *"l'Association sur les pas de Champlain" a été formée en vue d'encourager entre Canadiens et Américains des deux langues, la bonne entente qui s'est de plus en plus manifestée pendant et depuis la seconde grande guerre. Elle invite les gens de langue anglaise à visiter les pèlerinages et sites historiques du Québec pour qu'ils puissent comprendre l'importance de garder la culture et l'héritage historique des Canadiens-français. Elle veut d'autre part, encourager ceux-ci à visiter les régions habitées par les Canadiens anglais et les Américains, afin d'accentuer cette bonne entente, d'intensifier l'unité canadienne. La route de Champlain traverse le Québec, le Vermont, l'Etat de New York et la province d'Ontario. C'est la grande route de l'histoire et l'itinéraire de voyage le plus intéressant et le plus agréable de l'est de l'Amérique du Nord."*

*"La Fayette, soldat de deux patries"*, par Maurice de la Fuye et Emile Albert Babeau, in-8,292p, Amicot-Dumont, Paris, 1953: Collection *Présence de l'Histoire"*, dirigée par André Castelot. Il est assez difficile de faire la part du mérite d'un chacun dans un ouvrage rédigé en collaboration ou en équipe.

La vie de La Fayette continue d'intéresser deux continents. Les Américains y apportent en général plus de parade que de conviction. Il arrive que Gilbert de Motier de La Fayette, fils du marquis Gilbert de La Fayette et de Marie-Louise Julie de La Rivière joua un rôle assez important dans la naissance des Etats-Unis. Il porta ensuite son dévouement à la liberté à ses frères de France, au cours de la révolution française de 1789.

La Fayette a-t-il fait plus de bien que de mal à sa patrie? Il avoua un jour qu'il commença à réussir, le jour où il fut initié à la francmaçonnerie américaine. Il en fut l'un des grands maîtres des deux côtés de l'océan. Il avait épousé une catholique très pieuse, Adrienne de Noailles, fille du duc d'Ayen. L'abbé Paul de Murat, un cousin, avait célébré le mariage, le 11 avril 1774. La Fayette avait seize ans et six mois, et Adrienne, 13 et 5 mois. Il décédait le 20 mai 1834 à l'âge de 77 ans et les funérailles eurent lieu en l'église de l'Assomption. Son épouse qu'il avait adorée l'avait précédé dans la mort. Il fut inhumé près d'elle dans le petit cimetière de Picpus. Il avait voulu être déposé dans la terre

américaine qu'il avait rapportée avec lui, lors de son dernier voyage en Amérique, en 1825. Sur sa pierre tombale on lit encore son nom et l'inscription: Lieutenant Général, membre de la chambre des Députés."

En liminaire, les auteurs ont écrit: *"parmi les personnages de notre histoire, il en est peu qui furent aussi aimés et aussi haïs que Gilbert de La Fayette. Celui qu'on a nommé le héros des Deux Mondes a cherché toute sa vie le règne de la Liberté dans le maintien de l'ordre. ..... Par son action, La Fayette a-t-il servi ou compromis la cause qui lui tenait tant à coeur? L'objet de cette étude est de contribuer à réunir les éléments d'un procès qui n'est pas encore jugé".*

Cet ouvrage sur La Fayette est rédigé sérieusement et révèle de nouveaux aspects de cette vie mouvementée. Les sources sont indiquées. La lecture en est captivante.

*Les Cahiers des Dix,* No 18, Montréal, in-8,252p, portrait de Pierre Georges Roy, Index général (Malchelosse).

Dans la préface, Mgr Olivier Maurault écrit *"je ne crois pas me tromper en disant que ce XVIIIe Cahier vous fournira une lecture variée et instructive. Certains chapitres comptent parmi les mieux réussis de la collection. L'ensemble illustre à merveille le tempérament du Groupe des Dix qui, malgré ses pertes, a su se renouveler et continuer son oeuvre. Sur le coup de l'épreuve, que Dieu lui prête vie".*

En effet, les *"Cahiers des Dix"* sont toujours très intéressants et présentés dans une belle toilette littéraire et typographique. Ils suscitent un fort intérêt autour de notre histoire. Même si tous les travaux ne sont pas d'égale valeur, la collection constitue une utile et précieuse addition à nos recueils.

Le groupe déplorait la perte de l'un de ses fondateurs, titulaire du VIIe fauteuil, Pierre Georges Roy. En évoquant sa mémoire, Me Victor Morin écrit: *"qui donc recueillera désormais les 'petites choses' de notre histoire afin d'en dégager les aspects pittoresques à l'intention des générations futures? Qui donc s'usera les yeux à déchiffrer les pages jaunies de nos vieux grimoires pour en tirer de l'obscurité les faits et gestes de nos devanciers, afin que les écrivains puissent en édifier la 'grande histoire' d'un pays en plein essor de développement. Telle est, en effet, la tâche à laquelle Pierre Georges Roy a consacré toute une vie bien remplie."*

## Titulaires de la Médaille "Grand Prix"

1934 Jean Charlemagne Bracq (Keene, N. H.)
1936 L'Etoile (Lowell, Mass.)
1936 Le Messager (Lewiston, Maine)
1936 L'Indépendant (Fall River, Mass.)
1937 Mgr Camille Roy (Québec)
1939 S. E. le Cardinal Villeneuve, o.m.i. (Québec)
1939 L'Avenir National (Manchester, N. H.)
1945 Jean-M. Garand (Springfield, Mass.)
1947 J.-Ubalde Paquin, M. D. (New Bedford, Mass.)
1947 Corinne Rocheleau-Rouleau (Montréal)
1950 Adolphe Robert (Manchester, N. H.)
1950 Juge Eugène-L. Jalbert (Woonsocket, R. I.)
1950 Juge Arthur-L. Eno (Lowell, Mass.)
1950 Mgr F.-X. Larivière, P. D. (Marlboro, Mass.)
1950 Me Henri T. Ledoux (Nashua, N. H.)
1951 Philippe Armand Lajoie (Fall River, Mass.)
1951 Yvonne Le Maître (Lowell, Mass.)
1951 R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c. (Central Falls, R. I.)
1951 Le Phare (Woonsocket, R. I.)
1951 Pierre Herménégilde Huot (New York)
1951 Abbé Paul-Emile Gosselin (Québec)
1952 Georges-Alphonse Boucher, M. D. (Brockton, Mass.)
1953 Le chanoine Lionel Groulx (Montréal)

## Titulaires de la Médaille Guillet-Dubuque-Bédard

| | |
|---|---|
| M. Armand Cyr | le 20 novembre 1934 |
| M. Robert Lefebvre | le 26 octobre 1938 |
| Concours d'histoire de Fall River | le 2 avril 1939 |
| M. Josaphat Benoit | le 12 octobre 1939 |
| M. Antoine Clément | le 14 mai 1941 |
| Dr Georges-A. Boucher | le 19 novembre 1941 |
| Rosaire Dion-Lévesque | le 19 novembre 1941 |
| Soeur Mary-Carmel, s. m. | le 11 mai 1949 |
| M. Edouard Fecteau | le 23 mai 1951 |

## Médaille du Congrès de Québec gagnée par

| | |
|---|---|
| M. Alfred Desautels | le 27 juin 1937 |
| M. René Manès | le 27 juin 1937 |

## Membres Honoraires (1899-1953)

### Présidents d'honneur

Le major Edmond Mallet, élu le 1er septembre 1902.
S. Exc. Jules J. Jusserand, élu le 7 septembre 1903.
M. le prof. Gilbert Chinard, élu le 24 mars 1934.

### Vice-Présidents d'honneur

M. Gaston Deschamps, élu le 9 mars 1901.
M. Honoré Beaugrand, élu le 2 septembre 1901.
M. Hugues LeRoux, élu le 22 février 1902.
M. James Geddes, élu le 24 mars 1934.
M. Pierre Georges Roy, élu le 24 mars 1934.
M. l'abbé Adrien Verrette, élu le 3 novembre 1948.
M. le Dr Antoine Dumouchel, élu le 15 décembre 1949.

### Membres honoraires

S. Exc. Jules Cambon
M. René Doumic
M. Louis Fréchette
M. Frédéric Coudert
M. Edmond de Nevers
M. James Geddes
S. Exc. Curtis Guild fils
M. Henri Baulig
M. James Phinney Baxter
M. William Bennett Munro
Abbé Henri Beaudé
Abbé Camille Roy
M. Hector Garneau
M. Léon Dupriez
M. Ludovic Leblanc
M. Robert M. Johnson
Lt-col Paul Azan
Cap. Amman
M. François Veuillot
M. Ulric Barthe
Chanoine Emile Chartier
M. Régis Roy
Le R. P. Paul de Mangeleere, s. j.
M. Alfred Jeanroy
M. Etienne Gilson
M. Raoul Blanchard
M. Ferdinand Brunetière
M. Edouard Rod
M. Louis Herbette
M. Henri de Régnier
M. Télesphore St-Pierre
M. René Millet
Le R. P. Louis Lalande, s. j.
Dr N.-E. Dionne
M. Adjutor Rivard
M. Joseph-Edmond Roy
M. Albert Bushnell Hart
M. Alcée Fortier
M. Benjamin Sulte
M. Maurice de Wulf
Mgr Léon-Adolphe Lenfant
Abbé Thellier de Poncheville
M. Charles Cestre
Lt André Morize
Abbé Lionel Groulx
M. Henri Guy
M. Aegidius Fauteux
M. Louis J. A. Mercier
M. Pierre-Georges Roy
M. Louis-Philippe Geoffrion
M. Jean-Charlemagne Bracq
M. Gilbert Chinard

M. Paul Hazard
M. Léon Vallas
Le R. P. Engelbert, a. a.
M. Henri Bergeron
M. Emile Lauvrière
M. Jean-Etienne Maigret
M. J.-G. LeBoutillier
S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i.
M. François Brière
Le R. P. J.-V. Ducattillon, o. p.
M. Jean Seznec
M. Séraphin Marion
Le R. P. Pierre Goube, s. j.
Le Dr Robert Goffin
Le prof. René de Messières
Mgr Georges Chevrot
M. Albert Chambon
Mgr Joseph Guérin
Abbé Albert Tessier
Chanoine Arthur Sideleau
M. Jean Bruchési
Le duc de Bauffremont
M. Max Vivier
M. Damase Potvin
M. Emile Vaillancourt
Le R. P. Henri Lalande, s. j.
Mgr L.-J.-A. Doucet
Mgr Olivier Maurault, p. s. s.
S. Exc. René Doynel de St-Quentin
M. Félix Desrochers
Me André Lafargue
M. Gustave Lanctôt
Le prof. Arsène Croteau
M. J.-Henri Frenière
S. Exc. Dantès Bellegarde
Me Roger Picard
Frère Antoine Bernard, s.c.v.
M. Henry Longfellow Dana
M. Luc Lacoursière
L'hon. Omer Côté
Le T. H. Louis St-Laurent
Abbé Paul-Emile Gosselin
Mgr Félix-A. Savard

## Membres Correspondants

M. Gaston Deschamps, élu le 9 mars 1901.
M. William Frederic Osborne, élu le 2 septembre 1901.

## Nos conférenciers et orateurs

*Par ordre alphabétique jusqu'au quarantenaire*

Le lt-col. Paul Azan, Ulric Barthe, Henri Baulig, James-P. Baxter, Abbé Henri Beaudé, Dr J.-Armand Bédard, Alexandre Bélisle, Hector-L. Bélisle, Josaphat Benoit, Raoul Blanchard, J.-O.-D. de Bondy, Dr Georges-A. Boucher, Jean-Charlemagne Bracq, Chanoine Emile Chartier, Prof. Gilbert Chinard, Gaston Deschamps, Félix Desrochers, R. P. Engelbert Devincq, a. a., N.-E. Dionne, Hugo-A. Dubuque, R. P. J.-V. Ducattillon, o. p., Léon Dupriez, Aegidius Fauteux, J.-Arthur Favreau, Alcée Fortier, Hector Garneau, Alphonse Gaulin, James Geddes fils, Louis-Philippe Geoffrion, Abbé Lionel Groulx, S. Exc. Curtis Guild fils, Henri Guy, Albert Bushnell Hart, Paul Hazard, Francis Hurtubis fils, Alfred Jeanroy, Louis-J. Jobin, Robert-M. Johnston, André Lafargue, R. P. Henri Lalande, s. j., R. P. Louis Lalande, s. j., S. Exc. Mgr Léon-Adolphe Lenfant, Hugues Le Roux, le major Edmond Mallet, R. P. Paul de Mangeleere, s. j., Charles-J. Martel, Mgr Olivier Maurault, p.s.s., Louis-J.-A. Mercier, René Millet, André Morize, William-B. Munro, Edmond de Nevers, Roch Pinard, Abbé Thellier de Poncheville, Damase Potvin, Henri de Régnier, Adjutor Rivard, Mgr Camille Roy, J.-Edmond Roy, Pierre-Georges Roy, Régis Roy, Télesphore-H. Saint-Pierre, le comte René Doynel de Saint-Quentin, Benjamin Sulte, Edouard Fabre-Surveyer, Emile Vaillancourt, Léon Vallas, François Veuillot, Elie Vézina, S. Em. le cardinal Villeneuve, Max Vivier, Barrett Wendell et Maurice de Wulf.

*Par ordre chronologique depuis 1941*

Jean Seznec, Gustave Lanctôt, Séraphin Marion, Arsène Croteau, R. P. Pierre Goube, s. j., Dr Robert Goffin, S. Exc. Dantès Bellegarde, René de Messières, Roger Picard, Mgr Georges Chevrot, Frère Antoine Bernard, c.s.v., Henry Wadsworth Longfellow Dana, Mlle Cécile Saint-Jorre, Mgr Joseph Guérin, Luc Lacoursière, Abbé Albert Tessier, l'hon. Omer Côté, chanoine Arthur Sideleau, le T. H. Louis St-Laurent, Jean Bruchési, Abbé Paul-Emile Gosselin, Mgr Félix-A. Savard, chanoine Lionel Groulx.

## Aux séances d'études du printemps depuis 1950

R. P. Thomas-M. Landry, o. p., Adolphe Robert, Antoine Clément, Abbé Adrien Verrette, Frère Wilfrid, Dr Louis-B. Amyot, Dr Ulysse Forget, Mlle Yvonne Le Maître, Thérèse SanSouci, Dr Gabriel Nadeau, Abbé Wilfrid Paradis et Dom Jean-Anselme Mathys, o.s.b.

## Autres membres, visiteurs ou amis qui ont contribué au succès de nos réunions ou de notre Bulletin

Me J.-H. Guillet, Me Wilfrid-J. Lessard, Dr Stanislas Martel,

Alexandre Goulet, Maximilienne Tétrault, Adolphe Robert, Mgr J.-B. Labossière, R. P. Léon Loranger, o.m.i., Henri Bergeron, Jean-Etienne Maigret, Antoine Clément, Me Télesphore Leboeuf, Joseph Lussier, Jules Savarin, abbé Adrien Verrette, Louis-J. Jobin, Mgr Louis-J.-A. Doucet, Jean-Georges Le Boutillier, François Brière, Mme Malaterre-Sellier, R. P. Rodolphe Martel, a. a., Bertrand-L. Plante, Mgr Stephen el-Douaihy, Dr Antoine Dumouchel, juge Edouard Lajoie, Robert Lefebvre, juge Arthur-L. Eno, Hector-L. Bélisle, Ernest Bournival, Me Henri-T. Ledoux, Dr Gabriel Nadeau, Edward-B. Ham, Antoine-J. Jobin, Jacques Ducharme, Me Adonat-J. Demers, Dr Thomas-Joseph Dion, Corinne Rocheleau Rouleau, Burton LeDoux, Yvonne Le Maître, Maxime-O. Frenière, Dr Paul Dufault, Nemo, abbé F.-X. Larivière, Dr Henri Gauthier, Saul Colin, Edouard Fecteau, juge Hugo-A. Dubuque, J.-Arthur Favreau, Dr Ulysse Forget, Jean-Jacques Lefebvre, abbé William-E. Drapeau, R. P. Thomas-M. Landry, o. p., Dr Omer E. Boivin, J.-Wilfrid Mathieu, Me Valmore-M. Carignan, William-N. Locke, Jean Picher, Dr Wilfrid-R. Delaney, R. P. Polyeucte Guissard, a. a., abbé René Constant, Louis Clapin, Rodolphe Carrier, abbé Joseph Boutin, abbé Camille Blain, abbé Georges-J.-C. Duplessis, juge Emile Lemelin, juge Edouard-J. Lampron, Me R. de Blois La Brosse et Léopold Lamontagne.

## Les membres du Bureau depuis 1899

### Présidents

Me J.-Henri Guillet, Lowell, 1899-1902.
Me Hugo-A. Dubuque, Fall-River, 1902-1904.
Me Joseph Monette, Lawrence, 1904-1906.
Dr J.-Armand Bédard, Lynn, 1906-1932.
Me Wilfrid-J. Lessard, Manchester, 1932-1934.
Dr J.-Ubalde Paquin, New-Bedford, 1934-1946.
Me Eugène-L. Jalbert, Woonsocket, 1946-1949.
M. l'abbé Adrien Verrette, Suncook, 1949.

### Vice-Présidents

M. Paul-A. Primeau, Me Hugo-A. Dubuque, Me Joseph Monette, Dr J.-Armand Bédard, Me Elphège Daignault, M. O.-Edmond Bélisle, M. l'abbé Henri Beaudé, M. le prof. William B. Munro, Me Wilfrid-J. Lessard, Dr J.-Ubalde Paquin, M. Louis-J. Jobin, Dr Georges-A. Boucher, Me Eugène-L. Jalbert, M. Joseph Lussier, Dr Antoine Dumouchel et Me Valmore-M. Carignan.

### Secrétaires

Me Alphonse Gaulin, Woonsocket, 1899-1905.
M. J.-Arthur Favreau, Boston, 1905-1933.
Prof. William Bourgeois, Boston, 1934-1936.
Prof. Alexandre Goulet, Boston, 1936-1937.
M. Antoine Clément, Lowell, 1937-1945.
Dr Gabriel Nadeau, Rutland, Mass., 1945.

### Secrétaires adjoints

M. J.-Arthur Favreau, Worcester, 1899-1905.
M. Hector-L. Bélisle, Lawrence, 1905-1920.
M. Louis-J. Jobin, Boston, 1920-1934.
R. P. Léon Loranger, o.m.i., Natick, 1934-1936.
M. Antoine Clément, Lowell, 1936-1937.
M. Arthur Milot, Woonsocket, 1937-1941.
M. Wilfrid Beaulieu, Worcester, 1941-1948.
Dr Roland Cartier, North Reading, 1948.

### Trésoriers

Dr Omer LaRue, Putnam, 1899-1906.
M. Louis-P. Turcotte, Lowell, 1906-1908.
Me J.-Henri Guillet, Lowell, 1908-1931.
L'hon. juge Arthur-L. Eno, Lowell, 1931-1949.
M. Antoine Clément, Lowell, 1949.

## Conseillers

Me Hugo-A. Dubuque, Me Emile-H. Tardivel, Dr Charles-J. Leclaire, M. Auguste-H. Jean, Dr A.-Wilfrid Petit, M. Hector-L. Bélisle, Dr A.-A.-E. Brien, Me Joseph Monette, Dr Joseph-H. Boucher, Dr G.-Tancrède Lamarche, Me J-Henri Guillet, Dr L.-P. de Grandpré, M. L.-P. Turcotte, Dr J.-Armand Bédard, M. Félix-A. Bélisle, M. Francis Hurtubis fils, M. Joseph Boucher, M. Alexandre Bélisle, M. Pierre Bonvouloir, M. J.-D.-O. de Bondy, Dr Noël-E. Guillet, Dr Omer LaRue, M. Alfred Bonneau, M. Louis-J. Jobin, M. Noé-L. Nadeau, Me Henri-T. Ledoux, M. Louis-E. Cadieux, M. J.-E. Lachance, M. Clarence-F. Cormier, Prof. William-B. Munro fils, Me Wilfrid-J. Lessard, Me Eugène-L. Jalbert, M. Eugène Bélisle, Dr J.-Ubalde Paquin, Dr Léon Vallière, M. Joseph Lussier, Me Albert-L. Bourgeois, Prof. Antonio Provost, M. Rodolphe Carrier, M. Adolphe Robert, Dr Georges-A. Boucher, M. le curé Philias Jalbert, Dr Omer-E. Boivin, M. le curé F.-X. Larivière, M. Josaphat Benoit, M. Arthur-E. Moreau, M. Donat Corriveau, Dr Antoine Dumouchel, Dr J.-B.-A. Falcon, Dr Albert Poirier, Dr Wilfrid-R. Delaney, M. Louis-P. Clapin, M. l'abbé Adrien Verrette, M. Antoine Clément, M. Wilfrid-J. Mathieu, M. Hector Cormier, M. Dolord Hamel, Dr Ulysse Forget, Me Valmore-M. Carignan, l'hon. juge Alfred-J. Chrétien, M. William Arseneault, Dr Benoit Garneau, M. le curé F.-X. Larivière, l'hon. juge Emile Lemelin, Dr Fernand Hémond, M. Valmore Forcier, R. P. Thomas-M. Landry, o. p., l'hon. juge Edouard-J. Lampron, M. Lucien SanSouci, M. Lauré-B. Lussier, M. Damase Brochu, Dr Oscar Perrault, Me Ernest-R. D'Amours, Mlle Rhéa-A. Caron et M. F.-Raymond Lemieux.

## La liste des membres à l'exercice de 1953-1954

*Amesbury, Mass.*

Me Laurie-A. Ebacher, 177 rue Elm

*Ann Arbor, Michigan*

Prof. Edward-B. Ham, Université du Michigan

*Belmont, Mass.*

Juge Raoul-H. Beaudreau, 151 route Rutledge

*Biddeford, Maine*

M. Edgar-R. Corneau, 173 rue South
Mme Edgar-R. Corneau, 173 rue South
M. Frédéric Deschambeault, 31 rue Crescent
Mme Frédéric Deschambeault, 31 rue Crescent
M. Georges-Henri DesRoberts, 121 rue Alfred
Me Robert-G. Lacroix, 127 rue Cleaves
Dr Oscar-W. Perrault, 30 rue South
Mlle Hélène Thivierge, 30A rue May

*Boston, Mass.*

Me Pierre Belliveau, 84 rue State
M. Damase-J. Brochu, 154 avenue Huntington
M. Rodolphe-E. Pepin, 58 route Fenwood

*Brattleboro, Vermont*

Dr Marius Peladeau, Brattleboro, Vermont

*Brockton, Mass.*

Dr Georges-A. Boucher, 20 avenue Clinton
M. Hector-E. Cormier, 210 rue Court
Me Alfred DeQuoy, 54 route Winifred
M. Horace-J. Grenier, 238 rue Court
M. René Janson-La Palme, 48 rue Fairfield
M. Richard-J. Potvin, 67 avenue Perkins

*Burlington, Vermont*

M. Jean Picher, 156 rue Saint-Paul

*Cambridge, Mass.*

M. Azade Arseneault, 16 rue Clay
M. William Arseneault, 60 avenue Rindge
M. Camille Beaulieu, 19 rue Haskell
Dr R.-Wilfrid Delaney, 6 rue Milton
Dr Albert Poirier, 2179 avenue Massachusetts

M. Elie-J. Poirier, 2179 avenue Massachusetts

*Central Falls, Rhode-Island*

Mme J.-A. Bonvouloir, 92 rue Clay
M. Léopold-F. Bonvouloir, 141 rue Illinois
Mme Léopold-F. Bonvouloir, 141 rue Illinois
M. Arthur-W. Héroux, 11 rue Ledge
M. Edgar-A. Langlois, 1060 avenue Lonsdale
M. Léo-E. Le Beau, 56 avenue Shawmut

*Chestnut Hill, Mass.*

R. P. Wilfrid Bouvier, s. j., Boston College
R. P. Joseph-D. Gauthier, s. j., Boston College

*Claremont, New-Hampshire*

M. Arthur-J. Rouillard, C. P. 34

*Danielson, Connecticut*

M. Valmore-H. Forcier, C. P. 294
M. F.-Raymond Lemieux, rue Dorrance

*Everett, Mass.*

M. Joseph-L.-A. Genest, 15 avenue Bellingham

*Fall River, Mass.*

Mme Donat Blanchette, 483 route Stafford
Dr Omer-E. Boivin, 187 rue North Main
R. P. R.-M. Burgess, o. p., au Canada
Mlle Rhéa-A. Caron, 32 rue Saucier
M. Louis-P. Clapin, 1353 rue Robeson
Mme Emile Cousineau, 663 rue Locust
Mme Julie de Champlain Lagassé, 256 rue Whipple
R .P. Thomas-M. Landry, o. p., 818 rue Middle
Mlle Annette Martineau, 341 rue Fourth
Mlle Marguerite Martineau, 341 rue Fourth
Dr J.-E. Mercier, 1621 rue South Main
Mme Célina Normand, 183 rue Hunter
Mme Albert-J.-F. Plante, 96 rue Rockland
Mme Anne-Marie St-Denis, 577 rue Middle
M. Marcel St-Denis, 104 rue East Main
Mme Marcel St-Denis, 104 rue East Main

*Farmington, New-Hampshire*

M. l'abbé Arthur-J. Dufour, 90 rue Central

*Fitchburg, Mass.*

M. W.-E. Aubuchon, 28 rue Rollstone

M. l'abbé Camille-A. Blain, 64 rue Dover
Dr J.-Armand Gélinas, 190 rue Milk, dans l'armée
M. Edmond-J. Tousignant, 117 rue Pine

*Gardner, Mass.*

Mgr Joseph-H. Boutin, 135 rue Nichols
Dr Alfred-P. Lachance, 66 rue Parker
Dr Raymond-E. Lévesque, 66 rue Parker

*Holyoke, Mass.*

M. l'abbé Pierre-H. Gauthier, 271 rue Chestnut
M. Joseph Lussier (maintenant à Adams, Mass.)
M. Roméo-D. Raymond, 433 rue Appleton

*Hudson, New-Hampshire*

R. P. J.-B.-A. Barette, o.m.i., Maison Oblate

*Leominster, Mass.*

M. J.-Henri Goguen, 163 rue Seventh
Dr Albert-L. Ménard, 81 rue Laurel

*Linwood, Mass.*

M. l'abbé Alvin-N. Gagnon, presbytère Bon-Pasteur

*Lowell, Mass.*

M. Louis-A. Biron fils, 235 route Mammoth
M. Antoine Clément, 195 rue West Sixth
M. l'abbé Georges Duplessis, 221 rue West Sixth
L'hon. juge Arthur-L. Eno, 219 Hildreth Building
Me Paul-R. Foisy, 174 rue Central
Mlle Estelle Landry, boulevard Pawtucket
M. Léon-A. Lavallée, 99 rue Harvard
R. P. Armand Morissette, o.m.i., 216 rue Nesmith
M. Joseph Peloquin, 834 rue Stevens
Dr Laval-U. Peloquin, 99 rue Harvard
Prof. Paul-H. Phaneuf, 559 rue Fletcher
M. Arthur-L. Turcotte, 555 rue Andover

*Lynn, Mass.*

Dr Elzéar Asselin, 38 avenue Atlantic
Mgr William-E. Drapeau, 7 rue Endicott

*Manchester, New-Hampshire*

M. Albert-F. Ballard, 294 avenue Lake
M. Albert-J. Beaudry, ci-devant 52 rue Concord
Le maire Josaphat Benoit, 23 rue Stearns
Me Gérard-O. Bergevin, greffier du tribunal

M. René-L. Bourcier, 212 rue Ray
M. Armand Capistran, 65 rue Ray
L'hon. juge Alfred-J. Chrétien, 1008 rue Elm
Me Jean-A.-L. Chrétien, 1008 rue Elm
Me Ernest-R. D'Amours, 795 rue Elm
M. l'abbé Doria Desruisseaux, 411 route Calef
Dr Jules-O. Gagnon, 160 rue Wilson
Mgr Napoléon-J. Gilbert, 117 rue Youville
M. Albert-W. Hamel, 48 rue Carpenter
M. Basil-A. Joannides, 105 rue Ray
M. Philippe LaRonde, 741 rue Silver
L'hon. juge Emile Lemelin, 944 rue Elm
M. Louis-Israël Martel, 693 rue Beech
M. Wilfrid-J. Mathieu, 52 rue Concord
M. l'abbé Wilfrid Paradis, 411 route Calef
Dr Adolphe Provost, 36 rue Lowell
M. Adolphe Robert, 52 rue Concord
M. Gérald Robert, 410 rue Kelley
M. l'abbé Gilles Simard, 383 rue Beech
M. Armand Verrette, 545 rue Maple

*Manville, Rhode-Island*

M. Lauré-B. Lussier, 20 avenue Bouvier

*Marlboro, Mass.*

Me Robert-H. Beaudreau, rue Homer
M. Roland-N. Dessein, 42 rue Broad
Dr Albert-E. LeMarbre, 32 rue Pleasant

*Millbury, Mass.*

M. Jean-B. Danis, rue West Main
Mme Jean-B. Danis, rue West Main
M. Pierre-E. Desrosiers, rue West Main
Mlle Margaret Dunn, 17 rue Grove

*Nashua, New-Hampshire*

M. Charles-M. Brodeur fils, 57 rue Main
Dr O.-E. Caron, 51 rue Zellwood
M. Donat Corriveau, 115 rue Main
Dr Maurice-H. Dumas, 100 rue Main
M. Louis-M. Janelle, 2nd National Bank Building
L'hon. juge Edouard-J. Lampron, 92 rue Main
Me Henri-T. Ledoux, 23 rue Cross

*Needham, Mass.*

M. Hervé-E. Généreux, 59 avenue Beaufort

*New Bedford, Mass.*

M. Rodolphe-J. Carrier, 131 rue Deane
Club des Francs-Tireurs, 70 rue Hicks
M. Omer Grenon, 51 rue Mount Pleasant
Mme Omer Grenon, 51 rue Mount Pleasant
Mme Delia-J. LeDoux, 91 rue Bullard
M. Antonio Lemieux, 2287 avenue Acushnet
Mme Antonio Lemieux, 2287 avenue Acushnet
M. Albert-J. Loranger, 3574 avenue Acushnet
Dr J.-Ubalde Paquin, 633 rue Coggeshall
Me Zephyr Paquin, 758 rue Purchase
Dr Wilfrid-J. Rousseau, 2055 avenue Acushnet

*Newton, Mass.*

M. l'abbé Sylvio Barrette, 253 rue Watertown

*Newton Centre, Mass.*

Me Ralph-J. Thibodeau, 194 rue Parker

*New-York, N. Y.*

M. Robert-L. Frédette, 24 rue West 95th

*North Adams, Mass.*

Dr Antoine Dumouchel, 56 rue Summer

*No. Grosvenordale, Conn.*

M. l'abbé Oscar Normand, presbytère St-Joseph

*No. Wilmington, Mass.*

Dr Gérald Caron, sanatorium de No. Reading
Dr Roland Cartier, sanatorium de No. Reading

*Orlando, Floride*

Mlle Lienne Tétrault, Route 6—C. P. 380

*Pawtucket, Rhode-Island*

Dr Arthur-J.-B. Falcon, 38 rue Exchange
Me R.-Deblois LaBrosse, 301 rue Main
M. Albert-J. Lamarre, 25 avenue Capwell
M. Hervé-J. Lemieux, 125 rue Sisson
Dr Edouard Morin, 156 Broadway

*Pittsfield, Mass.*

M. l'abbé Albert-T. Beaudry, presbytère Notre-Dame

*Portland, Maine*

Mme Marguerite-G. Robinson, C. P. 1741

*Rutland, Mass.*

Dr Paul Dufault, sanatorium d'Etat
Dr Gabriel Nadeau, sanatorium d'Etat

*Salem, Mass.*

M. Antonio Goulet, 30 avenue Loring
M. l'abbé Philias Lefèvre, 135 rue Lafayette
M. l'abbé Arthur-O. Mercier, 135 rue Lafayette
M. Stephen-H. Richard, 53 rue Prince
M. William Thériault, 129 rue Lafayette

*Sanbornville, New-Hampshire*

M. l'abbé Henri Brodeur, presbytère St-Antoine

*Schenectady, N. Y.*

Dr Louis-B. Amyot, 9 rue North Church

*Somerset, Mass.*

Mlle Paulette Cyr, 95 avenue Lorraine

*Somersworth, New-Hampshire*

M. l'abbé Hector-A. Benoit, presbytère St-Martin

*Springfield, Mass.*

M. Léon-J. Alarie, 108 rue Fenwick

*Storrs, Conn.*

Prof. Arsène Croteau, Université du Connecticut

*Suncook, New-Hampshire*

M. l'abbé Adrien Verrette, presbytère St-Jean-Baptiste

*Warren, Rhode-Island*

Dr Ulysse Forget, 600 rue Mont Main

*Waterville, Maine*

Me Napoléon-A. Marcou, Professional Building

*West Warwick, Rhode-Island*

Dr Fernand-J. Hémond, 12 rue St. John

*Woonsocket, Rhode-Island*

M. Ephrem Barthélemy, 166 rue Grove
Me Valmore-M. Carignan, 1 rue Social
M. George Filteau, 81 rue Pine
M. Vernon-F.-A. Fiola, 23 rue Moore
Dr Auray Fontaine, 56 avenue Hamlet
Dr Henri-E. Gauthier, 34 avenue Hamlet

L'hon. juge Eugène-L. Jalbert, 62 route Glen
M. Serge Lamoureux, 546 avenue Park
M. Jacques Lepoutre, C. P. 996
Dr Armand-F. Picard, 52 avenue Hamlet
M. Willy St-Germain, 648 route Cumberland Hill
Mme Willy St-Germain, 648 route Cumberland Hill

*Worcester, Mass.*

M. Wilfrid Beaulieu, C. P. 195
M. J.-Arthur Belisle, 22 rue Richards
M. l'abbé Herménégilde Boutin, 51 rue Illinois
Me René-A. Brassard, 98 rue Front
M. L.-Paul Courchesne, 82 rue Plantation
Mme L.-Paul Courchesne, 82 rue Plantation
R. P. Armand Desautels, a. a., collège de l'Assomption
T. R. P. Wilfrid Dufault, a. a., à Rome
Dr Frédéric-E. Dupré, 8 rue Germain
M. Charles-P. Gemme, 66 rue Plantation
M. Roland-E. Gervais, 512 route Massasoit
Dr Adélard-J. Harpin, 98 rue Front
M. Archibald-R. LeMieux, 69 rue Armory
R. P. Henri Moquin, a.a., provincial à New-York
Mlle Elise Rocheleau, 483 avenue Park
M. Albert-J. Roy, 39 rue Dartmouth
Dr R.-J. Savignac, 390 rue Main

Le trésorier *Antoine Clément*

*Dans les archives de la Société*
*A la réunion du 20 novembre 1934*

## "Une Nouvelle France dans la Nouvelle-Angleterre"

*par Alexandre Goulet* *

En me conviant à participer aux noces de corail de la Société, les dignitaires m'ont demandé de vous parler de la bourse que j'ai obtenue, de mon voyage en Europe et enfin de ma thèse. Evidemment je n'ai pas le loisir de vous entretenir pleinement de ces différents sujets. D'ailleurs, en ceci je ne crois pas me tromper, vous avez tous sûrement hâte d'entendre le conférencier de circonstance, et je vous fais dès maintenant la promesse de ne pas retarder outre mesure le plaisir qui vous attend.

Le Dr Paquin vous ayant parlé de la bourse dont je fus l'an dernier le huitième titulaire, je vous dirai un mot de mon séjour en France, puis j'esquisserai seulement les traits saillants de ma thèse.

Lors de ma première année d'études à Paris, il me fut donné à plusieurs reprises d'adresser la parole à des auditoires français, la première fois du poste radiophonique Radio-Côte-d'Azur, près de Nice, la seconde du poste d'Etat de Lyon où j'assistais à la Conférence Universitaire Franco-Américaine à titre de représentant de l'American University Union de Paris. Comme vous le pensez bien chacune de ces causeries porta sur mes compatriotes franco-américains.

Nous étions si peu connus en France, que je m'efforçais par tous les moyens de répandre ce que vous me permettrez d'appeler la "bonne nouvelle". Aussi j'eus bientôt la consolation de voir certains journaux là-bas s'intéresser à nous au point de nous consacrer plusieurs lignes et ce, en première page. "Le Grand Echo du Nord", publié à Lille, fut, à cet égard, d'une admirable générosité.

C'est pourquoi, revenu à Paris en 1933, j'étais résolu à y présenter une thèse pour le doctorat de l'université de Paris, dont le titre serait l'histoire des Franco-Américains en Nouvelle-Angleterre. Je dois avouer que j'entrepris ce travail contre l'avis de mon conseiller et notre ami à tous, je nomme M. Emile Lauvrière, qui estimait comme trop court le peu de temps dont je disposais. Néanmoins, je me mis hardiment à la tâche et songeant à la vigueur de notre vie française en cette région colonisée par les Puritains, je n'hésitai pas à intituler mon manuscrit "Une Nouvelle France en Nouvelle-Angleterre".

Et c'est ce dont je vais vous donner maintenant un bien faible résumé.

On entend dire parfois que les Franco-Américains ne sont au pays que depuis peu d'années. Cependant si nous consultons les chiffres du

* *Ancien secrétaire de la Société et maintenant professeur à l'université Princeton à Trenton, New Jersey.*

recensement du seul Etat du Massachusetts en 1764, nous constatons que déjà 564 Français neutres (French neutrals) y avaient établi leur demeure. Ces Français étaient, selon toute probabilité, des Français et Canadiens-français, anciens soldats de Montcalm et Lévis, à qui il répugnait de servir leur nouveau maître sur le sol de la patrie conquise.

Aussi pendant la guerre de l'Indépendance américaine plusieurs centaines de Canadiens français accoururent se mettre sous les ordres de Washington qui leur donna même des chefs de leur race.

La paix conclue et craignant les représailles dont ils auraient sans doute été victimes en retournant au Canada, ils s'établirent en grand nombre sur les terres du New-York et du Vermont que leur accorda le congrès américain pour les récompenser de leurs services.

*Emigration:*

Petit à petit d'autres Canadiens commencèrent à émigrer aux Etats-Unis. Woonsocket, R.-I. en 1815 et Worcester, Mass. en 1820 comptaient déjà de ces nouveaux citoyens.

Mais l'insurrection des Patriotes combattant sous Papineau en 1837 amena le plus fort contingent d'émigrés qui pour la plupart, s'arrêtèrent dans le Vermont. C'est alors que naquit, à Burlington, le premier journal vraiment franco-américain. Duvernay qui, trois ans plus tôt, avait jeté les bases de la Société Saint-Jean-Baptiste, publia *Le Patriote*. La même année nos ancêtres purent enfin avoir leur église à eux après que le temple catholique des Irlandais eut été incendié par des fanatiques. Je passe sous silence les événements regrettables auxquels donna lieu alors la présence, dans une même ville, de coreligionnaires de langues différentes.

D'abord desservis surtout par des prêtres bretons, les Canadiens français eurent plus tard toute une pléiade de pasteurs du Canada, grâce aux efforts apostoliques et inlassables de leur évêque, Mgr de Goesbriand.

*Guerre de 1861:*

En 1861, lors de la guerre civile, un grand nombre d'ouvriers américains ayant dû prendre les armes, les patrons des filatures firent appel à la main-d'oeuvre canadienne qui dès lors ne cessa de combler les vides. La grande émigration était commencée et elle devait durer plus d'un quart de siècle. L'ouvrier et l'artisan canadiens eurent bientôt acquis la réputation d'être les piliers de l'industrie de la Nouvelle-Angleterre. Mais cette conquête pacifique des nôtres ne pouvait se faire sans provoquer le mécontentement, la colère de ceux qui se voyaient ainsi supplantés.

*Rapport:*

Le rapport du chef du bureau des statistiques du Massachusetts en 1880 leur fournit l'occasion désirée et ils y distillèrent le venin de la calomnie contre leurs rivaux. La rapide entrée en scène d'éminents

Franco-Américains d'alors, et ici il me fait plaisir de saluer la mémoire de deux fondateurs de la Société Historique, MM. Dubuque et Guillet, des pétitions affluèrent de toutes part protestant contre les accusations du rapport, surtout contre celle qui nous traitait de "Chinois de l'Est". Une audience-enquête eut lieu, à laquelle d'autres compatriotes vigilants, tels Ferdinand Gagnon, rédacteur du "Travailleur" de Worcester, et l'abbé Bédard de Fall River, se présentèrent pour défendre la cause de leurs frères. Les preuves apportées contre l'inique document donnèrent immédiatement raison aux requérants. Aussi le rapport de l'année suivante réhabilitait-il les Canadiens français en rétablissant les faits et la vérité. Le colonel Wright, chef de ce rapport étant devenu dans la suite commissaire du travail à Washington, écrivait ce qui suit à M. Alex. Belisle de Worcester en 1907:

"J'ai trouvé dans mes études que pas une nationalité ne s'est développée aussi rapidement et d'une manière si satisfaisante, en venant en ce pays, que les Canadiens français, et je suis convaincu qu'ils ont beaucoup fait dans le développement de notre pays".

On peut dire sans crainte de se tromper que les honneurs du combat revenaient surtout à la presse des émigrés avec qui il fallait désormais compter. En 1868 avait paru le premier journal franco-américain viable, "Le Protecteur Canadien" de Saint-Albans, Vermont. D'autres lui succédèrent dont le plus important fut sans contredit le "Travailleur", publié à Worcester de 1874 à 1886 par celui dont nous devrions chérir la mémoire à jamais, j'ai nommé Ferdinand Gagnon. Pendant les 18 années qu'il passa en ce pays, Gagnon fut le champion de ses compatriotes et le chef le plus écouté de leur presse. Avec lui nos sociétés naissantes prirent plus d'ampleur et groupèrent plus de membres. En 1874, si nous en croyons "La Minerve" de Montréal, 18,000 émigrés le suivirent, lui et ses lieutenants, à la fête nationale qu'on célébrait avec une solennité inaccoutumée à Montréal.

Ici, comme à Québec en 1880, Gagnon réclama pour les siens le mérite qu'on s'obstinait à leur nier et, en termes émouvants, il exhorta ses frères à plus de sympathie pour les Canadiens des Etats-Unis.

Depuis la guerre civile nos paroisses avec clergé national s'étaient constamment multipliées dans toute la Nouvelle-Angleterre. D'autres attaques, comme celle de 1880, dirigées contre nos sociétés, nos paroisses et nos écoles françaises, échouèrent grâce à l'énergie de notre clergé, de nos journalistes et de nos législateurs, car, disons-le, nous avions déjà commencé à envahir les gouvernements des Etats où nous comptions.

Le tableau que présentait notre groupe en 1891 prouve que nous étions bien établis à demeure en Nouvelle-Angleterre. Pendant la décade qui suivit la plupart de nos sociétés s'incorporèrent ,soit à l'Associa-

tion Canado-Américaine, soit à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, ou encore, dans le Rhode Island, à la Société Jacques-Cartier. Sentant que nous étions appelés à fournir notre part à l'histoire générale du pays, quelques-uns des nôtres conçurent l'excellent projet d'une société historique franco-américaine. Peu de temps après et répondant au voeu unanime de toute notre population, les Pères Augustins de l'Assomption fondaient, à Worcester, le collège classique bilingue qui leur fait ainsi qu'à nous le plus grand honneur.

Aujourd'hui, en plus grand nombre que jamais, nos églises, écoles, sociétés et journaux sont unis dans un commun effort pour conserver à notre peuple sa physionomie, ses particularités. La jeunesse elle-même s'intéresse aux questions vitales concernant notre élément. La plupart de nos jeunes étudiants font leur stage universitaire à Boston, où ils deviennent membres du Cercle des Etudiants Franco-Américains. Quelques-uns, et le nombre augmente d'année en année, traversent l'Atlantique et rappellent ces paroles prononceés par l'abbé Groulx, au congrès franco-américain de Lowell en 1922: "A l'heure choisie par vous, une élite ira chercher en France pour vous les apporter ici la discipline et tout le trésor du vieux génie. Ce sera ensuite le rôle magnifique de vos intellectuels de vous fournir, dans tous les domaines, les directives dont vous aurez besoin et, entretemps, d'aller porter jusque dans les plus hautes chaires des universités américaines, le renom de leur culture".

Mais pour se connaître, pour s'apprécier et faire valoir sa culture, un peuple a surtout besoin de son histoire. Histoire qui lui fera prendre conscience de sa valeur et de ses mérites; histoire dont il se servira pour bâtir et fortifier son avenir et celui de la race.

Cette noble tâche, qui comporte aussi le devoir de fournir de hauts et lucides motifs de survivance française, j'ai le ferme espoir que la Société Historique Franco-Américaine n'y faillira pas.

## Exercice 1953-1954

### Bureau

Gilbert Chinard, Président d'Honneur
Pierre-Georges Roy, Vice-Président d'Honneur
Antoine Dumouchel, M. D., Vice-Président d'Honneur
Adrien Verrette, prêtre, Président
Valmore-M. Carignan, avocat, Vice-Président
Gabriel Nadeau, M. D., Secrétaire
Roland Cartier, M. D., Secrétaire adjoint
Antoine Clément, Trésorier

### Conseillers

#### 1951-1954

R. P. Thomas-M. Landry, o. p.
Edouard-J. Lampron, juge
Lucien SanSouci

#### 1952-1955

Damase Brochu
Oscar-W. Perrault, M. D.
Lauré-B. Lussier

#### 1953-1956

Ernest-R. D'Amours, avocat
Mlle Rhéa-A. Caron
F.-Raymond Lemieux

## Table des Matières

Présentation ..... 3

I. Conférence: "Y a-t-il un avenir?"
*M. le chanoine Lionel Groulx*
Président de l'Institut d'Histoire de l'Amérique Française ..... 5
Message du président de la société ..... 16

II. Remise de la médaille "*Grand Prix*" à M. le chanoine Lionel Groulx
Eloge du président ..... 21

III. Etudes ..... 23
"Qui nous enlèvera la Pierre?"
(Conférence avec film sur l'Oeuvre de l'Abbaye St-Benoit-du-Lac)
*Dom Jean Anselme Mathys, o.s.b.*, prieur de l'abbaye St-Benoit-du-Lac ..... 26
"La Blessure du Major Mallet" ..... 32
*M. le docteur Gabriel Nadeau*
"Impressions d'un étudiant franco-américain au sein de la France catholique ..... 40
*Abbé Wilfrid Paradis* (Manchester)
Docteur de l'université de Paris

IV. *Eloges* des disparus ..... 45
Albert J. Potvin (New Bedford) ..... 45
*Docteur J. Ubalde Paquin*
Abbé Théodore Demers (Easthampton) ..... 46
*Abbé Adrien Verrette*

V. Rapports des réunions ..... 47
a. Réunion du Bureau, 8 avril ..... 47
b. Réunion annuelle et Séance d'Etude, 27 mai ..... 47
c. Réunion du Bureau, 10 octobre ..... 48
d. Réunion générale, 11 novembre ..... 49

VI. La Famille Franco-Américaine à l'honneur ..... 50
*R. P. Antoine Fortier, s. j.*

VII. Monument de Mgr Provencher
Fondateur de l'Eglise dans l'Ouest canadien ..... 54

VIII. Echos des sociétés d'histoire ..... 57

IX. Titulaires de la Médaille "Grand Prix"
Médaille Guillet-Dubuque-Bédard ..... 67

X. Membres honoraires (1899-1953) ..... 68

XI. Nos conférenciers et orateurs ..... 70

XII. Officiers de la Société (1899-1953) ..... 72

XIII. Membres de la Société ..... 74

Appendice

Une Nouvelle France dans la Nouvelle-Angleterre .... 81
*Alexandre Goulet*

Bureau 1953-1954 ..... 85

Table des matières ..... 86

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06438 088 2